

*CARATTERI*

8

*Con il contributo di*



**Museo Bodoniano**



# Un'istituzione dei Lumi: la biblioteca. Teoria, gestione e pratiche biblioteconomiche nell'Europa dei Lumi

Convegno Internazionale  
Parma, 20-21 maggio 2011

*A cura di*  
Frédéric Barbier  
Andrea De Pasquale

Ringraziamenti???

Museo Bodoniano

## Introduzione

L'obiettivo centrale dell'Illuminismo è di lavorare allo sviluppo del progresso, perché questo comporta la garanzia del miglioramento della situazione della maggioranza.

Il primo motore del progresso consiste quindi nella crescita e nella diffusione delle conoscenze, le quali si basano in modo privilegiato sullo scritto e sul libro a stampa.

Quindi il «libro» (termine impiegato in senso lato) e la raccolta di libri ossia la biblioteca, sono sia l'uno che l'altra al centro dell'ideologia dei Lumi.

La storia scientifica delle biblioteche è stata più spesso sviluppata come monografia, e puntando l'attenzione soprattutto sui contenuti (i titoli presenti nelle biblioteche).

Paradossalmente, la storia biblioteconomica delle biblioteche dei Lumi resta ampiamente da scrivere. Essa mette in gioco un'istituzione chiave di un movimento che tocca praticamente tutta l'Europa del tempo.

In questa prospettiva, sono quattro i gruppi principali di questioni che possono essere individuati in previsione di un convegno che mira soprattutto a definire uno *status quaestionis* e a proporre nuovi spunti di ricerca:

- 1) L'ideologia della biblioteca: perché fondare una nuova biblioteca, come mantenere, sviluppare e valorizzare una biblioteca antica nel XVIII secolo? L'immagine della biblioteca come indicatore del grado di «civiltà», per esempio nei racconti di viaggio. Il paradigma del pubblico e la sua evoluzione nel corso del secolo.
- 2) Lo spazio della biblioteca: i locali (riutilizzati, risistemati o espressamente costruiti), la distribuzione e le funzioni delle sale; gli allestimenti e il mobilio; la decorazione e il suo significato; eventualmente, la comparsa dei primi magazzini per libri.
- 3) Le tecniche della biblioteconomia moderna, e precisamente: 1 - Le classificazioni, i cataloghi (compresi i supporti: registri e schede), i fondi speciali (i *rara*, le opere di consultazione, ecc.). 2 - I regolamenti, il budget, la gestione finanziaria ed amministrativa (gli archivi delle biblioteche sembrano essere spesso conservati, ma troppo raramente studiati dagli storici). 3 - Incrementi: per esempio gli acquisti in occasione di vendite pubbliche, la costituzione di reti di librai corrispondenti, la pratica del dono e dell'evergetismo bibliografico (l'avvio di certi servizi da parte dell'amministrazione centrale può essere preso a questo punto in considerazione, come per



esempio la politica delle sottoscrizioni e della redistribuzione delle opere in Francia all'inizio del XIX° secolo: la *Description de l'Égypte* ne costituisce il caso più noto). 4 - Il personale: il proprietario e i suoi agenti, il bibliotecario, il personale non specializzato; l'informazione bibliografica e il ruolo dei librai e le altre professionalità del settore.

- 4) Le pratiche: l'accessibilità della biblioteca, la sua apertura, l'aggiornamento delle sue raccolte, i modelli di biblioteche (specializzate e generali). Come oggi, la dotazione di libri o di biblioteche di una città costituiva nel XVIII secolo un elemento di valutazione della sua condizione: le grandi biblioteche rappresentano dei contenitori di conoscenze e di informazioni e, contemporaneamente, dei laboratori del sapere, la cui disponibilità potrà certamente variare, ma che costituiscono per il periodo un elemento fondamentale di riflessione. Oltre che sotto il punto di vista della costruzione e della diffusione della conoscenza, ma anche della rappresentazione e dell'ideologia politica, la biblioteca, che appare come istituzione centrale nell'Europa dei Lumi, deve essere interrogata dallo storico in relazione alle sue specifiche peculiarità, *in primis* il campo della biblioteconomia.

## Introduction

L'objet central des Lumières est de travailler au développement du progrès, parce que celui-ci apporte la garantie d'une certaine amélioration de la situation du plus grand nombre. Or, le premier moteur du progrès réside dans l'accroissement et la diffusion des connaissances, lesquels s'appuient de manière privilégiée sur l'écrit et sur l'imprimé. Donc, le «livre» (terme employé dans son sens générique large) et la collection de livres, alias la bibliothèque, sont l'un et l'autre au cœur de l'idéologie des Lumières. L'histoire scientifique des bibliothèques a le plus souvent été développée sur le mode de la monographie, et en portant surtout l'attention sur les contenus (les titres présents dans la bibliothèque). Paradoxalement, l'histoire bibliothéconomique des bibliothèques des Lumières reste largement à écrire. Elle met en jeu une institution clé d'un mouvement qui touche pratiquement toute l'Europe du temps.

Dans cette perspective, quatre ensembles principaux de questions peuvent être envisagés à l'occasion d'un colloque qui vise surtout à établir un état des lieux et à susciter des recherches nouvelles:

- 1) L'idéologie de la bibliothèque: pourquoi fonder une bibliothèque, comment entretenir, développer et valoriser une bibliothèque ancienne au XVIIIe siècle ? L'image de la bibliothèque comme indicateur du degré de «civilisation», par exemple dans les récits de voyage. Le paradigme du public et son évolution au cours du siècle.
- 2) L'espace de la bibliothèque: les locaux (réutilisés, aménagés ou construits spécifiquement); distribution et fonction des salles; les aménagements et le mobilier; la décoration et sa signification; éventuellement, l'apparition des premiers magasins à livres.
- 3) Les techniques de la bibliothéconomie moderne, notamment: 1 - Classements, catalogues (y compris les supports: registres et fiches), fonds spéciaux (les rara, les usuels, etc.). 2 - Statut (rattachement administratif), budget, gestion financière et administrative (les archives des bibliothèques semblent être souvent conservées, mais trop rarement étudiées par les historiens). 3 - Accroissements: par ex. les achats lors des ventes publiques, la constitution de réseaux de libraires correspondants, la pratique du don et l'évergétisme bibliographique (l'action de certains services de l'administration centrale peut être prise en compte ici, avec par ex. la politique des souscriptions et des redistributions d'ouvrages en France au début du XIXe siècle: la Description de l'Égypte en constitue

*l'exemple le plus connu. 4 - Personnel: le propriétaire et ses agents, le bibliothécaire, le personnel non spécialisé; l'information bibliographique et le rôle des libraires et autres professionnels dans ce domaine.*

- 4) Les pratiques: l'accessibilité de la bibliothèque, son ouverture, l'actualisation de ses collections, les modèles de bibliothèques (spécialisation et universalité). Comme aujourd'hui, l'équipement d'une ville en livres ou en bibliothèques apparaît au XVIIIe siècle comme un élément clé de son statut: les grandes bibliothèques représentent des gisements de connaissances et d'informations en même temps que des laboratoires du savoir, dont la disponibilité pourra certes varier, mais qui constituent un élément majeur de la réflexion de l'époque. À l'articulation entre modes de construction et de diffusion de la connaissance, mais aussi entre représentation et idéologie politiques, la bibliothèque, qui apparaît comme une institution centrale dans l'Europe des Lumières, doit aussi être interrogée par l'historien en fonction de ses spécificités propres – au premier chef le champ de la bibliothéconomie.

Frédéric Barbier  
(École pratique des Hautes Études, Paris)

## EN FRANCE: LE PRIVÉ ET LE PUBLIC, OU QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOTHÈQUE DES LUMIÈRES?

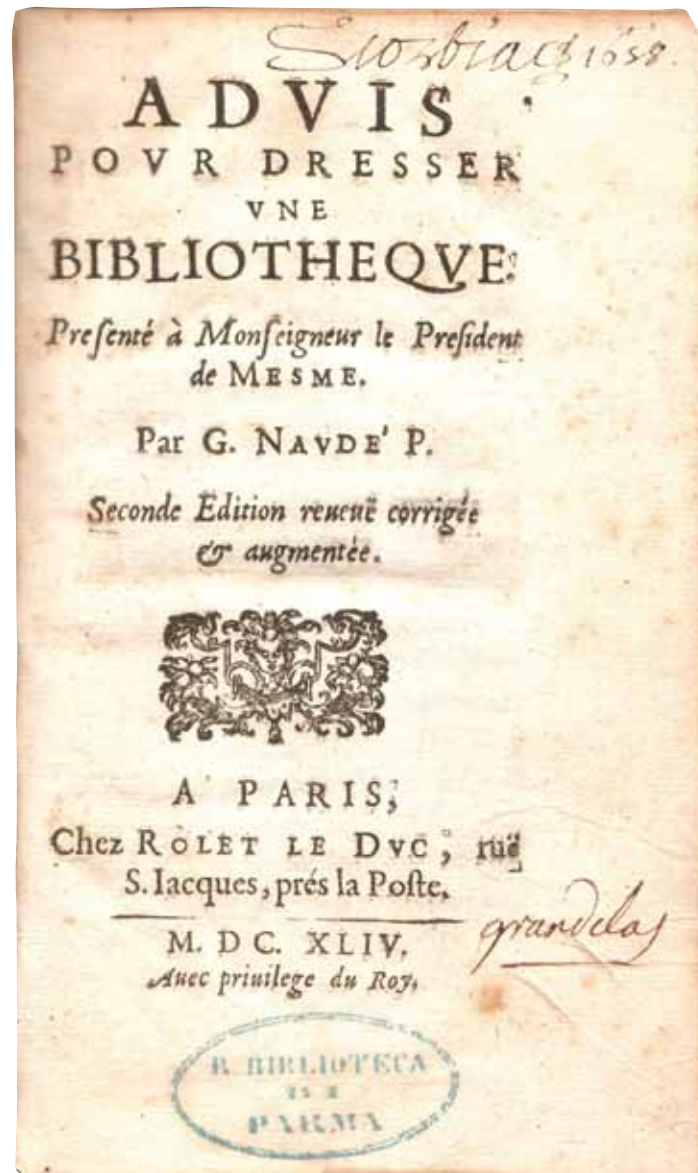
*L'époque la plus glorieuse de la vie du P. Paciaudi est le mois d'août 1761, où l'infant D. Philippe l'appella de Rome à son service de la manière la plus honorable. Le prince, sensible à la gloire de la souveraineté et à la félicité des peuples, se proposoit alors de faire fleurir les sciences et les arts qui illustrent une nation. La lecture des meilleurs livres y contribuant principalement, il étoit résolu de former une bibliothèque publique digne de sa magnificence<sup>1</sup>.*

Le sujet envisagé ici est trop vaste pour pouvoir être traité dans son ensemble dans le cadre d'une simple communication, aussi me bornerai-je à quelques observations inspirées notamment de la thèse exemplaire d'Emmanuelle Chapron<sup>2</sup>, et qui aborderont la question des bibliothèques à l'époque des Lumières en privilégiant le paradigme habermasien de la publicité (*Öffentlichkeit*), et le cas de la France.

On sait combien la problématique intellectuelle des Lumières s'organise autour d'une catégorie centrale, qui est celle du politique: il s'agit d'identifier et de mettre en œuvre les éléments de rationalité qui permettront à la «République des lettres» de travailler à l'accroissement des connaissances et au progrès de la civilisation, mais aussi aux populations en général d'appro-

<sup>1</sup> *Mémoire sur la Bibliothèque royale de Parme*, texte éd. par Andrea De Pasquale dans *Parma città d'Europa. Le memorie del Padre Paolo Paciaudi sulla Bibliotheca Parmense*, Parma, Museo Bodoniano, 2008, ici p. 47. On soulignera: 1) l'articulation entre la «félicité des peuples» et la «gloire» (ou, plus bas, la «magnificence») du prince souverain; 2) le rôle décisif des «sciences et [des] arts» pour atteindre cet objectif; 3) la reconnaissance de l'imprimé comme principal média sur lequel appuyer l'essor du progrès; 4) le choix des livres, qui doivent être les «meilleurs» (une problématique sur laquelle nous reviendrons).

<sup>2</sup> Emmanuelle Chapron, *Ad utilità pubblica. Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIIIe siècle*, Genève, Droz, 2009 («Histoire et civilisation du livre», 31).



1 - ?????????? ??????????????

cher autant que possible du bonheur et, *in fine*, à l'État de se renforcer et de s'enrichir.

L'écrit et l'imprimé sont le média principal sur lequel ce programme s'appuie, l'accessibilité à l'information étant considérée comme la condition majeure du progrès. Par suite, les collections de livres et les bibliothèques, prennent place au cœur de la problématique: une bibliothèque des Lumières sera non seulement une bibliothèque riche et bien gérée, mais aussi une bibliothèque utile au «public», et par conséquent ouverte à ceux qui pourraient en avoir besoin. Le nombre et la richesse relative de ces établissements sont présentés comme des indicateurs du niveau de «civilisation», tandis que la description des bibliothèques et des cabinets de curiosités figure régulièrement dans les guides destinés aux voyageurs:

*Rien n'est plus favorable aux progrès des sciences et des arts que l'avantage que l'on a dans cette capitale [Paris] de pouvoir à chaque instant aller puiser dans les Bibliothèques publiques ou dans celles de quelques particuliers tous les secours littéraires dont on peut avoir besoin. L'ordre qui règne dans ces précieux dépôts des connoissances humaines en facilite les recherches; le savoir de ceux auxquels ils ont été confiés accélère les découvertes, et leur politesse en augmente le prix<sup>3</sup>.*

La question de l'ouverture et de l'usage des bibliothèques des Lumières fait pourtant problème, et d'abord parce que l'histoire traditionnelle des bibliothèques présente une certaine propension à la téléologie: en dehors de la sphère strictement privée, leur trajectoire en quelque sorte «naturelle» serait orientée vers une ouverture croissante. Les périodes comme notamment les XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (voire antérieurement, comme à la Vatican dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle) sont analysées comme constituant l'origine plus ou moins lointaine du modèle de la «bibliothèque publique». Denis Pallier se place dans cette perspective dans sa classique *Histoire des bibliothèques*:

*Au siècle des Lumières s'affirment deux mouvements de portée internationale et de longue durée. L'un concerne les grandes bibliothèques privées (...). L'autre, plus général, annonce la bibliothèque publique moderne<sup>4</sup>.*

<sup>3</sup> De Beaumont, *État ou Tableau de la ville de Paris considérée relativement au nécessaire, à l'utile, à l'agréable & à l'administration...*, nelle éd., Paris, Prault, Valat-Lachapelle, 1761, ici p. 194.

<sup>4</sup> Denis Pallier, *Les Bibliothèques*, 10<sup>e</sup> éd., Paris, P.U.F., 2002, p. 29.

Pourtant, l'article «Bibliothèque» inséré dans l'*Encyclopédie* ne dit pratiquement rien de l'ouverture de la bibliothèque au public, et la distinction du «privé» et du «public» n'y est pas si apparente<sup>5</sup>. Le schéma faisant de l'histoire des bibliothèques des Lumières une marche vers l'ouverture et vers le progrès apparaît en définitive comme ambigu, dans la mesure où il désigne par le même terme de «public» des réalités bien différentes d'une période à l'autre: nous proposerons brièvement trois ordres de remarques qui s'efforcent de le nuancer.

### *L'ouverture: filiation d'un paradigme*

L'ouverture des bibliothèques au public, en France, est d'abord impulsée par l'Église post-tridentine: non seulement elle ne correspond donc nullement à une éventuelle tendance à la sécularisation, mais elle s'opère dans le cadre des dispositifs de contrôle prévus par l'Église. Les premiers exemples de bibliothèques considérées comme «ouvertes» sont en effet donnés à Milan et à Rome au tournant du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, avec l'*Ambrosiana* et la *Bibliotheca Angelica*, et c'est ce modèle qui sera progressivement importé en France. Présenté par le cardinal Federico Borromeo au pape Clément VIII en 1604, le projet de l'*Ambrosiana* s'inscrit pleinement dans la logique de la Contre-Réforme. L'idée est de favoriser l'évangélisation en associant la religion aux développements de la culture moderne. L'ouverture de l'institution a lieu dès 1609: la grande salle de lecture systématise le dispositif nouveau inauguré à l'Escorial (une salle de lecture servant aussi de magasin, avec des rayonnages élevés le long des murs), mais les acquisitions sont d'abord des acquisitions savantes et concernent surtout les manuscrits. Même schéma à l'*Angelica*, ouverte à l'initiative du P. Angelo Rocca chez les Augustins de Rome dans les années 1604-1614: une inscription lapidaire précise que les volumes sont disponibles «non solum religiosorum, sed etiam clericorum et laicorum commoditati».

Or, c'est en Italie, dans les bibliothèques des cardinaux et tout particulièrement à l'Ambrosienne, que le théoricien français de la bibliothéconomie moderne, Gabriel Naudé, trouve le modèle qu'il s'emploiera à transporter à Paris. Le titre IX de son *Advis* traite du «but principal de [la] bibliothèque», à savoir être ouverte au «public»:

*De s'imaginer qu'il faille après tant de peine & de despense cacher toutes ces lumières sous le boisseau & condamner tant de braves esprits à un perpétuel*

<sup>5</sup> De même, le mot «public» n'apparaît-il pas dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.

*silence & solitude, c'est mal reconnoistre le but d'une bibliothèque (...). En vain celui là s'efforce il (...) de faire quelque despense notable après les livres, qui n'a dessein d'en vouer & consacrer l'usage au public & de n'en desnier jamais la communication au moindre des hommes qui en pourra avoir besoin...*<sup>6</sup>

La métaphore est récurrente, de l'exil ou de la prison que constituent les collections strictement privées (ou, comme ci-dessus chez Naudé, l'image du boisseau cachant la lumière): Pétrarque critiquait déjà les possesseurs de bibliothèques qui refusent de donner accès à leurs livres, et il comparait ces derniers à des prisonniers enchaînés<sup>7</sup>. La référence ultime reste pourtant celle de la Rome antique, réactualisée par les princes de l'Église du début du XVIIIe siècle:

*[C'était] une des principales maximes des plus somptueux d'entre les Romains ou de ceux qui affectionnoient plus le bien du public, que de faire dresser beaucoup de ces librairies pour puis après les vouer & destiner à l'usage de tous les hommes de lettres; (...) suivant le calcul (...) de Palladius, [il y en avoit] trente-sept [à Rome], qui estoient des marques (...) certaines de la grandeur, magnificence & somptuosité des Romains (...). Il n'y a maintenant, au moins suivant ce que j'en ay peu sçavoir, que celles du chevalier Bodleui à Oxford, du cardinal Borromée à Milan & de la Maison des Augustins à Rome, où l'on puisse entrer librement & sans difficultés, toutes les autres (...), qui sont toutes belles & admirables, n'estant si communes, ouvertes à un chacun & de facile entrée comme sont les trois précédentes.*

Le modèle contemporain le plus accompli de bibliothèque «ouverte» est, pour Naudé, celui de l'Ambrosienne:

*Car pour ne parler que de l'Ambrosienne de Milan & montrer par mesme moyen comme elle surpasse tant en grandeur & magnificence que en obligeant le public beaucoup de celles d'entre les Romains, n'est-ce pas une chose du tout extraordinaire qu'un chacun y puisse entrer à toute heure presque que bon luy semble, y demeurer tant qu'il luy plaist, voir, lire, extraire tel auteur qu'il aura*

<sup>6</sup> Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque. Présenté à Monseigneur le Président de Mesme*, À Paris, chez François Targa, 1627 (nouv. éd., 1644).

<sup>7</sup> Pétrarque, *De Remedii utriusque fortunae*, I, 43, cité par Françoise Waquet, («La communication des livres dans les bibliothèques d'Ancien Régime», dans *Le Livre et l'historien* [Mélanges Henri-Jean Martin], dir. Frédéric Barbier [et al.], Genève, Librairie Droz, 1997, p. 371-380.

*agréable, avoir tous les moyens & commoditez de ce faire, soit en public ou en particulier, & ce sans autre peine que de s'y transporter es jours & heures ordinaires, se placer dans des chaises destinées pour cet effect, & demander les livres qu'il voudra feuilleter au bibliothécaire ou à trois de ses serviteurs, qui sont fort bien stipendiez & entretenus tant pour servir à la Bibliothèque qu'à tous ceux qui viennent tous les jours étudier en icelle...*

Même si le discours programmatique vise ici à servir le public, le modèle ultime est celui de Rome, avec lequel les modernes auront à cœur d'entrer en compétition<sup>8</sup>, et le cadre institutionnel celui de l'Église catholique et de son organisation<sup>9</sup>.

Il est au demeurant très significatif que le premier rôle ait été rempli, en France aussi, par les cardinaux-ministres. Richelieu projetait déjà d'ouvrir sa bibliothèque du Palais-Cardinal (derrière l'actuel Palais-Royal<sup>10</sup>) au public des savants, mais c'est Mazarin qui, conseillé par Naudé, rendra la sienne effectivement accessible chaque jeudi toute la journée à partir de 1643. Les quelque 40 000 volumes qui la composent sont installés dans une galerie somptueuse au premier étage du nouveau Palais-Mazarin (actuelle rue Vivienne), mais la collection est dispersée pendant les troubles de la Fronde<sup>11</sup>, et elle ne sera reconstituée que partiellement et établie, en 1689,

<sup>8</sup> Françoise Waquet montre (art. cité) que la position de Claude Clément, (dans *Musei sive bibliothecae tam privatae quam publicae extractio, instructio, cura, usus, Libri IV, accessit accurata descriptio Regiae Bibliothecae S. Laurenti Escurialis, insuper Paraenesis allegorica ad amorem litterarum*, Lyon, J. Prost, 1635), n'est pas si éloignée qu'on ne l'a dit de celle de Naudé: le premier objet d'une bibliothèque réside dans l'«utilité publique», mais elle ne doit être accessible qu'aux *pauci* qui savent utiliser les volumes sans nuire à leur intégrité. Sur le jésuite Claude Clément (1596-1642 ou 1643), voir *Dict. de biogr. fr.* (ci-après *DBF*): après avoir enseigné à Lyon et à Dole, Clément est professeur au Collège impérial fondé par Philippe II à Madrid. Dans son ouvrage de 1635, il présente en outre, comme l'indique le titre, l'organisation de la Bibliothèque de l'Escorial.

<sup>9</sup> Le chanoine Jacques Hennequin (1576-1661) est champenois, mais fait sa carrière à Paris comme professeur de théologie à la Sorbonne, avant de rentrer à Troyes en 1612. Il lègue en 1651 sa bibliothèque aux Cordeliers de cette ville, à charge pour eux de la mettre à disposition de «tous ceux qui désireront entrer (...) tous les lundys, mercredys, vendredys (...) depuis midy somnant jusque à soleil couchant, sans jamais y apporter feu ni chandelle allumée» (*DBF*, qui cite les *Mém. Sté acad. Aube*, CX, 1979-1981, p. 245-272).

<sup>10</sup> Françoise Bercé, «Le Palais-Cardinal», dans *Richelieu et le monde de l'esprit* [catalogue d'exposition], Paris, Imprimerie nationale, 1985, p. 61-66.

<sup>11</sup> La Bibliothèque de Saint-Victor est elle aussi ouverte au public en 1654: voir Montesquieu, *Lettres persanes*, CXXXIII-CXXXVIII. *La Bibliothèque de Saint-Victor et les gens de savoir (XIIe-XVIIIe siècle)*, dir. Isabelle Guyot-Bachy, *Cahiers de recherches médiévales*, n° 17, 2009.

au Collège des Quatre Nations. La dernière étape du transfert culturel entre Milan et Paris est franchie lorsque la Bibliothèque du Roi elle-même, désormais installée dans l'ancien palais de Mazarin, s'ouvre peu à peu au public à compter des années 1720.

Cette même construction intellectuelle, dont le modèle est fourni par l'Antiquité, est celle décrite par Édouard Pommier lorsqu'il analyse les conditions du legs par lequel l'abbé Boisot fait don de ses livres et objets d'art aux Bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, à condition de rendre la collection publique (1694)<sup>12</sup>. Les principales dispositions prévues concernent trois points: 1) le legs est fait «à perpétuité» (les objets sont donc inaliénables); 2) son objectif est celui de la «communication», de l'«usage du public» et de l'«avantage des gens doctes»; 3) des dispositions pratiques sont prévues pour que ces *desiderata* puissent être remplis, notamment grâce à l'établissement d'une rente. La bibliothèque ouvre effectivement le 7 juillet 1696: les volumes sont disposés

*dans une sale qui sera ouverte deux fois la semaine à tous ceux qui voudront y entrer, lesquels pourront y lire et estudier autant de temps qu'ils souhaiteront pendant lesdits deux jours, sans que pourtant il leurs soit permis d'en distraire aucun livre*<sup>13</sup>.

La salle, qui fait 26 pieds (environ 8m.) de long, est meublée de quatorze buffets à deux portes, munis de treillis de laiton (ce sont des «armoires à jour») et fermés à clé. Une affiche placardée en ville proclame:

*Bibliothèque publique.*

*Messieurs, Vous êtes avertis que, tous les mercredis et samedis (...) sera exposée chez les révérends Pères Bénédictins la bibliothèque que feu M. Boisot (...) a donnée au public. Les sçavans et tous ceux qui en seront curieux pourront s'y trouver lesdits jours, depuis les huit heures du matin jusqu'à dix, et depuis deux heures après-midi jusqu'à quatre...*

Mais Édouard Pommier souligne combien, à Besançon aussi, le modèle

<sup>12</sup> Édouard Pommier, «La place du «Musée» Boisot dans la France et dans l'Europe du temps», dans *1694-1994. Trois siècles de patrimoine public. Bibliothèques et musées de Besançon* [ci-après *Besançon*], Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1994, p. 41-49. Jean-Baptiste Boisot (1638-1694), né dans une famille de notables de Besançon, voyage en Italie et en Espagne, avant de recevoir de Louis XIV le bénéfice de Saint-Vincent. Il a non seulement collectionné lui-même, mais surtout sauvé ce qui restait du fonds du cardinal de Granvelle en l'achetant au comte Claude François de La Baume-Saint-Amour en 1664 (*DBF*).

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 16.

de la «publicité» se réfère à l'Antiquité et au discours de Marcus Agrippa rapporté par Pline<sup>14</sup>, selon lequel tableaux et statues ne doivent pas être «exilés» dans les *villae* de la campagne. L'objectif de Boisot reste d'abord celui de mettre en œuvre un *exemplum* inspiré de Rome, et nous retrouvons ce même schéma au Mans: lorsque l'abbé de Saint-Vincent mentionne dans son testament les «monumens qu'[il] consacre à la postérité», il suit lui aussi le modèle de l'évergétisme fondé d'abord par Asinius Pollio<sup>15</sup>. Édouard Pommier conclut sa démonstration en articulant la définition du «monument» avec l'existence d'une communauté, par opposition au modèle du cabinet ou du *studiolo*, qui sont d'usage privé: au sens étymologique du terme, le monument «désigne une chose matérielle qui garde la mémoire d'une histoire», ce qui suppose en effet une forme de mise en commun.

Mais, de la communauté des savants et des membres de la République des Lettres à la collectivité plus ou moins anonyme, il y a une distance que l'emploi indifférencié du mot «public» tend faussement à faire disparaître. Une première distorsion vient de ce que, avec «public», nous sommes parfois, sous l'Ancien Régime, plus dans l'ordre du discours et de l'affichage que dans celui de la réalité et de la pratique. La cathédrale Notre-Dame, à Paris, possède une bibliothèque depuis l'époque carolingienne, mais le chapitre ne s'y intéresse que très occasionnellement, et surtout pour manifester son autorité et sa puissance. Lorsque le chantre Claude Joly lègue ses livres au chapitre, en 1680, il précise que c'est sous la condition que celui-ci les mette à la disposition du «public» (*in publicum usum*). Pourtant, le chapitre en réserve l'accès à ses seuls membres (*in publicum usum dominorum*), et lorsqu'il vendra au roi, pour finir, un ensemble de trois cent un manuscrits très précieux au prix de 50 000ll., il justifiera la cession par le prétexte de rendre les volumes plus accessibles. Ceux-ci en effet sont

*très précieux (...), [et] placés dans la bibliothèque du roy, [ils] seroient plus à portée des sçavans qui y ont toujours un libre accès et deviendroient plus utiles à la république des lettres...*<sup>16</sup>

<sup>14</sup> *Histoire naturelle*, XXXV, 26.

<sup>15</sup> C'est en effet Asinius Pollio, ami de César, qui, le premier, lègue à ses compatriotes des «monuments», à savoir une bibliothèque et une galerie de peintures et de sculptures: «À Rome, l'invention [de décorer la bibliothèque] remonte à Asinius Pollio, qui en fondant le premier une bibliothèque, fit des génies que l'humanité a connus une propriété publique» (Pline l'Ancien, cité par Pierre Civil, «Culture et histoire: galerie de portraits et «hommes illustres» dans l'Espagne de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle», dans *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 1990, vol. 26-2, p. 5-32, ici p. 5).

<sup>16</sup> Cité par Alfred Franklin, *Les Anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie impériale [puis nationale], 1867-1873, 3 vol., ici vol. I, p. 38.

D'Argenson remercie le chapitre en insistant sur la gloire du roi, mais aussi sur le rôle de l'accessibilité la plus large assurée aux savants et sur l'idéologie fondatrice de la République des Lettres:

*En procurant un accroissement de raretés à la Bibliothèque du Roi, établissement le plus célèbre de cette espèce qui soit dans le monde, vous avez à la fois contribué à la gloire de Sa Majesté, à l'honneur de la nation et au progrès des lettres. Plus votre don est précieux en lui-même, plus les sçavans qui trouvent toujours libre accès dans cette bibliothèque applaudiront à votre zèle, et la mémoire en sera consignée dans l'ouvrage qui doit transmettre à l'étranger comme à la postérité la plus reculée un monument de la grandeur et de la magnificence de ce même établissement.*

Il n'en reste pas moins que l'objectif premier de Messieurs du chapitre est de se procurer les moyens de reconstruire leur sacristie: les livres, auxquels ils ne se sont guère intéressés jusque-là, sont pour eux une valeur d'échange à la fois symbolique (le chapitre sert la République des Lettres en remettant ses livres à la Bibliothèque du roi), mais surtout financière. Quant à la «publicité», elle est ici affaire d'affichage.

#### *L'ouverture... entre soi*

Lié à celui de l'amitié, le paradigme de l'ouverture fonctionne comme une composante de l'idéal de la bibliothèque depuis l'époque des humanistes: à Florence, les livres de Laurent le Magnifique sont destinés à l'usage du prince et de ceux qui l'entourent; à Paris la bibliothèque du président Jacques Auguste de Thou (1553-1617) est consacrée «aux autres» (*Ut prosint aliis*)<sup>17</sup>, tandis que celle de Séguier (1588-1672) sert au chancelier et à «ses amis» (*et amicibus*)<sup>18</sup>. Mais lorsque Mazarin ouvre sa bibliothèque au public des Parisiens et des voyageurs, le succès est réel, comme Naudé l'écrira dans son *Mascurat* en 1649:

*Je me souviens d'y avoir veu [à la bibliothèque], quand on l'ouvroit tous les jeudis, plus de quatre-vingts ou cent personnes qui y estudioient toutes ensemble*<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> Antoine Coron, «*Ut prosint aliis*: Jacques-Auguste de Thou et sa bibliothèque», dans *Histoire des bibliothèques françaises* (ci-après *Hbf*), II, Paris, Promodis- Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, p. 101-125.

<sup>18</sup> Yannick Nexon, «La bibliothèque du chancelier Séguier», dans *Hbf*, II, p. 154-155.

<sup>19</sup> Gabriel Naudé, *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier, jusques à la Déclaration du premier Avril mil six cens quarante-neuf* [= le *Mascurat*], [Paris, s. n.], 1650.

Pourtant, même ce public nouveau reste largement constitué de gens qui se connaissent et qui se reconnaissent entre eux: on rencontre à la bibliothèque les savants parisiens et les provinciaux ou les étrangers de passage, Gassendi, Grotius, mais aussi le docteur René Moreau, sans oublier le Père Jacob, tandis que le roi de Danemark vient la visiter et en fait lever des plans dans l'idée de fonder un établissement analogue dans sa capitale<sup>20</sup>. En 1650, Naudé fera pendant trois jours visiter la bibliothèque à Isaac Vossius, chargé par la reine de Suède d'acheter des livres à Paris pour sa bibliothèque, dont il annonce qu'elle sera la plus belle d'Europe...<sup>21</sup> Un an plus tard, le Parlement ordonne la saisie de la bibliothèque de Mazarin, vendue aux enchères à partir de janvier 1652.

La définition implicitement restrictive du «public» des lecteurs se prolonge au XVIIIe siècle: la mise en commun d'une collection de livres entre les membres d'un groupe manifeste paradoxalement moins l'ouverture de ce groupe que la distinction de ses membres, qui se reconnaissent entre eux comme une société close et adoptant les mêmes valeurs. À Besançon, Boisot s'affirmait déjà comme un membre de la République des Lettres, lorsqu'il projetait d'écrire une biographie de Granvelle à partir des archives qu'il avait réussi à acquérir. Dès lors, il

*est connu universellement parmi les sçavans de l'Europe, et il passe dans leurs esprits pour un homme qui brilloit dans la République des Lettres. Il souhaitta aussi que d'autres par son secours et par son moyen y fissent des progrès, et il en a donné la preuve la plus réelle et la plus singulière. Il y dit (...) qu'il a trouvé beaucoup de personnes qui faisoient des aumônes aux corps, mais peu qui en fissent aux esprits, [et] que dans les villes, gens de bonne volonté mais de petits moyens pousseroient loin leurs études s'ils avoient le secours des livres dont la dépense est fort grande [et] qu'ils leur destinoit ce secours en léguant sa bibliothèque...*

D'une manière générale, les utilisateurs de la bibliothèque sont définis comme les savants (voire les savants «connus»), auteurs, gens de lettres et membres de la République des Lettres, ou encore personnes «de qualité». La distinction du «public» et du «particulier» se fait sentir à Paris au cours du siècle, mais elle n'est pas systématique. La communauté savante dispose dans la capitale de l'accès à un certain nombre de bibliothèques, les unes considé-

<sup>20</sup> *Mazarin. Les Lettres et les Arts*, dir. Isabelle de Conihout, Patrick Michel, Paris, Bibliothèque Mazarine, Éd. Monelle Hayot, 2008, notamment p. 25.

<sup>21</sup> Lettre de Patin à Spon, 26 juillet 1650.

rées comme «publiques»<sup>22</sup>, les autres comme «particulières» mais où, précisera Beaumont en 1761<sup>23</sup>, «sans qu'elles soient déclarées publiques, les sçavans (...) connus trouvent un favorable accès». La bibliothèque «commune» fonctionne ainsi comme un élément d'isolement, dont le modèle se révèle contradictoire avec le principe d'une accessibilité totale. Célèbre dans toute l'Europe savante, la bibliothèque des bénédictins de Saint-Germain-des-Prés constitue l'atelier principal des Mauristes: elle n'est «pas publique, [mais] les gens de lettres y ont un accès facile»; celle de Sainte-Geneviève est «ouverte à ceux qui veulent y étudier». D'autres bibliothèques sont accessibles, mais ne semblent pas avoir d'horaires réguliers d'ouverture: ainsi des Jésuites de la rue Saint-Antoine, des Célestins (Piganiol de la Force présente longuement cette bibliothèque), des Augustins de la place des Victoires, et des bibliothèques de l'hôtel de Soubise, du Collège de Navarre et de la Sorbonne. Enfin, le guide mentionne la bibliothèque de Floncel, «censeur royal», place du Palais Royal, qui est une bibliothèque privée riche de quelque 7000 volumes en majorité italiens<sup>24</sup>.

		B. Royale	Mazarine	St-Victor	Médecine	St-Germain	Ste-Geneviève
lundi	matin	oui	oui	oui		oui	
	a.-m.		oui	oui	oui		oui
mardi	matin					oui	
	a.-m.						
mercr.	matin			oui		oui	
	a.-m.			oui			oui
jeudi	matin		oui			oui	
	a.-m.		oui				
vend.	matin	oui				oui	
	a.-m.						oui
same- di	matin			oui		oui	
	a.-m.			oui			

#### Principales bibliothèques ouvertes au public à Paris en 1761

L'amplitude d'ouverture est souvent réduite et les vacances longues, au cours desquelles la bibliothèque est fermée, mais il faut considérer que, d'une

<sup>22</sup> La Bibliothèque royale, la Bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque de Saint-Victor, celle de la Faculté de médecine et celle de l'ordre des avocats, cette dernière léguée par Riparfond, avocat, à condition d'y accepter le public – ce qui est fait en 1708 dans les bâtiments de l'archevêché. L'État, *ouvr. cité*, ne précise pas les horaires d'ouverture.

manière générale, les bibliothèques ne sont pas chauffées et que, pour des raisons évidentes de sécurité, on doit s'y contenter de la lumière du jour. Pour autant, le tableau des heures d'ouverture montre que, à Paris en 1761, on peut travailler tous les jours de la semaine dans l'une ou l'autre bibliothèque, sauf le mardi après-midi<sup>25</sup>. Deux ans plus tard, en 1763, la Ville de Paris elle-même crée dans l'hôtel de Lamoignon une bibliothèque accessible au public: le fonds est celui de la collection d'Antoine Moriau, léguée par cet ancien procureur du roi et de la ville à sa mort en 1759. À la veille de la Révolution, la bibliothèque comptera quelque 25000 volumes, alors installés dans l'ancienne maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine<sup>26</sup>.

Le travail au bénéfice de la communauté savante est la composante centrale du fonctionnement de celle-ci: dans les bibliothèques «ouvertes», qu'elles soient publiques ou particulières, on est entre soi, c'est-à-dire entre gens du même monde. Cette caractéristique est notamment sensible dans les grandes bibliothèques privées que leurs propriétaires ouvrent plus ou moins aux savants, à Paris, mais aussi en province (on connaît l'exemple du prince de Croÿ, en son hôtel de Condé-s/Escaut et en son château voisin de l'Hermitage<sup>27</sup>). La société éclairée et policée a plaisir à se retrouver dans ces bibliothèques, et l'*Encyclopédie* signale combien l'aménité de la conversation et les échanges que permet la fréquentation de la bibliothèque sont importants pour le travail que l'on peut y conduire. Certaines bibliothèques se

<sup>23</sup> De Beaumont, *État ou Tableau de la ville de Paris, ouvr. cité*.

<sup>24</sup> Albert François Floncel (1697-1773), avocat au parlement de Paris, secrétaire d'État de la principauté de Monaco, puis premier secrétaire des Affaires Étrangères et censeur royal. «Passionné de littérature italienne, membre associé des académies de Florence, de Bologne, de Cortone et des Arcades de Rome, il constitua une bibliothèque de 11 000 volumes, tous en italien. La catalogue [en] a été publié après sa mort» (*DBF*).

<sup>25</sup> Alfred Franklin, *ouvr. cité*. La liste donnée par l'*Encyclopédie* à l'article «Bibliothèque» est un petit peu différente. Parmi les bibliothèques publiques, l'article signale, outre la Bibliothèque du roi, celles de Saint-Victor, du collège Mazarin, des Frères de la Doctrine chrétienne et surtout de Saint-Germain-des-Prés. Parmi les bibliothèques particulières, celles de Sainte-Geneviève, de la Sorbonne, du collège de Navarre, des Jésuites (rue Saint-Jacques et rue Saint-Antoine), de l'Oratoire et des Jacobins, ainsi que les collections de Falconet et de Gros de Boze.

<sup>26</sup> Henri de Surirey de Saint Rémy, *La Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Hôtel de Lamoignon, 1969*, Paris, [s.n.], 1969. Robert Descimon, «Le malheur privé fait le bonheur public. Histoire d'Antoine Moriau (13 novembre 1699- 20 mai 1759), un homme qui aimait les livres», dans *À travers l'histoire du livre et des Lumières. Études d'histoire du livre offertes au professeur Daniel Roche...*, dir. Frédéric Barbier, Robert Descimon, Genève, Droz, 2011, p. 139-155 (*Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, 2011, VII).

recommandent d'ailleurs non pas seulement par les livres qu'elles tiennent à disposition, mais aussi par la qualité des rencontres qu'elles facilitent:

*Celle de M. Falconet, infiniment précieuse par le nombre & par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il en fait faire, pourroit être mise au rang des bibliothèques publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, & que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet des lumières qu'ils chercheraient vainement dans ses livres*<sup>28</sup>.

De même, le marquis Paulmy d'Argenson († 1787) réunit-il une bibliothèque fabuleuse à l'Arsenal, qu'il met libéralement à la disposition des savants et des curieux<sup>29</sup>. Enfin, lorsque le jeune médecin et philologue grec Adamantos Coraïs arrive de Smyrne et de Montpellier à Paris à la veille de la Révolution, il s'extasie devant les possibilités que lui offre la capitale, qu'il s'agisse des bibliothèques de ses amis ou de la Bibliothèque royale:

*Outre la bibliothèque du juge [Clavier] chez lequel je demeure, j'ai encore [d'Ansse de] Villoison et deux autres savants, dont les bibliothèques renferment huit ou dix mille volumes chacune. Et si je ne trouve pas, dans ce nombre, le livre qu'il me faut, j'ai la permission d'aller le demander à la Bibliothèque royale, qui possède 350 000 volumes...*<sup>30</sup>

La complexité croissante de la typologie d'institutions plus ou moins libéralement ouvertes au public (bibliothèques semi-publiques des sociétés éclairées, cabinets de lecture, collections de tel ou tel savant ou amateur, etc.) désigne surtout le fonctionnement des bibliothèques comme des instruments à la fois de diffusion du savoir, mais aussi de distinction au sens bourdieusien du terme. La bibliothèque est docte, elle est donc *ipso facto* réservée à un certain public (les «savants»). Comme l'a montré Daniel Roche, le

<sup>27</sup> Marie-Pierre Dion, *Emmanuel de Croÿ (1718-1784). Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles, 1987.

<sup>28</sup> Françoise Waquet confirme (art. cité) qu'un des avantages des bibliothèques parisiennes des Lumières réside dans la complaisance et dans les connaissances de leurs responsables.

<sup>29</sup> *Trésors de la bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, Bibliothèque nationale, 1980.

<sup>30</sup> *Lettres de Coray au protopsalte de Smyrne Dimitrios Lotos...*, éd. m<sup>is</sup> de Queux de Saint-Hilaire, Paris, Firmin-Didot, 1880. Sur Villoison: Charles Joret, *D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1910 («Bibliothèque de l'École des Hautes Études», 182).

choix de certaines académies provinciales d'ouvrir des bibliothèques s'inscrit dans ce même projet des élites: ainsi de Bordeaux (1712), puis de Pau (1737), de La Rochelle et de Nancy (1750), de Châlons-s/Marne, etc.<sup>31</sup> La sociabilité des Lumières proclame le principe de l'égalité des talents, mais elle fonctionne toujours sur celui d'une distinction aristocratique d'autant mieux reconnue qu'elle restera de l'ordre du non-dit.

### *L'ouverture... jusqu'à un certain point*

Si l'ouverture des bibliothèques est bien réelle à l'époque des Lumières, elle ne s'adresse donc pourtant qu'à «un certain» public. Ce caractère relatif de la «publicité» se retrouve du côté des collections effectivement disponibles, tant à Paris qu'en province: d'une manière générale, on ne met à disposition que certaines catégories de textes considérés comme «utiles» et ne présentant pas de dangers. On sait d'ailleurs que Naudé lui-même, s'il conseille de se procurer le plus d'ouvrages possible pour constituer une bibliothèque réellement encyclopédique, n'en mentionne pas moins un certain nombre de précautions à prendre pour contrôler réellement les lectures.

La bibliothèque des Bénédictins de Saint-Vincent du Mans<sup>32</sup>, étudiée par Didier Travier<sup>33</sup>, s'inscrit elle aussi dans le mouvement de l'érudition catholique engagé par la Contre-Réforme. Le bâtiment en a été reconstruit entre 1685 et 1690, sous Dom Placide Chassinat, mais c'est Dom Maur Audren qui s'attache à constituer une collection spécialisée aussi complète que possible: il s'agit de fonder l'atelier de l'*Histoire des provinces*<sup>34</sup>, et surtout de l'*Histoire littéraire de la France* entreprise sous l'impulsion de Dom Antoine Rivet, exilé

<sup>31</sup> Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Den Haag, Mouton, 1978, 2 vol.

<sup>32</sup> Saint-Vincent est une abbaye bénédictine très ancienne (VI<sup>e</sup> siècle) et très puissante, entrée dans la Congrégation de Chezal-Benoît. Charles Fernand, bibliothécaire de Chezal-Benoît, vient à Saint-Vincent en 1510, et la bibliothèque bénéficie du legs à elle fait par l'architecte Simon de Hayeneufve. Bibliothécaire de Saint-Vincent en 1614, Jean Boudonnet est aussi l'auteur d'une histoire de l'évêché du Mans.

<sup>33</sup> Voir dans le présent volume p. 135-164.

<sup>34</sup> Dom Maur Audren est lui-même à l'origine de la publication de l'*Histoire de Bretagne* par Dom Lobineau, ouvrage qui fonde la grande série des histoires de provinces de France: Dom Guy Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux (...), enrichie de plusieurs portraits & tombeaux en taille-douce, avec les preuves & pièces justificatives accompagnées d'un grand nombre de sceaux*, tome I, Paris, François Muguet, 1707.

de Saint-Germain-des-Prés au Mans pour ses positions trop favorables au jansénisme. Le projet de publication est annoncé dans le *Journal des savants*, le premier volume sort en 1733, et les huit premiers volumes, jusqu'à la mort de Dom Rivet (1749), seront préparés au Mans avant que l'entreprise ne revienne à Saint-Germain-des-Prés. Le catalogue systématique de la bibliothèque de Saint-Vincent, achevé en 1715<sup>35</sup>, permet de mesurer l'ampleur du travail, qui sera poursuivi par les bibliothécaires successifs, Dom Jean Liron, Dom Jean Colomb et Dom Jean-Baptiste de Gennes (de 1756 à la Révolution).

Ce dernier s'attache tout particulièrement à améliorer les possibilités d'utiliser le fonds, en entreprenant le dépouillement et l'inventaire détaillé du contenu des recueils, des périodiques et de la polygraphie. La préface de son catalogue en onze volumes, rédigée en 1762, souligne l'intérêt intellectuel de l'entreprise et manifeste le glissement du catalogue vers la bibliographie analytique universelle. La collection compte alors 19 327 volumes<sup>36</sup>, dont 38% de titres à caractère religieux: nous sommes, au Mans, devant une des plus riches bibliothèques spécialisées de l'Europe des Lumières. Mais, dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, le projet des Bénédictins de Saint-Vincent évolue quelque peu: à la fin de l'Ancien Régime, Dom de Gennes élabore un programme en vue de compléter des collections qui sont très riches mais qui, souligne-t-il, n'ont pas été suffisamment actualisées (1789). Ce qui ferait surtout défaut, c'est la production contemporaine dans les domaines de l'histoire et de la géographie, de la politique, des sciences et arts, de l'histoire naturelle et de la médecine. Son projet est celui d'ouvrir la bibliothèque aux «gens de métiers», auxquels on proposerait un certain nombre de manuels, de sorte que le glissement devient visible, qui fait passer de la bibliothèque spécialisée des années 1700 à la bibliothèque universelle ouverte au public de la ville et dont la justification réside dans les services susceptibles d'être rendus à la collectivité.

Pourtant, et sans nous arrêter au statut toujours problématique qui est celui de la «récréation», le contenu de cette bibliothèque moderne et ouverte («à tout amateur et en tout genre d'érudition») reste daté par rapport au mouvement des idées. Les Bénédictins de Saint-Vincent ont été certes attentifs à acquérir les écrits des auteurs hétérodoxes, parce que les hétérodoxes «n'errent pas en tout» et parce qu'il est important de connaître leurs positions pour pouvoir les combattre: ces titres éventuellement dangereux seront reconnaissables par la présence d'un astérisque porté dans le catalogue. En

<sup>35</sup> Bibliothèque municipale du Mans, 2 vol. au classement systématique, et un volume de table alphabétique.

<sup>36</sup> Chiffre que l'on comparera aux 50 000 volumes de Saint-Germain-des-Prés, et aux 13000 volumes de Saint-Denis.

revanche, ils ne se procurent pas la plupart des titres relevant de la pensée «philosophique», comme l'*Émile* de Rousseau ou l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Et, si l'*Esprit* d'Helvétius figure au catalogue, la notice est accompagnée de la mention: «livre très mauvais». Ouverte à l'esprit du temps, la bibliothèque de Saint-Vincent reste donc fermée à une partie non négligeable de la littérature des Lumières<sup>37</sup>.

Même schéma à Besançon: après plusieurs décennies, il règne un certain désordre à la bibliothèque, et la ville fait établir un nouvel inventaire en 1762-1764, inventaire poursuivi et complété jusqu'à la Révolution. Le classement est systématique par buffets: on notera que le dixième buffet est destiné aux «auteurs espagnols, italiens [et] allemands», les onzième et douzième aux manuscrits, et le quatorzième aux «livres deffendus», à commencer par le *Dictionnaire* de Bayle. Si les grandes collections de référence peuvent donc être acquises, par exemple l'*Histoire littéraire de la France*, le *Dictionnaire encyclopédique de Genève*, des titres de Pope et de Montesquieu, «les ouvrages des autres philosophes semblent n'avoir guère pénétré dans le fonds»<sup>38</sup>, tandis que les Bénédictins cèdent *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé comme étant un «roman inutile au public». Lorsque Dom Berthod cherche, en 1774, à ouvrir davantage sa bibliothèque, il argumente pour obtenir de l'Imprimerie royale le don des livres qu'elle publie: il explique que Besançon possède un public non négligeable de lecteurs et que, d'une certaine manière, l'amorce d'une demande élargie en lecture dite «publique» s'y fait sentir. Malgré tout, cette société des lecteurs reste quantitativement limitée:

*Un clergé nombreux, un Parlement, une Université, un collège, une Académie, un séminaire, une garnison toujours très forte rassemblent à Besançon une foule de personnes avides de s'instruire, et à qui peut-être il seroit dangereux de ne pas en faciliter les moyens.*

Un autre argument de Dom Berthod consiste donc à expliquer qu'il vaut mieux proposer des lectures sous contrôle, que laisser faire en fonction des opportunités.

<sup>37</sup> La décoration peinte de certaines bibliothèques explicite parfois cette censure. À Eger (Hongrie), la fresque décorant la grande salle de la bibliothèque de la nouvelle Haute École fondée par l'évêque Esterhazy représente le session du Concile de Trente mettant en place la censure des livres, avec un rayon divin projeté sur les livres dangereux et qui les brûle (1763-1793). À Prague, les fresques de Franz Anton Maulpertsch dans la salle de «Philosophie» du monastère prémontré de Strahov mettent pareillement en scène les deux figures de Diderot et de Voltaire qui sont précipitées dans l'abîme de l'Enfer (1794).

<sup>38</sup> 1694-1994, *ouvr. cité*, p. 33.

Or, comme au Mans, le fonds de Besançon a quelque peu vieilli depuis Boisot, et Dom Berthod trace, lui aussi, les grandes lignes de la politique qu'il conviendrait de suivre pour assurer l'actualité des collections (1778)<sup>39</sup>:

*Pour donner à cette bibliothèque publique la perfection dont elle est susceptible, il est important: 1) Qu'elle ait des revenus assez considérables qui fussent employés chaque année à l'acquisition des livres qui paraîtront les mieux assortis aux besoins des lecteurs qui la fréquentent<sup>40</sup>. 2) Qu'on assigne une somme pour la pension du bibliothécaire (...). 3) Le vaisseau dans lequel est placée la bibliothèque étant trop peu considérable, il est nécessaire d'en construire un nouveau...*

Le choix... de faire un choix n'est pas la prérogative des seules bibliothèques publiques ou que nous dirons par commodité para-publiques, comme le montre l'exemple d'Alexandre-Emmanuel de Croÿ: si le prince conserve et fait cataloguer les livres dont il a hérité, c'est par souci de maintenir l'intégrité d'un ensemble assimilé à une trajectoire familiale qu'il s'emploie dans le même temps à illustrer. S'il se procure aussi certains titres plus récents, notamment en matière de géographie, d'atlas et de cartes, c'est pour acquérir une formation intellectuelle lui permettant d'enrichir des connaissances spécialisées, et par curiosité pour les voyages de découverte et pour la cartographie. Mais la trajectoire individuelle intervient aussi, et le prince, qui était entré dans la maçonnerie dans sa jeunesse, brûlera plus tard, en une sorte d'autodafé personnel, plusieurs volumes acquis par lui, mais dont il estime alors devoir se séparer.

### *Épilogue: Le temps du changement*

1) Le mouvement en faveur des bibliothèques impulsé par l'Église catholique à partir du concile de Trente se poursuit au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montrent les exemples de Verthamon évêque de Pamiers, qui lègue sa bibliothèque aux Jésuites de cette ville (1704); de Massillon, évêque de Clermont, qui lègue les siens en 1742 au chapitre de la cathédrale, avec mission d'ouvrir la bibliothèque au public; de d'Inguibert, évêque de Carpentras, en

<sup>39</sup> *Ibidem*, p. 33-34.

<sup>40</sup> La rente fondée par Boisot diminue de valeur, mais elle est complétée par une seconde rente de 3000 f. donnée en 1761 par le conseiller Bouhélier de Sermauge.

<sup>41</sup> Jean-François Delmas, *L'Inguibertine, maison des muses*, [s.l.], Éditions Nicolas Chaudun, 2008. La filiation italienne intervient aussi dans le cas de Joseph Dominique d'Inguibert (qui prend à La Trappe de Buonsollazzo le nom de Dom Malachie d'Inguibert), puisqu'il connaît Florence et Rome, et qu'il est notamment le bibliothécaire du cardinal Lorenzo Corsini, futur Clément XII. Cette bibliothèque est ouverte au public en 1754.

1746<sup>41</sup>; ou encore du cardinal Loménie de Brienne à Toulouse en 1782. En 1764, la destruction des Jésuites marque souvent la transition vers la prise en charge de leur bibliothèque par la ville, comme à Valenciennes<sup>42</sup> et à Reims (environ 8000 volumes)<sup>43</sup> ou encore à la Trinité de Lyon (en l'occurrence, sous la responsabilité des Oratoriens). Pourtant, il s'agit en général de bibliothèques certes ouvertes, mais qui sont liées à une institution d'enseignement.

2) La conjoncture semble évoluer au cours du dernier tiers du siècle, quand d'autres institutions commencent à intervenir plus directement. L'évolution des projets de bibliothèques au Mans comme à Besançon<sup>44</sup> dans le sens d'une plus grande actualité et d'une plus large ouverture témoigne de la poussée qui se fait sentir – et du progressif déplacement de la catégorie de public. Ce même projet est parfois pris en charge par certains membres des nouvelles élites montantes, parmi lesquelles les «hommes du livre» occupent désormais une place certaine. Le cas de Grenoble est le plus emblématique, où c'est le libraire-imprimeur André Faure<sup>45</sup> qui organise une souscription pour acquérir la bibliothèque de l'évêque Jean de Caulet, décédé en 1771<sup>46</sup>. Le prospectus est imprimé un an plus tard:

*Le goût des belles lettres, si généralement répandu en France, n'a fait jusqu'à présent dans une de ses principales provinces que des progrès assez médiocres. Tandis que l'on voit depuis vingt ans se former des Sociétés Littéraires dans les principales villes du royaume, le Dauphiné ne comprend encore aucune Acadé-*

<sup>42</sup> Frédéric Barbier, «La Bibliothèque de Valenciennes (1563-1933)», dans *Revue française d'histoire du livre*, 1978, n° 18, p. 107-142.

<sup>43</sup> La bibliothèque était accueillie dans une salle construite de 1670 à 1690. Henri Jadart, *Les Anciennes bibliothèques de Reims...*, Reims, Matot-Braine, 1891.

<sup>44</sup> L'ouverture est parfois plus précoce: lorsqu'il est un temps envisagé d'envoyer le fonds Granvelle de Besançon à Paris (1732), on suggère que ce soit par échange ou moyennant une certaine somme d'argent destinée à «acquérir d'autres livres qui seroient plus propres à l'instruction du public que ces manuscrits, qui ne sont pas du goût de tout le monde et dont peu de gens connoissent le mérite».

<sup>45</sup> André Faure (1739-1815), fils d'un libraire-imprimeur de Grenoble, associé à sa mère après le veuvage de celle-ci, et reçu avocat au Parlement de Paris. Imprimeur du roi en 1754, il publie notamment dans les domaines de la médecine et de la théologie. Membre de la Société littéraire et de la loge l'Égalité de Grenoble, il reçoit Rousseau dans sa campagne de Beauregard à Seyssenet, et se consacre à partir de 1772 à la constitution et à la fondation de la Bibliothèque de Grenoble. En 1781, il cède son entreprise à Joseph Allier. Membre de l'Assemblée provinciale de 1787, il est aussi président de la nouvelle Société d'agriculture de l'Isère (an X) (*DBF*, article par Philippe Hamon).

<sup>46</sup> «Jean de Caulet était un homme d'études. Il avait dressé lui-même la carte de son diocèse, qu'il fit graver, en 1741, par le géographe Deaurin et, à sa mort, on trouva dans son palais une magnifique collection de livres et de manuscrits comprenant près de 35 000

*mie, aucun établissement public qui tende à la propagation des Sciences et des Arts. L'amour de la littérature est resserré parmi quelques Citoyens distingués qui cultivent les Muses en silence & consacrent une partie du superflu de leurs richesses à se former des Bibliothèques...*

De manière significative, la souscription se répartit en deux blocs: une souscription que l'on pourrait dire privée et qui est faite par des personnes «de qualité» fournit 20 000ll., tandis que la souscription publique apporte quelque 68 000ll. Les bulletins pré-imprimés explicitent en cinq lignes l'objet:

*Je m'engage à remettre à M. Prié, notaire, en trois ans et en trois parties égales la somme de [blanc] pour employer à l'acquisition de la Bibliothèque de feu M. l'évêque de Grenoble, à l'effet de la rendre publique en cette ville. À Grenoble ce [blanc].*

136 bulletins nominatifs sont conservés, qui permettent l'analyse du groupe activement engagé pour la constitution de la bibliothèque «publique». Celle-ci est effectivement fondée en 1774, et elle est enrichie par la réunion de la bibliothèque des avocats elle-même accessible depuis 1748...<sup>47</sup>

Le changement, qui se marque par le passage du modèle savant à celui de l'ouverture vers un plus grand nombre, se déploie donc selon deux logiques: à Paris, ou encore au Mans avec Dom de Gennes, il s'agit plus de la volonté des administrateurs, de se tourner dans une certaine mesure vers un plus large public. À Grenoble au contraire, avec André Faure, le modèle éclairé traditionnel est pris en charge par de nouvelles catégories sociales correspondant peu ou prou à la bourgeoisie des talents. Alors que la Révolution va donner à la question des bibliothèques une orientation largement nouvelle, la question reste pourtant posée, de savoir s'il s'agit effectivement d'ouverture, ou plus simplement d'intégration des nouvelles élites au petit nombre des privilégiés.

---

volumes, qui, achetée par une souscription, devint le premier fonds de notre bibliothèque publique». Il s'agit d'un fonds encyclopédique, Caulet suivant toutes les grandes ventes de son époque depuis celle de Colbert (1728). La bibliothèque intéresse aussi Catherine II de Russie, «un prince de Milan» et «trois libraires étrangers» qui cherchent chacun à l'acheter.

<sup>47</sup> Les juristes, notamment les avocats, jouent souvent un rôle moteur, dans la mesure où ils doivent disposer d'une bibliothèque professionnelle servant à leur documentation. C'est le cas à Poitiers, où plusieurs tentatives se succèdent au XVIII<sup>e</sup> siècle pour mettre en place une bibliothèque qui puisse être ouverte assez largement: l'intendant Jean Le Nain envisage l'idée lors de son séjour dans la capitale provinciale (1732-1743); André Joseph Desgrois, chancelier de l'université, souhaite doter celle-ci d'une bibliothèque, mais il décède (1761) avant de passer à la réalisation de son projet; ce sont en définitive les étudiants de l'École de droit qui ouvrent en 1783 une souscription en vue de fonder une bibliothèque, laquelle est inaugurée la même année (*Deux siècles de bibliothèque à Poitiers*, Poitiers, La Médiathèque, 2004).

Emmanuelle Chapron  
(Université d'Aix-Marseille / EPHE)

## CIRCULATION ET USAGES DES CATALOGUES DE BIBLIOTHÈQUES DANS L'EUROPE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Dans l'éloge de l'archevêque Giusto Fontanini qu'il fait paraître en 1755, son neveu Domenico présente en termes élogieux le catalogue de la bibliothèque Imperiali publié par son oncle en 1711.

*Non evvi alcuno, o delle nostre, o delle più remote parti, che non si serva di tal catalogo, come di metodo ben regolato, o per istruirsi, o per comporne altri simili a norma di questo, tenendosi e nelle pubbliche, e nelle private librerie come un singolare ornamento, per testimonianza de'valentuomini forestieri, soliti a capitare in Roma, e da me uditi più volte<sup>1</sup>.*

L'évocation reprend un discours éprouvé sur l'utilité des catalogues imprimés, saisis dans leur dimension bibliographique (l'instruction), bibliothéconomique (la norme) et bibliophilique (l'ornement). Ces trois fonctions nourrissent une circulation des ouvrages à l'échelle européenne dont viennent rendre compte les voyageurs de passage à Rome. Suivant Archer Taylor, l'utilisation des catalogues pour s'orienter à travers la production imprimée a sans doute décliné dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où les lecteurs peuvent avoir recours aux périodiques savants ou à des répertoires plus ou moins spécialisés<sup>2</sup>. Elle apparaît pourtant encore bien dans les correspondances de cette époque<sup>3</sup>. En l'absence d'instruments plus efficaces, les grands catalogues de bibliothèques privées ou publiques servent d'instruments pour trouver, retrouver ou confirmer une référence bibliogra-

---

<sup>1</sup> Domenico Fontanini, *Memorie della vita di Monsignor Giusto Fontanini arcivescovo di Ancira*, Venezia, P. Valvasense, 1755, p. 39.

<sup>2</sup> Archer Taylor, *Book catalogues: their varieties and uses*, New York, F. Beil, 1987 (1<sup>ère</sup> éd. Chicago, 1957), p. 111-118. Il relève en ce sens l'intérêt déclinant que leur portent les manuels de bibliographie ou la moindre qualité matérielle des catalogues de vente, en Allemagne notamment. Taylor suggère que la situation pourrait être un peu différente en France.

<sup>3</sup> L'érudit vénitien Apostolo Zeno utilise notamment le catalogue de la bibliothèque Imperiali pour reconstituer la liste des publications de Muzio, lettré du XVI<sup>e</sup> siècle (*Lettere scritte a Roma al sig. Ab. Giusto Fontanini*, Venezia, P. Valvasense, 1762, lettre du 5 décembre 1733, p. 109).

phique, surtout lorsqu'ils sont organisés par matière, accompagnés d'index et considérés comme quasi-exhaustifs dans certains domaines du savoir<sup>4</sup>.

La contribution des catalogues à la mise en place d'un réservoir de normes descriptives et classificatoires se renforce en revanche au cours du siècle. Les préfaces et les comptes rendus sont le lieu où se construisent des filiations catalographiques parfois plus rêvées que réelles, autour de figures tutélaires comme celles de Montfaucon (pour les catalogues de manuscrits) et de Hyde, auteur du catalogue de la Bodléienne (dont se réclament ceux qui optent pour un catalogue alphabétique)<sup>5</sup>. La modalité la plus concrète de cette affiliation est le remploi d'un catalogue comme catalogue de substitution dans une autre bibliothèque que celle pour laquelle il a été composé. Celui de l'Imperiali a ainsi servi de base au catalogue de la Marucelliana à Florence et de plusieurs bibliothèques romaines; celui de la Bodléienne, dans plusieurs collèges d'Oxford et à la Mazarine de Paris<sup>6</sup>.

Curieusement, Fontanini laisse de côté un quatrième motif de circulation du catalogue de son oncle: son utilité dans la manipulation, proche ou lointaine, des richesses de la bibliothèque. La publicité du catalogue n'est à l'évidence pas congruente à celle, plus contrôlée, de la bibliothèque cardinalice. Ce motif utilitaire prend pourtant d'autant plus d'importance qu'il accompagne le mouvement de fondations de bibliothèques publiques au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'idée s'impose que le catalogue devrait être utilisé par le lecteur pour préparer depuis chez lui le travail qu'il aura à faire dans la bibliothèque, afin de ne pas perdre de temps sur place. Le *Discours préliminaire* du catalogue de la bibliothèque d'Orléans paru en 1777 souligne que si le catalogue n'était que manuscrit,

*l'utilité en serait bornée; il faudrait être dans la bibliothèque pour y avoir recours, et souvent on passerait, à chercher les livres qu'on souhaite, un temps*

<sup>4</sup> L'idée que les catalogues participent à la circulation des informations bibliographiques reste présente dans le discours paratextuel jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le catalogue de la vente Perrot (Paris, 1776) souligne que «nous y trouvons l'indication d'ouvrages anciens ou récents imprimés chez les peuples voisins; et ils y rencontrent eux-mêmes des notices sur les ouvrages imprimés en France, dont les journaux ne pourraient leur donner de connaissance, et qu'ils chercheraient vainement ailleurs». Le compte rendu du catalogue de la bibliothèque publique d'Orléans publié par le *Mercur de France* en 1778 promet aux gens de lettres «une connaissance prompte et facile de tout ce qu'on a écrit de meilleur sur les matières qu'ils se proposent d'étudier».

<sup>5</sup> Sur la postérité du modèle de Montfaucon, Armando Petrucci, *La descrizione del manoscritto. Storia, problemi, modelli*, Roma, Nuova Italia Scientifica, 1984, p. 17-20.

<sup>6</sup> Le catalogue-source est interfolioté, le bibliothécaire porte sur la page imprimée les cotes des ouvrages qui se trouvent dans les deux bibliothèques, et sur le feuillet blanc inséré en regard, les titres qui ne s'y trouvent pas. Voir Flavia Cancedda, *Figure e fatti intorno alla biblioteca del Cardinale Imperiali, mecenate del '700*, Roma, Bulzoni, 1995, p. 85-90.

*précieux qu'on devrait employer à les lire: au lieu que le catalogue étant à la disposition du public, par l'impression, on a l'avantage de l'avoir chez soi, de le parcourir, et par là, rien de ce qui peut servir n'échappe*<sup>7</sup>.

Plus que sur l'utilité des catalogues imprimés pour les savants locaux, le discours paratextuel insiste sur le travail à distance que permet ce genre d'instrument. Les *Mémoires de Trévoux* se félicitent en 1714 de ce que la publication du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Gotha a «rendu un service considérable à la République Littéraire, apprenant aux éditeurs où se trouvent d'anciens exemplaires». Le catalogue imprimé devient un élément qui, comme les horaires d'ouverture ou le règlement, augmente le caractère public d'une bibliothèque. La publication du catalogue est d'ailleurs parfois incluse dans les dispositions des fondateurs des nouvelles bibliothèques publiques, comme à Dijon par Fevret. La solidarité entre ces éléments peut aussi se manifester par la publication conjointe du catalogue et du règlement, comme à Orléans en 1721 ou à Perpignan en 1771<sup>8</sup>. Cette dimension utilitaire permet aux catalogues de construire une légitimité supérieure à celle des catalogues de vente: mieux vaut le petit catalogue d'une bibliothèque publique, où l'on pourra toujours venir trouver les livres, que le beau catalogue, écrit sur du vent, d'une collection destinée à être dispersée<sup>9</sup>.

Si les représentations discursives et les correspondances savantes éclairent ainsi les pratiques qui participent à la circulation des catalogues, la réflexion bibliographique permet de jeter une autre lumière sur la question. D'un catalogue à l'autre, le tirage, le prix, les vecteurs de la commercialisation correspondent en effet à des manières différentes de penser le «public» du catalogue, qu'il soit lecteur ou non-lecteur, et les usages qu'il pourra en faire.

<sup>7</sup> *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Proustean*, Paris, P.-T. Barrois; Orléans, J.-P. Jacob, 1777, Discours préliminaire, p. i.

<sup>8</sup> *Bibliotheca prustelliana, sive Catalogus...*, Orléans, F. Rouzeau, 1721. *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de l'université de Perpignan*, Perpignan, J.-F. Reynier, 1771.

<sup>9</sup> Certains catalogues de vente ont toutefois récupéré ce motif utilitaire en se présentant eux aussi comme des instruments de localisation des livres. En 1763, le libraire Barrois décide de publier le catalogue complet de la bibliothèque du médecin Falconet, alors qu'un cinquième des volumes (11 000 sur 50 000 volumes) a déjà rejoint la Bibliothèque royale. Les livres qui ne sont pas mis en vente mais que «les savans et ceux qui veulent travailler seront assurés de trouver dans celle du Roi» y sont indiqués entre crochets. Le catalogue de vente se rachète en quelque sorte de son apparente inutilité en palliant les carences d'une catalogographie officielle, forcément plus lente et d'ailleurs elle aussi rapidement périmée.

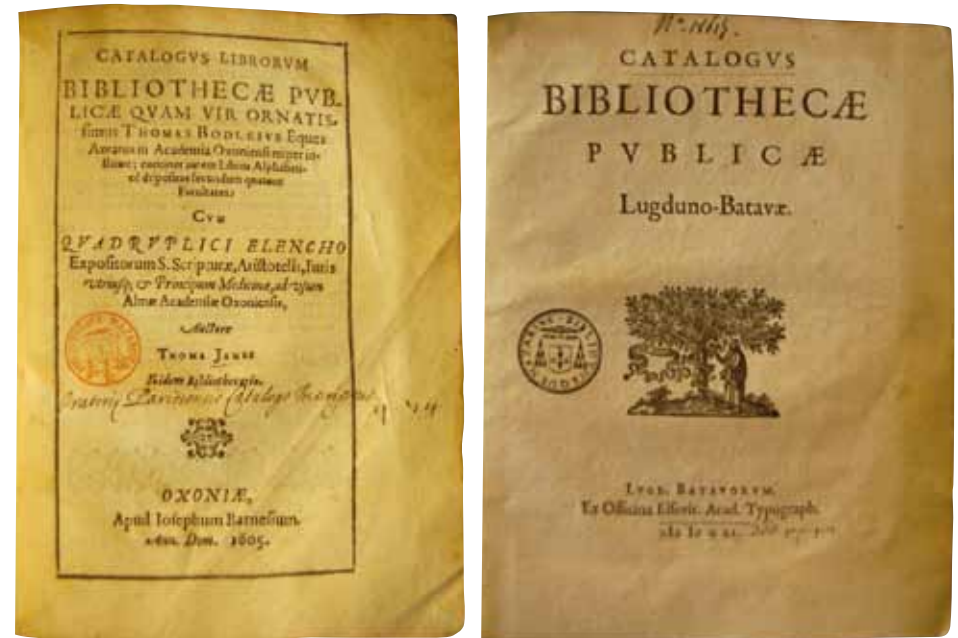
*La circulation des catalogues: un essai de mesure*

La publication des catalogues de bibliothèques est un phénomène qui remonte aux dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, mais qui ne se développe véritablement qu'à partir des années 1740, dans toute l'Europe et en Amérique du nord. Dans le nord de l'Europe (Provinces-Unies, Angleterre, Allemagne), le phénomène est précoce et s'ancre principalement autour des universités<sup>10</sup>. Dès les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, les universités de Leyde, Utrecht et Franeker font paraître leurs catalogues dans des éditions maniables et souvent réactualisées: la première n'en produit pas moins de six éditions avant 1716. En Angleterre, les plus anciens catalogues imprimés sont également ceux de bibliothèques universitaires, la Bodléienne d'Oxford dès 1605, le collège de Sion à Londres en 1650. En Allemagne enfin, la production des catalogues universitaires se développe dans les années 1670, comme à Francfort, Wittenberg ou Duisburg. Par répercussion, cette production atteint les nations allemandes des grandes villes universitaires européennes (Orléans en 1664, Padoue à partir de 1673), qui comptent parmi les premiers catalogues institutionnels publiés en France et en Italie. Ces productions s'accompagnent d'une réflexion théorique sur le geste même de la publication. Hermann Conring, qui encourage en vain à la publication du catalogue de la bibliothèque de Wolfenbüttel, le décrit en 1661 comme un instrument de connaissance des livres, un outil pour mieux connaître et donc mieux utiliser la bibliothèque et un lieu de mémoire de la collection, surtout pour des bibliothèques privées susceptibles de dispersion<sup>11</sup>.

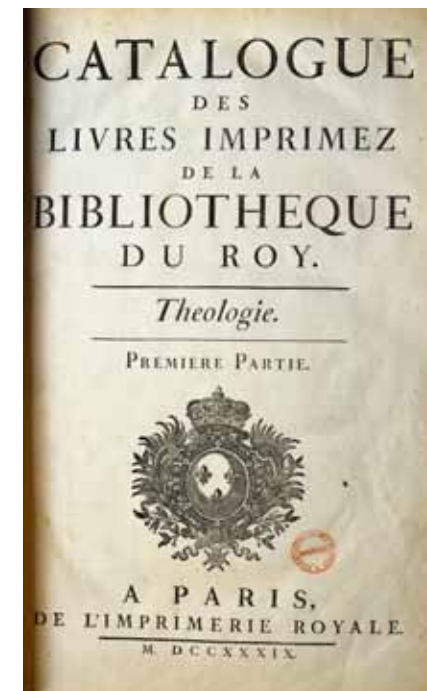
Dans le sud de l'Europe, la publication de catalogues est plus tardive. Dans la péninsule italienne, l'impulsion n'est pas donnée par les bibliothèques universitaires ni par les bibliothèques d'État (la publication du catalogue de la Marciana, en 1623, est un geste isolé), mais par les bibliothèques cardinalices (celle des Barberini en 1681 ou du cardinal Imperiali en 1711). Le choix de donner à leur catalogue une forme imprimée répond au double objectif d'exaltation du mécénat cardinalice et de promotion d'un modèle culturel, celui d'une bibliothèque de travail largement ouverte au public

<sup>10</sup> Paul Raabe, «Bibliothekskataloge als buchgeschichtliche Quellen. Bemerkungen über gedruckte Kataloge öffentlicher Bibliotheken in der frühen Neuzeit», dans Reinhard Wittmann, éd., *Bücherkataloge als buchgeschichtliche Quellen in der frühen Neuzeit*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1984, p. 275-297.

<sup>11</sup> *De Bibliotheca Augusta quae est in arce Wolfenbuttelensi*, Helmstedt, H. Müller, 1661, cité par Paul Raabe, «Bibliothekskataloge», art. cité.



2 - Catalogue d'Oxford, 1605 (Mazarine). 3 - Catalogue de Leyde, 1611 (id.).



4 - Catalogue de la Bibliothèque du roi (École nationale des chartes).

savant<sup>12</sup>. Dans le reste de la péninsule, la quasi-absence de catalogues institutionnels imprimés jusqu'aux années 1740 est un des aspects de ce que les savants étrangers décrivent comme un défaut de communication des savoirs, une surprotection jalouse des trésors conservés dans les bibliothèques<sup>13</sup>. La publication du catalogue de la Marciana en 1740 marque, selon Françoise Waquet, un tournant, avec la prise de conscience que la culture italienne ne passe plus les Alpes et qu'il faut la médiatiser de manière nouvelle. De fait, les catalogues se multiplient à partir de cette date, dans les bibliothèques «centrales», universitaires et les grandes collections privées.

Dans quelle mesure ce pari a-t-il été remporté? Un premier tableau de la circulation européenne des catalogues institutionnels peut être dressé à partir de leur présence dans les bibliothèques domestiques. Classiquement, j'ai utilisé pour ce faire les catalogues des ventes publiques de livres. Il n'est évidemment pas question de chercher dans leurs pages un reflet de la «culture catalographique» des élites, principalement parce que rien n'indique que les catalogues aient réellement été lus par leurs propriétaires. L'idée est simplement de mesurer la «pénétration» des catalogues institutionnels dans les bibliothèques domestiques et leur disponibilité, à un certain moment, sur le marché du livre de seconde main<sup>14</sup>.

Lorsque ces catalogues de vente sont classés (c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont pas une simple retranscription de l'inventaire après-décès ou qu'ils ne présentent pas les ouvrages par lots), les catalogues de bibliothèques y figurent le plus souvent dans une unique rubrique, qui rassemble également les catalogues de vente. Dans le classement dit «des libraires de Paris», ils forment les dernières notices de la classe «Histoire», sous-classe «Histoire littéraire», juste avant les vies des hommes illustres. Dans les catalogues particulièrement riches, ils font l'objet d'une ou de plusieurs rubriques particulières qui distinguent la catalographie des manuscrits de celle des imprimés, les productions françaises des étrangères, mais jamais la catalographie des marchands de celle des bibliothécaires (Galloys, 1710; Falconet, 1763). Rares sont les catalogues qui s'éloignent de ce schéma, en plaçant les catalogues dans la classe des Belles-Lettres ou dans la classe des Sciences (Perrot,

1776)<sup>15</sup>. Même lorsque le catalogue est constitué par lots (Houel, 1735), les catalogues sont souvent présentés ensemble, ce qui laisse supposer qu'ils étaient rangés côte à côte, physiquement, dans la bibliothèque.

Un double sondage a été mené dans les catalogues parisiens des années 1735-1738 et 1785-1788, correspondant au début et à la fin de la grande vague des ventes publiques dans la capitale (tableau 1). La principale limite de la source est la présence relativement importante de catalogues inventoriés «en paquet» ou «en liasse», voire non catalogués et vendus en vrac au début des vacances<sup>16</sup>. Le détail de ces miscellanées livrerait sans doute d'innombrables petits catalogues de vente, dont la production croît de manière exponentielle au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré ce biais, l'enrichissement de l'offre apparaît nettement, puisque l'on passe de 105 à 179 titres disponibles. Les catalogues institutionnels en représentent un cinquième, mais cette proportion s'élève à la moitié si l'on considère les seuls catalogues étrangers. Certains de ces titres se montrent particulièrement «pénétrants», comme le catalogue de la Bodléienne dans son édition de 1674, plus présent que n'importe quel catalogue français dans les bibliothèques parisiennes des années 1730 (12 mentions). Outre qu'il est devenu une référence du canon bibliographique européen, cet ouvrage est proposé dans les ventes à un prix tout à fait abordable, autour de 4 lt., soit moins cher que les grands catalogues Le Tellier ou Coislin. Les catalogues des grandes bibliothèques vendues à Leyde dans les années 1680 (Oiseliana, Heinsiana), le recueil des manuscrits des bibliothèques de Padoue publié par Tomasini en 1639 ou le catalogue des manuscrits orientaux de Vienne paru en 1712 se retrouvent en trois exemplaires dans ce premier sondage. L'inflation de la production catalographique au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle se traduit par un émiettement des titres disponibles: les catalogues institutionnels étrangers retrouvés à plus de trois exemplaires dans les ventes des années 1780 (ceux de la bibliothèque universitaire de Leyde de 1716, de la Bodléienne de 1674, de la bibliothèque Imperiali de 1711) sont moins nombreux et plus anciens. À la dégradation de leur valeur de référence contribue également la percée

<sup>12</sup> Sur les relations entre milieux cardinales et intellectuels, voir Jean Boutier, Brigitte Marin, Antonella Romano, dir., *Rome, Naples, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Roma, École française de Rome, 2005.

<sup>13</sup> Françoise Waquet, *Le Modèle français et l'Italie savante (1660-1750)*, Roma, École française de Rome, 1989, p. 390.

<sup>14</sup> Sur cette notion, Catherine Volpillac-Augier, «L'esprit des livres (Faisons un rêve...)», dans Annie Charon, Élisabeth Parinet, dir., *Les Ventes de livres et leurs catalogues, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, École des Chartes, 2000, p. 191-196.

<sup>15</sup> Sur la pratique de ces classements, Friedhelm Beckmann, *Französische Privatbibliotheken. Untersuchungen zu Literarurssystematik und Buchbesitz im 18. Jahrhundert*, Frankfurt a/M., Buchhändler Vereinigung, 1988. Pour les références complètes des catalogues parisiens, voir Françoise Bléchet, *Les Ventes publiques de livres en France, 1630-1750, répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque nationale*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991.

<sup>16</sup> Un exemplaire interfolié du catalogue de la vente Soubise de 1788 (BnF Delta 12 047), qui a été annoté du nom des acheteurs et des lots correspondants, révèle ainsi l'existence de 85 volumes vendus à la suite immédiate des catalogues. Vu leur position dans la vente, il s'agit probablement de recueils de petits catalogues de vente.

du catalogue de la Bibliothèque royale de Paris (1739), qui figure dans pas moins d'un quart des ventes de la fin du siècle et s'impose comme un achat de prestige.

Date de la vente	Effectif de l'échantillon	Comprenant des catalogues (vente et institutionnels)	Total des mentions (nombre de titres)	Catalogues institutionnels	Catalogues étrangers (vente et institutionnels)
1735-1738	32	23 (72%)	229 (105 titres)	37 mentions (19 titres soit 18 % des titres)	52 mentions (30 titres dont 18 institutionnels)
1785-1788	24	17 (71%)	298 (179 titres)	62 mentions (37 titres soit 21% des titres)	67 mentions (51 titres dont 26 institutionnels)

Tableau 1. Catalogues de bibliothèques dans les bibliothèques parisiennes, d'après les catalogues de vente

### Modèles circulatoires

Le sondage effectué n'est que la projection sur le marché parisien, à un certain moment, d'un processus complexe de commercialisation et de transmission dont il s'agit maintenant de reconstituer les ressorts. L'étude des conditions initiales du «lancement» d'un catalogue peut s'organiser en une typologie qui irait des catalogues les «moins circulants» (ceux dont la diffusion initiale est pensée de manière assez fermée, voire verrouillée) aux catalogues «les plus circulants» (ceux dont la mise sur le marché doit favoriser une diffusion la plus large possible). Parmi les premiers figurent les ouvrages imprimés à un petit nombre d'exemplaires et distribués à un cercle étroit d'amis, comme le sont les catalogues des grands collectionneurs de livres rares de la fin du siècle, tirés pour certains à une dizaine d'exemplaires seulement<sup>17</sup>. Le catalogue domestique fonctionne dans ce cas comme un signal de reconnaissance à l'intérieur du «champ du livre rare» qui se constitue au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1770, le marquis de Cambis décide de faire

<sup>17</sup> *Catalogue des livres de M. L. C. D. L. [Le Camus de Limare]*, Paris, 1779, tiré à 12 exemplaires (tous les chiffres sont d'Archer Taylor). *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de M. de Lamoignon, président du Parlement*, Paris, Delatour, 1770, 15 exemplaires. *Catalogue des livres du cabinet de Monseigneur comte d'Artois*, Paris, Didot l'aîné, 1783, 15 exemplaires.

publier le catalogue raisonné des manuscrits les plus rares et les plus intéressants de sa collection avignonnaise<sup>18</sup>. Il en fait tirer 70 exemplaires par l'imprimeur Louis Chambeau, ce qui lui coûte, avec le supplément imprimé l'année suivante, la coquette somme de 1008 l.t.<sup>19</sup>. *L'Avertissement* se place d'emblée dans un discours de la distinction:

*Montaigne se plaignait de l'écrivainerie de son siècle; il disait qu'on devrait faire des loix contre les écrivains ineptes et inutiles, comme on en fait contre les vagabonds et les fainéans (...).*

*Ces reproches ne s'adressent certainement pas à l'auteur qui a dressé ce catalogue raisonné des manuscrits; le public n'en sera pas inondé, puisqu'on n'en a imprimé qu'un petit nombre d'exemplaires pour M. le Marquis de Cambis Velleron et pour quelques-uns de ses amis, et qu'ils ont été tous enlevés de chez l'imprimeur.*

Cette diffusion limitée est un choix raisonné. Certes, «la rareté en fera un jour le mérite», comme l'écrit l'auteur au marquis de Massilian<sup>20</sup>. Mais la diffusion domestique du catalogue lui permet surtout de ne pas passer sous les fourches caudines de la censure et de maîtriser très étroitement la diffusion de l'ouvrage<sup>21</sup>. Entre septembre 1770 et mars 1772, le marquis en distribue une quarantaine d'exemplaires autour de lui<sup>22</sup>.

Les premiers destinataires sont des gens de son monde, anciens militaires ou parlementaires issus des grandes familles provençales et languedociennes, férus d'histoire, d'antiquités, de manuscrits et d'inscriptions, comme le marquis de Massilian, le marquis de Calvière à Vézénobres, le marquis de Méjanès à Arles, le comte de la Bâtie, le marquis de Pérussis et le marquis de Brantes à Avignon, le président d'Orbessan à Toulouse, l'abbé de Sade à Saumane.

Il l'adresse en second lieu aux autorités ecclésiastiques locales, évêques

<sup>18</sup> *Catalogue raisonné des principaux manuscrits du cabinet de M. Joseph-Louis Dominique de Cambis, marquis de Velleron*, Avignon, L. Chambeau, 1770, 4°. Il comprend la description de 151 manuscrits.

<sup>19</sup> Bibliothèque municipale Ceccano, Avignon (maintenant BmA), ms. 3472, fol. 11-12.

<sup>20</sup> BmA, ms. 3472, fol. 21.

<sup>21</sup> *Ibid.*, fol. 121, Cambis à Saint-Simon, Avignon, 15 janvier 1771: «d'ailleurs je n'ay dressé ce catalogue que pour moi seul, ainsi cela m'a empêché de l'abandonner aux censeurs».

<sup>22</sup> *Ibid.*, fol. 16, liste manuscrite des envois. Le 10 mars 1772, il note qu'il lui reste 31 exemplaires complets et 5 suppléments.

d'Avignon, de Carpentras et d'Agde, séminaires d'Avignon. Ces envois, qui se prolongent en mars 1772 par une adresse à Monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris, sont d'autant plus importants que Cambis craint d'être inquiet pour des présentations théologiques un peu hasardeuses dans les notices de ses manuscrits.

Le troisième cercle est celui des savants locaux. Certains sont des connaissances directes de Cambis, comme l'ancien jésuite Louis Patouillet, l'abbé de Saint-Véran (bibliothécaire de l'Inguimbertaine) ou le médecin Calvet. D'autres lui ont été recommandés par la noblesse locale autour de laquelle ils gravitent: Valoris, syndic de Carpentras, qui a consulté le catalogue chez son évêque; Guillaume Nicolai, historien du Languedoc recommandé par le marquis de Méjanès; ou l'abbé arlésien Bonnemant «assidu à l'étude, mais trop pauvre pour pouvoir s'y consacrer pleinement»<sup>23</sup>. La diffusion du catalogue reproduit donc le fonctionnement d'une sociabilité nobiliaire frottée à la clientèle des savants locaux. Hors de la région, les envois sont rares et organisent une publicité très contrôlée de l'ouvrage. Cambis en adresse un exemplaire à Charles-Marie Fevret de Fontette, conseiller au Parlement de Dijon, qui en intègre certaines notices dans la nouvelle édition de sa *Bibliothèque historique*<sup>24</sup>. Le catalogue parvient également à la Bibliothèque royale, via Capperonnier, et à quelques périodiques (le *Journal des sciences et des beaux-arts* de l'abbé Aubert, continuation du *Journal de Trévoux*, le *Journal des savants*). Cambis imagine également d'en gratifier chacun des membres de l'Académie française, sans qu'il semble avoir mis son idée à exécution<sup>25</sup>.

Les lettres de remerciement adressées au marquis illustrent ce que devait être une bonne «lecture de catalogue» au regard des codes de la civilité épistolaire et mondaine. Ses correspondants décrivent d'abord une «rage de lire» qui n'a rien à envier aux lecteurs de la *Nouvelle Héloïse*: l'ouvrage a fait veiller Calvet «hier au soir jusqu'à une heure après minuit», Faujas avoue l'avoir «dévorer avec un plaisir singulier», Nicolai en a été «transporté»<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> Selon Nicolai qui le recommande à son tour (*ibid.*, fol. 64-65, 20 septembre 1771).

<sup>24</sup> *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés et manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport. Nouvelle édition*, Paris, Hérisant, 1768-1778, 5 vol., t. III, p. 98, 154, 568-569, 667, 697 pour les manuscrits de Cambis.

<sup>25</sup> Suivant BmA, ms. 3472, fol. 94-95, Valoris à Cambis, Carpentras, 1<sup>er</sup> juillet 1771.

<sup>26</sup> *Ibid.*, fol. 26-27 (Calvet, Avignon, 29 octobre 1770), fol. 30-31 (Faujas, Montélimart, 14 novembre 1770), fol. 32-33 (Fevret de Fontette, 3 octobre 1770). Sur les codes de lecture de la *Nouvelle Héloïse*, Yannick Séité, *Du livre au lire. La Nouvelle Héloïse roman des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2002.

Alors que le catalogue est éreinté par certains de ses contemporains, les lettres ne sont pas le lieu d'une critique qui contreviendrait aux règles élémentaires de la politesse et au respect dû à un grand noble<sup>27</sup>. Cambis, qui demande l'avis de ses amis, en sera pour ses frais, tous prétextant leur incompétence. «Vous désirés qu'en le lisant, j'aye la plume à la main pour en faire la critique; je n'aurai garde de m'embarquer dans une telle entreprise, qui seroit bien au dessus de mes forces», lui écrit Valoris<sup>28</sup>. Le refus de la critique reflète également la volonté d'une partie des correspondants de maintenir un front uni contre «les nouveaux philosophes, les mécréans et les hérétiques»<sup>29</sup>. La lecture entre soi du catalogue alimente ainsi une communauté d'interprétation, celle des anti-Lumières, qui se retrouve dans un mode de circulation à l'écart des appareils de la librairie d'État et des étals «philosophiques» des libraires. Si certains destinataires regrettent la faible diffusion de l'ouvrage, c'est moins une flatterie à l'égard de l'auteur que le constat que cette distribution contrôlée gêne les pratiques de l'échange savant. Valoris, qui est en relation avec le cardinal Garampi, estime qu'il «est bien fâcheux que votre catalogue raisonné soit si difficile à trouver ou pour mieux dire que nous soions dans l'impossibilité de l'avoir. Je suis persuadé qu'on ne saurait rien offrir à Mgr Garampi qui lui fut plus agréable»<sup>30</sup>. Mais rares sont les collectionneurs qui acceptent de combler le hiatus entre la circulation en cercle fermé et la logique de la vente publique. Même si l'on a vent d'un projet parisien de réimprimer le catalogue, Cambis n'en fait rien<sup>31</sup>.

<sup>27</sup> L'abbé Rive, dans *La Chasse aux bibliographes et antiquaires mal-avisés* (1788), y relève un certain nombre d'erreurs factuelles.

<sup>28</sup> BmA, ms. 3472, fol. 102-103, 31 janvier 1772. La critique ne s'exprime que de manière extrêmement prudente, comme sous la plume de Calvière: «J'ay été un peu surpris de voir qu'à la page 281 il soit dit que Platon a avancé que le corps d'Adam était l'ouvrage des anges. Je ne pensais pas que le nom de notre premier Père eut jamais été connu du Divin Platon. Et voilà peut-être de ma part de ces sortes de beveues où tombent souvent ceux qui comme moy ont le malheur de ne pas entendre le grec» (fol. 28-29, 30 décembre 1770).

<sup>29</sup> *Ibid.*, fol. 23-24, Béraud à Cambis, Lyon, 30 octobre 1771. Le marquis de Calvière reconnaît «partout le philosophe qui sait douter, quand il n'y a point de danger pour son lecteur, et le catholique ferme qui tire sa gloire de sa soumission sincère, plutost que de chercher à faire briller ses connaissances au dépens de sa foy» (fol. 28-29).

<sup>30</sup> *Ibid.*, f° 98-99, Valoris, Carpentras, 25 janvier 1772.

<sup>31</sup> Selon *ibid.*, f° 104-105, Valoris, Carpentras, 23 mars 1772. Un contre-exemple célèbre est celui de Pierre-Antoine Crevenna, grand marchand et collectionneur d'Amsterdam, qui a d'abord commencé à faire paraître le sien en 1775 à 150 exemplaires. La célébrité de la collection, et de ce fait la forte demande qui accueille le catalogue, le conduit à doubler le tirage prévu en cours d'impression (voir la double préface du catalogue).

La même stratégie de distinction se retrouve dans les ouvrages diffusés par souscription, même s'il est vrai que cette modalité classique de financement d'une impression coûteuse a été peu utilisée pour les catalogues de bibliothèques. Le prospectus du catalogue des manuscrits de Hans Sloane joue de l'idée d'un public trié sur le volet: il vise «a certain set of gentlemen», promet que l'ouvrage ne sera tiré qu'à 250 exemplaires et décrit la souscription comme un acte de mécénat, puisqu'elle tirera de l'oubli un nombre considérable de manuscrits inconnus<sup>32</sup>. Un dernier cas de public captif est celui des catalogues universitaires comme celui de la Bodléienne, tiré à environ 500 exemplaires, dont l'achat était imposé aux usagers de la bibliothèque, qui ne pouvaient rentrer qu'en présentant un certificat d'achat du catalogue<sup>33</sup>. Cette disposition n'a pas bloqué la circulation internationale du catalogue: notoirement très liquides, les collections estudiantines ont sans doute rapidement nourri un marché d'occasion de l'ouvrage.

À l'inverse, la distribution de certains catalogues est d'emblée organisée en fonction d'une circulation internationale. C'est le cas du catalogue de la Bibliothèque royale de Paris. L'entreprise, lancée en 1735, est à la fois savante, administrative et politique: comme le souligne le comte de Maurepas, secrétaire d'État à la Maison du Roi,

*indépendamment de l'utilité que le public en pourra retirer, l'état de la bibliothèque sera constaté. Les augmentations qui y ont été faites du règne de Sa Majesté donneront d'ailleurs beaucoup d'éclat à ces catalogues*<sup>34</sup>.

Les dix volumes du catalogue paraissent à partir de 1739. Ils sont tirés à 400 exemplaires dont 100 sont remis à Maurepas «pour en faire les présens nécessaires» et 300 destinés à être vendus par l'imprimeur Anisson, «soit à Paris ou dans le pays étranger» au prix de 24 l.t. le volume<sup>35</sup>.

<sup>32</sup> John Pliny Feather, *Book Prospectuses before 1801 in the John Johnson collection. Bodleian Library*, Oxford, Oxford microform publications, 1976, n° 277a (10 avril 1780) et 281 (20 mars 1781).

<sup>33</sup> L'obligation ne dure que dans la décennie qui suit la parution du catalogue (1674). Annick Faivre Vallette, *La Bibliothèque Bodléienne d'Oxford au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse Paris-III, 1987.

<sup>34</sup> BnF, archives d'Ancien Régime (maintenant AR) 64, fol. 23, Maurepas à Bignon, Versailles, 2 octobre 1735. Voir également fol. 101, Maurepas à Bignon, Versailles, 6 février 1741: «Il est certain que la publicité de ce catalogue n'est pas moins avantageuse par la connaissance qu'il donne de l'immensité de la Bibliothèque de Sa Majesté que par le bon ordre qu'il sera encore plus facile d'y observer».

<sup>35</sup> D'après le bon à tirer de Maurepas du 4 mai 1737 (BnF, AR 64, fol. 26-27).

La dimension politique de la publication s'incarne particulièrement dans la liste des exemplaires envoyés en présent aux puissances européennes en mai 1740<sup>36</sup>. L'espace politique européen, pensé concentriquement (Papauté et Empire, royaumes d'Espagne et d'Angleterre, puis de Portugal, de Naples, de Sardaigne et de Pologne), est élargi entre mai 1740 et mai 1742 à la Russie, au Danemark, à la Valachie et à la Suède<sup>37</sup>. Cet envoi, qui manifeste le prestige de la monarchie française, est une opération qui suppose un peu de diplomatie. Les lettres d'accompagnement rédigées par Bignon sont revues par Maurepas qui suggère parfois au bibliothécaire d'adopter un ton plus mesuré:

*Quoy que le catalogue soit un ouvrage considérable et qui sera reçu avec plaisir, il semble qu'on ne doive pas trop le faire valoir, surtout à des Princes dont la plupart ont contribué à l'augmentation de la bibliothèque de Sa Majesté*<sup>38</sup>.

La liste initiale est pratiquement doublée par des envois à sept grands savants européens, que leurs responsabilités académiques, leur contribution à des périodiques ou leur stature intellectuelle rendent capables de jouer le rôle d'introducteurs auprès des milieux lettrés<sup>39</sup>.

La bonne vente du catalogue est en effet considérée comme un enjeu de la première importance: au-delà des considérations politiques, elle doit non seulement rembourser les frais engagés par le roi, mais encore dégager un bénéfice substantiel. C'est cette perspective qui gouverne les projections et les décisions à prendre sur les modalités de commercialisation de l'ouvrage. Le tirage est fixé à 400 exemplaires, après qu'a été écartée une hypothèse haute à 1025 exemplaires: la réputation de la Bibliothèque royale et le précédent de la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon, dont le libraire Briasson a déjà débité 600 exemplaires, ne laissent guère de craintes sur leur débit<sup>40</sup>. La fixation du prix repose sur les règles tacites

<sup>36</sup> Différents états de la liste d'envoi dans BnF, AR 64, fol. 44 et 29-30.

<sup>37</sup> BnF, AR 43, fol. 38, Bignon à Maurepas, s.d. (copie), s'étonnant de leur absence des listes, mais concédant que «si c'est par des raisons d'État que je n'y vois pas les noms de quelques têtes couronnées, ce sont des secrets dans lesquels il ne m'appartient pas d'entrer».

<sup>38</sup> *Ibid.*, fol. 60, Maurepas à Bignon, Compiègne, 18 août 1740.

<sup>39</sup> Il s'agit de Hans Sloane, président de la Royal Society jusqu'en 1741, de son successeur Martin Folkes, du philologue Johann Christian Wolf de Marbourg, du philologue Pieter Burmann de Leyde, d'Anders Celsius, secrétaire de la Société royale des sciences d'Uppsala, de l'abbé Conti à Venise et du cardinal Passionei à Rome.

<sup>40</sup> Bignon penchait pour un tirage à 500 exemplaires; c'est le parti d'Anisson qui est retenu (BnF, AR 107, fol. 10-13, mémoire du 9 février 1737).

de la librairie (l'établissant au double du coût unitaire de l'ouvrage) et sur les capacités financières des gens de lettres, qui imposent de ne pas excéder 24 lt. le volume. Enfin, Bignon qui entretient des rapports acides avec Anisson, suggère de diversifier les intermédiaires pour la commercialisation de l'ouvrage. Dès 1737, il propose de s'adresser directement aux libraires étrangers: un libraire hollandais auquel on confierait «assez [d'exemplaires] pour le mettre dans la nécessité d'empêcher que l'ouvrage ne fut contrefait», le libraire correspondant de la Bibliothèque royale pour l'Angleterre, des libraires allemands avec lesquels on procéderait à des échanges pour combler les lacunes de la bibliothèque<sup>41</sup>. En 1740, alors que le roi a confirmé le monopole d'Anisson, Bignon tente encore de convaincre Maurepas.

*Vous avés grande raison de penser que plus cet ouvrage sera connu dans les pays étrangers, plus il y sera recherché; je crains seulement qu'il n'y soit pas distribué en aussi grand nombre en passant par les mains de Monsieur Anisson, que si vous vouliez bien en charger quelque autre libraire, tel que Montalant, Coutelier, ou Briasson. La raison est que les libraires étrangers ne veulent traiter de nos livres qu'en échange des leurs, et que M. Anisson s'étant réduit au débit de ceux de l'Imprimerie royale, il ne goûte point les traités par échange. Si vous approuviez cette réflexion, et que je fusse à Paris, je me chargerais volontiers de traiter avec ces autres libraires, auxquels il ne s'agirait que de faire crédit de quelque tems<sup>42</sup>.*

Cette obsession de l'exportation repose sur une projection chiffrée de ce que pourrait être l'espace européen de la vente de l'ouvrage. Dès avant la parution du catalogue, les bibliothécaires avaient modélisé ses perspectives de vente à l'étranger, dans la double hypothèse d'un tirage de 1025 ou de 500 exemplaires. Leurs chiffrages sont une intéressante illustration de l'imaginaire de la librairie européenne: on y distingue les pays à tête de pont unique (Rome pour la péninsule italienne, Londres pour l'Angleterre, Madrid pour l'Espagne) et les pays multipolaires (Allemagne et Suisse, Provinces-Unies, Pays-Bas, France) où les relais de librairie doivent être plus nombreux<sup>43</sup>.

<sup>41</sup> BnF, AR 43, III, fol. 33v<sup>o</sup>-34v<sup>o</sup>, *Projet d'arrangement pour faire imprimer le catalogue de la Bibl. du Roy à l'imprimerie royale* (non daté mais post 9 février 1737).

<sup>42</sup> BnF, ms. 22 236, fol. 117, Bignon à Maurepas, Paris, 7 juin 1740, cité par Henri Omont, *Le Catalogue imprimé de la Bibliothèque du Roi au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, E. Bouillon, 1895, p. 20.

<sup>43</sup> BnF, AR 107, fol. 3 et 7, partiellement publié par Alfredo Serrai, *Storia della bibliografia*. VII. *Storia e critica della catalogazione bibliografica*, Roma, Bulzoni, p. 448-449 n. En «Allemagne», les villes ciblées sont Genève, Bâle, Francfort et Cologne; en «Flandres»,

Le choix de confier toute la distribution à Anisson ne semble pas avoir gêné la diffusion du catalogue puisqu'en juin 1740, une centaine d'exemplaires ont déjà été achetés à Paris<sup>44</sup>. Au moment de la vente du fonds d'Étienne-Alexandre-Jacques Anisson-Dupéron, ancien directeur de l'Imprimerie royale exécuté en avril 1794, il ne reste plus que six exemplaires entiers et une cinquantaine de tomes dépareillés et de séries incomplètes<sup>45</sup>. Il reste toutefois difficile de retracer la circulation de ces exemplaires. Tout au plus peut-on noter que le marché parisien du livre d'occasion a commencé, dès le milieu du siècle, à en brasser une certaine quantité, à des prix plus abordables<sup>46</sup>.

### *Circulation et usages du catalogue*

Comment passer de la circulation à l'usage, du chiffre à la pratique? Comment mesurer la part des différentes motivations de l'achat, distinguer les *coffee table books* des instruments de travail? La documentation disponible incline souvent à surestimer la part savante de ces manipulations. Les correspondances érudites, étudiées dans la longueur, étayent en effet l'hypothèse d'une transformation des modalités du travail intellectuel par le truchement du catalogue<sup>47</sup>. Lorsqu'il manque, les savants doivent solliciter l'aide de leurs amis pour sonder les ressources des fonds qu'ils ne

Anvers, Bruxelles et Louvain; en «Hollande», Amsterdam, Utrecht, Leyde, La Haye et Rotterdam; en France, Lyon (50 exemplaires dans l'hypothèse haute), Rouen (10), Toulouse (20), Bordeaux (20), Paris (au moins 100).

<sup>44</sup> BnF, AR 64, fol. 47, Sallier à Bignon, Paris, 3 juin 1740: «Je ne scay pas ce qu'il a en a eu de vendus et comme le débit ne nous regarde pas, ni M<sup>r</sup> Sevin [autre employé de la bibliothèque] ni moy n'en demandons de nouvelles. Nous savons seulement par ouï dire qu'il y en a eu environ une centaine d'exemplaires débités à Paris et quelques libraires de Hollande seroient charmés d'en avoir par échange de leurs livres».

<sup>45</sup> *État des livres en feuilles de feu le citoyen Anisson-Duperron, dont la vente se fera le 14 fructidor & jours suivans*, Paris, G. Debure l'aîné, 1795, p. 1-2.

<sup>46</sup> On trouve des corps plus ou moins complets dans les ventes Rothelin en 1746 (5 vol.), Burette en 1747 (7 vol.), Boze en 1753 (9 vol.), Secousse en 1755 (2 vol.), Selle en 1761 (9 vol.), Falconet en 1763 (10 vol.), Pompadour en 1765 (10 vol.), La Vallière en 1767 (10 vol.), Perrot en 1776 (5 vol.), Moreau en 1785, Berthelot (10 vol.) et d'Aguesseau (10 vol.) la même année, Boullongne en 1787 (10 vol.), Soubise et Richelieu en 1788. Les prix pratiqués sont, comme c'est fréquemment le cas, extrêmement divers, de 120 lt. (Moreau) à 204 lt. (d'Aguesseau) le corps complet.

<sup>47</sup> Hypothèse présentée plus longuement dans Emmanuelle Chapron, *Ad utilità pubblica. Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2009.

peuvent voir personnellement. Les correspondances des savants européens sont pleines de ces demandes de service qui supposent de la disponibilité et des compétences particulières. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la multiplication des catalogues imprimés modifie dans une certaine mesure l'économie de la commande. Dans la correspondance du bibliothécaire florentin Angelo Maria Bandini, les lettres des dernières décennies du siècle sont plus nombreuses à citer précisément le catalogue des manuscrits de la Laurentienne (demandant, par exemple, copie du manuscrit décrit au t. II, col. 685), ce qui montre qu'il est utilisé comme un instrument de travail. Cette mutation est encouragée par le bibliothécaire lui-même, qui invite systématiquement ses correspondants à se reporter à son catalogue: c'est certes un argument de vente, mais aussi un repositionnement de la figure du bibliothécaire, qui ne se présente plus comme un pair, un érudit parmi les érudits, mais comme un professionnel doté des instruments *ad hoc*. Le travail à distance par le truchement du catalogue a ainsi sans doute participé à la promotion d'une nouvelle figure de «médiateur» culturel, plus technicien que savant, même si on n'en voit encore que les prémices<sup>48</sup>.

Ces savants qui commentent leurs pratiques ne sont que la partie la mieux éclairée du continent des acheteurs de catalogues; ils n'en forment pas le tout. Cerner toute l'étendue et la complexité des usages du catalogue, même les plus passifs, impose de changer de registre documentaire. Un dossier particulièrement étoffé, celui du catalogue de la Laurentienne de Florence, permet d'avancer dans la réflexion<sup>49</sup>. Le bibliothécaire, Angelo Maria Bandini, en fait paraître les onze volumes entre 1764 et 1793. Chaque volume est tiré à environ 525 exemplaires et coûte 2 sequins florentins, soit environ 23 l.t., ce qui en fait un des catalogues les plus chers du marché (au même niveau que le catalogue de la Bibliothèque royale de Paris).

Les papiers personnels de l'auteur permettent de retracer précisément l'espace géographique et social de sa commercialisation. Pour le premier volume, paru en 1764, Bandini traite avec des libraires italiens pour la quasi-totalité du tirage (509 exemplaires). Cette collaboration échoue rapidement: les libraires se plaignent des difficultés qu'ils ont à écouler l'ouvrage, lui demandent de reprendre les invendus et refusent d'en prendre la suite.

<sup>48</sup> Mario Rosa, «Un «médiateur» dans la République des Lettres: le bibliothécaire», dans Hans Bots, Françoise Waquet, éd., *Commercium litterarium. La communication dans la République des Lettres / Forms of communication in the Republic of Letters, 1600-1750*, Amsterdam, Maarssen, Apa-Holland Univ. Press, 1994, p. 81-99.

<sup>49</sup> Le développement qui suit est un prolongement des résultats présentés dans E. Chapron, *Ad utilità pubblica*, ouvr. cité.

À partir du tome II, Bandini décide de reprendre en main la diffusion de l'ouvrage. Il en conserve désormais les volumes dans une pièce du rez-de-chaussée de sa maison et fait revenir les invendus du tome I de Venise, de Gênes et de Turin pour pouvoir reconstituer des séries complètes. Cette entreprise de vente par l'auteur lui-même, qui n'est pas rare dans le champ de l'érudition<sup>50</sup>, s'appuie sur un instrument graphique original, la *Nota di tutti i Signori che tengono Librerie e che son capaci di prendere il catalogo della Libreria Laurenziana*<sup>51</sup>. Ce carnet à onglets, riche de 780 mentions (577 noms différents), avait initialement été pensé comme un répertoire topographique (un nom de ville apparaît en haut de chaque page), mais il est rapidement détourné en répertoire patronymique. Le stock de noms est progressivement incrémenté, comme le montrent les ratures et le remplissage interstitiel du carnet jusqu'aux dernières années du siècle<sup>52</sup>.

Est-il possible de voir dans ce répertoire une projection rêvée de l'espace de réception de l'ouvrage, une liste idéale de ses premiers acquéreurs, voire de ses premiers lecteurs? La comparaison avec ce que l'on sait des ventes réelles du catalogue montre qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un registre d'acheteurs, mais plus certainement d'un outil de gestion de la commercialisation du catalogue. La plupart des individus répertoriés sont certes ceux que Bandini identifie comme des acheteurs potentiels, de par leur position institutionnelle, leurs fonctions professionnelles, leur puissance sociale ou leurs intérêts intellectuels. Mais d'autres sont des individus qui ont joué un rôle un peu plus complexe, de rabatteurs, de négociateurs ou de redistributeurs, dont certains ne sont pas eux-mêmes acquéreurs du catalogue. En 1778, le médecin et philologue londonien Samuel Musgrave recrute dix-sept «associés» anglais pour le catalogue<sup>53</sup>. La même année, le moine Placido Federici organise l'achat à «prix d'ami» de l'ouvrage pour les bibliothèques du Mont Cassin, de San Domenico de Ferrare et la bibliothèque publique de la ville<sup>54</sup>. En 1796, le cardinal Stefano Borgia est chargé de quatorze exem-

<sup>50</sup> Marco Paoli, «L'autore e l'editoria italiana del Settecento», dans *Rara volumina*, III, 1996, p. 71-102; IV, 1997, p. 29-134; VI, 1999, p. 29-74.

<sup>51</sup> Biblioteca Moreniana, Florence, ms. Palagi 342.

<sup>52</sup> Les annotations, ratures et corrections font apparaître des trajectoires complexes, qui ont leur importance pour la diffusion du catalogue, comme celle de Jacob Christian Adler, successivement localisé à Rome, Altona, Copenhague et dans le Schleswig.

<sup>53</sup> Le risque d'envoi en temps de guerre est si réel que Bandini préfère finalement s'en abstenir.

<sup>54</sup> Biblioteca Marucelliana, Florence (maintenant BMF), B.II.27.34, fol. 232, 18 décembre 1778.

plaires du supplément qu'il doit répartir entre les bibliothèques romaines. Ces «poissons pilotes» servent en réalité moins à susciter des acquéreurs qu'à rechercher localement les possesseurs des tomes précédents. Entre la parution de deux volumes, beaucoup de bibliothèques particulières ont en effet changé de main, par vente, legs ou héritage, d'autant plus que treize ans séparent la parution du dernier volume du corps principal, celui des manuscrits italiens (1778), et celle du premier volume du supplément (1791)<sup>55</sup>. Les repérages locaux effectués par ses correspondants permettent au bibliothécaire de disposer d'un tableau relativement précis de la localisation de son ouvrage, en Italie et dans certains pays étrangers comme l'Angleterre et l'Irlande, efficacement couvertes par le libraire Pietro Molini et le philologue Thomas Winstanley. Une troisième catégorie d'individus répertoriés remplissent enfin des fonctions pratiques, banquiers, marchands et libraires, expéditeurs, érudits chargés de distribuer les prospectus ou de faire parvenir les comptes rendus de l'ouvrage aux périodiques européens. Le philologue Ludwig Heinrich Teucher de Leipzig pousse l'obligeance jusqu'à faire réimprimer localement le prospectus du supplément «per comunicarlo poi alle biblioteche pubbliche, ed ai letterati, e librai in Europa»<sup>56</sup>.

Le carnet à onglets de Bandini ne se comprend ainsi qu'en relation étroite avec les autres instruments de travail du bibliothécaire, avant tout sa correspondance et le livre d'or de la bibliothèque Laurentienne. Le croisement entre eux montre que l'inscription dans le registre correspond la plupart du temps à des liens d'interconnaissance. Près des deux tiers des individus répertoriés sont de ses correspondants, et près d'un quart des noms figurent sur le registre de la bibliothèque ouvert en 1771<sup>57</sup>. Dans une cinquantaine de cas, on peut relier très précisément la visite de la Laurentienne, l'ouverture d'une correspondance et l'inscription sur le carnet. Ce dernier constitue donc la projection graphique de l'univers intellectuel et social de Bandini, en tant qu'il est congruent à son grand chantier de vente du catalogue. C'est un

<sup>55</sup> À Vienne, Giuseppe Garampi renonce à suivre la trace des catalogues vendus par le libraire Trattner et confirme à Bandini les avoir vu circuler à plusieurs reprises dans les ventes publiques (BML, B.II.27.34, fol. 237, 25 mai 1778). Les napolitains Luigi et Domenico Diodati l'informent en 1793 que «molti di quei associati più non si ritrovano, essendo parecchi morti, alcuni assenti per carica, ed altri ritirati in provincia con aversi venduta la libreria» (BMF, B.III.34.49, fol. 207, 17 septembre 1793).

<sup>56</sup> BMF, B.III.34.49, fol. 524, 15 juillet 1793 et fol. 526, 12 août 1793.

<sup>57</sup> Ces 377 noms ne représentent cependant qu'une minorité des quelque 1020 correspondants du bibliothécaire. Sur le livre d'or, Emmanuelle Chapron, «Voyageurs et bibliothèques dans l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle: des *mirabilia* au débat sur l'utilité publique», dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 162, 2004, p. 455-482.

univers largement italo-centré: les étrangers y représentent un petit quart des mentions (131 noms), localisés pour l'essentiel le long d'un croissant qui va de l'Angleterre (22 noms) à l'espace germanique (21 noms pour l'Empire, 27 pour l'Autriche), en passant par la France (22 noms) et le Danemark (11 noms). L'Europe y est étroite: trois noms seulement pour la péninsule ibérique, deux pour la Scandinavie, deux en Russie. Si l'on exclut les références «techniques» aux transporteurs, banquiers, marchands et libraires revendeurs (6%), ce petit monde se divise en deux parties sensiblement égales: d'une part les bibliothécaires, professeurs, philologues, hommes de lettres qui représentent, si l'on y ajoute les individus sans qualification, 57% de l'ensemble; d'autre part les élites sociales et politiques, haute noblesse, diplomates et ministres, grands commis d'État, cardinaux, évêques et puissants abbés, parfois fins lettrés et possesseurs de belles bibliothèques, en tout cas plus capables de déboursier les 250 l.t. que coûte le catalogue.

Ces deux catégories ne représentent pas des ressources également réparties sur l'espace européen. La moitié nord de l'Europe, dominée par les relais savants, s'oppose schématiquement à sa moitié sud, dominée par les relais sociaux. Aux franges septentrionales, l'Irlande n'est présente qu'avec deux professeurs dublinois et les Provinces-Unies, qu'avec quatre professeurs et les libraires Luchtmans. Le Danemark figure dans le répertoire à travers toute une école de théologiens et philologues de Copenhague (Herman Treschow, Abraham Kall, Andreas Christian Hviid, Niels Schow, Jacob Georg Christian Adler, Georg Zoëga, Friederich Münter, Christian Ramus), dont plusieurs travaillent à l'édition philologique de la Bible des Septante dirigée depuis Oxford par Robert Holmes et coordonnée en Italie par Bandini. Hors de ce monde savant, Bandini ne relève que deux ministres, le très bibliophile comte Otto Thott et le secrétaire d'État Hoegh-Guldberg, ainsi que le nom d'un de ses correspondants de longue date, le lettré crémonais Isidoro Bianchi, qui s'y trouve secrétaire d'ambassade de 1774 à 1776<sup>58</sup>.

À l'inverse, l'espace méditerranéen s'organise autour de grands noms politiques et diplomatiques, le consul impérial à Alexandrie, le comte de Floridablanca et le secrétaire d'État de Roda à Madrid, le secrétaire de légation Niccolo Pagliarini (également typographe) à Lisbonne. L'espace français est lui aussi dominé par les relais de pouvoir, diplomates européens en poste à Paris (Grimm, Stormont, Caraccioli, Dugnani), ministres et leur entourage (Trudaine), relativement moins par les savants, et d'ailleurs plus

<sup>58</sup> Sur ces philologues et leurs liens avec l'Italie, Povl Johannes Jensen, *J.N. Madvig. Avec une esquisse de l'histoire de la philologie classique au Danemark*, trad. André Nicolet, Odense, Odense Univ. Press, 1981, p. 35-38.

en province que dans la capitale<sup>59</sup>. L'Est européen obéit à la même logique: la représentation polonaise (7 noms) illustre l'importance du voyage d'Italie des élites sociales dans la construction des réseaux, puisque Bandini a pu rencontrer le comte Moszynski, Stanislas et Michal Poniatowski et le comte Jan Potocki au cours de leur visite de la Laurentienne<sup>60</sup>. Les savants orientaux, au sens large, sont en revanche peu nombreux: le bibliothécaire Marc Reverdil que Stanislas-Auguste de Pologne a envoyé se former en 1766 dans la péninsule, le chirurgien Louis Desbout qui officie à Livourne puis à Saint-Pétersbourg, le théologien Ignace Auguste Fessler, précepteur du prince de Carolath en Silésie, qui utilise ensuite le catalogue laurentien pour commander des collations de manuscrits de Sénèque. Entre les deux, l'Allemagne montre un visage éclaté (13 localités pour 20 noms), avec une représentation équilibrée des savants et des élites d'État et d'Église, tandis que l'Autriche pèse de tout le poids de l'entourage impérial et diplomatique viennois.

La manière dont Bandini imagine et négocie la diffusion de son catalogue me semble finalement révélatrice de ce que peut signifier la présence de ce genre d'ouvrage (et plus largement d'un beau livre coûteux) dans les bibliothèques européennes. Les ressorts de l'achat y apparaissent le plus souvent étrangers à l'acte de lecture, ayant plutôt à voir avec les relations d'amitié ou de travail entretenues avec Bandini, les insistances répétées du bibliothécaire, sa bonne grâce à pratiquer des prix de gros ou des remises importantes, l'efficacité et la disponibilité de ses correspondants dans leurs recherches, les captations de commande qui ont lieu au moment de la visite de la bibliothèque. En ce sens, on peut rapprocher les leçons du répertoire de celles qu'on tirerait de listes de souscriptions: ne pas y chercher les premiers lecteurs de l'ouvrage, mais y voir, comme le suggère Wallace Kirsop «des albums de famille ou, mieux encore, des clefs des réseaux de la République des Lettres»<sup>61</sup>. La carte de la diffusion du catalogue de Bandini peut, elle aussi, être lue comme l'image projetée d'une certaine Ré-



5 - Vue de la Laurentienne (tirée du catalogue de Bandini).

publique des Lettres, incluant les élites politiques et sociales qui en protègent matériellement et symboliquement l'existence, et relativement plus tournée vers le monde germanophone que vers la France, dont il déteste la culture. À côté de l'usage savant du catalogue, le lien entretenu avec les élites sociales et politiques ne renvoie pas forcément ou simplement à une fonction «ornementale» du catalogue. Loin d'être périphérique à ce qui nous intéresse, ce que l'on pourrait appeler la dimension «mondaine» du catalogue témoigne de la manière dont la culture érudite circule dans le corps social et dont les bibliothécaires du XVIII<sup>e</sup> siècle en tirent parti pour renforcer leur statut professionnel<sup>62</sup>.

<sup>59</sup> L'abbé de Sade à Saumane, l'oratorien Papon, les professeurs strasbourgeois Oberlin et Schweighäuser.

<sup>60</sup> Le livre d'or de la Laurentienne contient au moins 80 voyageurs polonais. Entre les deux modèles, la Suède est représentée par deux noms de savants qui occupent des fonctions importantes dans l'administration d'État et que Bandini a personnellement rencontrés, Gudmund Adlerbeth, qui accompagne Gustave III dans son voyage à Rome entre 1783 et 1785 comme secrétaire de légation, et Carl Fredrik Fredenheim, qui visite l'Italie en 1789.

<sup>61</sup> Wallace Kirsop, «Pour une histoire bibliographique de la souscription en France au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans Giovanni Crapulli, dir., *Trasmisione dei testi a stampa nel periodo moderno*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1985-1987, t. II, p. 255-282.

<sup>62</sup> Sur les enjeux de la socialisation de la culture savante, voir les réflexions de Stéphane Van Damme, *Paris capitale philosophique. De la Fronde à la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2005.

*Alfredo Serrai*  
(già Università di Roma “La Sapienza”)

MODIFICHE STRUTTURALI  
DELLE CLASSIFICAZIONI BIBLIOGRAFICHE  
NEL XVIII SECOLO

Gli assetti bibliografici e catalografici appaiono composti da due realtà: una di natura ontologico-concettuale che rispecchia l'essenza scientifica, letteraria, testuale, ed editoriale dei documenti, l'altra di natura logica, semiotica ed ordinativa, che viene adoperata allo scopo di individuare o di reperire, per mezzo di mappe oppure di sequenze consultative, le varie entità e gli elementi in cui viene articolata la prima realtà.

Con il progressivo dissolversi nei secoli XVII e XVIII della validità delle categorie vigenti nella civiltà classico-cristiana, ed il successivo frantumarsi del corrispondente quadro ideologico sono venuti a crollare anche i paradigmi che avevano sorretto, per alcune migliaia di anni, l'organizzazione intellettuale e quella dei suoi derivati culturali e letterari; con l'obliterazione delle certezze secolari, si è stati costretti ad avviare la ricerca se non di nuovi fondamenti ontologici e metafisici almeno di procedure che portassero a soluzioni o ad ancoraggi temporanei.

Sia per gli effetti delle scoperte geografiche, che avevano rivelato l'esistenza di altre civiltà, sia quale conseguenza di un esclusivo e dogmatico razionalismo, che – forte delle invenzioni scientifiche, in primo luogo astronomiche – non solo non riconosceva più i valori della tradizione religiosa ma ambiva a costruire una nuova generale architettura filosofica ed una rifondata concezione dell'uomo e dei suoi destini, l'uomo europeo, ansioso di scoprire verità permanenti se non irrefutabili, e tuttavia intaccato dal dubbio, si era venuto a trovare privo di baluardi metafisici oltre che di garanzie di verità.

In seguito al dissolversi di quell'universo mentale e concettuale unitario, generatosi nella fusione delle speculazioni classiche e della rivelazione cristiana, si era caduti nelle incertezze di un multiverso culturale, che né il promettente dinamismo delle scoperte scientifiche né le utopie generate dai sogni di libertà e dai programmi di una riorganizzazione sociale contribuivano a governare nei termini di una impostazione coerente e di un efficace ordinamento delle strutture esplicative della realtà.

Un esempio istruttivo di quel fallimento è nella costruzione della *Encyclopédie*,

che, abdicando alle strutture classificate, si era ridotta ad impiegare le sequenze alfabetiche, ossia le meno idonee a fornire un'immagine organica del cosmo noetico ed empirico, in tal modo rinunciando, così, proprio ad edificare una organizzazione integrata e coerente del nuovo sapere.

Dopo aver demolito le architetture noetiche, e quindi anche documentarie, del passato, la incapacità di scovare dei fondamenti ontologico-concettuali che avessero validità ecumenica, non era riuscita a individuarne di nuove, ossia tali da dare sostanza e forma alle correnti ideologiche che propalavano l'esigenza di comprendere e giustificare la profonda trasformazione del mondo, in tutti gli aspetti, filosofici come religiosi, sociali, economici e politici.

La Bibliografia e la Catalografia non ebbero modo di risentire immediatamente degli effetti del terremoto concettuale prodotto dall'Illuminismo, ma, abbandonato ormai l'impegno a soddisfare le esigenze di una funzionalità documentaria che fosse al servizio della ricerca, si adagiarono sempre più, da un lato sui canoni e la prassi della morente *Historia literaria*, dall'altro sugli schemi e le intelaiature pragmatico-organizzative impiegate nelle transazioni semplificate del commercio librario.

Le pretese della *Historia literaria* si erano svuotate non solo in conseguenza dello sviluppo e della specializzazione delle discipline letterarie e storiche, ma per l'instaurarsi di un quadro sempre più instabile e dinamico nelle definizioni e nei rapporti disciplinari.

Tracciare il programma e definire lo sviluppo delle scienze in base all'evidenza bibliografica del passato comportava una crisi esiziale del progresso scientifico in quanto le necessarie evidenze informative risultavano paralizzate dal fallimento funzionale dei corrispondenti impianti di documentazione e di organizzazione libraria.

Ne derivava che la Bibliografia e la Catalografia – che si erano giovate fino alla metà del secolo XVIII, insieme, e della fioritura e della prosperità sia della *Historia literaria* che delle Biblioteche – accompagnarono la decadenza della *Historia literaria*, e, dopo aver raggiunto un prestigio sociale non più eguagliato, subirono anche gli effetti di un forte calo nell'attenzione, nell'interesse, e nella stima, oltre che del pubblico anche da parte degli ambienti scientifici.

Quelli che già Conrad Gesner, per primo, aveva segnalato come requisiti necessari per la archiviazione e l'uso della materia testuale, ma che al tempo della *Historia literaria* erano divenute le condizioni ormai stereotipate di cumulazione e di accesso alle testimonianze scritte, erano divenute, quasi bruscamente, solo un'accolta di normative e di procedure per l'ordinamento semplificato dei volumi in base ad alcuni dei loro connotati, quelli rite-

nuti, se non più significativi o utili, di più facile connotazione ed impiego.

Oltre alla mancanza di un serio impegno nei confronti delle funzioni indicizzatorie e mediative della organizzazione documentaria, era svanita in tal modo progressivamente non solo l'esigenza ma anche la sensibilità e l'orientamento a favore della necessità di dover strutturare le raccolte, o i loro descrittori, secondo i reticoli di un inquadramento semantico e classificato.

Questo 'sonno della ragione documentaria', che sarebbe durato ancora a lungo, non aveva però smarrito del tutto la coscienza della necessità di allestire e disporre di mappe che offrirono indicazioni sistematiche e interconnesse sulle parti e gli elementi dello scibile in rapporto alle loro presenze documentarie e bibliografiche; una prova della continuità di tale bisogno, sentito anche se non realizzato su larga scala, è, ad esempio, nella ideazione ottocentesca di quei sistemi di classificazione universale, per quanto insoddisfacenti tuttavia ancora in uso, che si erano proposti di adempiere e soddisfare esattamente alle predette esigenze.

L'affermarsi dell'Illuminismo, e con esso del ruolo dominante, se non esclusivo, della ragione umana, aveva avuto tra i suoi effetti primari anche quello di assegnare alla conoscenza scientifica una posizione non solo centrale ma di suprema ed incontestabile autorevolezza, vuoi nell'accertamento della verità come nella definizione degli ambiti e delle competenze pratiche e persino etiche.

Ne discendeva che la Scienza, in quanto somma degli interventi e degli effetti della Ragione collettiva, diventava l'unica forma universalmente accettabile, perché verificata e comprovabile, così dello scibile come della sua organizzazione.

Sul piano filosofico una delle conseguenze di tale concezione sarebbe stato l'avvento dello Scientismo, con le sue angustie metafisiche e le sue nefaste implicazioni talvolta anche sociali.

Stabilito un nesso genetico e casuale obbligato fra Ragione, Verità, e Conoscenza, diventava inevitabile che anche le trame delle tassonomie bibliografiche e catalografiche – comprese quelle di impiego bibliotecario - finissero per non dipendere più dalla arbitrarietà della produzione editoriale o dagli arbitrii e le idiosincrasie dei gusti o dei bisogni intellettuali, ma bensì si rifacessero direttamente alle strutture teoretiche scoperte o inventate dalla Scienza e garantite dai metodi della logica.

Fra gli esponenti di un tale atteggiamento, applicato coerentemente, nei termini di una teoria della scoperta, sia nella organizzazione libraria che in un programma per la strutturazione disciplinare di una Accademia delle Scienze un posto di primo piano risulta occupato, ad esempio, da Christian Wolff (1679-1754).

Per Wolff, le basi operative comuni per la attuazione dei due progetti consistono in quattro momenti: 1) inventariare le verità trovate o prodotte, comprese quelle rinchiuse negli scritti o nelle stesse persone; 2) verificare tali verità; 3) accoglierne la relativa documentazione; 4) registrare in forma sistematica le testimonianze di tali verità insieme alla genesi della loro scoperta.

Tale procedura avrebbe consentito la conoscenza precisa di ciò che si sa, evitando da un lato la ripetizione di quel che è già noto, ed aprendo fertili prospettive di ricerca nei confronti di quel che si vuole indagare e conoscere in futuro.

Le posizioni filosofiche di Wolff – che rappresentavano una ulteriore tappa di sviluppo rispetto a quella di Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) ed alla sua “Idea Leibnitiana Bibliothecae publicae secundum classes scientiarum ordinandae” edita nel 1718 da Joachim Friedrich Feller (1673-1726) - vennero applicate in concreto nella organizzazione bibliotecaria e documentaria da un suo discepolo, Johann Nikolaus Frobes (1711- 1756), professore di Logica e poi di Matematica ad Helmstedt.

Frobes approfittò dell’aver curato il catalogo della *Bibliotheca Meibomiana* (del 1742) per esporre in un cinquantina di pagine preliminari il «De optima libros aut bibliothecam ordinandi ratione dissertatio Meibomianae Bibliothecae catalogo praefaminis loco praefissa».

La dissertazione sottopone ad un esame critico le procedure implicate nell’ordinamento delle biblioteche, e ne individua le regole, da ripartire in essenziali, come quelle che attengono ai significati contenuti nei libri, e accidentali, come quelle che riguardano il formato, la lingua, la nazionalità dell’autore, ecc.

L’ordinamento da adottare sarà allora quello «reale», ossia quello che, riferendosi alle cose («res») empiriche o mentali – e rispecchiando il contenuto concettuale delle opere racchiuse nei volumi - otterrà una impostazione di impronta dottrinale, ricevendo un ordinamento sistematico in un corrispondente quadro di tipo disciplinare.

Purtroppo tale lucidità rimase nel limbo delle speculazioni teoriche, mentre la prassi bibliotecaria e bibliografica continuavano ad aggregarsi con i poveri mezzi delle organizzazioni semplificate e via via sempre più inadeguate.

Piuttosto che soffermarci sulle speculazioni e le empirie di natura bibliotecaria e bibliografica, rimaste ben al di sotto delle auspiccate pretese scientifiche e logiche, è il caso di dare evidenza ad un altro percorso indagativo, più audace e fruttuoso di quello documentario.

Un itinerario teoretico – ma anche pratico - analogo a quello delle spe-

culazioni bibliotecarie o catalografiche, ma di queste ultime più attivo e produttivo, sarà, nel secolo XVIII, quello degli inquadramenti e delle realizzazioni enciclopedistiche, nel rispetto di una analogia logico-epistemica che nel tempo è andata dissolvendosi.

Sul piano della ricerca bibliografica, infatti, si è perduto di vista il fatto che i problemi della indicizzazione bibliotecaria sono non soltanto corrispondenti ma identici a quelli della articolazione e dell’ordinamento enciclopedistico oltre che di quello della strutturazione delle scienze.

Si sa che le enciclopedie possono essere ad ordinamento alfabetico o classificato, le prime più numerose delle seconde; e tuttavia anche le disposizioni abecedarie, per non risultare lacunose, manchevoli o duplicate e ripetute, debbono venir sorrette e organizzate sulla base di una struttura distributiva e tassonomica che rispecchi le architetture così della realtà fisica come del sapere concettuale.

L’ampliamento delle conoscenze dovuto in primo luogo all’estensione della realtà tecnologica, economica, e commerciale aveva messo in crisi gli inquadramenti della enciclopedia rinascimentale, ben rappresentata dalla immensa congerie in 4 edizioni (dal 1565 al 1604) del *Theatrum vitae humanae* di Theodor Zwinger, gigantesco riepilogo della erudizione classica e rinascimentale, ridistribuita in ordine alfabetico, e purgata per i paesi cattolici in 10 volumi nel 1656 da Laurent Beyerlinck.

L’estensione cognitiva e l’arricchimento disciplinare avutisi nel ‘500 e nel ‘600, tuttavia, non potevano venir più interpretati ed esposti con le categorie didattico-mnenonico-nomenclatorie dell’uomo rinascimentale, e quindi anche le enciclopedie erano state costrette a trasformarsi non soltanto nei contenuti ma anche nella ideologia che le alimentava, ora indirizzata, piuttosto che verso il passato, alla conquista della realtà sensibile e alla conseguente manipolazione dei fenomeni e dei processi naturali mediante le nuove tecniche di trasformazione industriale e tecnologica.

Il primo influente prodotto di tale mentalità – che avrebbe costituito lo stimolo ed il modello per la grande *Encyclopédie* francese – era stata nel 1728 la *Cyclopaedia: or, an Universal dictionary of arts and sciences* di Ephraim Chambers (1680-1740).

Quanto fosse mutato il pubblico di destinazione dimostra la circostanza che l’opera non solo vendette ben 30000 copie nel paese di origine ma meritò al suo autore la elezione a membro della Royal Society. In Italia se ne ebbero tre edizioni tradotte, e quelle di Venezia risultò sostenuta da 1300 sottoscrittori.

Il titolo della versione pubblicata nel 1746 a Venezia rappresenta una sintesi eloquente oltre che dei cambiamenti avvenuti nell’ultimo secolo e

delle trasformazioni occorse dall'epoca rinascimentale, della radicale metanoia ideologica che aveva caratterizzato i primi decenni del secolo XVIII:

*Dizionario universale delle Arti e delle Scienze; Che contiene la spiegazione de' termini e la descrizione delle cose significate per essi, nelle Arti Liberali e Meccaniche, e nelle Scienze umane e Divine: Le figure; le spezie, le proprietà, le produzioni, le preparazioni, e gli usi delle cose sì naturali, come artificiali: L'origine, il progresso, e lo stato delle Cose Ecclesiastiche, Civili, Militari, e di Commercio: co' varj sistemi, con le varie opinioni &c. de' Filosofi, Medici, Matematici, Antiquarj, Critici, &c. Il tutto indirizzato a servire per un corso d'Erudizione, e di Dottrina antica e moderna. Tratto da' migliori Autori, da' Dizionarj, da' Giornali, dalle Memorie, dalle Tranzazioni, dall'Efemeridi ec. Scritte prima d'ora in diverse Lingue.*

Chambers, rinunciando ad appoggiarsi sulle facoltà psicologiche introdotte da Francis Bacon, aveva assunto la conoscenza quale principio distributivo e tassonomico della intera gamma dei generi e delle forme riguardanti l'apprendere e l'indagare, insistendo sul concetto chiave che l'Enciclopedia è una struttura ordinata e non una mera elencazione alfabetica.

Le linee teoretiche che sorreggevano l'impianto enciclopedistico di Chambers erano tre: la organizzazione strutturata di un insieme concettuale, le categorie che ne dovevano interpretare la sequenza consultativa, e la individuazione dei termini linguistici idonei a sostenere il ruolo di descrittori nella dispersione alfabetica finale.

Come non scorgere nella logica compositiva e nelle articolazioni di tale sistema l'architettura, gli elementi, l'ordinamento, e i meccanismi di una qualsivoglia struttura di indicizzazione e di reperimento semantico?

Pur richiamandosi nel concreto alla *Cyclopaedia* di Chambers, Diderot e d'Alembert adottano i fondamenti tassonomici che Francis Bacon aveva esposto nel *De dignitate et augmentis scientiarum* del 1624, e cioè la assegnazione di ogni scienza ad una delle tre facoltà, Memoria, Poesia, e Ragione, per poi svilupparne un rigido arco tassonomico di circa 200 partizioni.

In particolare il *Discours préliminaire* della *Encyclopédie* non funge da mera introduzione esplicativa e propedeutica al grande repertorio enciclopedistico, bensì si offre come la giustificazione epistemologica di quella che intendeva essere non soltanto una rifondazione sistematica del sapere teorico e tecnico ma una svolta radicale nei confronti della civiltà precedente, qualificata come epoca di errori, di superstizioni, e di ignoranza.

La *Encyclopédie* si presentava come la sintesi del rinnovato mondo del sapere, e come la prova del potere sovrano della ragione – ossia dei «Lumi» – nei confronti di qualsivoglia tradizione o autorità. Poiché la realtà economica e sociale appariva profondamente modificata, o modificabile, sulla

base e per opera della nuova scienza positiva – incardinata cioè sulla razionalità, le osservazioni, e le verifiche – occorreva da un lato ristabilire il valore assoluto e globale della scienza, e dall'altro ridistribuirne le gerarchie, le connessioni, e gli equilibri sulla scorta delle premesse razionali, delle funzioni acquisite, e dei risultati prodotti.

Ma un'evidenza più nitida dei rapporti fra sapere scientifico e strutture enciclopediche si sarebbe avuta, inaspettatamente piuttosto che con Diderot e d'Alembert, per merito di Charles Joseph Panckoucke (1736-1798) che quei rapporti enuncia e dimostra nel *Prospectus* (1782) della sua gigantesca *Encyclopédique méthodique*.

Per Panckoucke la Enciclopedia è, oltre il riepilogo del sapere, quella distribuzione delle conoscenze che più efficacemente ne favorisce l'esplorazione, il reperimento, e l'apprendimento; ma affinché ciò si realizzi è necessario fare in modo che la sostanza scientifica di un trattato disciplinare e quelle dei rispettivi dizionari risultino pienamente e perfettamente equipollenti nonostante la diversa conformazione testuale.

Nell'avvertire che doveva realizzarsi una tale equipollenza risiede il punto teoretico di maggiore interesse delle considerazioni di Panckoucke: in ciascun volume la equivalenza fra Dizionario e Trattato verrà assicurata da una Tavola analitica che, fornendo le voci nell'ordine in cui dovranno venir lette permetterà di ricostruire il tessuto scientifico e disciplinare della materia.

Un precedente, quasi dimenticato, della identificazione fra biblioteca ed enciclopedia, ossia del rapporto di equipollenza fra i soggetti di un catalogo bibliotecario e i lemmi di un lessico enciclopedistico si era avuto, nel 1612, con la pubblicazione da parte di Fabiano Giustiniani dello *Index Vniuersalis Alphabeticus Materias in omni facultate consulto pertractatas, earumque Scriptores, & locos designans*. Era la prova che la bibliografia coincideva con la enciclopedia, in base ad una struttura comune di notevole qualità logica e di elevata coerenza intellettuale, anche se di scarso rendimento biblioteconomico.

E tuttavia, sorprendentemente, mentre nei secoli XVI e XVII la linea di maggiore progresso delle speculazioni sui processi della comunicazione e della mediazione indicale si doveva allo sviluppo delle impostazioni enciclopedistiche, scarsi e appiattiti sulle procedure tradizionali rimanevano, invece, gli aggiornamenti dei sistemi bibliotecari e delle organizzazioni catalografiche, e in particolare di quelle ad ordinamento sistematico.

Dalle vigorose proposte di Georg Matthiä (1708-1773), *Custos* della Biblioteca Universitaria di Göttingen, a favore di un ordinamento sistematico delle raccolte al manuale di Michael Denis (1729-1800), Direttore della

Biblioteca Garellia, uscito nel 1777, sulla scena bibliografica dell'area tedesca non si registreranno in tal senso nuove discussioni o progressi di ordine teoretico.

A poco a poco, soprattutto dopo le *Instruktionen* di Franz Stephan Rautenstrauch (1734-1785), Consigliere di Maria Teresa e di Giuseppe II, e incaricato delle riforme delle biblioteche dell'impero austriaco, si arriverà ad applicare quelle impostazioni di natura tecnico-pragmatica che caratterizzeranno la gestione delle biblioteche in pratica fino all'odierno avvento dell'informatica, senza però che venissero affrontate alcuna delle questioni, rimaste appunto completamente neglette, intorno alla teoria delle classificazioni ed alla natura della indicizzazione semantica.

Le speculazioni settecentesche sarebbero rimaste quindi concluse in sé stesse, senza diffondere quei semi di innovazione e di sviluppo che almeno in parte possedevano. Sarà il secolo XX a riprendere l'analisi dei fenomeni della comunicazione e, in particolare, i processi della comunicazione registrata.

La conoscenza e lo studio del passato hanno un interesse eminente quando possono aiutare ad affrontare ed a comprendere problemi che ancora oggi rimangono oscuri e irrisolti; da qui il tema della nostra riflessione, il cui titolo è nella sostanza riduttivo e forse fuorviante.

Rispetto alle precedenti, le strutture tassonomiche del secolo XVIII erano cambiate ma semplicemente per adeguarsi al mutato *habitat* ideologico e tecnologico, senza che una critica teoretica interna esaminasse le ragioni della loro rispondenza e del grado di una loro eventuale funzionalità; e questa cecità metodologica, non potendo uscire dalla propria *Weltanschauung*, ha continuato a valere anche dopo, fino ai nostri giorni.

PS. Alla fine del mese scorso ho ricevuto per recensione il volume di Ann M. Blair, Professore di Storia alla Harvard University, dal titolo *Too much to know. Managing Scholarly Information before the Modern Age*, edito nel 2010 dalla Yale University Press, che illustra con ampi riferimenti alla letteratura antica, medievale e rinascimentale, non solo europea, le difficoltà ed i metodi per governare, consultare, e mettere a disposizione quello che è sempre stato un immenso patrimonio di nozioni e di concetti. Eppure anche in quel volume manca la scoperta e la valorizzazione, sul terreno degli indici, della equivalenza e non solo della equipollenza tra enciclopedie e indici bibliografici.

## LE BIBLIOTECHE PUBBLICHE NELL'ITALIA NORD-OCCIDENTALE NEL XVIII SECOLO: SERVIZI E GESTIONE

Il XVIII secolo rappresenta per l'Italia nord occidentale un momento di grande fervore nello sviluppo delle biblioteche pubbliche. Infatti nei tre principali Stati che originariamente occupavano il territorio, il Regno di Sardegna, il Regno Lombardo Veneto e il Ducato di Parma e Piacenza, vennero inaugurate, grazie agli interventi di lungimiranti sovrani assistiti da illuminati ministri e consiglieri, tre importanti istituzioni che, pur aperte al pubblico in anni diversi, hanno connotati comuni che permettono di comprendere e delineare aspetti della gestione bibliotecaria nel XVIII secolo: la Biblioteca dell'Università di Torino, aperta nel 1723 per volontà del re Vittorio Amedeo II<sup>1</sup>, la Biblioteca Parmense, inaugurata nel 1769 sotto il duca don Ferdinando, ma ideata dal padre don Filippo<sup>2</sup>, la Biblioteca Braidense di Milano, prevista già nel 1770 per decisione dell'imperatrice Maria Teresa d'Austria, ma aperta solo nel 1786<sup>3</sup>.

### *L'uso pubblico*

Le tre raccolte nascono con la qualifica di «pubbliche» nell'ambito di progetti più vasti di riforma dell'istruzione statale. Torino è il primo emblematico caso. La biblioteca fu istituita infatti come corollario della nuova

<sup>1</sup> A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti. La politica bibliotecaria a Torino tra XVII e XIX secolo*, Savigliano, L'Artistica, 2006, pp. 21-27.

<sup>2</sup> A. DE PASQUALE, *La formazione della Regia Biblioteca di Parma*, «Histoire et civilisation du livre. Revue internationale», 2009, 5, pp. 297-316; Id., *La nascita della Biblioteca Parmense*, in *Il Ducato in scena. Parma 1769: feste, libri politica*, catalogo della mostra, a cura di A. De Pasquale e G. Godi, Parma, Biblioteca Palatina 25 settembre-28 novembre 2009, Parma, Grafiche Step, 2009, pp. 40-52.

<sup>3</sup> C. PECORELLA, *Ricerche storiche sulla fondazione della Biblioteca Nazionale Braidense con appendice di documenti inediti*, in Id., *Inventario ragionato dei manoscritti giuridici della Biblioteca Nazionale Braidense di Milano*, Milano, Giuffrè, 1958, pp. 75-116; S. FURLANI, *Maria Teresa fondatrice di biblioteche?*, in *Economia, istituzioni, cultura in Lombardia*



Sala Maria Teresa, Biblioteca Nazionale Braidense (foto Massimo Listri).

Università voluta dal neore Vittorio Amedeo II, tenendo anche conto dei consigli ricevuti dall'erudito Scipione Maffei, e la sua fondazione venne sancita dalle Regie Costituzioni per l'Università del 1720, nelle quali il sovrano dichiarava di creare una raccolta non solo a disposizione degli studenti, ma anche in generale del pubblico<sup>4</sup>.

Pure a Parma la nascita della Biblioteca Parmense, progettata già dal 1751, era la conseguenza della riforma dell'Università voluta dal duca don Filippo e dal ministro Guillaume Du Tillot, e nuovamente l'intento era fin dal primo concepimento quello di realizzare una biblioteca ad uso pubblico<sup>5</sup>.

Anche la Biblioteca Braidense, nata da un'antica idea del principe Wenzel Anton Kaunitz, cancelliere di Stato austriaco, e del conte Carlo Firmian, governatore di Milano, venne destinata all'uso pubblico, come affermava già il rescritto della stessa imperatrice dell'8 ottobre 1770, nel quale si sottolineava che essa avrebbe voluto essere complementare alla Biblioteca Ambrosiana, ricca soprattutto di manoscritti, indirizzandosi in particolare all'acquisizione di libri a stampa recenti<sup>6</sup>.

Simili erano anche gli orari di apertura degli istituti, contraddistinti dalla ridotta apertura pomeridiana, evidentemente limitata per evitare l'uso di illuminazione a fiamma, particolarmente pericolosa, e dalla chiusura estiva. A Torino con provvedimento regio del 29 ottobre 1721, confermato poi il 20 febbraio 1723 e sostanzialmente ribadito dalla Regie Costituzioni dell'Università del 1729, veniva deciso che la Biblioteca fosse aperta tutti giorni della settimana, ad eccezione delle domeniche e delle feste di precetto, sei ore al giorno, tre alla mattina e tre al pomeriggio, e che dovesse seguire il calendario dell'Università, restando agibile solo alla mattina durante il

nell'Età di Maria Teresa, a cura di A. De Maddalena, E. Rotelli, G. Barbarisi, vol. II, Bologna, 1982, pp. 1057-1076, riedito in «Accademie e biblioteche d'Italia», L (33° n.s.), n. 6, pp. 459-474; L. ZUMKELLER, *Gli interventi culturali a Milano in epoca Teresiana e l'istituzione della Biblioteca di Brera*, in «Navigare nei mari dell'umano sapere». *Biblioteche e circolazione libraria nel Trentino e nell'Italia del XVIII secolo. Atti del convegno di studio*, Rovereto 25-27 ottobre 2007, Trento, Provincia Autonoma di Trento, 2008, pp. 209-222.

<sup>4</sup> F.A. DUBOIN, *Raccolta per ordine di materie delle leggi cioè editti, patenti, manifesti, ecc. emanate negli Stati di Terraferma sino all'8 dicembre 1798 dai sovrani della Real Casa di Savoia*, t. 14, vol. 16, Torino, tipografia Baricco e Arnaldi, 1847, pp. 1487-1496. Cfr. A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., p. 22.

<sup>5</sup> P. M. PACIAUDI, *Lettres de Paciaudi, bibliothécaire et antiquaire du duc de Parme historiographe de l'ordre de Malte [...] au Compte de Caylus [...]*, Paris, H. Tardieu, 1802, pp. 251-252 (lettera al conte di Caylus del 18 luglio 1761).

<sup>6</sup> Archivio di Stato di Milano (d'ora innanzi ASM), Studi, P.A., 25, edito da C. PECORELLA, *Notizie storiche*, cit., pp. 93-95.

periodo di vacanza e totalmente chiusa dalla metà di ottobre all'inizio del nuovo anno accademico. Il provvedimento del 20 settembre 1729 ribadiva l'orario invernale di tre ore alla mattina e tre al pomeriggio, ma si ampliava quello estivo, consistente in tre ore alla mattina e tre al pomeriggio<sup>7</sup>.

A Parma invece l'apertura si effettuava per tre ore al mattino e tre al pomeriggio, tutti i giorni, tranne quelli festivi, garantendo un afflusso costante di pubblico pari ad una media di quaranta lettori quotidiani. Estremamente rigorose erano le modalità della consultazione delle opere proibite, messe a disposizione soltanto di lettori in possesso di apposito permesso o che, di un certo rango, affermavano di averlo, e il prestito era concesso soltanto a studiosi e a persone ben note, con l'autorizzazione sovrana e tenendo copie delle ricevute<sup>8</sup>.

A Milano l'istituto seguiva il calendario d'apertura delle regie scuole. Il prefetto Giambattista Castiglione, scrivendo al Firmian il 7 giugno 1775, riteneva opportuno che l'istituto fosse aperto due ore alla mattina e due dopo pranzo, ma contenendo la chiusura da settembre all'apertura delle scuole, in modo da dare adito ai professori e agli studenti di utilizzare la biblioteca sia a luglio che ad agosto, suggerendo altresì di tenere aperta la struttura anche in certi periodi di vacanza durante l'anno ad eccezione dei giorni festivi. Al momento però dell'apertura al pubblico la Biblioteca risultava aperta dalle otto del mattino fino all'una del pomeriggio, tutti i giorni feriali fino alla fine di agosto, tranne il mercoledì di ogni settimana, la settimana di Natale, quella Santa e l'ultima settimana di Carnevale. Nei mesi di settembre e ottobre invece essa era accessibile solo i lunedì e i venerdì<sup>9</sup>.

### Le sedi

A Torino la sede della biblioteca venne inserita nel progetto della nuova Università affidato all'architetto Michelangelo Garove. Originariamente composta da un grande salone dotato di ballatoio e da un locale annesso destinato alla conservazione dei manoscritti, essa venne successivamente ingrandita inglobando una sala già destinata alla conservazione di materia-

<sup>7</sup> F.A. DUBOIN, *Raccolta*, cit., t. 14, vol. 16, pp. 1497-1500. Cfr. A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., pp. 32-33.

<sup>8</sup> Biblioteca Palatina di Parma, Ms. Parm. 3736, *Memoire sur la Bibliothèque Royale de Parme*, in A. DE PASQUALE, *Parma città d'Europa. Le memorie del padre Paolo Maria Paciaudi sulla Biblioteca Parmense*, Parma, Museo Bodoniano, 2008, p. 60.

<sup>9</sup> I dati a tal proposito provengono dal «Corriere di Gabinetto» e dalla «Gazzetta di Milano» del 16 ottobre 1786, in cui si annunciava l'apertura della biblioteca dal novembre di quell'anno.

le museale, e con la realizzazione di castelli al centro del salone principale e della sala dei manoscritti. Successivamente, negli anni '80, a seguito delle massicce acquisizioni di libri, si procedette al raddoppio del ballatoio del salone centrale, alla costruzione di un ballatoio nella «camera del fuoco», il locale riscaldato della biblioteca che diventava magazzino, all'eliminazione del castello nella sala dei manoscritti, all'annessione della sacrestia e della cappella dell'Università, che veniva divisa in cinque stanze<sup>10</sup>.

Sia a Parma che a Milano le biblioteche andarono invece ad occupare spazi già esistenti che vennero appositamente riprogettati e riallestiti.

Per quanto riguarda la prima sede, i lavori vennero affidati all'architetto di corte Ennemond Alexandre Petitot, e, dopo diversi progetti scartati presentati già a partire dal 1762, iniziarono nel maggio del 1766 e si completarono nel novembre 1768. Alla Biblioteca si accedeva, come ancora attualmente, dallo scalone che conduce al teatro Farnese, attraverso un vestibolo che immetteva nella grande Galleria che fungeva da luogo di conservazione e consultazione dei libri, come era uso nelle biblioteche di XVII-XVIII secolo. A lato della Galleria, si trovava l'ufficio del bibliotecario, l'unica stanza riscaldata, detta perciò anche «del fuoco», dove si trovavano anche i manoscritti e gli incunaboli e, in un primo momento, pure reperti archeologici, un'altra camera che conteneva le opere periodiche e i dizionari e un'ulteriore stanza, in cui si conservavano i cataloghi e i repertori bibliografici<sup>11</sup>.

Anche a Milano, dopo altre preliminari idee, si riallestì uno spazio preesistente quando la soppressione dell'Ordine dei Gesuiti nel 1773 permise di avere a disposizione non solo ricchi capitali, ma anche il palazzo dell'ex Collegio di Brera, che conteneva l'antica biblioteca. Volendo inglobare quest'ultima nella nuova istituzione, l'architetto Giuseppe Piermarini, seguendo il consiglio del Kaunitz, procedette alla costruzione di una nuova sala in spazi prossimi al grande scalone monumentale del cortile delle scuole, abbattendo il corridoio con le celle e trasformando la più piccola delle sale gesuitiche in atrio di comunicazione e di snodo tra il salone e la grande sala gesuitica. I lavori però andarono alle lunghe: se la struttura fu pronta in due anni, la costruzione degli scaffali su due piani e i ballatoi di disimpegno si conclusero solo nel 1784<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., pp. 30-31; 40. Sull'ampliamento della Biblioteca è fondamentale AST, *Corte*, Materie economiche, Regia Università, mazzo 2 di addizione, n. 2, edito *ibid.*, pp. 97-100.

<sup>11</sup> A. DE PASQUALE, *La nascita della Biblioteca Parmense*, cit., pp. 41-42.

<sup>12</sup> A. SCOTTI, *Brera 1776-1815. Nascita e sviluppo di una istituzione culturale milanese*, Firenze, Centro Di, 1979; EAD., *Un funzionale istituto culturale nel cuore di un grande palazzo*, in *La Biblioteca Nazionale Braidense*, a cura di M. Morini e B.M. Ugolotti, Milano, La Martinella di Milano, 1983, pp. 7-14.

### *L'organico*

A Torino l'organico della Biblioteca, secondo le Regie Costituzioni per l'Università del 1720 e il provvedimento del 29 ottobre 1721, ribadito poi dalle Costituzioni del 1729, consisteva nel prefetto, che aveva il compito di effettuare la scelta dei libri, tenere la corrispondenza con tipografi e librai, dare indicazioni per la redazione dei cataloghi, da cui dipendevano il bibliotecario e i custodi. Sempre le Costituzioni del 1729 istituivano la figura dell'aiutante del prefetto, a cui era affidata la cura di registrare i lettori e i libri ad essi consegnati, avendo cura poi di spuntare l'elenco una volta restituiti, di vigilare sugli accessi e fare mantenere il silenzio necessario per lo studio, di fornire penne e calamai, ricevendo le cifre sborsate trimestralmente dalla Tesoreria, di controllare che gli studenti non deturpassero i libri, di selezionare il pubblico, evitando la distribuzione indiscriminata dei volumi. Nelle Regie Costituzioni per l'Università del 9 novembre 1771 si prevedeva l'allargamento dell'organico innalzando a due gli aiutanti, che cambiavano nome in assistenti, e introducendo la figura del bidello e dell'aiuto bidello, che svolgevano il ruolo di distributori.

A Parma, oltre al direttore, detto bibliotecario, vi erano un vicebibliotecario e due altri impiegati, incaricati della stesura dei cataloghi e delle pratiche amministrative degli acquisti bibliografici, oltre ad un custode e a un inserviente<sup>13</sup>. Per quanto riguarda invece Milano, da un regolamento redatto dal prefetto il canonico Castiglioni nel 1775 si apprende che l'organico era composto dal prefetto, dal bibliotecario e dall'ispettore o custode, a cui si aggiungevano tre altri dipendenti, detti inservienti, incaricati di provvedere alla fornitura della carta e penne agli studiosi, di controllare il possesso di licenza per chi richiedeva in lettura libri proibiti, di garantire il silenzio e impedire l'accesso a «plebei» e «fanciulli che fossero sospetti di venire alla Biblioteca per cagionare disturbo e confusione», di controllare lo stato di conservazione dei libri, cercando di rimediare alle scorrettezze dei lettori, di ricollocare i libri e i cataloghi. Si affiancava ancora un altro addetto per lavori più umili, quali l'apertura e la chiusura della Biblioteca e delle sue finestre, la pulizia dei locali, degli arredi e dei libri. Il Prefetto avrebbe dovuto redigere il registro delle spese per l'acquisto e la legatura dei libri, conservare l'archivio e tutte le lettere dei corrispondenti, stampatori e letterati, tenere il registro dei doni, curando che il nome dei donatori fosse apposto sia nei

<sup>13</sup> *Memoire sur la Bibliothèque Royale de Parme*, in A. DE PASQUALE, *Parma città d'Europa*, cit., p. 60.

<sup>14</sup> ASM, Studi, P.A., 25, in C. PECORELLA, *Ricerche storiche*, cit., pp. 96-100.

cataloghi che sui libri stessi, tenere l'inventario dei libri spostati e mancanti, curare, insieme al bibliotecario, le nuove acquisizioni. L'ispettore o custode, direttamente dipendente dal prefetto, abitava nell'edificio, svolgeva compiti di vigilanza e seguiva i visitatori stranieri in visita, mostrando loro le rarità dell'istituto; inoltre si doveva occupare dei cataloghi e di riferire al prefetto le problematiche della Biblioteca, di stilare un diario «d'ogni determinazione ed operazione», di curare la conservazione in cartelle delle lettere governative, delle relative risposte, dei promemoria e delle carte pertinenti alla direzione della Biblioteca<sup>14</sup>.

Gli impiegati delle tre biblioteche furono generalmente di rango ecclesiastico. A Torino, dopo la prima direzione dell'avvocato Francesco Filippo Piccono (1720-1728), seguirono quelle dell'abate Francesco Domenico Bencini (1728-1732), che si avvale dell'aiuto dell'abate Giovanni Antonio Palazzi, quindi quella del padre minimo Giuseppe Roma (1732-1737), che venne affiancato dall'abate Antonio Rivautella (1735-1751), poi quella del citato abate Palazzi (1737-1745), quindi del canonico Giuseppe Pasini (1745-1770), a cui venne assegnato, come aiutante, l'abate Francesco Ludovico Berta, poi direttore (1770-1787), assistito dal teologo Cauda (sostituito poi nel 1782 dal teologo Felice Zampa) e dal sacerdote Gerbini (entrambi dal 1770) e quindi dall'abate Giuseppe Matteo Pavesio (dal 1782), cui seguì la direzione dell'abate Roffredo (1787-1799)<sup>15</sup>.

Anche a Parma il personale è costituito da religiosi: il primo bibliotecario fu il padre teatino Paolo Maria Paciaudi (1721-1771; 1778-1785), il vice-bibliotecario il padre benedettino Andrea Mazza (dal 1768), che diventò direttore dopo la cacciata del Paciaudi (1771-1778) e i dipendenti furono l'abate Francesco Permolli (fino al 1768), poi sostituito dall'abate Giuseppe Pezzana e quindi dall'abate Angelo Schenoni. Alla direzione Paciaudi seguì quella del padre Ireneo Affò (1785-1797) e del gesuita Matteo Canonici (1798-1802)<sup>16</sup>.

Anche la biblioteca di Brera la situazione è analoga. Al momento della fondazione il primo prefetto fu il canonico Giovanni Battista Castiglione (1770-1782), il bibliotecario aggiunto fu il domenicano Giuseppe Allegranza, incaricato della catalogazione del fondo Pertusati, a cui si affiancavano l'abate Bernardino Trevisano, incaricato della cura dei doppi e del riordino dei libri, l'abate Adalelmo Fugazzi, pur raramente in servizio,

e un certo Balleaux, laico ex-gesuita, scarsamente capace, e l'abate Diego Minola, con la sola eccezione di un laico, Carlo Carlini. Anche il bibliotecario, facente funzioni di prefetto, essendo rimasta vacante la carica, dopo la giubilazione del Castiglione, era un religioso, l'abate Alfonso Longo (1782-1799?)<sup>17</sup>.

Evidentemente i religiosi erano riconosciuti come soggetti dotati dell'erudizione necessaria a svolgere i compiti di biblioteca. Precisazioni in merito alle competenze richieste si riscontrano a Torino nelle Costituzioni dell'Università del 1729, in cui si affermava che il prefetto dovesse possedere «una cognizion perfettissima de' migliori scrittori in ciascheduna scienza, ed essere praticissimo dell'impressioni tutte de' libri, tanto antichi, che nuovi»<sup>18</sup>. Il *curriculum* progressivo era anche una caratteristica tenuta in considerazione: è il caso a Parma del padre Paciaudi che, prima di assumere la direzione della biblioteca di Parma, aveva già svolto il compito di bibliotecario del cardinale Domenico Passionei, la cui biblioteca era nota per l'estrema cura bibliografica nella sua costruzione<sup>19</sup>. Le competenze bibliografiche furono anche alla base della scelta, nel 1770, del prefetto di Brera, individuato nel canonico Castiglione, dopo anni di ricerca da parte del Kaunitz, il quale però si dimostrò inefficace nella gestione della biblioteca, oltre che incompetente nelle letterature straniere, tanto che nel 1782 si cercò di sostituirlo con personalità di più alto profilo, interpellando l'Audiffredi, il Paciaudi, il Mercier de Saint-Léger e il Tiraboschi che, tutti, rifiutarono, obbligando a lasciare vacante la carica di prefetto<sup>20</sup>.

Competenze nelle lingue straniere e nella disciplina bibliografica erano apprezzate non solo per il prefetto. A Parma l'abate Schenoni viene ricordato per conoscere «toutes les langues vivantes»<sup>21</sup>; a Milano l'ispettore doveva avere «intelligenza de' libri e della rarità di essi, la scienza delle lingue latina e francese, esattezza nello scrivere, diligenza, fedeltà e buon garbo», qualifiche di cui era dotato il Carlini, «raffinato nelle migliori cognizioni bibliografiche» che aveva pure contribuito alla stesura del catalogo del fondo Pertusati e aveva dato prova di cortesia e di erudizione verso gli stranieri

<sup>17</sup> ASM, Studi, P.A., 25, *Serie dei soggetti impiegati nella R. Biblioteca con le qualità richieste*, in C. Pecorella, *Ricerche storiche*, cit., pp. 100-102.

<sup>18</sup> F. A. DUBOIN, *Raccolta*, cit., t. 14, v. 16, pp. 1497-1500.

<sup>19</sup> A. DE PASQUALE, *Parma città d'Europa*, cit., pp. 24-25.

<sup>20</sup> ASM, Studi, P.A., cart. 28.

<sup>21</sup> *Memoire sur la Bibliothèque Royale de Parme*, in A. DE PASQUALE, *Parma città d'Europa*, cit., p. 60.

<sup>15</sup> A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., pp. 29-44.

<sup>16</sup> A. CIAVARELLA, *Notizie e documenti per una storia della Biblioteca Palatina di Parma. I 200 anni di vita dalla sua fondazione (1762-1962) e il centenario della morte di Angelo Pezzana (1862-1962)*, Parma, Biblioteca Palatina, 1962. spec. p. 45.

in visita. Anche per i livelli più bassi veniva ribadita più volte la necessità di valutare il carattere. I tre addetti che dovevano coadiuvare il prefetto avrebbero dovuto essere «incapaci di prendere arbitri contro il giusto, di maniere dolci e di conoscenza de' libri» e l'usciera doveva essere scelto «di umile condizione ma di buon costume e paziente»<sup>22</sup>.

### *La costruzione delle raccolte*

Molto diversa è la storia dello sviluppo delle raccolte delle tre biblioteche, anche se per tutte e tre si cercò di avere fin da subito a disposizione dei nuclei librari precostituiti, acquisendo biblioteche multidisciplinari già esistenti, al fine di velocizzarne l'apertura.

A Torino, vista l'esiguità dei fondi bibliografici pregressi dell'Università, Vittorio Amedeo II decise di far confluire nella nuova istituzione la quasi totalità della biblioteca di casa di Savoia, comprendente libri a stampa e manoscritti raccolti fin dal Medioevo, ma ampliata soprattutto sotto i regni di Emanuele Filiberto e Carlo Emanuele I, e che, in grave trascuratezza, egli aveva fatto catalogare. A tali libri aggiunse poi quelli appartenenti alla biblioteca del Comune di Torino, inaugurata nel 1714, causandone la chiusura definitiva<sup>23</sup>.

A Parma invece, non disponendo di biblioteche familiari, in quanto il fratello del duca di Parma don Filippo, don Carlo, re di Napoli, aveva trasferito in quest'ultima città anche le collezioni bibliografiche dei Farnese, svaniti inoltre i tentativi di acquistare le biblioteche del cardinale Passionei e quella del conte Pertusati acquisita, come vedremo, per la Biblioteca milanese, la Biblioteca Parmense si costituì, caso eccezionale, attraverso acquisti di pezzi oculatamente scelti con perizia bibliografica sul mercato antiquario e corrente, a cui si aggiunsero solo sporadiche acquisizioni di ridotte biblioteche private, tra cui quelle di dignitari di corte e dei sovrani<sup>24</sup>.

A Milano la Biblioteca nacque invece attraverso l'acquisto della ricchissima biblioteca del conte Carlo Pertusati, già membro del Supremo Consiglio d'Italia presso la corte imperiale e presidente del Senato di Milano, morto nel 1755, messa in buona parte in vendita, ad eccezione dei libri di diritto e dei doppi, dal figlio, per un totale di circa 18.300 edizioni, tra cui una ricca raccolta di Bibbie e alcuni incunaboli, e fatta comprare dal governo austria-

co, per mancanza di fondi, dalla Congregazione di Stato che la donò per uso privato all'arciduca Ferdinando, figlio di Maria Teresa, già nominato governatore della Lombardia dal 1771, quando sarebbe diventato maggiorenne, dono che venne poi convertito in uso pubblico<sup>25</sup>. Al fine di sopperire alle lacune della raccolta in certe materie si procedette ad ulteriori compere mirate in determinate discipline. Il canonico Castiglioni il 7 giugno 1775 riferiva infatti al conte Firmian che «è necessario fornire la Biblioteca non solo de' tomi che mancano al compimento della serie di alcune opere ma eziandio dei libri più classici ed utili di cui sono affatto prive alcune materie», sottolineando la scarsità di opere di giurisprudenza, delle storie d'Italia e di testi di belle arti, e che «è sprovveduta della continuazione dell'opere periodiche dei giornali e di simili altre materie letterarie»<sup>26</sup>. Per arricchire le sezioni scientifiche, il governo effettuò poi nel 1778 l'acquisto della biblioteca del medico svizzero Albrecht von Haller morto l'anno prima<sup>27</sup>.

Se differente è stata la natura dei fondi originari, accomuna invece le tre biblioteche l'acquisizione delle biblioteche gesuitiche, fatto che coincise, per Torino e Parma, con la direzione degli istituti da parte di due accaniti antigesuiti e giansenisti, l'abate Berta e il padre Paciaudi.

A seguito della soppressione dell'Ordine avvenuta nel 1773 ad opera di papa Clemente XIV, la biblioteca torinese acquisì i numerosi libri e raccolte di incisioni del Collegio della città<sup>28</sup>. A Parma invece i libri soprattutto delle case cittadine dei Gesuiti (Collegio dei Nobili e convento di San Rocco) e dei conventi di S. Pietro a Piacenza, di Busseto e di Borgo S. Donnino erano già stati incamerati alcuni anni prima a seguito della soppressione degli ordini avvenuta nel Ducato il 3 febbraio 1768<sup>29</sup>.

<sup>25</sup> Le fonti sull'acquisizione della Biblioteca Pertusati sono in ASM, Studi, p.a., cart. 25; ASCM, Località milanesi, cart. 47, Brera, Biblioteca; BNB, ms. AC.X.9, *Copia di documenti dal 1763 al 1802*. Cfr. M.L. GROSSI TURCHETTI, *Brevi note sul fondo "Pertusati" della Braidense*, "Accademie e biblioteche d'Italia", 47 (1979), pp. 370-386.

<sup>26</sup> ASM, Studi, P.A., 25, in C. PECORELLA, *Ricerche storiche*, cit., p. 96.

<sup>27</sup> L. PECORELLA VERGNANO, *Il fondo Halleriano della Biblioteca Nazionale Braidense di Milano. Vicende storiche e catalogo dei manoscritti*, Milano, Università degli Studi. Istituto di storia della medicina, 1965; M.T. MONTI, *I libri di Haller e la nascita delle biblioteche pubbliche nella Lombardia asburgica*, «Società e storia», n. 46 (1989), pp. 995-1030.

<sup>28</sup> A. GIACCARIA, *Libri e raccolte di incisioni provenienti dai Gesuiti nei fondi della Biblioteca Nazionale Universitaria di Torino*, in *La Compagnia di Gesù nella Provincia di Torino dagli anni di Emanuele Filiberto a quelli di Carlo Alberto*, a cura di B. SIGNORELLI e P. USCELLO, [Torino], Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti, 1998, pp. 287-344; A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., pp. 40-41.

<sup>29</sup> A. DE PASQUALE, *Parma città d'Europa*, cit., pp. 16-17.

<sup>22</sup> ASM, Studi, P.A., 25, in C. PECORELLA, *Ricerche storiche*, cit., pp. 97-98.

<sup>23</sup> A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., pp. 9-27.

<sup>24</sup> A. DE PASQUALE, *La nascita della Biblioteca Parmense*, cit.

A Milano l'acquisizione, avvenuta nel 1773, risultò ancora più semplice perché la maggior parte dei volumi si trovava nell'edificio del *Collegium Braydensis* che venne destinato alla biblioteca pubblica, a cui si aggiunsero quelli delle case di S. Fedele e S. Gerolamo<sup>30</sup>.

Altro fatto che accomuna le tre biblioteche è rappresentato dal privilegio del deposito legale che tutte e tre ottennero fin dagli anni della loro fondazione, costituendosi quindi fin da subito come deposito archiviale della memoria della produzione editoriale negli Stati di appartenenza.

Per quanto riguarda la Biblioteca di Torino, con le Regie Costituzioni dell'Università del 1729, Vittorio Amedeo II le assegnava il diritto di stampa per tutti gli Stati di Savoia e il deposito obbligatorio delle pubblicazioni dei professori dell'Università<sup>31</sup>; a Parma il deposito legale veniva stabilito per la Biblioteca fin dall'anno precedente la sua apertura al pubblico nel 1768<sup>32</sup>; a Milano sembra che fin dal 1770 la Biblioteca ricevesse lo stesso privilegio per l'intera Lombardia<sup>33</sup>.

### *Le tecniche catalografiche*

Una preoccupazione che accomuna le tre biblioteche fu anche la necessità di procedere quanto prima alla catalogazione delle raccolte, sia per una loro consultazione, sia anche per censirne le consistenze<sup>34</sup>. A Torino, nel 1728, al momento del passaggio di consegne al prefetto Bencini, sappiamo dell'esistenza di un catalogo topografico secondo un'organizzazione classificata e di altri nove volumi di indici, fatto che implica che la catalogazione della raccolta fosse praticamente conclusa, sicuramente agevolata dalla schedatura, effettuata pochi anni prima, della biblioteca dei Savoia confluita nella nuova istituzione<sup>35</sup>. Fu così più agevole concentrare le forze

<sup>30</sup> D. GENERALI, *La biblioteca del Collegio Braidense*, in *La Braidense. La cultura del libro e delle biblioteche nella società dell'immagine*, Firenze, Artificio, 1991, pp. 58-75.

<sup>31</sup> A. DUBOIN, *Raccolta*, cit., t. 14, v. 16, pp. 1497-1500, e, per gli obblighi dei professori, p. 334.

<sup>32</sup> [L. FARINELLI], *Parma. Biblioteca Palatina*, in *Le Biblioteche pubbliche statali*, 3ª ed., Roma, Ministero per i beni culturali e ambientali. Ufficio centrale per i beni librari, le istituzioni culturali e l'editoria; Milano, cT – Centro Tibaldi, 1996, p. 148, senza però indicarne la fonte.

<sup>33</sup> La cosa si evince da documenti che denunciano l'evasione da parte dei tipografi, per libri stampati dal 1771 al 1776 (Biblioteca Nazionale Braidense, Archivio, Regolamenti A1) e dal 1770 al 1778 (*ibid.*, Regolamenti A1). Ringrazio Donatella Falchetti della Biblioteca Nazionale Braidense per la segnalazione.

per predisporre la catalogazione dell'eccezionale fondo manoscritto, giungendo alla pubblicazione nel 1749 del catalogo, curato dal canonico Pasini con la collaborazione dell'abate Rivautella e dell'abate Berta, riprendendo cataloghi già compilati dal precedente direttore, l'abate Bencini, che fece conoscere al mondo intero il patrimonio della Biblioteca<sup>36</sup>.

Ben più significativa è la situazione di Parma dove, per la prima volta in Italia, il padre Paciaudi inaugurava, mutuandolo da esperienze francesi, l'uso del catalogo ragionato a schede, scelto in quanto permetteva di evitare cancellature e eventuali riscritture nei registri, dava la possibilità di inserire le descrizioni delle nuove acquisizioni rispettando il corretto ordinamento delle intestazioni, evitando così appendici e aggiunte, e agevolava il lavoro dei distributori che si recavano alla ricerca dei volumi con le rispettive schede in mano contenenti tutte le informazioni necessarie per l'identificazione. Nelle idee di Paciaudi il catalogo doveva rappresentare anche un impegno scientifico poiché prevedeva una specifica attenzione all'intestazione per autore, all'individuazione di luoghi di stampa falsi e ai dati dell'esemplare, e dava anche grande importanza all'indicazione della segnatura dei volumi al fine del loro reperimento. Il Paciaudi sottolineava poi la necessità di affiancare ad un catalogo nominale anche un catalogo semantico, la cui redazione era particolarmente agevolata dall'indicazione sulle schede mobili anche della materia, permettendo quindi facilmente un loro ordinamento in base a quella, e una loro ricopiatura su registri<sup>37</sup>.

A Milano l'attività di catalogazione iniziò nel 1765 dalla ricognizione del fondo Pertusati, al fine di riscontrare il catalogo originario con le effettive

<sup>34</sup> Non viene qui trattato il problema delle classificazioni, oggetto di un intervento dello scrivente nell'ambito del convegno *Da una rivoluzione del libro all'altra. Paradigma della classificazione bibliografica*, curato dal Centro di studi sulla storia del libro promosso dalla Fondazione Cassa di Risparmio di Bologna, 10-11 febbraio 2012, i cui atti sono in corso di programmazione.

<sup>35</sup> A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., pp. 29-31.

<sup>36</sup> *Codices manuscripti Bibliothecae Regii Taurinensis Athenaei per linguas digesti, & binas in partes distributi, in quarum prima hebraei, & graeci, in altera latini, italici, & gallici. Recensuerunt, et animadversionibus illustrarunt Josephus Pasinus Regi a consiliis Bibliothecae praeses, et moderator. Antonius Rivautella, & Franciscus Berta, ejusdem Bibliothecae custodes. Insertis parvis quibusdam opusculis hactenus inediti, adjectoque in fine scriptorum, & eorum Operum indice, praeter characterum specimina, & varia codicum ornamenta partim aere, partim ligno incisa*, Taurini, ex Typographia Regia, 1749, in 2 volumi. Cfr. A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., p. 36.

<sup>37</sup> *Memoria ed orazione del P. Paolo M. a Paciaudi intorno la Biblioteca Parmense*, Parma, co' tipi bodoniani, 1815, ristampata in A. DE PASQUALE, *Parma città d'Europa*, cit.

consistenze. Tale operazione non consistette però nella semplice redazione di un indice come avrebbe voluto il Kaunitz per velocizzare le operazioni<sup>38</sup>, ma la metodologia seguito fu molto più complicata. Il Carlini, nel *Ragguaglio alla Congregazione dello Stato* del 4 giugno 1768, così riferiva: «Sembra a prima vista impercettibile che in tre anni non siasi potuto ridur a termine questo catalogo, supponendosi da alcuni che per formare simili opere basti il trascrivere i titoli o sian frontespizi dei libri e distribuire in appresso per ordine d'alfabeto li nomi de' loro autori. Ma il nostro non si è voluto appunto simile a que' cataloghi troppo compendiosi ed erronei che pubblicansi da librai, ma che contenga l'analisi o sia una descrizione esattissima di quanto si ritrova in ciascun'opera, dandosi in questo notizia non già del materiale frontespizio ora fallace or troppo diffuso, or troppo succinto, ma una giusta idea del vero autore e di ciò che tratta [...]», oltre ad altri elementi elencati in nove punti. Ma, visto il tenore, il catalogo non venne mai terminato, anche perché il metodo seguito fu fin dall'inizio errato, avendo iniziato non correttamente da un catalogo alfabetico per autori, ma dal catalogo per soggetti che implicava già una suddivisione classificata dei volumi, e perché anche l'Allegranza si dilungò pure nello spoglio delle miscellanee; il tutto si complicò ulteriormente con l'arrivo dei libri gesuitici e quindi di quelli del medico Haller, per i quali fu necessaria un'integrazione anche catalografica con il fondo Pertusati. I lavori andavano ancora alle lunghe agli inizi degli anni '80, tanto che il 28 settembre 1782 vennero inviate al neo nominato Longo le regole per la catalogazione in uso nella Biblioteca Imperiale di Vienna, nelle quali, oltre a puntare innanzitutto alla redazione di un catalogo alfabetico per autori e titoli, si parlava per la prima volta di catalogo a schede, definito come «fogli separati in quarto», come base per la redazione del catalogo a volume<sup>39</sup>.

### *La tutela e la conservazione*

Nelle biblioteche in questione assistiamo anche a particolari attenzioni alla tutela e alla conservazione dei materiali. Per quanto riguarda i manoscritti, essi, sia a Torino che a Parma, erano conservati in locali appositi, distinti dal salone principale, e sottoposti a particolari restrizioni. A Torino la camera dei manoscritti, secondo le Costituzioni del 1729, doveva sempre

essere tenuta chiusa, permettendovi l'entrata solo a persone ben note, e il provvedimento del 20 settembre 1729 inseriva tra i compiti dell'aiutante quello di evitare «che la gioventù non iscriva sopra i foglj, o che non isquarci le immagini, e le figure de' libri»<sup>40</sup>. A Parma essi si conservavano nell'ufficio del bibliotecario e in tale luogo avveniva probabilmente la consultazione<sup>41</sup>. A Milano il Castiglione sottolineava la necessità di non concedere in lettura in manoscritti a tutti, indiscriminatamente, ma di limitarne la visione, garantendo sempre la presenza di un impiegato e vietandone, salvo specifica concessione del Governo, lo spoglio integrale. Inoltre egli indicava che solo il prefetto, il bibliotecario e il custode possedessero le chiavi dei locali<sup>42</sup>.

Particolarmente interessanti sono le indicazioni in materia di conservazione che ancora il Castiglioni espone per la Biblioteca di Milano. Compiti di vigilanza erano assegnati agli impiegati che dovevano sia controllare che «i libri si conservino colla dovuta nettezza e diligenza», controllando e portandovi rimedio alle scorrette manipolazioni o azioni dei lettori, sia impedire di «macchiare i libri con inchiostro con amatita o con piombo, dallo scrivere sopra alcuna cosa e dal farvi piegature de' fogli». Inoltre egli sottolineava la necessità di contraddistinguere la proprietà dei volumi, contrassegnandoli, sia sul frontespizio che in fine, con l'arma del principe, che sarebbe a sua volta completata da altra analoga con dicitura «doppio venduto», nel caso di scarti di volumi già posseduti e destinati all'alienazione. Vietata inoltre era la presa diretta dei volumi da parte del pubblico e la consultazione avrebbe dovuto avvenire in prossimità degli inservienti, in maniera da impedire che lettori malintenzionati asportassero fogli o rubassero libri; il Castiglione inoltre dichiarava necessario che certi libri particolarmente rari non fossero concessi in lettura a nessuno, «atteso lo strapazzo che alcuni sogliono fare nel maneggiarli, nel piegare le carte, e talvolta nel lordarli d'inchiostro o di tabacco». Era poi vietato il prestito e erano esclusi dalla visione dei libri il personale di servizio e gli studenti che accompagnavano gli stranieri in visita.

Particolare attenzione era anche riservata agli ambienti: l'inserviente addetto all'apertura e alla chiusura dell'edificio non doveva far entrare cani e gatti, e l'ispettore doveva somministrare gli opportuni veleni per allontanare i topi; quest'ultimo inoltre doveva provvedere ad impedire i danni della

<sup>38</sup> ASM, Studi, P.A., cart. 25, lettera del Kaunitz al Firmian, 29 settembre 1766.

<sup>39</sup> A. NUOVO, *La fondazione delle biblioteche teresiane in Lombardia: contributo ad una storia dei cataloghi*, «Storia in Lombardia», 1 (1992), pp. 5-44.

<sup>40</sup> F.A. DUBOIN, *Raccolta*, t. 14, vol. 16, pp. 1497-1500. Cfr. A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit. pp. 32-33.

<sup>41</sup> A. DE PASQUALE, *La nascita della Biblioteca Parmense*, cit., p. 42.

<sup>42</sup> A.S.M., Studi, P.A., 25, in C. PECORELLA, *Ricerche storiche*, cit., pp. 96-100.

pioggia, vento e sole, facendo chiudere le finestre e impedire le infiltrazioni d'acqua.

Curata doveva essere anche la spolveratura e la rilegatura. Il Castiglione affermava che «La polvere conviene spesso astergerla dalle teste dei libri stando riposti nelle scansie. Ma dopo qualche anno nella stagione a ciò più comodo è d'uopo sbatterla con violenza fuor de' medesimi, il che facendo se si gittano lontani i semi de' tarli, e questi già nati e rodenti si uccidono». Contestualmente il Prefetto e il bibliotecario avrebbero avuto l'occasione di controllare lo stato conservativo dei volumi, facendo provvedere alla rilegatura di quelli bisognosi<sup>43</sup>.

Quest'ultima attività era particolarmente seguita nelle biblioteche in questione. Sia a Torino che a Parma essa si svolgeva in sede. Lo testimonia, per Torino, la presenza nel verbale di consegna della biblioteca al neodirettore Bencini nel 1728 di «due torchi da legare libri senza castello e tavole»<sup>44</sup>, e per Parma l'assunzione, alle dipendenze della Biblioteca, di legatori professionisti, i francesi Louis Laferté e Gabriel Fabres e il parmense Paolo Apollinari<sup>45</sup>.

Particolarmente significative sono anche le istruzioni che il Castiglione stilò per le legature: il prefetto e il bibliotecario avrebbero dovuto fare in modo «che ciò sia eseguito in forma, e in modo che resistano all'uso e alla lunghezza del tempo, facendoli rilegare in cuoio o in pergamena, né giammai in rustico e senza i cartelli di cuoio cremisino che sovente si staccano e perdonsi, ma invece per maggiore stabilità e permanenza con tingere di rosso il fondo de' libri sulle schiene di essi dove s'improntino le lettere»<sup>46</sup>. Al padre Paciaudi si deve invece l'accorgimento di aver fatto utilizzare per la legatura «cuir de Russie», secondo un uso tedesco, al fine di preservare dagli insetti le coperte<sup>47</sup>.

JUAN ANDRÉS E FERNÁNDEZ DE MORATIN:  
DUE VIAGGIATORI A CONFRONTO  
IN VISITA ALLA BIBLIOTECA PALATINA DI PARMA

Fra tutti i resoconti di viaggio ho pensato di trascogliere quelli di due personaggi celebri anche in Italia: Juan Andrés (1740-1817) e Leandro Fernández de Moratín (1760-1828), di quasi una generazione più giovane<sup>1</sup>. A far testo circa i criteri e i metodi che hanno ispirato i loro racconti e le descrizioni valgono i numerosi antecedenti soprattutto francesi: Andrés si ispira alla costruzione odeporica in forma epistolare, che ha il suo presupposto soprattutto nell'opera di De Brosses, mentre Moratín prende a modello

<sup>1</sup> Un diffuso luogo comune voleva che fossero pochi i viaggiatori spagnoli in giro per l'Europa, mentre la nuova critica storica spagnola e internazionale ne annovera diversi e importanti. Mi limito a citare i contributi più importanti che ne parlano fra quelli non citati nel mio intervento. Vd. in partic. di Maurizio Fabbri, le monografie: M. LASSALA, *Viaggio da Bologna a Ferrara*, ed., introd. e note di M. FABBRI, Abano T., Piovan Editore, 1995; C.A. DE BAENA, *Viaje a la corte del papa Clemente XIII. Relación y cuentas de los gastos (1760-1765)*. Introd., texto crítico y notas por M. FABBRI, Rimini, Panozzo, 2007; e i saggi: *Il viaggiatore insonne. Diario di un presbitero andaluso alla corte di papa Clemente XIII*, «Spicilegio Moderno», 19/20 (1984), pp. 142-165; *Un buen pretexto para hablar de José Viera y Clavijo. Los diarios de sus viajes por España y Europa*, «Entre Siglos», 2 (1993), pp. 135-145; *Il Veneto tra realtà e mito nelle relazioni dei viaggiatori spagnoli ed ispanoamericani del Settecento*, in *Spagna e Italia a confronto nell'opera letteraria di Giambattista Conti*, a c. di M. Fabbri, Lendinara, Panda, 1994, pp. 167-192; *La literatura de viajes*, in *Historia literaria de España en el siglo XVIII, por Francisco Aguilar Piñal*, Madrid, Trotta/CSIC, 1996, pp. 407-424; *Società e cultura a Genova nei diari dei viaggiatori iberici del Settecento*, «Bollettino dell'Istituto di Lingue Estere della Facoltà di Economia e Commercio dell'Università di Genova», 16 (1997), pp. 26-34; *Marginalità e delinquenza nell'Italia del Settecento nei diari dei viaggiatori spagnoli e ispanoamericani. Il viaggio e le letterature ispaniche*, a c. di V. Galeota, Napoli, L'Orientale Editrice, 1998, pp. 145-160; *Moratín in laguna con la bella Angelica*, in M. FABBRI, *Spagna ed America Latina: 1977-1987. Elzeviri, corrispondenze, recensioni*, Rimini, Panozzo, 2007, pp. 37-41. E di altri autori, G. DE LA HUERTA, *José Cartas críticas sobre la Italia*. Introd., ed. e note di L. BRUNORI, Rimini, Panozzo, 2006; G. NOVALES, *Alberto El viajero Aguilar en Italia*, «Bollettino del Centro Italiano di Ricerche sul Viaggio in Italia», V, 2 (1984) pp. 305-316. G. FORESTA, *Viaggiatori spagnoli in Italia nel secolo XVIII*, «Archivio Storico Siciliano», serie III, 20 (1972) pp. 369-414; M. LUENGO, *Viaje del Padre Luengo desde Bolonia a Nava del Rey (1798)*. Ed. de I. FERNÁNDEZ ARRILAGA, Alicante, Univ. de Alicante, 2004; R. OLAECHEA, *Viajeros españoles del XVIII en los balnearios del Alto Pirineo francés*, Zaragoza, Colegio Universitario

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> A. DE PASQUALE, *Il sapere per tutti*, cit., p. 31

<sup>45</sup> S. GORRERI, *Louis Antoine Laferté: legatore francese in Parma (un contributo alla storia della legatura del Settecento in Italia)*, «Rara volumina», 2 (1994), pp. 45-64.

<sup>46</sup> A.S.M., Studi, P.A., 25, in C. PECORELLA, *Ricerche storiche*, cit., pp. 96-100

<sup>47</sup> *Memoire sur la Bibliothèque Royale de Parme*, in A. DE PASQUALE, *Parma città d'Europa*, cit., p. 57.

il de Lalande, che seppe indagare la situazione sociale, economica e politica dell'Italia del XVIII secolo<sup>2</sup>.

Andrés e don Leandro sono due personalità assai diverse, il cui viaggio in Italia tuttavia li accomuna, nonostante la loro peregrinazione fosse motivata da interessi e scopi differenti. Va rilevato infatti che entrambi avvertirono forte l'esigenza di capire, nonostante le specificità necessarie a comprenderne le rispettive posizioni, i meccanismi e i fermenti che si dispiegavano a quelle date all'interno delle biblioteche italiane.

Come si sa, Andrés è un gesuita profondamente acculturato che, espulso dalla Spagna nel 1767 insieme con tutti gli altri ignaziani, riparò nella Penisola, mantenendo sempre salda la propria vocazione religiosa. Quanto al suo porsi nei confronti dell'illuminismo, che permeò pure i più avanzati centri italiani, fu come la maggior parte dei gesuiti incline a non lasciarsi trascinare dalle nuove idee che erano alla base della tenace lotta intrapresa proprio contro di loro dalle forze più intransigenti del movimento; attento nei confronti del clima di risveglio che sicuramente avvertì, ma non condivise mai pubblicamente. Il suo viaggio in Italia, che si snoda dal 1785 al 1791, ha obiettivi ben precisi: relazionare al fratello la situazione dei gesuiti cacciati dalla Spagna, molti dei quali si erano collocati in Italia in posti di rilievo e di prestigio, oltre a procedere alacramente, visitando le maggiori città della Penisola, nei confronti dei propri studi che necessitavano di conoscere a fondo ciò che si conservava nelle più importanti istituzioni anche al fine di utilizzarli nella sua corposa opera *Dell'origine, de' progressi e stato attuale d'ogni letteratura*, (Parma, Stamperia Reale, 1782-99)<sup>3</sup>. Non gli è estraneo neppure il commercio librario che perseguì favorendo il suo Paese nell'approvvigionamento di libri italiani. La mansione che svolse di bibliotecario presso i marchesi Bianchi di Mantova e quella di prefetto della biblioteca reale di Napoli con cui finirà i suoi giorni, è un ulteriore e importante motivo che gli fa visitare i luoghi in cui si conservano i libri, con l'occhio addestrato

de La Rioja, 1985, pp. 38-78; PEMÁN MEDINA, MARÍA *El viaje europeo del Marqués de Ureña (1787-1788). Estudio, comentarios y notas*, Cádiz, Unicaja, 1992; R. LASO, *Nicolás Diario en el Viaje de Francia e Italia (1788)*. Ed. crítica, estudio preliminar y notas de A. ASTORGANO ABAJO, Zaragoza, Institución «Fernando el Católico»-CSIC/R. Sociedad Económica Aragonesa de Amigos del País, 2006.

<sup>2</sup> Vd. in partic. L. FERNÁNDEZ DE MORATÍN, *Viaje a Italia. Ed. crítica* de B. TEJERINA, Madrid, Espasa Calpe, 1988. Devo all'amico Maurizio Fabbri la conoscenza di quest'opera e la lettura attenta e puntuale del mio intervento.

<sup>3</sup> Ho ricavato le maggiori notizie su Andrés dall'opera, J. ANDRÉS, *Lettere familiari: corrispondenza di viaggio dall'Italia del Settecento*, Introd., trad. e note a c. di M. Fabbri, I-V, Rimini, Panozzo, 2008-2011.

di chi conosce le complesse storie delle collezioni, di chi sa applicare sofisticate indagini euristiche a un *codex* o a un'edizione a stampa, e sa dedicarsi con convinzione nello scoprire l'organica fenomenologia sia del manoscritto sia ancora del libro uscito dal torchio manuale. Bibliofilo di rare qualità, bibliografo accortissimo e pure attento bibliologo, non trascurò nulla dei manufatti librari che investigò non solo nelle maggiori biblioteche pubbliche e private italiane dei grandi centri, ma pure nelle città minori. In molte infatti si erano adunate ricche collezioni che, grazie alla liberalità di importanti possessori che ancora le detenevano, si rendevano accessibili, previa autorizzazione rilasciata per le benemerenze dei visitatori, consentendo in questo modo che tesori privati divenissero pubblici, nonostante fossero alloggiati in dimore soprattutto patrizie<sup>4</sup>.

Leandro Fernández de Moratín, figlio d'arte – il padre Nicolás fu poeta e drammaturgo neoclassico – è invece un laico che ricevette un'educazione enciclopedica e di respiro europeo a Madrid, città della quale seppe cogliere i fermenti che l'agitavano, e abbracciare con slancio le nuove idee, permettendogli di collocarsi fra gli esponenti di spicco dell'illuminismo spagnolo.

Fin da giovane si dedicò allo studio della letteratura e del teatro, guadagnandosi il consenso delle accademie dell'epoca. Da quella madrilenana nel 1782 ottenne premi per la *Lección poética*. Dovette tuttavia abbandonare presto gli studi universitari e nell'87, divenne segretario del ministro Cabarrús. Tre anni dopo soggiornò in Italia, in Inghilterra e in Francia. I numerosi viaggi in Europa furono possibili sfruttando la protezione del primo ministro Manuel Godoy. I nuovi incarichi gli consentirono di poter viaggiare con la copertura di tutte le spese e quindi la possibilità di dedicarsi alla letteratura. Al rientro in Spagna ricevette un premio grazie alla satira *La derrota de los pedantes*. Con la defenestrazione di Godoy, divenne sostenitore di Giuseppe I Bonaparte, assumendo la carica di bibliotecario reale. In seguito alla caduta di Napoleone fu costretto all'esilio in Italia, a Bologna e in Francia; morì a Parigi rimanendo sempre coerente con le idee illuminate del Settecento.

Commediografo, partecipò in prima persona alla riforma del teatro del

<sup>4</sup> Vd. in partic. M.G. TAVONI, *Libri per un "viajante erudito": Juan Andrés e le biblioteche pubbliche*, in *La presenza in Italia dei gesuiti iberici espulsi: aspetti religiosi, politici, culturali*, a c. di U. Baldini, G.P. Brizzi, Bologna, CLUEB, pp. 367-389. Nel medesimo libro vd. anche i saggi di M. FABBRI, *Gesuiti spagnoli espulsi mediatori di culture* (pp. 229-246), F. BERTI, *Illuminismo, rivoluzione, modernità: lo spirito del secolo in alcuni significativi scritti dei gesuiti espulsi* (pp. 321-335) e A. BARZAZI, *I gesuiti iberici in Italia tra libri e biblioteche* (pp. 337-365). Sui gesuiti espulsi si rimanda al lavoro di N. GUASTI, *L'esilio italiano dei gesuiti spagnoli. Identità, controllo sociale e pratiche culturali (1767-1798)*, Roma, Edizioni di Storia e letteratura, 2006.

suo paese, che decretò la fine della commedia dell'arte, riservando alle nuove scene temi di grande attualità in cui metteva a nudo vizi e difetti della società borghese del suo tempo, nel rispetto delle regole neoclassiche, rifuggendo dal barocchismo tipico delle rappresentazioni spagnole. Sferzò i costumi dei suoi connazionali. Con accenti roussoviani, ad esempio, lodò la vita semplice della campagna contrapposta a quella della città e cercò di combattere l'autoritarismo soprattutto dei genitori; svegliò le coscienze addormentate, paghe delle scene sfarzose, tentando di indurle, invece, a guardare alla vita del teatro con capacità critica, col porle sempre di fronte a nuove caratterizzazioni di personaggi. Fece insomma della scena uno spazio di comunicazione, di apprendimento, di intenti educativi.

Le sue venute in Italia – ebbe occasione di raggiungere più volte il nostro Paese – gli permisero non solo di visitare i luoghi classici del *Grand tour* ma, essendo spinto dal bisogno di verificare di persona i successi che si andavano raccogliendo intorno al teatro di Goldoni, in particolare diventano opportunità per entrare più da vicino nella comprensione della riforma teatrale italiana e cogliervi le suggestioni che animeranno le sue commedie, che risultano veri e propri capolavori per il nuovo e inusitato taglio moralistico e scenico che gli ha consentito di essere considerato il padre del moderno teatro spagnolo<sup>5</sup>.

Moratín ebbe anch'egli in Italia rapporti con i suoi connazionali, compresi i gesuiti espulsi come Andrés, e non a caso l'Arteaga con cui sicuramente disquisì di teatro, oltre ad altri spagnoli insigni che incontrò in più occasioni.

La carriera di bibliotecario che desiderò intraprendere «per la naturalezza dell'incarico, tanto conforme ai suoi gusti e alle sue inclinazioni» e la sua profonda curiosità lo indussero a visitare alcune importanti biblioteche con l'occhio non solo dell'erudito, ma soprattutto con lo sguardo di chi vuole documentarsi circa l'organizzazione che in esse vi regnava allo scopo pratico di relazionarsi alla situazione spagnola. Pragmatica, o meglio politica, come suggerisce Pedro M. Catédra<sup>6</sup>, è la sua attenzione al mondo bibliotecario, in attesa di ricoprirvi un ruolo importante.

<sup>5</sup> Per un profilo italiano, fedele all'immagine di Moratín, nuovo interprete della società spagnola del suo tempo, vd. M. FABBRI, *L'età moderna della letteratura spagnola. Il Settecento*, Firenze, La Nuova Italia, 2000, pp. 234-249.

<sup>6</sup> P.M. CATÉDRA, *G. B. Bodoni y los españoles*, I. *Epistolario de Leandro Fernández de Moratín y Giambattista Bodoni, con otras cartas sobre la publicación de «La comedia nueva»*, Parma, Instituto Biblioteca Hispánica del CiLengua; Instituto de Historia del Libro y de la Lectura; Museo Bodoniano y Biblioteca Palatina, 2010.

Divenuto bibliotecario lasciò cenni a testimonianza del profondo interesse che egli ebbe per l'arricchimento della Biblioteca Reale. Nominato nel 1811 bibliotecario Mayor, poté infatti non solo dedicarsi esclusivamente alle ricerche letterarie, «che erano la delizia della sua vita» ma, contemporaneamente, si propose di «disepellire, organizzare e utilizzare, per sé e per tutti», le immense preziosità talvolta «sconosciute», conservate da «este rico almanacen de los conocimientos humanos, y que debian aumentarse por las agregaciones que se le habian hecho y aun se pensaban hacer»<sup>7</sup>.

Meno orientato di Andrés ad approcciarsi alla cultura bibliografica regnante nelle strutture pubbliche e private italiane, Moratín nel suo *Viaje a Italia* si lascia trascinare dagli interessi teatrali e pure dalle biblioteche, intese tuttavia sempre come luoghi in cui si cominciano a predisporre servizi per i consultatori le cui fasce si sono non poco allargate.

Si prenda la visita che entrambi gli studiosi fanno alla città che ha ospitato l'importante convegno «Un'istituzione dei lumi: la biblioteca» e che ora ha dato forma ai suoi Atti. Parma non è solo una capitale che trascina per alcuni suoi importanti monumenti e per l'aria aristocratica che vi si respira, ma è il luogo in cui ha sede il principe dei tipografi non unicamente italiani: Giambattista Bodoni. Sia Andrés sia Moratín gli si rivolgono per stampare loro opere: Andrés, la già citata storia enciclopedica di tutte le culture, e pure altri testi, e don Leandro la *Comedia nueva*, unico libro esclusivamente in spagnolo del catalogo bodoniano (Parma: en la oficina de D. Juan Bautista Bodoni, impresor de Camara de S.M.C., 1796). Le lettere di Moratín, studiate e pubblicate da Catédra, confermano il rapporto di forte stima e collaborazione che si instaurò fra lo spagnolo e il Bodoni. Sia Andrés, che traccia nel suo viaggio un dettagliato affresco dell'officina bodoniana e dei molti e rari caratteri che vi si trovano, sia Moratín, lo apostrofano in modo molto deferente: Moratín sempre nella propria lingua con solo due missive in uno stentato ma vigoroso italiano.

Parma è dunque un centro appetito da entrambi gli studiosi anche perché guidato dagli spagnoli. La descrizione che ne lascia Andrés è di uno spazio urbano ricco di memorie artistiche e di istituzioni tutte degne di essere citate: una corte che si presenta con il decoro improntato al gusto e allo stile dei Farnese e dei Borbone. Andrés risulta particolarmente informato: quando parla del teatro Farnese, ad esempio, riferisce che la tradizione voleva fosse opera del Vignola mentre all'epoca l'attribuzione certa era all'Aleotti.

<sup>7</sup> Pochissime sono le notizie sull'attività di bibliotecario nella folta bibliografia su Moratín in Spagna. Rimando alla più documentata biografia: M. SILVELA, *Vida de Leandro Fernandez de Moratin*, in *Obras póstumas de D. Leandro Fernandez de Moratin publicadas de orden y á expensas del gobierno de S.M.*, Madrid, M. Rivadeneyra, 1867, pp. 1-58; in partic. p. 41.

Localizza con precisione tutti i Correggio e tesse le lodi del Collegio dei nobili che contò più di trecento allievi, non nascondendo il suo orgoglio di gesuita seppure in esilio. Non tralascia neppure di parlare della strumentazione scientifica opera di insigni italiani e di altri dediti alle arti meccaniche. Lo accompagnano in visita al Teatro, all'Accademia e alla Biblioteca Cesare Ventura, primo ministro del duca di Parma, il segretario dell'Accademia conte Scutelari e il ministro di Spagna, conte di Valdeparaiso perché possa vedere tutto ciò che può interessarlo.

Nella biblioteca, che Andrés visita con particolare attenzione, destano in lui meraviglia i molti pezzi eccezionali che vi si conservano soprattutto quando si pensi che essa è «come una bambina di pochi anni, nata quando ancora viveva l'infante Filippo, e cresciuta poi con il duca attuale, grazie all'intelligenza ed allo zelo del celebre teatino Paciaudi, suo primo bibliotecario, e dal suo successore, il francescano padre Affò, altrettanto dotto e capace», brano scelto e, insieme ad altri, antologizzato pure da Alfredo Serrai<sup>8</sup>. Niente viene tralasciato dei fondi più importanti della Palatina: sfilano le molte e celebri Bibbie in lingue ed edizioni diverse, le sontuose carte geografiche, e le «mille rarità» di varia provenienza fra le quali spiccano edizioni importanti spagnole quasi introvabili altrove. I codici, custoditi in un solo armadio, vengono segnalati pur rilevando che Parma è celebre soprattutto per gli stampati. Quanto alle attribuzioni dei manoscritti, Andrés acconsente su alcune e ne tenta delle nuove. Nota anche i cataloghi e *in primis* quello di Paolo Maria Paciaudi (1710-1785) che descrive per sommi capi, tuttavia rilevando che il metodo delle schede sciolte presenta inconvenienti senza però esprimersi in merito. Pensiamo che Andrés si riferisse al fatto che le schede potevano essere asportate, pena la perdita di importanti informazioni. Così Ireneo Affò aveva avuto modo di osservare, ritornando al catalogo in volume, come ancora precisa Serrai, il quale rileva che i criteri adottati da Paciaudi non erano stati dall'autore espressi in modo esaustivo neppure nella sua *Memoria*, recentemente ridata in luce, insieme ad un importante inedito, da De Pasquale<sup>9</sup>.

Andrés loda invece indiscriminatamente l'abitudine di Paciaudi di segnalare «sui cartoncini gli aspetti più interessanti del libro, giungendo a volte a comporre vere e proprie dissertazioni erudite». Emerge dalla sua visita alla Palatina l'ammirazione per i fondi costitutivi della nuova biblioteca e la

<sup>8</sup> A. SERRAI, *Storia della bibliografia*, IX. *Manualistica, Didattica, e Riforme nel sec. XVIII*, a c. di V. Stunic, Roma, Bulzoni, 1999, pp. 686-718: in partic. p. 704.

<sup>9</sup> *Parma città d'Europa. Le memorie del padre Paolo Maria Paciaudi sulla Regia Biblioteca Parmense*, a c. di A. De Pasquale, Parma, Museo Bodoniano, 2008.

profonda devozione nei confronti del suo più insigne bibliotecario e artefice di così meritorie raccolte.

La bibliografia su Paciaudi è ricca e multiforme ma piace segnalare un solo altro documento sulla sua attività perché la lettera si collega pure alla visita di Andrés. Insignito dai Borbone del titolo di bibliotecario e antiquario, Paciaudi non solo svolse a Parma i ruoli di archeologo, epigrafista e letterato, ma già, il 14 febbraio 1766, data della lettera a cui mi affido, aveva dato una compiuta realizzazione alla biblioteca affidata alle sue cure. Scrivendo all'erudito, il canonico renano Giovan Grisostomo Trombelli, in quell'anno ancora volto allo studio per l'arricchimento della biblioteca del SS. Salvatore di Bologna<sup>10</sup>, così infatti gli si esprimeva rispondendo a insinuazioni che volevano «sospesa» l'acquisizione di libri a Parma: «Si è sempre comperato libri, se ne comperano e se ne comperanno. Perché la collezione nostra in trenta mesi di tempo passi già li ventimila volumi».

E a dimostrazione della rilevanza degli acquisti informa il canonico renano di aver comprato proprio in quei giorni «ottocento libri», fra cui «uno stupendo Messale della Chiesa parigina stampato in pergamena, «ricco di sopra 500 miniature», comunicandone anche la provenienza: era posseduto dal confessore di Luigi XIV. Accenna poi alla «immensità» di Bibbie «le più rare trattane la Magontina», ai fondi dei classici sacri e profani di antiche e nuove edizioni, oltre a «tutte le classi di scienze, e delle arti» e alla cospicua raccolta di storici «che si accosta ai cinquemila volumi»<sup>11</sup>. Una biblioteca pertanto, che sebbene Paciaudi dichiara «stiam male a manoscritti», rivela, quanto agli stampati, che essa era da annoverarsi fra le più rilevanti fra le biblioteche italiane e che la sua fama era sicuramente pervenuta ad Andrés pure attraverso altri resoconti di viaggio e dalle guide del tempo, come ha rilevato Alberta Pettoello nella sua dissertazione di dottorato<sup>12</sup>.

Il gesuita, nella sua permanenza a Parma, non trascurò di visionare proprio i fondi principali che si deducono dall'importante lettera rivelatrice

<sup>10</sup> G. TIRABOSCHI, *Storia della letteratura italiana*, in Modena, presso la Società tipografica, 1777, p. 190 e M.G. TAVONI, *Il patrimonio bibliografico a stampa della biblioteca del SS. Salvatore*, ora in Ead., *Percorsi minimi. Biblioteche pubbliche e private in età moderna*, Bologna, Pàtron, 2006, pp. 73-96.

<sup>11</sup> Bologna, Biblioteca Universitaria, ms. 2481, lettera di Paolo Maria Paciaudi a Giovan Grisostomo Trombelli, alla data. Sul catalogo di Paciaudi si veda C. Burgo, *P.M. Paciaudi bibliotecario innovatore: il catalogo ragionato e il modello delle biblioteche*, «Accademia e biblioteche d'Italia», 49 (1981), pp. 43-65.

<sup>12</sup> A. PETTOELLO, *La circolazione del libro nella Parma dei Borbone (1749-1805)*, tesi del dottorato in Scienze librerie e documentarie della Sapienza di Roma, tutor M.G. Tavoni, cotutor M. Raffaelli, discussa nel maggio del 2012.

al Trombelli, il che lascia supporre che già nel 1766 la biblioteca, grazie a Paciaudi, aveva assunto in gran parte la fisionomia che la contraddistinse nel tardo Settecento.

Una volta uscito dalla Palatina, Andrés viene accolto nella libreria privata del sacerdote Giovanni Bernardo De Rossi, della quale tesse le lodi vagliando le edizioni di pregio che numerose in essa si adunano, soprattutto le molte stampe ebraiche, neppure possedute dalle più importanti biblioteche come la Vaticana e la Bodleiana. La rilevanza e lo spessore della biblioteca De Rossi sono di forte attualità, come provano la recente mostra accompagnata dal sontuoso catalogo a cura di De Pasquale in cui si rileva che sulla formazione della straordinaria raccolta poco si conosce<sup>13</sup>, e gli studi di Davide Ruggerini sul Moisé Benjamin Foà, il libraio che la alimentò delle sue migliori edizioni ebraiche<sup>14</sup>.

Anche Moratín informa che la città conta più di 30.000 abitanti, e che le case si alternano a bei palazzi come quello del conte Grillo, che tuttavia è uno dei pochi, secondo il suo parere, che valga la pena di essere ricordato. Considera modesto pure Palazzo Farnese e, quanto al complesso della Pilotta, lamenta che «sarebbe grandioso se fosse stato completato». Riferisce che la cattedrale è antica e conserva un Correggio non in buone condizioni. A stupirlo è il teatro ducale, che reputa «magnifico, molto grande e profondo, costruito secondo gli antichi anfiteatri», con nel mezzo un grande spazio che fu riempito con acqua per farvi naumatie, ovvero spettacoli navali, come sembra avvenisse per la cerimonia di apertura del 1628. Dopo averne ammirato i due ordini di palchi diversi, arricchiti con statue anche equestri, precisa che il teatro non è stato usato dal 1733 perché – sono sue le parole –, «non ci sono i soldi per ripararlo dato che la corte di Parma non è fra le più opulenti». Nota anch'egli il teatro Farnese, più piccolo, utilizzato per i concerti ma dice essere stato costruito su progetto del Vignola, tradizione attribuita, come si è visto, oramai superata.

<sup>13</sup> A. DE PASQUALE, *I fondi ebraici e orientali della Biblioteca Palatina di Parma*, in *Exoticis linguis. Libri ebraici e orientali della Biblioteca Palatina di Parma*, Parma, MUP, 2009, pp. 9-68.

<sup>14</sup> D. RUGGERINI, *La bibliothèque de Moïse Benjamin Foà, libraire dans le Duché d'Este entre Ancien Régime et Restauration*. [Convegno *Les Manuscrits hébreux et l'Italie (Production, diffusion, circulation)*, tenutosi a Parigi il 22 novembre 2010, organizzato dall'École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques, in collaborazione con la Fondazione San Carlo di Modena], pubblicato in Teca on line, 1, marzo 2012; *Moisé Beniamino Foà, libraio e banchiere [Modena, 15 settembre 2011]*, Accademia di Scienze Lettere ed Arti. Convegno di studi *Cultura, economia e società a Modena e in Italia dal Settecento al Novecento: il contributo degli ebrei*, in corso di pubblicazione.

Ma quando arriva in biblioteca si rivela entusiasta. Mi affido alle sue frasi: «La biblioteca si trova nel Palazzo, e ha una sistemazione molto buona con grandi saloni, con scaffalatura di pregio, molta pulizia e buon ordine; si dice che contenga circa 60.000 volumi fra cui manoscritti molto rari». Cita però solo un'opera di sant'Idefonso di Siviglia e un prezioso Corano, limitandosi a questi due cimeli, e rilevando che nella biblioteca vi si trovano reperti provenienti da Velleia. La sua attenzione è tutta poi per il catalogo del Paciaudi. Così infatti si esprime: «I cataloghi sono compilati secondo il metodo di Bordeaux», metodo «que me pareció sumamente sencillo y comodo», proseguendo con queste parole: «L'ordine è strettamente alfabetico e nelle schede si scrive il cognome seguito dal titolo dell'opera, il numero dei volumi, il luogo di stampa e il palchetto in cui si trova il volume. Queste schede, suddivise in brevi gruppi, vengono poste in cassetine separate che recano all'esterno le lettere che contengono [...]. Le cassetine occupano uno scaffale dove si vede subito il nome dell'autore che si cerca e poiché i titoli sono scritti su singole schede se ne possono inserire altre senza necessità di cancellare o di modificare o di rendere difficile l'interpretazione con aggiunte». Quanto al metodo di Bordeaux che qui viene indicato per la prima volta, va riferito alla biblioteca dell'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts di Bordeaux che, istituita da Luigi XV nel 1712 e fino allora riservata unicamente ai membri, venne incrementata nel 1738 grazie al lascito del consigliere al *Parlement* di Bordeaux Jean-Jacques Bel, ovviamente tra gli amici di Montesquieu. Solo due anni dopo, tuttavia, le formalità amministrative e la sistemazione del fondo furono completati e l'apertura ebbe luogo nel maggio del 1740. Nel frattempo venne redatto un catalogo predisposto in «in ordine alfabetico sia del nome degli autori sia del titolo dei libri sia ancora delle principali materie che non sono indicate con i titoli», come si legge nelle pagine di Louis Desgraves<sup>15</sup>. È questo il catalogo a cui si riferisce Moratin, sebbene Paciaudi avesse sostenuto con vigore nella sua *Memoria*, nella polemica con Andrea Mazza<sup>16</sup>, la grande utilità del catalogo a schede della Bibliothèque royale di Parigi, ritenendolo un modello per il migliore metodo utilizzato.

A Moratin non sfugge, all'interno della struttura portante della divisione per materia, neppure la collocazione per formato delle opere. Il criterio adottato per formato agevola, secondo Paciaudi, il reperimento degli esem-

<sup>15</sup> L. DESGRAVES, *Vers la bibliothèque publique*, in *Histoire des bibliothèques françaises*, 3, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, Paris, Promodis, 1988, pp. 390-411: in partic. p. 397.

<sup>16</sup> *Parma città d'Europa*, cit., p. 43., n. 63, p. 43.

plari. Le schede sono dunque poste in un particolare ordine di materia, soluzione adottata da Paciaudi e ispirata anch'essa alla Francia, come si evince sempre dalla *Memoria*.

Moratin conclude le sue annotazioni della visita in Palatina, rilevando le cattive condizioni in cui si trovavano gli affreschi del Correggio nella chiesa di S. Giovanni Evangelista, una parte dei quali era stata staccata dalla parete e collocata all'interno della biblioteca, cosa peraltro comune in Italia, come ancora annota.

Mi limito in questa sede alla visita che entrambi gli spagnoli fecero alla Biblioteca Palatina, unica biblioteca a Parma ad essere visitata da Moratin mentre Andrés, come si è visto, si portò pure presso librerie private sempre evidenziando luoghi, spazi, libri che arricchivano a quelle date il Ducato. Anche nelle successive peregrinazioni i due spagnoli mostrano i loro differenti approcci culturali: l'uno volto a mettere in risalto il portato bibliografico posseduto dalle varie istituzioni, l'altro attento soprattutto ai servizi che si andavano predisponendo in particolare nelle biblioteche pubbliche. L'Italia è comunque per entrambi un campo da esplorare. Lo si vedrà meglio quando potrò continuare la lettura dei loro resoconti di viaggio per scoprire le altre tappe dei rispettivi loro itinerari: premeva ora sottolineare analogie ma soprattutto diversità di due personalità le cui considerazioni bibliografiche risulteranno foriere di forti novità da introdurre nel tanto amato Paese di origine e per avvalersene nella loro carriera di attenti conservatori delle raccolte loro affidate.

## LA CULTURA LIBRARIA DELLA REPUBBLICA DI VENEZIA NEL SETTECENTO

Nella prefazione alla descrizione della libreria dei nobili patrizi Martinengo, un anonimo, incaricato dalla famiglia di mettere ordine nella biblioteca, descrive nel 1778 la scena culturale del suo tempo, facendo anche un bilancio dei tempi passati:

I Patrizj Veneziani, i quali nella ragione Politica, e nel valore dell'armi emularono i Cittadini delle più famose antiche Repubbliche, e i Principi più gloriosi, da essi certamente non vollero lasciarsi superare in questa parte di grandezza, ma raccolsero Librerie e Musei, noti e celebrati entro e fuori d'Italia. Belle Librerie infatti furono raccolte da Pietro Bembo, da Paolo Paruta, da Girolamo Corrado, dalla Famiglia Tiepolo, e da Jacopo Soranzo. Non sono da ommettersi ne la Libreria Pisana, che suole stare aperta a comodo della gente studiosa, ne quella delle Famiglie Nani, e Farsetti, ne quella che il Procurator Tommaso Querini va raccogliendo, ricca della più preziosa suppelletile in cotesto genere d'Olanda, di Francia, e d'Inghilterra da Lui con grande dispendio acquistata, allorché viaggiò in cotest'ultimo Regno per sostenervi una straordinaria Legazione<sup>1</sup>.

Questa descrizione della scena culturale-museale a Venezia ricalca una concezione diffusissima già nella Venezia tardo-secentesca per cui le collezioni veneziane andavano viste come un patrimonio collettivo il quale, tramite la loro esposizione a un pubblico sceltissimo e autorevole (quello della comunità dei letterati europei), avrebbe recato alla città una celebrità e un lustro culturale pari a quelle di altre capitali europee, emergenti o di antica tradizione. Non a caso le leggi alle pompe non alludono mai al collezionismo librario, antiquario o artistico. Se il magistrato alle pompe si occupa del lusso degli arredamenti all'interno del palazzo privato, dove perfino le spazzole, i pettini e i cuscini sono oggetto di un minuzioso controllo, il patrimonio cul-

<sup>1</sup> *La libreria de S.E. il N.U. Signor Leopard Martinengo patrizio veneziano conte di Barco, Condomino di Villanuova, Feudatario di Pavone, e signor di Clanesso cogli uomini illustri della chiarissima famiglia Martinengo umiliata al medesimo cavaliere dalla spettabile comunità di Calvisano*, In Brescia, presso Pietro Vescoti, 1788, pp. 2 ss.

turale e il suo ambiente espositivo eludono il controllo. A parte un accenno nel decreto del Senato dell'8 maggio 1512 dove si proibisce di spendere più di 150 ducati nell'ornamento delle stanze «dove intravegna legname, oro et picture»<sup>2</sup>, le raccolte stesse non sono mai state soggette ad alcun tipo di restrizione. Anzi, è proprio la loro dispersione, soprattutto fuori della città – un fenomeno prevalentemente settecentesco, che avviene per l'indifferenza di un erede giudicato indegno dei suoi antenati o avido al punto di sacrificare una raccolta frutto di tanti studi, sacrifici e conoscenza, che provoca lo scontento o lo scandalo dei Veneziani – i casi della vendita dei codici Soranzo che finirono alla Bodleiana di Oxford o l'incuria degli eredi Cappello della bella collezione di antichità di Antonio Cappello sono ben noti<sup>3</sup>.

Questo saggio intende quindi rintracciare il percorso che fanno i Veneziani da una cultura libraria individualista a quella comunitaria, un percorso che, a prescindere delle reti di studiosi e dei legami intellettuali, tralascia completamente il resto del territorio veneto, ovvero la terraferma. Innanzitutto dobbiamo allora partire dalla Libreria Pubblica, che stranamente proprio questa istituzione rivendicata con tanto orgoglio dai Veneziani, ha grandi difficoltà di inserirsi nella scena libraria e di proporsi come propulsore di percorsi culturali diversificati che avrebbero potuto esprimere le diverse anime della popolazione in città ed altrove. Il cardinale Bessarione che aveva donato alla Repubblica la sua collezione di preziosi manoscritti della civiltà greca e bizantina, è stato generoso nel lasciare la decisione ai Procuratori di San Marco sull'ubicazione della Libreria. La sua unica richiesta esplicita era di permettere un accesso al pubblico per «studere aut legere» suoi manoscritti<sup>4</sup>.

Il problema della biblioteca era che il suo proprietario (la Repubblica) non ha saputo mantenere il passo coi tempi. La sua concezione del termine

<sup>2</sup> G. BISTORT, *Il lusso nella vita e nelle leggi. Il Magistrato alle Pompe nella Repubblica di Venezia*, Bologna, Forni editore, 1969 (rist. anast. dell'ed. veneziana del 1912), p. 240.

<sup>3</sup> V. ROSSI, *La biblioteca manoscritta del senatore veneziano Jacopo Soranzo*, «Il libro e la stampa», I (1907), 1, pp. 3-8; 5, pp. 122-33; I. MEROLLE, *L'Abate Matteo Luigi Canonici e la Sua Biblioteca. I Manoscritti Canonici e Canonici-Soranzo delle biblioteche fiorentine*, Roma-Firenze, Institutum Historicum Soc. Iesu-Biblioteca Mediceo Laurenziana, 1958; M. ZORZI, *La Libreria di San Marco. Libri, lettori, società nella Venezia dei Dogi*, Milano, Arnoldo Mondadori Editore, 1987, p. 344; I. FAVARETTO, *Arte antica e cultura antiquaria nelle collezioni venete al tempo della Serenissima*, Roma, «L'Erma» di Bretschneider, 1990, pp. 196-99; *Collezioni di antichità a Venezia nei secoli della Repubblica*, a c. di M. Zorzi, Roma, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, 1988, pp. 84-86.

<sup>4</sup> L. LABOWSKY, *Bessarion's Library and the Biblioteca Marciana. Six Early Inventories*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1979, p. 154 in "Instrumentum donationis Librorum".

«pubblico» era intesa nel senso patrimoniale, quindi opposto a «privato» e non in quello umanistico, «res publica» e quindi «aperto e al servizio di tutti». Se seguiamo le indicazioni dell'erudito gesuita Claude Clement (1596-1643) nella sua opera dedicata alla scienza di biblioteche e musei, come rappresentante dell'emergente scienza biblioteconomica, credo sia possibile distinguere quattro fattori indispensabili ad una gestione di biblioteca pubblica: personale preparato, sviluppo costante delle collezioni, la creazione dei strumenti bibliografici per la consultazione e accesso facilitato al luogo<sup>5</sup>.

Quanto al personale, è solo nel 1626 che il Senato veneziano procede a delineare le diverse mansioni di un personale di ruolo: bibliotecario non dirigente, custode e fante<sup>6</sup>. Inoltre se pensiamo che nel corso del Settecento troviamo Antonio Magliabecchi a Firenze, Lodovico Antonio Muratori a Modena e Wilhelm Gottfried Leibniz a Wolfenbüttel, a Venezia al bibliotecario-direttore, sempre un patrizio veneziano, non è stata mai chiesta una preparazione specifica.

Notiamo la stessa tendenza di inerzia anche nel campo dello sviluppo costante delle collezioni. La biblioteca viveva quasi unicamente di donazioni che iniziarono verso gli anni '80 del XVI secolo<sup>7</sup>. Nel 1603 l'autorità veneziana procedette a promulgare un decreto di deposito legale di una copia di ogni pubblicazione sul territorio della Repubblica nella biblioteca, tra l'altro pratica non seguita fino alla metà del secolo, ma l'idea dietro il decreto era legata al controllo sull'arte della stampa locale piuttosto che alla crescita delle collezioni<sup>8</sup>. Un altro decreto ignorato dai Procuratori di San Marco, i veri gestori della biblioteca, risale al 1650 quando il Senato finalmente esprimeva qualche nozione abbinata ad una politica culturale: si chiedeva ai Procuratori di stanziare una somma annuale per l'acquisto dei libri in tutte le materie scientifiche. I Procuratori, magistratura che si occupava del valore patrimoniale e immobiliare dei beni lasciati alla Repubblica, non avevano alcuna intenzione di investire somme di denaro in un'attività economicamente non fruttifera<sup>9</sup>.

<sup>5</sup> C. CLEMENT, *Musei, siue Bibliothecae tam priuatae quam publicae extractio, instructio, cura, vsus. Libri 4. Accessit accurata descriptio Regiae Bibliothecae S. Laurentii Escorialis... Auctor P. Claudius Clemens ...*, Lugduni, sumptibus Iacobi Prost, 1635, specialmente libro III. Sul libro di Clement: M.V. ROVELSTAD, *Claude Clement's Pictorial Catalog: A Seventeenth-Century Proposal for Physical Access and Literature Evaluation*, «The Library Quarterly», 61, 2, aprile 1991, pp. 174-187.

<sup>6</sup> ZORZI, *La Libreria di San Marco*, cit., p. 211.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 182-187.

<sup>8</sup> D. RAINES, *Book Museum or Scholarly Library? The Marciana Library in a Republican Context*, «Ateneo Veneto», CXC VII, III ser. 9/II (2010), pp. 35-50.

<sup>9</sup> *Loc. cit.*

La creazione dei strumenti bibliografici per la consultazione è stata l'unica attività svolta con maggior costanza nella biblioteca. Dopo la redazione di un inventario patrimoniale dei manoscritti bessarionei, è nel 1545 che troviamo un «index librorum» redatto in ordine alfabetico di autore e titolo e dove i testi latini sono stati separati da quelli greci, secondo l'uso allora vigente<sup>10</sup>. Nel 1575 un «catalogus librorum» è stato preparato e i libri, sempre divisi tra il latino e il greco, sono stati distribuiti in 38 banchi («scamma») a seconda della materia scientifica<sup>11</sup>. Ma il vero catalogo è apparso nel 1622: preparato per una pubblicazione, mai avvenuta, i libri a stampa erano privi di informazione tipografica, all'eccezione delle aldine<sup>12</sup>. I seguenti cataloghi, preparati nel 1636 e nel 1679, sono stati più evoluti e sensibili alla realtà ormai prorompente del libro a stampa: mentre i manoscritti erano incatenati ancora ai plutei, i libri a stampa erano collocati in colti secondo materie e il catalogo forniva l'anno della pubblicazione e l'esatta collocazione del libro. Risale al 1749 il moderno catalogo preparato da Anton Maria Zanetti elencando separatamente i manoscritti secondo lingua: greci, latini, italiani e francesi<sup>13</sup>.

L'accesso facilitato alla biblioteca e alle sue collezioni è stato un punto dolente nella storia della gestione della biblioteca. Nel corso del Seicento i custodi si mostravano reticenti di far entrare gli eruditi, anche se il decreto del Senato aveva stabilito nel 1626 tre aperture settimanali: le mattinate di lunedì, mercoledì e venerdì<sup>14</sup>. Gabriel Naudé aveva già osservato nell'*Advis pour dresser une bibliothèque*, pubblicato nel 1622, che biblioteche come l'Apostolica, la Medicea e la Libreria di San Marco «sono tutte belle e mirabili, non così accessibili, e aperte a tutti, e a ingresso libero»<sup>15</sup>. La situazione non è molto cambiata nel 1781 quando l'*Encyclopédie* ha sentenziato: «La Bibliothèque de S. Marc est impénétrable»<sup>16</sup>.

L'assenza di una politica culturale delle autorità veneziane è alquanto clamorosa di fronte ad altri Stati che manifestamente svilupparono una tale

<sup>10</sup> LABOWSKY, *Bessarion's Library*, cit., pp. 327-397.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 399-427.

<sup>12</sup> S. MARCON, *La formazione della raccolta aldina*, in Aldo Manuzio e l'ambiente veneziano, 1494-1515, a c. di S. Marcon e M. Zorzi, Venezia, Il Cardo, 1994, pp. 184 s.

<sup>13</sup> ZORZI, *La Libreria di San Marco*, cit., pp. 264-270.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>15</sup> Su Naudé e sua idea su collezioni e biblioteche vd. I. MOREAU, *Collections et bibliothèques selon Gabriel Naudé*, in *Les bibliothèques, entre imaginaires et réalités*, a c. di C. Nédelec, Arras, Artois Presses Université, 2009, pp. 159-176.

<sup>16</sup> RAINES, *Book Museum or Scholarly Library?*, cit.

politica nella convinzione dell'utilità degli strumenti di dibattito intellettuale allo sviluppo e al nome del paese e del suo sovrano; innanzitutto la Francia, che già nel 1530 ha visto la fondazione del Collège de France e nel 1635 l'istituzione dell'Académie française per uniformare la lingua francese, ma ancora Firenze sotto gli ultimi Medici e i granduchi di Lorena o l'imperatrice d'Austria Maria Teresa e l'apertura della Braidense nel 1770 a Milano. Tuttavia, si potrebbe così capire che l'assenza di una politica culturale, manifesta nella gestione della Pubblica Libreria, e la mentalità repubblicana che lasciava ad ogni nucleo familiare patrizio la gestione delle proprie risorse culturali ed educative, avesse portato alla nascita e sviluppo delle biblioteche private nella convinzione dei proprietari che il territorio urbano fosse una zona libraria unificata nella quale fosse possibile consultare o prestare un libro presso biblioteche private senza ostacoli, più manifesti nell'unica biblioteca davvero pubblica – la Libreria di San Marco.

Ma qual era il rapporto in termini di scienza biblioteconomica tra la Pubblica Libreria e le biblioteche private? In un'altra occasione ho già delineato una tipologia di biblioteche private che a mio avviso avevano caratterizzato la scena libraria veneziana a partire dal Quattrocento<sup>17</sup>. Vorrei adesso integrare a queste osservazioni anche degli spunti relativi alla gestione biblioteconomica di quattro categorie di biblioteche e cercare di capire se ci fosse stata una reciproca influenza in tal senso tra la Pubblica Libreria e le biblioteche private.

La prima categoria è rappresentata dalla «ego-biblioteca», che ruota attorno ad un proprietario e dove la fisicità del luogo potrebbe presentarsi con un unico scaffale, una scrivania o uno studiolo munito di qualche cassa<sup>18</sup>, come ad esempio la biblioteca di Marco Morosini quondam Jeronimo di San Moisè, scomparso nel 1441 che, avendo una laurea in giurisprudenza, possedeva dei volumi dedicati esclusivamente all'argomento<sup>19</sup>. Se ci spostiamo più vicino al Settecento, allora la biblioteca del senatore Andrea Valier (1615-1691), è un tipico esempio. Valier redige nel 1689 di mano propria il catalogo della sua biblioteca, indicando solo la data di compilazione. Altra

<sup>17</sup> D. RAINES, *Dall'inventario "short-title" al catalogo bibliografico: un excursus tipologico delle biblioteche private nella Venezia cinque-settecentesca*, in *Le biblioteche private come paradigma bibliografico, Convegno Internazionale, Roma, 10-12 ottobre 2007*, a c. di F. Sabba, Roma, Bulzoni, 2008, pp. 79-95.

<sup>18</sup> D. THORNTON, *The Scholar in His Study: Ownership and Experience in Renaissance Italy*, New Haven & London, Yale Univ. Pr., 1997, pp. 27-38.

<sup>19</sup> S. CONNELL, *Books and their owners in Venice, 1345-1480*, «Journal of the Warburg and Courtauld Institutes», 31, 1972, pp. 163-186: pp. 171-172.

mano, più tardiva, aggiunge ai margini: «Indice della libreria del N.H. S. Andrea Valier q. Giulio lasciati da lui a N.H. S. Giulio suo Nepote, che la lascio poi al N.H. S. Lauro Querini Senator»<sup>20</sup>. Quanto ai criteri catalografici, il fatto che indica solo l'autore o il titolo dimostra che la biblioteca era ad uso personale, poiché sarebbe stato difficile per un utente esterno decifrare cosa significasse «Historia del Concilio di Trento Tomi due»: l'opera del cardinale Sforza Pallavicino o quella scritta da Paolo Sarpi?<sup>21</sup>

Altro modello è la «biblioteca condivisa», ad uso e circolazione tra soci di un'accademia o tra amici. Credo che l'uso dei libri «et amicorum», inventato tra l'altro a Venezia nel Quattrocento, risponda a questa tipologia<sup>22</sup>, come anche la biblioteca di prestito ai propri amici di Francesco Giustiniani (1445-1452)<sup>23</sup> o di Gerolamo Molin (1450-1458). Il catalogo di Molin, ad esempio, è alfabetico, ma l'ordine si riferisce ai prestatori e non ai libri. Si nota anche il tipo di prestito, la durata e poi l'autore, titolo e descrizione materiale, incluso legatura. Inoltre, come ha dimostrato Donatella Nebbiai-Dalla Guarda, Gerolamo Molin si è cautelato ad apporre il suo nome come nota di possesso sui libri prestati: «Hieronymi Molini Liber Prop[ertii]»<sup>24</sup>. Questo modello è sicuramente di matrice umanistica, destinato a sparire nel corso del Cinquecento.

<sup>20</sup> Biblioteca Civica Joppi, Udine (d'ora in poi BCU), *Cod. Manin 801 (ex Svajer 1383)*, cc. 287-294.

<sup>21</sup> La biblioteca di Valier conteneva inoltre le consuete «opere di frà Paulo Tomi due» (probabilmente l'edizione in cinque tomi del 1677, attribuita a Meietti) e l'opera, raramente presente nelle biblioteche dell'epoca: «Dominio del mar Adriatico» (*Dominio del Mare Adriatico della ser.ma Rep. di Venetia descritto da Fr. Paolo Sarpi*, Venetia, Meietti, 1685). D. RAINES, *Dopo Sarpi: il patriato veneziano e l'eredità del servita*, in *Ripensando Paolo Sarpi, atti del convegno 1552-2002. 450° Anniversario della nascita di Paolo Sarpi, tenuto a Venezia, 17-19 ottobre 2002*, a c. di C. Pin, Venezia, Ateneo Veneto, 2006, pp. 547-649: p. 607. Su Valier e suo atteggiamento verso la Santa Sede, G. GULLINO, *Il rientro dei gesuiti a Venezia nel 1657: le ragioni della politica e dell'economia*, in *I Gesuiti e Venezia*, Venezia, Giunta Regionale del Veneto e Gregoriana libreria editrice Padova, 1994, p. 429.

<sup>22</sup> G.D. HOBSON, 'Et Amicorum', «The Library», s. V, IV, settembre 1949, 2, pp. 87-99; A. NUOVO, «Et amicorum»: costruzione e circolazione del sapere nelle biblioteche private del Cinquecento, in *Libri, biblioteche e cultura degli ordini regolari nell'Italia moderna attraverso la documentazione della Congregazione dell'Indice. Atti del convegno internazionale, Macerata, 30 maggio-1 giugno 2006*, a c. di R.M. Borraccini e R. Rusconi, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 2006, pp. 105-127.

<sup>23</sup> CONNELL, *Books and their owners in Venice*, cit., pp. 173 ss.

<sup>24</sup> D. NEBBIAI DALLA GUARDA, *Les livres et les amis de Gerolamo Molin (1450-1458)*, «La Bibliofilia», 93, 1991, 2, pp. 117-176: l'inventario è redatto tra il 1450 e il 1458: *Alphabetum librorum mutuatorum Hieronymi Molini Veneti D.M. Patricii*, dove, sulla controguardia posteriore, è annotato: «Quaternus librorum quos praestiti vel accomodati [sic] amicis».

Terza categoria è la «biblioteca familiare», che si trova nel palazzo domenicale, è usata dai membri della famiglia (ma anche dai loro amici come utenti aggregati, anche se senza voce in capitolo sull'acquisto dei titoli) e passa da una generazione all'altra<sup>25</sup>. Tale è per esempio il caso dei libri del Procuratore di San Marco Angelo Morosini, la cui scomparsa obbliga gli esecutori testamentari a redigere due inventari separati: l'uno, dei propri libri «Libri consignati all' Eccellentissimo Signor Polo Querini Procurator Accademico dell'anno corrente 1693. Non soggetti al fidei comisso», l'altro, quelli di famiglia: «Inventario de libri soggetti al fidei comisso e furono del fu Illustrissimo et Eccellentissimo Angelo Moresini Illustrissimo Procurator hora dell'Eccellentissimo signor Gerolamo fù de Signor Andrea. Fu principiato il presente Inventario li 27 giugno 1692 nella Procuratia da Sua Eccellenza habitata», che per legge non possono essere soggetti ad alienazione, poiché proprietà comune di generazioni passate, presenti e future<sup>26</sup>. Anche qui, trovare un catalogo, non un inventario, prima del Settecento, è un'impresa difficile, poiché la gestione familiare è di due tipi: o di tutti con diritto di cambiare volumi a piacere ad ogni momento, o una collezione vincolata che emerge comunque solo dai registri notarili.

Il quarto modello è il più praticato nel Settecento, ovvero la «biblioteca-museo», dove tramite un'apertura del luogo a diversi utenti i libri vengono esposti per motivi di visibilità culturale, o come emblema dell'erudizione attraverso la loro esposizione museale, e dove sono necessarie una pianificazione e un'organizzazione amministrativa pari quasi ad una biblioteca pubblica: la scelta del locale, la cura dell'ambiente museale, l'assunzione di uno specialista-addetto alla pubblicità ovvero un bibliotecario, e, solo al termine di questa procedura, l'acquisto ordinato dei libri<sup>27</sup>. Questo tipo di biblioteca

<sup>25</sup> Sul contesto veneziano, vd. D. RAINES, *L'arte di ben informarsi. Carriera politica e pratiche documentarie nell'archivio familiare di patrizi veneziani: I Molin di San Pantalon*, in *Archivi nobiliari e domestici. Conservazione, metodologie di riordino e prospettive di ricerca storica. Atti del convegno internazionale di studi (Udine 14-15 maggio 1998)*, a c. di R. Navarrini e L. Casella, Udine, Forum, 2000, pp. 187-210.

<sup>26</sup> Archivio di Stato, Venezia (d'ora in poi ASVe), *Procuratori di San Marco de ultra*, b. 203, pacco n. 1. Su questo lascito vd. D. RAINES, *Sotto tutela. Biblioteche vincolate o oggetto di fedecommesso a Venezia, XV-XVIII secoli*, in *Fidécimmis et mécanismes de conservation du patrimoine (Italie/Europe, XVe-XVIIIe siècle)*, a c. di J.-F. Chauvard, Rome, Ecole française de Rome, in corso di stampa.

<sup>27</sup> Su questa tipologia rimando al mio saggio: *La biblioteca-museo patrizia e il suo capitale sociale – modelli illuministici veneziani e l'imitazione dei nuovi aggregati*, in *Arte, storia, cultura e musica in Friuli nell'età del Tiepolo, atti del convegno internazionale di studi (Udine, 19-20 dicembre 1996)*, a c. di C. Furlan, Udine, Forum, 1997, pp. 63-84.

presenta un modello biblioteconomico ben più articolato rispetto ai primi tre. Infatti, possiede un vero catalogo destinato non ai fini patrimoniali, ma a facilitare l'accesso al testo. Il primo catalogo finora identificato risale al 1698 e appartiene al doge Silvestro Valier (che, tra 1679-1694, è stato anche il bibliotecario della Pubblica Libreria). Il bibliotecario, Silvestro Rovere, frate casinense, redige un catalogo predisposto secondo materie, ma privo di note tipografiche, formato e divisione linguistica. Inoltre, le collocazioni fanno pensare ancora ad una mentalità patrimoniale-quantitativa che assegna ad ogni volume un numero d'ingresso al momento del suo arrivo nella collezione (e che predispone i volumi seguendo questo numero, di solito segnato sul dorso del libro)<sup>28</sup>. Risalgono agli anni 1720 i cataloghi che iniziano a rilevare la collocazione topografica dei volumi forse perché la ristrutturazione delle biblioteche nei palazzi dominicali e l'adattamento dei locali per accogliere una maggiore quantità di volumi fece sì che si passasse dal sistema delle scansie al «wall system», il sistema a parete. Il catalogo della famiglia Basadonna di San Trovaso, testimonia della nuova tendenza: i libri, che nel catalogo sono ordinati seguendo la logica alfabetica di autori e distribuiti in varie lingue, portano delle collocazioni topografiche in ordine crescente di scaffale e numero a catena del volume: «scaffale 115, n. 22»<sup>29</sup>. Quello di Basadonna non è un catalogo evoluto, come quello di Pietro Garzoni che risale alla fine del 1728, e che, oltre a specificare l'ubicazione di ogni titolo percorrendo armadio per armadio il contenuto della biblioteca, come ad esempio: «In Armarijs Librorum In 8-in 12-in 16 a parte dextera Ianuae» (cioè a destra della porta) e poi in scaffali: «in A, in B, Sub B» etc., fornisce un'informazione completa sul luogo e data di edizione, numero di tomi e un indice di rinvio alle materie senza divisione linguistica<sup>30</sup>.

Ormai questa tendenza di redigere cataloghi più dettagliati, pensati come strumento di accesso facile ai volumi è manifesta nei cataloghi della seconda metà del Settecento. Di fronte al flusso massiccio di libri e alla musealità della biblioteca, è chiaro che senza uno strumento di consultazione bibliografica, gli sforzi dei proprietari ad invogliare gli eruditi a consultare ed ammirare loro biblioteca sarebbero vanificati. Tipica è l'osservazione di uno dei massimi eruditi veneziani, Apostolo Zeno (1668-1750), che sentenziò nelle sue *Annotazioni alla Biblioteca dell'Eloquenza Italiana di monsi-*

<sup>28</sup> Inventario redatto nel 1698: Biblioteca del Seminario Patriarcale, Venezia, *ms. n. 304*.

<sup>29</sup> Inventario redatto attorno il 1720: BCU, *Cod. Manin n.n. [60]*.

<sup>30</sup> Inventario redatto nel 1729: Biblioteca della Fondazione Querini-Stampalia, Venezia, *Ms. Cl. VI, Cod. 66 (=869)*.

*gnore Giusto Fontanini*: «Una Biblioteca mal ordinata è come una Tavola Geografica mal disposta»<sup>31</sup>. Ecco che, appunto, famiglie come i Savorgnan o i Manin, nobili friulani ricchissimi, rispettivamente aggregati nel 1385 e 1652 al patriziato veneziano, decisero di monetizzare l'investimento nella cultura per acquisire legittimazione socio-nobiliare. Oltre a procedere a destinare un luogo specifico munito da arredi appropriati e ad incaricare una persona per acquistare ed ordinare i libri, i cataloghi delle due biblioteche seguono entrambi la stessa logica: un elenco alfabetico che consta il cognome e nome dell'autore, le prime parole del titolo, il luogo e data di edizione e la collocazione topografica<sup>32</sup>.

Tuttavia, la musealità di queste biblioteche non si misura solo dall'espansione quantitativa, dal bibliotecario assunto (di solito un sacerdote o frate, precettore dei figli), ma anche dell'abbellimento dei luoghi e dei libri. In questo contesto bisognerebbe parlare anche di una «prise de conscience» collezionistica veneziana manifesta nell'uso dell'ex libris. A differenza delle note di possesso, presenti già dal Trecento sui manoscritti e poste per informare gli altri fruitori del manoscritto, amici del possessore, dell'identità patrimoniale del libro, gli ex libris hanno una funzione ben diversa. Stampate in serie con disegni, diciture e motti, essi rispecchiano una cultura collezionistica, perché proiettano un progetto di raccolta dei libri come oggetti materiali, e la loro incorporazione in un unico contenitore: la biblioteca del possessore.

Percorrendo cronologicamente gli ex libris italiani, compilati da Egisto Bragaglia, si può costatare quanto assente è Venezia fino alla metà del Seicento sul campo. I primi ex libris appaiono in Italia negli anni 1530'. A Venezia bisognerebbe aspettare gli anni '60 del Cinquecento, per trovare l'ex libris del patrizio Jacopo Contarini, una «biblioteca condivisa», vincolata dal proprietario<sup>33</sup>. Poi passeranno 90 anni prima che il patrizio e collezionista Pietro Duodo, esibirà il suo ex libris<sup>34</sup>. Seguiranno altre quattro persone che possedevano un ex libris nel Seicento<sup>35</sup>. Cioè, su circa 200 ex libris italia-

<sup>31</sup> G. FONTANINI, *Biblioteca dell'eloquenza italiana di monsignore Giusto Fontanini ... con le annotazioni del signor Apostolo Zeno storico e poeta cesareo*, Venezia, presso Giambattista Pasquali, 1753, II, pp. 180-181.

<sup>32</sup> Su Manin e la biblioteca: D. RAINES, *La famiglia Manin e la cultura libraria nel Settecento fra Friuli e Venezia*, Udine, Regione Autonoma Friuli-Venezia Giulia (Arti Grafiche Friulane), 1997. Il catalogo dei Savorgnan: «Catalogus librorum familiae Savorgnan per cognomina auctorum ac titulos librorum positus», della seconda metà del Settecento si trova in Biblioteca del Museo Civico Correr, Venezia (d'ora in poi BMC), *Cod. Correr 970/29*.

<sup>33</sup> E. BRAGAGLIA, *Gli ex libris italiani*, Milano, Bibliografica, 1993, II, n. 7-8.

<sup>34</sup> *Ibid.*, n. 85.

<sup>35</sup> *Ibid.*, rispettivamente n. 111, 49-50, 139, e 48.

ni rilevati da Bragaglia dal 1530 al 1600, quelli veneziani ammontano a sei.

Con la comparsa del modello della biblioteca-museo a Venezia l'ex libris vive il suo massimo splendore lagunare. Dal 1710 fino alla caduta della Repubblica saranno molti tra nobili, conventi, sacerdoti, e mercanti, per la maggior parte i nomi più noti dei collezionisti veneziani, ad adottare la pratica di porre l'ex libris sulla controguardia anteriore di ogni libro della loro raccolta<sup>36</sup>.

Abbiamo esaminato allora quattro modelli di biblioteca che esistevano a Venezia parallelamente. Eppure, si nota dal Cinque al Settecento, un passaggio sempre più intenso dai primi due tipi, cioè la «ego-biblioteca» e la «biblioteca condivisa» a biblioteche più consolidate in termini di utilità, di proprietà e di longevità. Si può rintracciare una linea diretta tra la ego-biblioteca a quella familiare: entrambe frutto di scelte e gusti dei proprietari, gestite in modo casuale e senza intenzione esplicita di 'fare sistema' o stabilire un dialogo erudito con altre. Parimenti, esiste un legame logico tra la biblioteca condivisa e la biblioteca-museo: entrambe sorte per servire un pubblico più numeroso di utenti, oltre che i proprietari, e dove è molto esplicito l'intento di prendere in considerazione anche il contenuto di altre biblioteche, quindi abbinare ad una sezione generale di libri di base, una più specialistica che riflette il gusto di una cerchia di amici, anche loro proprietari di biblioteche<sup>37</sup>. Un esempio di rete sono le biblioteche di tre collezionisti d'arte vissuti nella seconda metà del Seicento che potranno darci una corretta lettura del ruolo della rete. Si tratta delle biblioteche del filosofo e collezionista d'antichità Bernardo Trevisan (1652-1720)<sup>38</sup>, di suo

<sup>36</sup> Vd. D. RAINES, *Dall'utile al glorificante. Il collezionismo di libri a stampa a Venezia nei XVI-XVIII secoli*, in *Collezionismo a Venezia e nel Veneto ai tempi della Serenissima. Convegno internazionale, Venezia 21-25 settembre 2003*, a c. di B. Aikema, R. Lauber e M. Seidel, Venezia-Firenze, Marsilio-Kunsthistorisches Institut in Florenz, 2006, pp. 230-231, nella quale ho rilevato circa 50 ex libris veneziani nel Settecento su 900 italiani.

<sup>37</sup> Vd. il caso delle biblioteche di Francesco Pesaro, Girolamo Ascanio Giustinian e Lodovico Manin in D. RAINES, *Prodromi neo-classici. Anticomania, natura e l'idea del progresso nella cultura libraria settecentesca del patriziato veneziano*, in *Committenti, mecenati e collezionisti di Canova, I, Atti della VI settimana di Studi Canoviani, Bassano del Grappa, 26-29 ottobre 2004*, a c. di G. Ericani e F. Mazzocca, Bassano del Grappa, Istituto di Ricerca per gli studi su Canova e il Neoclassicismo, 2008, pp. 47-68.

<sup>38</sup> L'inventario, redatto nel 1720, si trova in: ASVe, *Archivi propri Trevisan*, reg. 1, c. 2r: «Hieroglyphica, sive symbola cum figuris. manuscritto recente miniato in fol.o III.1». Su Trevisan, vd. P. ULIVIONI, *Atene sulle Lagune. Bernardo Trevisan e la cultura veneziana tra Sei e Settecento*, Venezia, Ateneo Veneto, 2000; *Collezioni di antichità a Venezia*, cit., pp. 117-120.

cognato<sup>39</sup> e collezionista d'arte Lorenzo Bergonzi (scomparso nel 1681)<sup>40</sup>, e del loro amico il Procuratore di San Marco e collezionista di monete e di medaglie, Angelo Morosini (1629-1692)<sup>41</sup>, nella cui casa i primi due si radunavano con altri nell'ambito dell'Accademia dei Dodonei<sup>42</sup>.

Da notare che ogni biblioteca possiede la propria specializzazione a secondo il gusto del proprietario. Morosini aveva una predilezione per libri più generali dedicati agli emblemi nonché alla numismatica, mentre Bergonzi prediligeva generi più specifici. Non solo. È ovvio che Morosini e Bergonzi (ma anche Trevisan dopo il viaggio in 1685 in Svizzera e Germania)<sup>43</sup>, che possedevano un elevato numero di libri provenienti dalla Germania e da Amsterdam, erano pronti a spendere tempo e denaro per possedere questi titoli. È lecito pensare che tutte e tre biblioteche possano essere considerate un'unità coerente, poiché i proprietari e probabilmente altri membri dei Dodonei consultavano e commentavano insieme gli emblemi, il loro significato e la loro applicabilità a temi pittorici e numismatici<sup>44</sup> (non a caso fu

<sup>39</sup> Bernardo Trevisan sposa Emilia Bergonzi quondam Francesco nel 1672. Cf. ULIVIONI, *Atene sulle Lagune*, cit., p. 11.

<sup>40</sup> ASVe, *Fraterna Grande di Sant'Antonin*, Mani morte, Commissaria Bergonzi, b. 1, 1661: «libri di Lorenzo Bergonzi q. Nicolò». Su Bergonzi: L. BOREAN, *Il caso Bergonzi*, in *Il collezionismo d'arte a Venezia. Il Seicento*, a c. di L. Borean e S. Mason, Venezia, Marsilio, 2007, pp. 207-211. La divisione tra i fratelli risale al 1670; quando, nel 1681, muore Lorenzo, tutto passa a Giorgio.

<sup>41</sup> Inventario redatto nel 1692: ASVe, *Procuratori di San Marco de ultra*, b. 203, pacco n. 1. su di lui vd. la scheda di M. FRANK in *Il collezionismo d'arte a Venezia*, cit., pp. 290-291. Sulla biblioteca di Morosini: RAINES, *Sotto tutela*, cit.

<sup>42</sup> Sull'accademia: M. BATTAGIA, *Delle Accademie Veneziane. Dissertazione storica*, Venezia, Dalla Tipografia di Giuseppe Picotti, 1826, pp. 58-60; M. MAYLENDER, *Storia delle Accademie d'Italia*, Bologna-Trieste, L. Cappelli, 1927, pp. 217-218, ULIVIONI, *Atene sulle Lagune*, cit., p. 87; BOREAN, *Il caso Bergonzi*, cit., p. 212. Nell'inventario post-mortem di Angelo Morosini eseguito nel 1692 si trovano notizie sul luogo di raduno: «Nel Coridoro ch'entra in sala sopra le scale vicino alla Gesiola: Un'impresa Accademica intitola I Dodonei col moto Ab Iove Sum[m]o con soaza nera nel portico sotto il scudo dorato della casa; Imprese trentasei Accademiche diverse con soaze nere delle q[uel]li tre con filetti d'oro; Un libro con rigetti pendenti». ASVe, *Procuratori di San Marco de Ultra*, b. 203, fasc. 1: «24 giugno 1692 Inventario de mobili, ori, argenti, gioie, Contanti e scritture di ragion del N.H. S. Angelo Morosini K[avalie]r P[rocurato]r», c. 11v.

<sup>43</sup> ULIVIONI, *Atene sulle Lagune*, cit., pp. 17-20.

<sup>44</sup> Basta scorrere il contenuto di tre colti di un armadio ubicato in una «Camera contigua alla Libreria» e «vicino al letto» nella casa di Angelo Morosini per capire la centralità dell'argomento degli emblemi all'attività dell'Accademia dei Dodonei: «Colto primo a basso: Disegni diversi in rodolo legati insieme n. 15; Altro mazo di rodoli diversi n. 38; Carte diverse

membro dei Dodonei anche il celebre numismata Charles Patin)<sup>45</sup>.

Un'altra rete di biblioteche che ruotava attorno ai libri di interesse artistico – pittura, scultura, architettura – e di collezionismo antiquario e numismatico sono tre biblioteche del secondo Settecento: Lodovico Manin, ultimo Doge di Venezia<sup>46</sup>, il cognato, il Procuratore di San Marco Francesco Pesaro (1740-1799)<sup>47</sup> e Girolamo Ascanio Giustinian (1721-1791)<sup>48</sup> – gli

Giografiche n. 30; Una mano di Pietra con una scudella et un brazo; Un pezo di pietra; 2do colto: In mazo diverse carte stampa di rame figurate n. 39; Un'altro mazo di fogli con stampe di rame n. 64; Nel altro colto di sopra 3°: Diversi abozi di pittori in cartaza; In altra carta lacca diverse carte in rame sciolte; Un libretto con diverse figure in ottavo chiaro e scuro; Un libro in quarto con diverse antichità di Roma cioè Capiteli in stampa di rame; Un libro in quarto intitolato La passion di N.S. Giesu Christo d'Alberto durerero; Un libro bislongo con cartoni in bergamina contenente la description di passi diversi in stampa di rame; Natalitia Iovis Caroli Patini; Un libro in foglio di disegni del Regno di Candia cartoni rosi in Pelle; Epitome emblem. Panegir. con figure in foglio con rame [probabilmente: *Epitome emblematum panegyricorum Academiae Altorfinae. Studiosae juventuti proposita*, Noribergae, impensis Levini Hulsii, 1602]; Villa Panfilia con figure in foglio alla francese stampa di rame; Altro libro legato alla francese contenente molte figure in foglio. ASVe, *Procuratori di San Marco de Ultra*, b. 203, fasc. 1, cc. 34r-v. Sulle collezioni di emblemi a Venezia: D. RAINES, *La biblioteca del collezionista – una palestra del 'gusto' artistico?*, in *Venice – Market for the Arts / Venezia – mercato delle arti*, a c. di C. Mayer, in corso di stampa.

<sup>45</sup> Sui rapporti tra Morosini e Patin: ASVe, *Procuratori di San Marco de Ultra*, b. 204: lettera del 6 luglio 1692 da Padova firmata Carlo Patino dove racconta che fu contattato da Angelo a fine marzo per cercare qualche medaglia che gli mancava. Patin mandò quelle che aveva – tredici in tutto – il cui valore stimato ammontava a 23 ducati. In seguito Angelo arrivò a Padova dove «mi rimesse il pagamento all'Assenza, volendo condurmi in questo tempo a Venezia». Dopo la partenza di Angelo per il Polesine, e in seguito a Sant'Anna, segue la sua richiesta a Patin di raggiungerlo «volendo ch'io nonostante andassi all'Assenza in suo palazzo, conforme l'ordinario, ciò che fu eseguito. Ritornato ch'io fui, voleva ch'io andasse a trovarlo in S. Anna colla mia famiglia, ma appunto in questi giorni fu sorpreso di malattia, et condotto a Venezia da dove mi scrisse amorevolissimamente dieci hore prima di morire, cioè la sera del 23 giugno». Patin chiese allora la restituzione delle medaglie che a suo dire si trovavano «nell'armaretto vicino al suo letto in una scatoletta». Cita come testimoni Zorzi Barbaro, Giovan Anonio Fracasso «suo segretario» e una lettera di Angelo datata 3 aprile 1692 che allega, dove lo stesso gli chiedeva la medaglia emiliana precedentemente accennata nella sua lettera di supplica.

<sup>46</sup> Il catalogo è pubblicato in: D. RAINES, *La famiglia Manin e la cultura libraria*, cit., vol. II.

<sup>47</sup> Su Pesaro vd. L. PERINI, *Per la biografia di Francesco Pesaro (1740-1799)*, «Archivio Veneto», CXLV, 1995, pp. 65-98; D. RAINES, *Lodovico Manin, la rete dei sostenitori e la politica del broglio nel Settecento*, in *Al servizio dell'«amatissima patria». Le Memorie di Lodovico Manin e la gestione del potere nel Settecento veneziano*, a c. di D. Raines, Venezia, Marsilio, 1997, pp. 130 ss. Il catalogo della biblioteca di Pesaro è a stampa: *Catalogo di una Libreria che si trova vendibile in Venezia nell'anno MDCCXCIX*, s.n.t. Sulla controguardia anteriore, un appunto di mano di Jacopo Morelli: «La Libreria era del Proc. di S. Marco Francesco Pesaro. Fu venduta al Librajo Adolfo Cesare, che per cento zecchini di guadagno

ultimi due anche bibliotecari della Pubblica Libreria –, non erano solo contemporanei, ma anche legati tra loro da legami di parentela e di amicizia. La biblioteca di Manin, con i suoi 3500 titoli, era considerata all'epoca una vera biblioteca-museo. I titoli presenti in essa possono indicarci il canone «popolare» di ogni categoria tematica. La presenza dei titoli che riguardano aspetti artistici e collezionistici è di 94 titoli su 3500 = 2,68%. La biblioteca Giustinian mostra all'incirca lo stesso rapporto: 52 titoli su 1880 libri = 2,76%. Infine quella di Francesco Pesaro appare la più povera in senso quantitativo: su circa 2200 titoli, solo l'1,5% si riferisce a titoli di antichità, pittura e architettura<sup>49</sup>.

Si potrebbe ipotizzare che la biblioteca del Pesaro, collezionista di antichità, è relativamente carente dei titoli della materia non solo per le conosciute ristrettezze finanziarie, ma perché emergono delle nuove pratiche di lettura nel secondo Settecento. Abbiamo già descritto la biblioteca come luogo di accesso pubblico. A Venezia, a parte la Libreria di San Marco, esistevano grandi biblioteche semi-pubbliche pronte ad accogliere gli studiosi: i Pisani di San Vidal (aperta al pubblico tre mattina alla settimana)<sup>50</sup>, i Grimani di San Polo, i Manin di San Salvador. La possibilità di trovare in esse libri ricercati riguardanti l'arte, le antichità, gli scavi archeologici, la numismatica era molto elevata per quanto riguarda i titoli più comuni. Un possessore di una biblioteca di media grandezza (1500-2000 titoli) poteva allora scegliere di includere nella sua raccolta titoli specifici che lo interessavano e che erano difficili da reperire altrove. Infatti, l'esame della biblioteca di Pesaro rivela, accanto ai soliti Vasari, Temanza, Leonardo Da Vinci e Francesco Milizia, titoli talvolta molto specifici, difficili a reperire altrove,

la rivendette al Librajo Scapin di Padova; i libri del quale passarono in parte allo Zambbecari e in parte al Pighino. Di essa Libreria abbiano alle stampe altro Catalogo. Padova, Seminario, 1805». I libri sono disposti seguendo un criterio linguistico: latini, italiani, francesi e spagnoli, con una categoria a parte dedicata alle edizioni alpine, allora ricercatissime. Sulla crescita dell'interesse per le alpine, vd. RAINES, *Dall'utile al glorificante* cit., pp. 222 s., 227.

<sup>48</sup> Su Giustinian, vd. gli accenni fatti da Emmanuele Antonio Cicogna nella biografia dedicata al padre: *Cenno intorno a Girolamo Ascanio Giustiniani Patrizio Veneto*, Venezia, Merlo, 1835. Vd. inoltre G. DANDOLO, *La caduta della Repubblica di Venezia ed i suoi ultimi cinquant'anni*, Venezia, Pietro Naratovich, 1855, I, p. 131; F. VENTURI, *Settecento riformatore. L'Italia dei Lumi*, 2. *La Repubblica di Venezia (1761-1797)*, Torino, Einaudi, 1990, pp. 17, 234, 284. Il catalogo si trova in: Archivio della Biblioteca Marciana (BNM), b. «Governo Veneziano sino al giorno 12 maggio 1797», fasc. n. 115.

<sup>49</sup> RAINES, *Prodromi neo-classici*, cit., pp. 47-68.

<sup>50</sup> Il catalogo è a stampa: *Bibliotheca Pisanorum Veneta, annotationibus nonnullis illustrata*, Venetiis, Typis Antonii Curti, 1807-08.

o delle scelte dettate dal proprio gusto culturale. Pesaro è senza dubbio un collezionista affezionato soprattutto alla scultura antica, e cerca quindi titoli specifici che riguardano musei privati che pubblici, come anche delle notizie su gallerie, teatri e terme, forse come suggestivi ambienti architettonici e scenografici che accoglievano le statue. Girolamo Ascanio Giustinian cerca, invece, di capire il mondo di antichità attraverso i suoi monumenti e loro significato, senza creare un rapporto privilegiato che necessita una raccolta specifica, un impegno di collezionare reperti, medaglie o statue. È più uomo della lettera scritta, dei codici, come testimoniano numerosi cataloghi di biblioteche di tutta l'Europa presenti nella sua biblioteca.

Tornando alla citazione tratta dal catalogo della famiglia Martinengo: la spettacolarizzazione culturale, frutto di una volontà familiare di trarre un capitale sociale anche dalla cultura, abbinata a questa idea tutta veneziana di un patrimonio collettivo che si può «monetizzare» in termini d'immagine<sup>51</sup>, non dimentica di sottolineare anche la tradizione culturale che va da Pietro Bembo a Tommaso Querini, da Stefano Magno a Tommaso Farsetti. Una continuità storica quindi tra passato e presente, sottolineata da un lavoro di formiche nei secoli che produce risultati benefici per l'intera comunità. In questo contesto, la Biblioteca di San Marco, la Libreria Pubblica, stenta a decollare e servire da perno alle necessità erudite e biblioteconomiche. Essa funge da grande museo, dove viene anche collocato lo Statuario Pubblico, una collezione di statue iniziato col lascito del cardinale Domenico Grimani fatto nel 1523 ed arricchito nel corso dei secoli con altre donazioni<sup>52</sup>.

I Veneziani sono però arrivati a costituire una sorte di biblioteca virtuale privata, estesa su tutto il territorio urbano in conseguenza del loro senso di appartenenza a una Città-Stato. In questo contesto politico, la capitale, la Città, appunto, si è sempre tenuta distante dallo Stato nel suo insieme, e quindi dal resto dell'impero, vale a dire, soprattutto quello di terraferma. Nel corso del Settecento, e sempre più nella seconda metà del secolo dei Lumi, inizia però un percorso nuovo che guarda alla terraferma non solo come hinterland da sfruttare, ma anche come zona di dialogo e di espansione amichevole. La cultura diventa allora il terreno più propizio per cercare di costruire dei ponti di dialogo con i sudditi. Non a caso la citazione sopra delinea una continuità tra un Bembo, un Paruta o un Querini e la biblioteca dei conti Nestore, Lodovico e Francesco Martinengo, patrizi veneziani si,

<sup>51</sup> RAINES, *La biblioteca-museo patrizia*, cit., pp. 63-84.

<sup>52</sup> *Lo Statuario pubblico della Serenissima: due secoli di collezionismo di antichità: 1596-1797*, a c. di I. Favaretto e G.L. Ravagnan, Cittadella, Biblos, 1997.

ma soprattutto nobili di Brescia, quindi dalla terraferma<sup>53</sup>. Ormai la realtà veneziana si estende a quella veneta, o forse viceversa. Infatti, nonostante l'esistenza a partire dal Cinquecento di accademie in diverse città e della realtà universitaria di Padova che era servita da calamita per intellettuali ed eruditi provenienti da Venezia e dall'estero, essendo l'unica ad avere una proposta culturale dovuta alla sua funzione scientifica, non era sviluppata – fino al Settecento – una volontà comune a intervenire sulla cultura, se non in senso politico. Tuttavia, mentre nella capitale si celebra il grande museo librario aperto, aggregando anche famose biblioteche monastiche per ottenere un maggiore effetto<sup>54</sup>, il panorama bibliotecario veneto continua a soffrire ancora di una carenza cronica di mezzi finanziari, di collezioni librarie di eccellenza e quindi di reputazione culturale.

Ecco allora che per iniziative private (in certi casi ad opera di prelati veneziani, discendenti di famiglie patrizie), si aprono delle biblioteche di carattere «pubblico» in città venete: a Vicenza la biblioteca del giurista Giovanni Maria Bertolo (1631-1707), che dichiara che la «libreria», che possiede circa 9000 volumi ed è stata raccolta per soddisfare i suoi interessi professionali e umanistici, «non ha avuto altro oggetto che di aumentare con deposito perpetuo la venerazione e il debito verso codesta Ill.ma Città et mia amatissima Patria»<sup>55</sup>; a Udine la biblioteca pubblica fondata nel 1708

<sup>53</sup> Vd. nota 1. La persona che ha iniziato la collezione libraria è stato Francesco Leopardo Martinengo, quondam Zuan Francesco (1713-dopo 1780) di San Gregorio al Traghetto. Una descrizione della biblioteca, risalente all'inizio del Settecento, proviene dall'erudito bresciano Giulio Antonio Averoldi che nell'opera *Le scelte pitture di Brescia additate al forestiere*, Brescia, Gio. Maria Rizzardi, 1700, p. 252, racconta: «V'avrei introdotto nelle stanze del Nobile Uomo Conte Leopardo Martinengo, ove in più Armari vagamente lavorati avreste voi ben veduto qual bell'innesto sia quello della Nobiltà e della virtù. Sono essi pieni di quantità di Volumi in ogni Scienza, e con maggior ansietà ricercati, li più esotici e rari». Sulla famiglia Martinengo vd. P. GUERRINI, *Una celebre famiglia lombarda: i conti di Martinengo: studi e ricerche genealogiche*, Brescia, Tipo-litografia F.lli Geroldi, 1930. Su Averoldi: V. NICHILO, *Ritratto di Giulio Antonio Averoldi - un letterato nella Brescia tra Sei e Settecento*, «Civiltà Bresciana», 4, ottobre - dicembre 2007, pp. 195-214.

<sup>54</sup> Già l'edizione di *De Bibliothecis* dello studioso olandese Johannes Lomeier dimostra quanto Venezia appare un museo librario: J. LOMEIER, *De bibliothecis liber singularis*, Prostat Zutphaniae, apud Henricum Beerren, 1669 (Daventriae, typis Johannis Columbii, 1669), pp. 259-260. Cf. J. LOMEIER, *A seventeenth century view of European libraries: Lomeier's De bibliothecis, chapter X*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1962, p. 14.

<sup>55</sup> L. SBICEGO e S. MERLO, *La libreria di Giovanni Maria Bertolo: un progetto di ricostruzione*, in *300 anni di Bertoliana. Dal passato un progetto per il futuro*, vol. I: *Johannes Maria Bertolius Serenissimae Reipublicae Venetae Iuris Consultor*, Vicenza, Biblioteca Civica Bertoliana, 2008, p. 105. Su Bertolo vd. nello stesso volume: V. PIERMATTEO, *Profilo biografico di Giovanni Maria Bertolo*, pp. 1-18.

con lascito di 9000 volumi dal patriarca e patrizio veneziano Dionisio Dolfin (1663-1734), che predispose un fedecommesso sulla biblioteca ma non sui libri, lasciando ai suoi successori la libertà di cambiarli a seconda della loro utilità<sup>56</sup>; a Bergamo, dove nel 1764 viene aperta una biblioteca pubblica a seguito del testamento, rogato nel 1760, del cardinale Alessandro Giuseppe Furietti (1684-1764, di origine bergamasca, letterato e studioso delle antichità classiche), dove l'alto prelato dichiara di lasciare la sua libreria alla città di Bergamo al servizio del pubblico, con l'obbligo però, che fosse aperta entro cinque anni<sup>57</sup>; a Treviso, dove nel 1769 il canonico, originario di Adria, Giuseppe Bocchi (1679-1770) lasciò per testamento al Comune circa 1500-2000 volumi con l'esplicito desiderio che fossero destinati ad uso pubblico<sup>58</sup>; e a Brescia con l'apertura nel 1750 della biblioteca pubblica per volontà del cardinale Angelo Maria Querini (1680-1755), patrizio veneziano<sup>59</sup>. Venezia non cerca di ostacolarle, ma adotta la sua politica neutrale di

<sup>56</sup> «Lascio con perpetuo inalterabile fidei commissio come stà, è giace con ogni Mobile la publica Libreria da me fabricata nel materiale dalli fondamenti, e riempita di Libri buoni, et anche rari nella provvisione de quali, e nuove legature hò impiegate quelle grosse sume di danaro [...] Accordo la libertà alli Patriarchi miei successori di poter levare e cambiare li libri, che col tempo diventano di minor utile, e stima, per rimetterne di nuovi, e migliori, così tutti li Cassabanchi siano sempre riempiti». R. TESS, *La Biblioteca Patriarcale di Udine*, in *Splendori di una dinastia. L'eredità europea dei Manin e dei Dolfin*, a c. di G. Ganzer, Milano, Electa, 1996, pp. 66-68: p. 67; C. MORO, *Un'istituzione culturale udinese al tempo dei Dolfin: la biblioteca del Seminario*, in *Nel Friuli del Settecento: biblioteche, accademie e libri*, 1° parte, a c. di U. Rozzo, Tavagnacco (Udine), Arti grafiche friulane, 1996, pp. 43-53.

<sup>57</sup> I. SONZOGNI, *Una Biblioteca per i bergamaschi "di gran talento": il cardinale Furietti e la fondazione della Civica*, «Bergomum. Bollettino della Civica Biblioteca Angelo Mai di Bergamo», 2, aprile-giugno 1994, pp. 5-46; G. FAGIOLI VERCELLONE, *Furietti, Giuseppe Alessandro*, in *Dizionario biografico degli Italiani*, L, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 1998, pp. 763-765.

<sup>58</sup> Bocchi nacque ad Adria ma nel 1762 si stabilì a Treviso, dove fu nominato canonico del Duomo. A. FERRACIN, *Le annotazioni di un erudito: il fondo Giuseppe Bocchi e il M. 90 della Civica di Treviso*, tesi di laurea, Università degli studi di Venezia Ca Foscari, a.a. 1988-89; la voce *Bocchi Giuseppe*, in R. BINOTTO, *Personaggi illustri della Marca Trevigiana. Dizionario bio-bibliografico dalle origini al 1996*, Treviso, Fondazione Cassamarca e Cassamarca, 1996, p. 81.

<sup>59</sup> *Dalla Libreria del vescovo alla Biblioteca della città: 250 anni di tradizione della cultura a Brescia. Atti del convegno per il 250° anniversario della Biblioteca Queriniana (Brescia, 1 dicembre 2000)*, a c. di E. Ferraglio e D. Montanari, Brescia, Grafo, 2001 (Annali Queriniani - Monografie 1); E. FERRAGLIO, *La seconda Vaticana e i libri "a pubblico beneficio": Brescia e la Biblioteca Queriniana*, in *"Navigare nei mari dell'umano sapere". Biblioteche e circolazione libraria nel Trentino e nell'Italia del XVIII secolo. Atti del convegno di studio (Rovereto, 25-27 ottobre 2007)*, a c. di G. Petrella, Trento, Provincia Autonoma di Trento, 2008, pp. 69-79.

sempre: controllo senza interferenza<sup>60</sup>. Il Veneto si rivela un terreno propizio per scelte culturali nuove poiché non soggetto allo schiacciamento culturale soffocante della capitale; scelte culturali però che sembrano sempre di più una rivendicazione di orgoglio locale<sup>61</sup>.

Eppure, se Venezia si avvia verso una biblioteca museale, verso un collezionismo librario, nel Veneto inizia a svilupparsi una scienza biblioteconomica dovuta alla presenza di biblioteche pubbliche. Precoce nel Veneto, in stile erudito (e quindi non casualmente scritta in latino), spicca l'opera del letterato ed archivista gesuita veronese Giulio Cesare Becelli (1686-1750), *De bibliotheca instituenda ac ordinanda liber*, che risale al 1747<sup>62</sup>. Becelli, profondo conoscitore dei trattati «biblioteconomici» dal patriarca di Costantinopoli Fozio fino ai suoi giorni, traccia prima la storia delle opere dall'antichità in poi in una retrospettiva selettiva in stile Fontanini e Haym, che tende a scartare diverse opere per la loro sia poca accuratezza linguistica o trascuratezza dell'aspetto editoriale<sup>63</sup>. La sua proposta, indirizzata non

<sup>60</sup> Una parte del patriziato veneziano vede ormai in queste biblioteche pubbliche l'espressione del vecchio spirito delle accademie e favorisce con doni la loro esistenza. Questo è ad esempio il caso del Podestà di Bergamo Alvise Contarini che «amante delle bell'arti conobbe la necessità e il vantaggio della pubblica libreria e la beneficò con isplendido dono». F. VENTURI, *Settecento riformatore. L'Italia dei lumi. 2. La Repubblica di Venezia (1761-1797)*, Torino, Einaudi, 1990, p. 259, citando da «Nuove di diverse corti e paesi», n. 11 del 1781.

<sup>61</sup> In questo contesto illuminante è la riflessione di Marino Berengo riguardo alla rivendicazione degli eruditi veneti di un glorioso passato: «di quell'ondata municipalistica che negli ultimi decenni del secolo prenderà coscienza di sé, e sarà la forza disgregatrice nella disordinata compagine dello Stato aristocratico, questi dotti non sono che i primi precursori». M. BERENGO, *La società veneta alla fine del Settecento. Ricerche storiche*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 2009 (edizione anastatica di quella originale pubblicata a Firenze, Sansoni, 1966), p. 131.

<sup>62</sup> Veronae, apud Jo. Albertum Tumermanum in Vico Artium, 1747.

<sup>63</sup> *Della eloquenza italiana, ragionamento di Giusto Fontanini steso in una lettera all'Illustriss. sig. Marchese Giangiuseppe Orsi. Aggiuntovi un Catalogo delle opere piu eccellenti, che intorno alle principali arti, e facoltà sono state scritte in lingua italiana*, In Roma, Per Francesco Gonzaga a S. Marcello al Corso, 1706, pp. 17 s.: «[...] non è mio pensiero d'inserrirci senon opere già pubblicate con le stampe: e di queste non tutte quelle, che vanno attorno sopra varj argomenti; ma quelle solamente, che per la notizia che io possa avere, mi sembrano in qualche modo nel genere loro più degne di essere considerate»; N.F. HAYM, *Biblioteca Italiana, o sia Notizia de' Libri Rari nella lingua Italiana*, Londra, Per Giacomo Tonson, e Giovanni Watts, 1726, p. 5: «Si procura dunque in questo Catalogo, di dar notizia della miglior' Edizione di ciascun libro di cui si tratta, e delle altre che dopo quella, o sono poco o nulla inferiori, dando spesso ragione, perché l'una all'altra si preferisce. Si è raccolto in oltre da varj Scrittori accreditati, ed imparziali, diversi giudizj, riguardanti gli Autorj ed i Libri, per render' questo Catalogo più istruttivo, e necessario». Su Haym, A. SERRAI, *Storia della bibliografia. VII. Storia e critica della catalogazione bibliografica*, a c. di Gabriella Miggiano, Roma, Bulzoni, 1997, pp. 511-528; Su Fontanini, U. Rozzo, *Giusto Fontanini tra Roma e il Friuli*, Udine, Forum, 2000.

solo a biblioteche private ma anche a quelle pubbliche, è innanzitutto di carattere bibliografico e meno biblioteconomico<sup>64</sup>. Ma ciò che sorprende di più in questa dissertazione è la sua conclusione che contiene una riflessione sulla realtà ormai acquisita delle biblioteche pubbliche come contenitori di ogni genere di lettura:

Costituire biblioteche pubbliche e perfino reali con libri di ogni genere, [è] come i re e le repubbliche che hanno tollerato uomini stupidi e incapaci a condizione che non fossero cattivi; dello stesso modo scegliere di tollerare dei buoni libri non è solo giusto ma onorevole, perfino se si fonda una biblioteca nella quale esistono dei libri ottimi, buoni, mediocri e cattivi, il cui uso spetta ai sapienti e agli ignoranti<sup>65</sup>.

Becelli è consapevole che una biblioteca pubblica non può scegliere accuratamente i libri e confida nel buon senso dei lettori di poter discernere il buono dal cattivo. Eppure, l'era delle bibliografie selezionate non arriva al suo termine poiché esse indirizzano il lettore verso i buoni libri; tuttavia l'autore sembra essere convinto, come lo sarà anche il segretario dell'Académie de Lyon, Louis Bollioud de Mermet (1709-1793), che ordinare una biblioteca pubblica seguendo le indicazioni esclusive degli eruditi non sia più possibile davanti alla realtà dei fatti: l'utenza si è diversificata e con essa i generi dei testi letti<sup>66</sup>.

Insomma, si potrebbero intravedere nella seconda metà del Settecento i primi segni della consapevolezza che le biblioteche pubbliche necessitano di un trattamento diverso rispetto a quelle private. Di conseguenza, aumentano le considerazioni biblioteconomiche a fianco di quelle propriamente erudite. Così fa l'autore anonimo della biblioteca Martinengo che scrive nel 1778 una lunga dissertazione sul modo di applicare delle nozioni biblioteconomiche all'ambiente della biblioteca. Pur ammettendo di aver lasciato l'ordine dei libri sugli scaffali come lo ha trovato, l'autore vede la sua fatica

<sup>64</sup> BECELLI, *De Bibliotheca*, cit., pp. 20 s.

<sup>65</sup> «Publicas, vero regiasque Bibliothecas ex omni librorum genere construere, utque reges resque publicae & bardos ineptosque patiuntur homines dummodo ne scelesti sint, ita bonos libros diligere, quoscumque tollerare, equum non modo est verum etiam gloriosum; immo vero, eam condere Bibliothecam, in qua optimi, boni, mediocres, malique libri praesto sint, eorumque usus sapientibus & insipientibus pateat». *Ibid.*, p. 34.

<sup>66</sup> [L. BOLLILOUD DE MERMET], *De la Bibliomanie*, La Haye, s.t., 1761, p. 24: «les communautés étant composées d'hommes aussi variés par leurs connoissances que par leurs caractères, il convient qu'elles aient d'amples collections de livres, et de toutes sortes».

primaria nella costituzione di due cataloghi: uno per cognome dell'autore, l'altro per materie, in un'ottica di agevolare la consultazione<sup>67</sup>:

Ho considerato dunque lo stato d'uno, che entri in qualche Libreria, supponendo che intendimento di lui sia quello di trattenervisi col leggere alcun Libro, o collo studiare su di qualche materia. Ora questi, diceva a me medesimo, o che sa il Cognome dell'Autore, che desidera di considerare, oppure gli è ignoto, o non se ne ricorda. Se il Cognome gli è noto, facile gli riuscirà di ritrovarlo, e conseguentemente il Libro, che desidera, seppur esiste nella Libreria, quando si attenga al primo Catalogo, in cui tutti gli Autori sono inseriti per Cognomi in ordin d'Alfabeto, e sotto ad essi sono registrate le Opere loro colla indicazione del luogo della Scansia, in cui sono state riposte. Se poi ignora il Cognome dell'Autore, o non se ne ricorda, solamente che sappia l'argomento, su cui o desidera d'intendersi, o su cui versa l'Autore ricercato, appigliandosi al secondo Indice troverà di che soddisfarsi, perché in esso gli Scrittori sono distribuiti in diverse classi a norma della diversità delle materie.

L'autore si rivela quindi un lato di concretezza, un approccio davvero biblioteconomico che considera il rapporto tra il libro e l'utente (e meno il lettore). Nel predisporre l'ordine alfabetico degli autori, egli segue quasi intuitivamente un metodo ragionato che sembra simile alle odierne REICAT (*Regole italiane di catalogazione*): autori – non più l'ordine alfabetico per nome, ma per cognome, distinzione tra autori di nomi simili con l'indicazione del luogo di nascita o le date di nascita e decesso, indicazione del nome e luogo di origine nel caso di autori provenienti dagli ordini religiosi o autori medievali, rinvio all'autentico nome dell'autore nel caso di un pseudonimo, e, in assenza di un nome dell'autore, l'inserimento del titolo; titoli – abbreviati, senza ricorrere alla parte prolissa del frontespizio; note tipografiche – luogo e data, nome dello stampatore, e se sia falso, rinvio al vero nome; il formato; l'edizione – il suo numero, le correzioni e l'approvazione o meno dell'Accademia della Crusca; notizie sull'autore, rarità del volume<sup>68</sup>. Quanto al secondo catalogo, quello delle materie, l'autore professa che per agevolare la consultazione ha diviso i libri in nove classi:

... e le Classi le ho sottodistinte in Paragrafi più, o meno numerosi a misura della maggiore o minore quantità degli Scrittori, che hanno versato su di qualche soggetto dipendente da alcune di dette Classi. Queste poi sono la Teologia,

<sup>67</sup> *La libreria de S.E. il N.U. Signor Leopardo Martinengo*, cit., pp. 6 s.

<sup>68</sup> *Ibid.*, pp. 9-12.

la Filosofia, la Matematica, l'Etica, la Politica, le belle Lettere, l'Erudizione, la Storia, e la Miscellanea<sup>69</sup>.

L'autore anonimo non manca alla fine della sua dissertazione che serve da prefazione al catalogo della biblioteca Martinengo di biasimare «coloro, che sono vaghi di raccogliere molti e rari Libri, e poi non li rivolgono, non gli studiano, e non gl' intendono, ma lasciano, che polverosi sen giacciono negli scaffali, meritano d'avere un luogo distinto nella Bibliomania, di cui ragiona il Tom. LXVI del Journal Combinée [sic]»<sup>70</sup>.

Segni di una scienza biblioteconomica nascente sulla terraferma sulla scia di quella d'oltralpe. Ma quando nel 1794 viene stampato a Vicenza il *Nuovo metodo per sistemare una pubblica biblioteca* di Angelo Maria Albrizzi<sup>71</sup>, si sente Venezia e le sue tendenze conservatrici che soffiano sul collo del Veneto, poiché per l'autore nella sistemazione dei libri va usato il criterio «di colpire la vista, e render un tutto simmetrico e armonioso». La proposta ha il sapore di una biblioteca-museo collocata questa volta in un luogo pubblico<sup>72</sup>. Ormai, però, nuovi scenari si profilano all'orizzonte e con il crollo della Repubblica nel 1797 le biblioteche pubbliche nel Veneto accoglieranno i tesori o i scarti delle biblioteche di ordini religiosi soppressi, e diventeranno ciascuna il fulcro dell'identità cittadina. Ma questa è un'altra storia.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 55. Con il «Journal Combinée» l'autore rinvia a «Le Journal des Sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux», pubblicato dal 1754 in Amsterdam da Marc Michel Rey, vol. LXVI (marzo 1762), pp. 167-176: recensione al libro di Bollioud de Mermet, *De la Bibliomanie*, un feroce attacco contro coloro che accumulano dei libri senza leggerli.

<sup>71</sup> *Nuovo metodo per sistemare una pubblica biblioteca colla confutazione d'uno degli usati di A.M.A.*, In Vicenza, per Giovanni Rossi, 1794: l'autore è Angelo Maria Albrizzi; cf. G. MELZI, *Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani*, Milano, L. di G. Pirola, 1848-1859, 2, p. 464.

<sup>72</sup> Infatti una stroncatura arrivò da «Efemeridi Letterarie di Roma: tomo vigesimoquattro contenente le opere enunciate nell'anno MDCCLXXXV», In Roma, nella Stamperia di Giovanni Zempel presso S. Lucia della Tinta, 1795, p. 30: «L'Autore di questo picciolo scritto non ama la distribuzione de' libri per materie, per rarità d'edizioni, o qualunque altra che sappia degli ordini usati. Fermo, dic' egli, nell'unico oggetto di poter con sicurezza e comodo somministrare i libri ai ricorrenti, e di facilitare nel massimo possibile modo il ritrovarli -, e il ripararli ... egli intende che nel distribuirli negli armadji non s'abbia ad aver in riflesso altro che la forma ed ornati o legatura di essi». Sugli «Efemeridi Letterarie di Roma», M. CAFFIERO, *Le «Efemeridi letterarie» di Roma (1772-1798). Reti intellettuali, evoluzione professionale e apprendistato politico*, in *Dall'erudizione alla politica. Giornali, giornalisti ed editori a Roma tra XVII e XX secolo*, a c. di M. Caffiero e G. Monsagrati, Milano, Franco Angeli, 1997, pp. 63-101.

## LA RETE DELLE BIBLIOTECHE ECCLESIASTICHE A VENEZIA E NELLO STATO VENETO

Le biblioteche di Venezia e del suo Stato costituiscono di norma due oggetti distinti, affrontati separatamente dagli studi storici e bibliografici. La straordinaria ricchezza del panorama bibliotecario della capitale – elemento centrale nell'immagine consolidata di una Venezia «città del libro» – ha proiettato un cono d'ombra sulla Terraferma e non ha favorito un approccio d'insieme alle vicende delle collezioni librerie nei territori della Repubblica. Ciò anche nel caso delle biblioteche ecclesiastiche, che pure si presterebbero meglio a uno sguardo su scala più ampia, se non altro per l'appartenenza delle raccolte degli ordini religiosi – il complesso più cospicuo all'interno della categoria – a strutture estese e amministrativamente collegate.

Vale quindi la pena di porsi una volta tanto in una prospettiva diversa, rivolta al contempo alla capitale e allo Stato. Credo si tratti di un'altra possibile angolatura da cui osservare l'eccezionalità di Venezia e riflettere sulle implicazioni che ebbe – per la stessa rete ecclesiastica – la mancata formulazione da parte del governo della Repubblica di una «politica delle biblioteche», sulla quale si sofferma in questo volume Dorit Raines.

Guardiamo dunque innanzitutto alla Venezia settecentesca. Nella capitale biblioteche ecclesiastiche significa pressoché esclusivamente raccolte di ordini religiosi. Queste costituiscono una realtà composita e ramificata che ha preso forma a partire dagli ultimi decenni del XVII secolo. Proprio allora si era consumata a Venezia la crisi di più antiche istituzioni regolari e si era avviato un percorso destinato a dar luogo a nuovi assetti. Scomparse molte vecchie collezioni monastiche e canonicali, con i locali che le ospitavano, le case di diversi ordini si erano dotate di ambienti più ampi e rappresentativi, attrezzati con grandi scaffalature murali, in grado di ospitare collezioni a stampa sempre più estese, secondo lo schema organizzativo inaugurato dall'Ambrosiana di Federico Borromeo<sup>1</sup>. Un'ondata di restauri

<sup>1</sup> A. BARZAZI, *Tra erudizione e politica: biblioteche a Venezia nel Settecento*, in *Saperi a confronto nell'Europa dei secoli XIII-XIX*, a c. di M. P. Paoli, Pisa, Ediz. della Normale, 2009, pp. 117-135; 532 s.; EAD., *Ordini religiosi e biblioteche a Venezia tra Cinque e Seicento*, «Annali dell'Istituto storico italo-germanico in Trento», XXI (1995), pp. 141-228.

e riedificazioni, seguita da impegnative campagne di acquisizioni librerie, avrebbe definito – nell’arco di qualche decennio – un insieme di biblioteche connotato da nuove gerarchie, che vedevano rappresentate famiglie religiose da sempre radicate in città, ma collocavano in primo piano presenze d’impianto più recente. Come i somaschi, un ordine insegnante le cui scuole avevano riscosso, dopo la metà del Seicento, un successo crescente presso il ceto di governo; o come la congregazione domenicana d’osservanza del beato Jacopo Salomoni, interprete di esigenze rigoristiche in campo morale allora diffuse negli ambienti colti<sup>2</sup>.

A quest’ampio movimento di rinascita delle librerie dei religiosi avevano contribuito la ricerca di prestigio e magnificenza da parte degli ordini e insieme una forte volontà di rilancio culturale, ispirata al messaggio erudito della congregazione di Saint-Maur. Il canone bibliografico maurino fu ben presente dietro le scelte compiute per le nuove biblioteche, ne orientò l’impianto e i successivi incrementi, con l’opzione decisa per le fonti e i classici – della teologia, della storia ecclesiastica e profana, della letteratura, del diritto –, con il recupero dei fondi manoscritti medievali<sup>3</sup>. Sull’influsso maurino si sarebbe innestato in seguito l’esempio, più presente e concreto, di Apostolo Zeno, figura egemone dell’erudizione veneziana settecentesca. Con Scipione Maffei e Antonio Vallisneri, Zeno ha fondato, nel 1710, il «Giornale de’ letterati d’Italia». Possiede inoltre una biblioteca che si espande e si trasforma di pari passo con le esperienze compiute dal proprietario tra Venezia e Vienna – dove soggiorna in qualità di poeta cesareo tra il 1718 e il 1729 – e con il procedere dei suoi studi, rivolti prevalentemente alla storia e alla letteratura italiane, ma aperti alle suggestioni della grande erudizione europea, soprattutto francese e di area germanica<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> A. BARZAZI, *Gli affanni dell’erudizione. Studi e organizzazione culturale degli ordini religiosi a Venezia tra Sei e Settecento*, Venezia, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 2004, pp. 30-40.

<sup>3</sup> Sulla centralità della biblioteca nei modelli culturali tardoseicenteschi europei cf. M. ROSA, *I depositi del sapere: biblioteche, accademie, archivi*, in *La memoria del sapere*, a c. di P. Rossi, Roma-Bari, Laterza, 1988, pp. 188-196; Id., *Un médiateur dans la République des lettres: le bibliothécaire*, in *‘Commercium litterarium’: la communication dans la République des lettres (1600-1750)*, a c. di H. Bots & F. Waquet, Amsterdam-Maarssen, APA-Holland Univ. Press, 1994, pp. 90-99.

<sup>4</sup> Cf. F. NEGRI, *La vita di Apostolo Zeno*, Venezia, Tip. di Alvisopoli, 1816, pp. 40 ss., 174 s., 223, 260 s.; inoltre A. BARZAZI, *Libertino o devoto? Apostolo Zeno nello specchio della sua biblioteca*, in *Il «Giornale de’ letterati d’Italia» trecento anni dopo. Scienza, storia, arte, identità (1710-2010)*, Atti del convegno, Padova - Venezia - Verona, 17-19 novembre 2010, a c. di E. Del Tesesco, Pisa-Roma, Fabrizio Serra Editore, 2012.

Il duplice modello – maurino e zeniano – ispirò una fase di slancio delle biblioteche regolari veneziane, che dal tardo Seicento si prolungò nel secolo successivo, accelerando via via il proprio ritmo, tra acquisti in blocco, permutate, scambi con librai, privati, altre raccolte istituzionali e domestiche. Protagonisti di questa stagione furono bibliotecari a loro volta impegnati negli studi eruditi, personalità in alcuni casi di notevole spessore quali il somasco Pier Caterino Zeno, fratello di Apostolo, i camaldolesi Angelo Calogherà e Giovanni Benedetto Mittarelli, il domenicano Bernardo Maria De Rubeis, i francescani Carlo Lodoli e Giovanni Degli Agostini. Uomini che – nella linea dei ‘letterati’ del tempo – risultano profondamente inseriti nell’industria tipografica veneziana e nei circuiti del mercato del libro, grazie anche a fitte corrispondenze intrattenute con i maggiori centri editoriali e culturali italiani<sup>5</sup>. Intorno alla metà del XVIII secolo si stendeva così sul centro cittadino e sulle isole adiacenti uno straordinario tessuto di librerie conventuali e monastiche, che contava oltre trenta collezioni di diversa taglia<sup>6</sup>. Le tre maggiori – quelle dei somaschi di S. Maria della Salute, dei camaldolesi di S. Michele di Murano, dei domenicani osservanti di S. Maria del Rosario – risultavano particolarmente imponenti, destinate com’erano a sfiorare, nella seconda metà del secolo, i trentamila titoli. Intorno a queste si disponeva una serie di biblioteche di ‘media’ consistenza – tra qualche migliaio e le diecimila opere –, allestite in case regolari dal profilo culturale meno spiccato, ma comunque forti di una propria tradizione; quindi un buon numero di librerie minori: alcune distinte dalla presenza di singoli nuclei di pregio, a stampa o manoscritti, altre catalogabili come raccolte ‘satelliti’, in quanto alimentate dai volumi doppi delle case maggiori di un medesimo ordine.

Si trattava di collezioni diversamente caratterizzate, in coerenza con la vocazione dei singoli istituti religiosi e con il ruolo rivestito da ognuno nel contesto politico-culturale veneziano, ma che tendevano a uniformarsi – sia pure su scala diversa – alla struttura tipica della raccolta erudita, tendenzialmente enciclopedica, articolata in sezioni rappresentative della produzione nelle singole ‘materie’ dello scibile, attenta alle dimensioni metodiche del sapere storico-letterario e scientifico, ben fornita quindi di strumenti informativi: periodici, atti accademici, repertori bio-bibliografici, cataloghi

<sup>5</sup> BARZAZI, *Gli affanni dell’erudizione*, cit., pp. 62-65; EAD., *Dallo scambio al commercio del libro. Case religiose e mercato librario a Venezia nel Settecento*, «Atti dell’Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti», tomo CLVI (1997-98), Classe di scienze morali, lettere ed arti, pp. 1-45.

<sup>6</sup> Cf. l’accurato censimento di M. ZORZI, *La libreria di San Marco. Libri, lettori, società nella Venezia dei Dogi*, Milano, Mondadori, 1987, pp. 320-332.

di grandi biblioteche italiane e straniere. Si trattava inoltre di collezioni 'aperte', che sviluppavano l'attitudine comunicativa propria dell'erudizione settecentesca in una larga disponibilità alle richieste di studiosi veneziani e forestieri, nei quali si riconoscevano i concittadini di una repubblica delle lettere unita da gusti e progetti comuni<sup>7</sup>. Ampiamente attestata da epistolari, dediche, testimonianze biografiche, la funzione di riferimento assunta dalle biblioteche dei conventi era stata mutuata dalla raccolta-modello, quella di Apostolo Zeno, e veniva condivisa non tanto con la «pubblica» libreria Marciana - vincolata al ruolo plurisecolare di custode di manoscritti preziosi<sup>8</sup> - quanto con le collezioni del patriziato veneziano, che a partire dallo scorcio del Seicento erano andate incontro a una fase parallela di affermazione. Oggetto di nuova considerazione da parte delle maggiori famiglie del ceto dirigente, collocate in locali ampi e rappresentativi dei palazzi, arricchite di sontuosi volumi in folio, allineate a loro volta allo schema erudito, le librerie patrizie si offrivano, nei decenni centrali del Settecento, allo stesso pubblico colto che frequentava le sale dei religiosi, testimoniando in maniera eloquente le ambizioni culturali e gli intenti mecenateschi dei nobili proprietari<sup>9</sup>. La stessa affermazione delle raccolte aristocratiche rifletteva tuttavia - a ben vedere - il ruolo centrale ricoperto a Venezia dagli ecclesiastici nell'organizzazione bibliotecaria: furono infatti per lo più membri di ordini religiosi, insieme a singole figure di preti secolari, a indirizzare i patrizi appassionati di libri e ad assumere quindi il compito di bibliotecari domestici<sup>10</sup>.

Rispetto alla peculiare connotazione assunta nella capitale, la vicenda delle biblioteche ecclesiastiche nel territorio veneto ebbe fin dall'inizio un

<sup>7</sup> Oltre a ROSA, *I depositi del sapere*, cit., p. 195, e a ID., *Un médiateur*, cit., pp. 90-93, cf. F. WAQUET, *La communication des livres dans les bibliothèques d'ancien régime*, in *Le livre et l'historien. Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Gênevè, Droz 1997, pp. 371-80, e, nella chiave dei rapporti culturali tra Italia e Francia, EAD., *Le modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la république des lettres (1660-1750)*, Roma, École française de Rome, 1989, pp. 390-417.

<sup>8</sup> Su ruolo e fisionomia della biblioteca di Stato veneziana rinvio alle considerazioni di ZORZI, *La libreria*, cit., pp. 319-320, e al saggio di D. Raines in questo volume.

<sup>9</sup> D. RAINES, *La biblioteca-museo patrizia e il suo 'capitale sociale'. Modelli illuministici veneziani e l'imitazione dei nuovi aggregati*, in *Arte, storia, cultura e musica in Friuli nell'età del Tiepolo*, a c. di C. Furlan e G. Pavanello, Udine, Forum, 1998, pp. 63-84; EAD., *La famiglia Manin e la cultura libraria tra Friuli e Venezia nel '700*, Udine, Regione del Veneto-Arti grafiche friulane, 1997, pp. 11-18; BARZAZI, *Tra erudizione e politica*, cit. Una rassegna delle principali biblioteche patrizie è in ZORZI, *La libreria*, cit., pp. 332-345.

<sup>10</sup> Cf., ad esempio, per le raccolte di casa Nani, ZORZI, *La libreria*, cit., p. 311; per la biblioteca dei Manin, RAINES, *La famiglia Manin*, cit., pp. 37-38.

andamento differente. Tra Sei e Settecento prese avvio anche nella Terraferma una ristrutturazione delle raccolte dei regolari che toccò dapprima le case principali delle maggiori città, estendendosi quindi ai centri minori, con restauri di ambienti, recuperi di vecchi nuclei di codici, nuovi acquisti. Il fenomeno fu però meno profilato e intenso che a Venezia, si distribuì in maniera ineguale su spazi più ampi, accompagnandosi inoltre alla nascita e al rilancio di collezioni librerie vescovili e di capitoli cattedrali che si vennero qualificando per un forte legame con il contesto cittadino e una dichiarata vocazione «pubblica».

Uno dei casi più noti e rappresentativi è quello, molto precoce, della biblioteca arcivescovile di Udine. Istituita nel 1711 dal patriarca di Aquileia Dionisio Dolfin, fu collocata nel palazzo patriarcale, ma organizzata - anche dal punto di vista architettonico - per una destinazione all'uso della città, mentre un'altra biblioteca venne creata negli anni venti per il seminario<sup>11</sup>. All'estremo opposto del territorio veneto la solenne inaugurazione della Queriniana di Brescia, nel 1750, rappresentò un altro vistoso episodio di apertura «ad universale istruzione e profitto» di una raccolta che non fu in senso stretto episcopale, ma emanò dalla volontà mecenatesca e dall'impegno intellettuale di un principe della Chiesa - vescovo patrizio e cardinale - quale Angelo Maria Querini<sup>12</sup>. A Treviso si dovette invece a un canonico, l'erudito conte Rambaldo Avogaro degli Azzoni, la riorganizzazione delle collezioni capitolari del duomo iniziata dopo la metà del Settecento. Corrispondente di Muratori e Calogera, di Garampi e Amaduzzi, Avogaro riuscì a mettere in moto - tra riordino di vecchi fondi, restauro dell'edificio, appelli agli altri canonici e ai concittadini - un processo che trasformerà la raccolta del capitolo nell'unica significativa biblioteca trevigiana<sup>13</sup>. Quanto a Verona, accanto a raccolte monastiche di qualche rilievo, come quella dell'abbazia

<sup>11</sup> C. MORO, *Gli incunaboli delle biblioteche ecclesiastiche di Udine*, Udine, Forum, 1998, pp. 5 s., 26, 28-31; EAD., *Un'istituzione culturale udinese al tempo dei Dolfin: la biblioteca del Seminario*, in *Nel Friuli del Settecento: biblioteche, accademie e libri*, a c. di U. Rozzo, Udine, Regione del Veneto-Arti Grafiche Friulane, 1996, I, pp. 43-53.

<sup>12</sup> E. FERRAGLIO, *Angelo Maria Querini tra Brescia e la «Repubblica delle lettere»*, in *Biblioteca Queriniana Brescia*, a c. di A. Pirola, Firenze, Nardini - F.C. Panini, 2000, pp. 9-19 (la citaz. da p. 13); cf. anche *Dalla Libreria del vescovo alla Biblioteca della città. 250 anni di tradizione della cultura a Brescia*, Atti del convegno per il 250° anniversario della Biblioteca Queriniana (Brescia, 1 dic. 2000), a c. di E. Ferraglio & D. Montanari, Brescia, Biblioteca Queriniana-Grafo, 2001.

<sup>13</sup> L. MORETTI, *Avogaro degli Azzoni, Rambaldo*, in *Dizionario biografico degli italiani*, 4, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1962, pp. 711 s.; P.A. PASSOLUNGI, *La biblioteca capitolare del duomo di Treviso*, in *Per una storia del Trevigiano in età moderna: guida agli archivi*, a c. di D. Gasparini & L. Puttin, «Studi trevisani», II, 1985, pp. 43-49.

benedettina di S. Zeno<sup>14</sup>, si era collocata ai primi del Settecento la Capitolare. Il celebre e fortunoso episodio della riscoperta da parte di Scipione Maffei del nucleo più antico e prezioso dei codici, avvenuto nel 1712, fu seguito, nel 1725, dalla sistemazione delle collezioni del capitolo in una nuova sede. La Capitolare s'imponeva quindi come punto di riferimento dell'erudizione veronese e come beneficiaria di donazioni e lasciti<sup>15</sup>.

Più variegata la situazione a Padova. Spicca qui tra le biblioteche regolari quella del monastero di S. Giustina, casa madre e principale insediamento della congregazione cassinese nell'area veneta. Interamente ricostruita tra il 1697 e il 1704, la libreria era stata dotata negli anni successivi di un repertorio adeguato alla vocazione erudita della comunità, grazie anche alla collaborazione di Angelo Maria Querini, ancora monaco cassinese; nel 1720 aveva luogo il recupero del fondo manoscritto antico, compiuto con la consulenza di Benedetto Bacchini<sup>16</sup>. Era così iniziata una crescita costante, analoga – anche dal punto di vista quantitativo – a quella delle maggiori collezioni religiose veneziane<sup>17</sup>. La prima metà del Settecento vedeva affermarsi sulla scena padovana anche la biblioteca del Seminario, fondata negli anni settanta del secolo precedente dal vescovo e cardinale, nonché futuro santo, Gregorio Barbarigo, il cui stimolo era stato probabilmente all'origine del riordino e della riapertura, nello stesso periodo, del fondo librario del capitolo del duomo<sup>18</sup>. Dopo un periodo di stasi successivo alla morte del Barbarigo,

<sup>14</sup> A. PAROLOTTI, *La biblioteca del monastero di San Zeno in Verona (1318-1770)*, Verona, Biblioteca Civica di Verona-Della Scala, 2002; EAD., *La biblioteca del monastero di S. Zeno nel secolo XVIII*, «Studi storici Luigi Simeoni», XLIV (1994), pp. 131-144.

<sup>15</sup> Cf. G.P. MARCHI, *Breve discorso storico sulla Biblioteca Capitolare di Verona*, in ANTONIO SPAGNOLO, *I manoscritti della Biblioteca Capitolare di Verona. Catalogo descrittivo*, a c. di S. Marchi, Verona, Editrice Mazziana, 1996, pp. 9-23.

<sup>16</sup> P. SAMBIN, *A.M. Querini, la biblioteca di S. Giustina in Padova e il "Monasticum Italicum"*, «Atti e Memorie dell'Accademia patavina di scienze, lettere ed arti», classe di scienze morali, lettere ed arti, LXXV, 1962-63, parte II, pp. 387-411. A. MOMIGLIANO, *Benedetto Bacchini*, in ID., *Terzo contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1966, p. 131.

<sup>17</sup> Una quantità d'informazioni e rinvii documentari su questa fase in F.L. MASCHIETTO, *Biblioteca e bibliotecari di S. Giustina di Padova (1697-1827)*, Padova, Antenore, 1981.

<sup>18</sup> Per storia e fondi della biblioteca del seminario cf. R. BATTOCCHIO, *Nota bibliografica sul Seminario vescovile di Padova, la sua biblioteca e la sua tipografia* (sett. 2005), testo consultabile sul sito web del Seminario ([http://www.seminariopadova.it/pg.asp?cd=490&rd=500&cd\\_pag=500&pd=408&tar=&titolo=](http://www.seminariopadova.it/pg.asp?cd=490&rd=500&cd_pag=500&pd=408&tar=&titolo=)); allo stesso indirizzo si trova anche: R. BATTOCCHIO-M.C. FAZZINI, «*Antichi*» e «*Moderni*» nella Biblioteca del Seminario Vescovile di Padova, comparso in «Padova e il suo territorio», 26, n. 149 (feb. 2011), pp. 23-27; sulla libreria del capitolo padovano rinvio a S. BERNARDINELLO, *Catalogo dei codici della Biblioteca Capitolare di Padova*, Padova, Istituto per la storia ecclesiastica padovana, 2007, I, pp. V-XII.

la biblioteca del Seminario imboccava dopo il 1720 un ciclo d'espansione decisivo, che ne determinerà la fisionomia di grande raccolta erudita d'impronta filologica e storico-linguistica, finalizzata prevalentemente agli studi latini. A Padova aveva sede anche l'altra raccolta istituita dalla Repubblica, l'Universitaria. Nata nel 1629, a beneficio dei docenti dello Studio, questa stentava, ancora un secolo dopo, a trovare un proprio ruolo e rimaneva priva di un preciso piano d'incremento<sup>19</sup>. La presenza dell'Università e il rapporto con la magistratura veneziana che vi sovrintendeva, i Riformatori dello Studio di Padova, imprimevano comunque una nota caratteristica sulla vita delle librerie dei maggiori ordini mendicanti, i cui Studi generali costituivano da secoli la facoltà teologica universitaria padovana. Su tali raccolte – e in particolare sui libri dei minori conventuali di S. Antonio, più semplicemente il Santo – i Riformatori esercitavano una funzione di tutela che, in un'ottica strettamente giurisdizionale, veniva riaffermata tra contrasti incrociati e occasionali alleanze con la comunità minoritica, con i frati investiti del ruolo di pubblici professori, con l'Arca del Santo, l'amministrazione laica cittadina preposta alla gestione dell'ingente patrimonio del convento<sup>20</sup>.

Anche a uno sguardo sommario si colgono dunque facilmente i fattori di diversità della Terraferma. Nelle principali città venete l'impegno di ecclesiastici secolari e vescovi, peraltro membri del patriziato veneziano, l'interazione tra chiesa locale e gruppi colti hanno posto le premesse per sviluppi autonomi della rete bibliotecaria. Sviluppi per cui la capitale non offre, se non indirettamente, impulsi specifici o modelli. Ciò non perché manchino rapporti, sul piano librario, tra Venezia e lo Stato. I carteggi segnalano anzi l'assiduità degli scambi d'idee e di libri intrattenuti dai bibliotecari regolari veneziani con gli omologhi di Padova, con l'ambiente della Capitolare di Verona, con le biblioteche udinesi – arcivescovile e del seminario –, nell'allestimento delle quali il domenicano De Rubeis, nativo di Cividale, fu il principale consigliere del patriarca di Aquileia<sup>21</sup>. Non esistono però, a Venezia, collezioni di qualche rilievo emananti dal clero secolare e

<sup>19</sup> T. PESENTI MARANGON, *La Biblioteca Universitaria di Padova dalla sua istituzione alla fine della Repubblica veneta (1629-1797)*, Padova, Antenore, 1979.

<sup>20</sup> T. PESENTI, *Le biblioteche del Santo e la Biblioteca Universitaria di Padova nei secoli XVII-XIX. Note storiche e bibliologiche*, «Il Santo. Rivista antoniana di storia dottrina arte», 2<sup>a</sup> s., XXI, 1981, pp. 43-75; sui rapporti, altamente conflittuali, del governo della Repubblica con gli ordini mendicanti e in particolare con i minori conventuali, cf. BARZAZI, *Gli affanni dell'erudizione*, cit., pp. 53 ss.; 402-405.

<sup>21</sup> MORO, *Gli incunaboli*, cit., pp. 5-6; EAD., *Un'istituzione culturale*, cit., p. 46.

dall'autorità diocesana. Il patriarcato, malgrado le iniziative intraprese sullo scorcio del Seicento dal patriarca Giovanni Alberto Badoer, non esprime una propria organizzazione culturale<sup>22</sup>. Quanto ai due seminari, patriarcale e ducale – quest'ultimo destinato ai chierici addetti alla basilica palatina di S. Marco –, sono affollati collegi frequentati più da giovani laici che da candidati al sacerdozio, privi o quasi di dotazioni librarie<sup>23</sup>.

Nella capitale le raccolte degli ordini religiosi continuano a compendiare così l'universo, altrove più sfaccettato, delle biblioteche ecclesiastiche e a estendere il ruolo di riferimento via via consolidato. Anche dopo la svolta della metà del secolo, le librerie regolari si presentano come organismi vitali, in via di ulteriore deciso incremento, in grado – grazie alla spiccata vocazione enciclopedica – di accogliere opere portatrici di novità culturali, di assimilare e rilanciare i nascenti gusti collezionistici rivolti a codici e incunaboli e gli sviluppi in senso tecnico-professionale dei saperi legati alla biblioteca<sup>24</sup>. La rete degli ordini mantiene inoltre una forte capacità attrattiva, confermata clamorosamente, proprio nel 1750, da un episodio la cui notizia rimbalza nell'intera repubblica delle lettere. In quell'anno l'ottantenne Apostolo Zeno consegna la propria libreria – oltre diciassettemila tomi a stampa e seicento manoscritti – al convento veneziano dei domenicani osservanti di S. Maria del Rosario, ai quali si era nel tempo sempre più fortemente legato. Nel testamento, dettato tre anni prima, Zeno si era mostrato preoccupato dell'integrità della collezione: aveva vietato perciò ai frati di unire i suoi libri a quelli del convento e di alienarli, anche qualora si fosse trattato di esemplari già presenti nella biblioteca conventuale. Tutta-

<sup>22</sup> Sull'istituzione da parte del Badoer, patriarca tra il 1688 e il 1706, di accademie di lettere e di una cattedra di teologia per il clero cf. l'anonima *Vita del cardinale Giovanni Badoaro vescovo di Brescia*, Brescia, Eredi di Gius. Pasini, 1766, e BARZAZI, *Gli affanni dell'erudizione*, cit., pp. 45-46.

<sup>23</sup> G. MOSCHINI, *Del Seminario Patriarcale di S. Cipriano in Murano. Discorso pubblicato nella elezione di S. E. Rev. Francesco Milesi a patriarca di Venezia*, Venezia, Tip. di Alvisopoli, 1817, p. 27.

<sup>24</sup> Sull'intensa attività catalografica svolta dai bibliotecari degli ordini nella seconda metà del Settecento cf. A. BARZAZI, «Un tempo assai ricche e piene di libri di merito». *Le biblioteche dei regolari tra sviluppo e dispersione*, in «Alli 10 Agosto 1806 soppressione del monastero di S. Giorgio». *Atti del convegno di studi nel bicentenario, Venezia San Giorgio Maggiore, 10-11 novembre 2006*, Cesena, Centro Storico Benedettino Italiano, 2011, pp. 78-79; per gli sviluppi del collezionismo librario nel contesto settecentesco veneziano: D. RAINES, *Dall'utile al glorificante. Il collezionismo di libri a stampa a Venezia nei secoli XVI-XVIII*, in *Il collezionismo a Venezia e nel Veneto ai tempi della Serenissima*, a cura di B. Aikema, R. Lauber & M. Seidel, Venezia, Marsilio, 2005, pp. 226-229.

via sul punto dell'accessibilità, della disponibilità agli studiosi – rispetto al quale si era mostrato sempre sensibile – non aveva ritenuto d'imporre alcun obbligo: si era limitato a un generico richiamo al «buon uso» dei suoi libri, senza istituire rendite per il mantenimento della collezione a vantaggio del pubblico o far appello in qualche modo all'autorità della Serenissima<sup>25</sup>. La vicenda appare sintomatica di una situazione in controtendenza rispetto a processi altrove ormai in pieno corso. Nello stesso momento in cui a Firenze venivano aperte le porte delle due grandi collezioni donate alla città, la Magliabechiana e la Marucelliana, la libreria di Zeno, una delle più ricche e celebri raccolte erudite veneziane, era aggregata alla biblioteca di un convento senza che si affacciasse alcuna proposta d'istituzionalizzazione, alcuna riflessione su funzioni e prospettive di sopravvivenza dei fondi librari dei religiosi, intimamente connessi alla realtà culturale cittadina, ma vincolati di fatto esclusivamente alle strutture degli ordini<sup>26</sup>.

Il divario tra un mondo veneziano ancorato a pratiche e concezioni tradizionali, e altri contesti italiani era destinato ad accentuarsi negli anni settanta, quando una radicale ristrutturazione del tessuto delle biblioteche esistenti fu intrapresa nelle aree investite dalle politiche riformatrici, nell'ambito di più ampi interventi sull'istruzione e le scuole. A Firenze la rete ecclesiastica venne toccata allora da un radicale ridisegno: dalla redistribuzione del patrimonio librario delle case soppresse dei gesuiti e di altri ordini, dal trasferimento di antichi fondi nascevano, delineate dalla politica lorenesse, nuove strutture di conservazione e raccolte professionali che si affrancavano dal paradigma dominante della biblioteca erudita<sup>27</sup>. Lo scioglimento della Compagnia di Gesù mostrava tutto il suo potenziale acceleratore. Nella Lombardia teresiana l'incameramento dei libri dei gesuiti consentì di dar corso a progetti da tempo in discussione, imperniati sulle raccolte universitarie pavesi e – per Milano – sul centro di studi scientifici di Brera. I libri appartenuti a una serie di enti religiosi indemanati andarono quindi ad

<sup>25</sup> NEGRI, *La vita di A. Zeno*, cit., pp. 375 ss., 492 s.

<sup>26</sup> Sui due casi fiorentini cf. ora E. CHAPRON, «Ad utilità pubblica». *Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIIIe siècle*, Genève, Droz, 2009, pp. 83-131. Va ricordato che fin dal 1708, con la collocazione nel palazzo del Monte di pietà di Vicenza del lascito librario del giurista Giovanni Maria Bertolli al comune vicentino, era nata la biblioteca Bertoliana.

<sup>27</sup> Sull'apertura – tra il 1747 e il 1752 – delle due raccolte fiorentine, cf. CHAPRON, «Ad utilità pubblica», cit., pp. 135-221; R. PASTA, *La biblioteca aulica e le letture dei principi lorenesi*, in *Vivere a Pitti. Una reggia dai Medici ai Savoia*, a cura di S. Bertelli e R. Pasta, Firenze, Olschki, 2003, pp. 351-387.

alimentare una nuova rete di biblioteche cittadine, nel quadro di una politica libraria su scala regionale<sup>28</sup>. Il riassetto delle collezioni di corte fu parte integrante dei piani di riforma dell'istruzione e delle istituzioni culturali anche a Modena e a Parma, dove due membri di ordini regolari, l'ex gesuita Tiraboschi e il teatino Paciaudi, collaborarono alla riorganizzazione – rispettivamente – dell'Estense e della Palatina<sup>29</sup>. A Venezia invece il dibattito sulle riforme scolastiche che accompagnò l'avvio del programma giurisdizionalistico della Repubblica e la soppressione dei gesuiti eluse il tema della biblioteca: non prefigurò nuovi modelli di raccolta pubblica né contribuì a mettere in discussione il radicato policentrismo del panorama librario della capitale<sup>30</sup>. Il complesso bibliotecario regolare veneziano rimaneva di conseguenza ancora una volta pressoché intatto, immune da provvedimenti che investivano le sole case minori di ordini e congregazioni, ancora insostituibile per il tradizionale pubblico degli eruditi, mentre i bibliotecari venivano assorbiti da un ultimo grande sforzo per arricchire le rispettive collezioni di manoscritti e di volumi a stampa «rari» e «curiosi», per dotarle di cataloghi e strumenti all'altezza della cultura libraria contemporanea. C'era un risvolto inevitabile di staticità e d'obsolescenza nel mancato confronto con differenti forme organizzative, nell'ostinato prevalere di una rete regolare-aristocratica che esemplificava al meglio il paradosso evocato da Juan Andrés in una *carta* al fratello Carlos datata 25 dicembre 1788: «Venecia [...] no es ciudad de letras, no tiene Universidad ni Academias, no tiene empleos ni premios que dar á los literatos, ni tiene incentivo particular para cultivar la literatura; però sin embargo habrá pocas ciudades donde á proporcion se hallen tantos libros y tantas librerías como en Venecia»<sup>31</sup>. Un lussureggiante

<sup>28</sup> S. FURLANI, *Maria Teresa fondatrice di biblioteche*, «Accademie e biblioteche d'Italia», 50 (1982), pp. 459-474; M.T. MONTI, *Promozione del sapere e riforma delle istituzioni scientifiche nella Lombardia austriaca*, in *La politica della scienza. Toscana e Stati italiani nel tardo Settecento*, a cura di G. Barsanti, V. Becagli & R. Pasta, Firenze, Olschki, 1996, pp. 367-392; A. NUOVO, *La fondazione delle biblioteche teresiane in Lombardia: contributo ad una storia dei cataloghi*, «Storia in Lombardia», 11 (1992), pp. 5-44.

<sup>29</sup> Cf. *Parma città d'Europa. Le memorie del padre Paolo Maria Paciaudi sulla Regia Biblioteca Parmense*, a c. di A. De Pasquale, Parma, Museo Bodoniano, 2008; C. BURGIO, *P.M. Paciaudi bibliotecario innovatore: il catalogo ragionato e «il modello della biblioteca»*, «Accademie e biblioteche d'Italia», 49 (1981), pp. 43-65.

<sup>30</sup> Resta tuttora da ricostruire la sorte dei libri della casa professa veneziana dei gesuiti, presso la quale si tenevano corsi di vario livello – di umanità, retorica, filosofia e teologia –, cui si era aggiunto nel 1744 un insegnamento di matematica. BARZAZI, *Gli affanni dell'erudizione*, cit., pp. 387-390.

<sup>31</sup> J. ANDRÉS, *Cartas familiares*, III, Madrid, De Sancha, 1790, p. 174. Sulle riflessioni dedicate da Andrés alle librerie di Venezia è tornata recentemente M.G. TAVONI, *Libri per un*

patrimonio librario, che la mancanza di prospettive e destinazioni rendeva sempre più vulnerabile.

Le città della Terraferma erano andate nel frattempo per la loro strada: sfruttando gli spazi lasciati aperti dal *laissez-faire* della Serenissima intensificavano le convergenze già sperimentate tra mondo ecclesiastico e iniziative cittadine. Nel 1768 a Bergamo erano stati messi a disposizione, in una sala del palazzo comunale, i libri di un prelado bergamasco passato a Roma in gioventù e divenuto cardinale, Giuseppe Alessandro Furietti. Donata alla città con legato testamentario fin dal 1760, la libreria romana del Furietti costituirà il fondo originario della biblioteca civica<sup>32</sup>. Più fattivi interventi da parte dei gruppi dirigenti locali erano destinati a maturare di fronte ai provvedimenti giurisdizionalistici veneziani a carico di alcuni conventi e allo scioglimento della Compagnia di Gesù. Così a Verona, dove, soppresso nel 1771 il monastero di S. Zeno, i rappresentanti della città ottenevano dal governo della Repubblica di conservarne i libri in vista dell'apertura di una «pubblica libreria» negli stessi edifici monastici, allo scopo acquistati<sup>33</sup>. A pochi anni di distanza, nel 1774, avrebbero intavolato con le magistrature veneziane una trattativa per la compera dei locali e della libreria appartenuti al soppresso collegio gesuitico di S. Sebastiano. La cessione definitiva alla città sarà seguita dalla riunione – all'interno dell'ex collegio – delle due librerie religiose, di gesuiti e benedettini<sup>34</sup>. Con l'ulteriore apporto di due significativi lasciti privati – del conte Aventino Fracastoro e di Anton Mario Lorgna – pervenuti negli anni novanta, si costituirà il nucleo della futura biblioteca comunale di Verona, aperta come pubblica nel 1802<sup>35</sup>. Una libreria «a uso dei cittadini» si affiancava così alla Capitolare – «preciosa joya» veronese, nelle parole di Andrés – dotata nel 1781 dal vescovo Giovanni Morosini di una nuova sede<sup>36</sup>.

«viagante erudito»: Juan Andrés e le biblioteche pubbliche, in *La presenza in Italia dei gesuiti iberici espulsi. Aspetti religiosi, politici, culturali*, a c. di U. Baldini & G.P. Brizzi, Bologna, CLUEB, 2010, pp. 381-383.

<sup>32</sup> G. FAGIOLI VERCELLONE, *Furietti, Giuseppe Alessandro*, in *Dizionario biografico degli italiani*, 50, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1998, pp. 763-765. Familiare del cardinale Furietti a Roma fu Pierantonio Serassi, studioso del Tasso e figura centrale dell'erudizione bergamasca del Settecento.

<sup>33</sup> PAROLOTTI, *La biblioteca del monastero di San Zeno in Verona*, cit., pp. 39-43.

<sup>34</sup> *Ibid.*, pp. 43 ss.; G. BIADIGO, *Storia della biblioteca comunale di Verona*, Verona, Stab. Tip. Franchini, 1892, pp. 8-33; 94-99.

<sup>35</sup> F. PIVA, *Anton Maria Lorgna. La biblioteca di uno scienziato settecentesco*, Firenze, Olschki, 1992.

<sup>36</sup> Ampio risulta lo spazio dedicato da Andrés alla Capitolare. Cf. ANDRÉS, *Cartas familiares*, III, cit., pp. 338-361.

Una sorta di sistema bibliotecario cittadino, integrato al suo interno, vediamo attivarsi a Padova tra gli anni sessanta e gli ottanta. Le librerie di S. Giustina, del seminario vescovile e dell'Università moltiplicavano gli scambi. Scambi di libri e d'esperienze, ma anche di uomini, se il bibliotecario di S. Giustina, il benedettino d'origine greca Atanasio Peristiani, forte degli incrementi procurati alla raccolta monastica, veniva chiamato nel 1765 dai Riformatori dello Studio di Padova a reggere l'Università<sup>37</sup>. Una fase di accessioni prestigiose si apriva qualche anno dopo per le maggiori collezioni padovane: quella del Seminario si arricchiva dei nuclei librari lasciati dai vescovi della città<sup>38</sup>; l'Università andava incontro a una vera e propria rifondazione, marcata tra l'altro dall'acquisto dei libri di Giambattista Morgagni, mentre a S. Giustina entravano quelli appartenuti a Giovanni Poleni<sup>39</sup>. Tali acquisti avvenivano sotto l'attenta sorveglianza dei Riformatori, che avevano intensificato la tradizionale vigilanza sui libri dei professori, sorta di surrogato – al livello della città universitaria – di una politica bibliotecaria statale che rimaneva assente<sup>40</sup>. Nel quadro di una dialettica peculiare tra interventi della magistratura veneziana e impegno dei gruppi colti locali, il legame tra la città di Padova e le sue collezioni librerie appariva così, sullo scorcio del Settecento, rinsaldato. Se ne faceva inter-

<sup>37</sup> PESENTI, *La Biblioteca Universitaria*, cit., pp. 132-35; MASCHIETTO, *Biblioteca e bibliotecari*, cit., pp. 139-78.

<sup>38</sup> Di particolare rilievo fu, nel 1783, il lascito del vescovo Niccolò Antonio Giustinian, per cui cf. BATTOCCHIO, *Nota bibliografica*, cit., p. 3.

<sup>39</sup> PESENTI, *La Biblioteca Universitaria*, cit., pp. 143-73; P. DEL NEGRO, *Simone Stratico e la rifondazione della Biblioteca Universitaria di Padova*, in *Philanagnostes. Studi in onore di Marino Zorzi*, a c. di C. Maltezou, P. Schreiner & M. Losacco, Venezia, Istituto Ellenico di Studi Bizantini e Post-Bizantini di Venezia, 2008, pp. 119-28; per l'ingresso del fondo Poleni a S. Giustina: MASCHIETTO, *Biblioteca e bibliotecari*, cit., pp. 162-71.

<sup>40</sup> Fin dal 1762 il minore osservante Michelangelo Carmeli, docente di lingue orientali nello Studio, aveva invocato dai Riformatori la tutela sulla sua biblioteca manoscritta e a stampa, puntualmente tradottasi – dopo la sua morte alla fine del 1766 – nell'ordine impartito da Venezia ai religiosi padovani di S. Francesco grande di catalogare e mettere a disposizione del pubblico esterno il fondo librario appartenuto al confratello defunto. Assimilata giuridicamente, per questa via, all'Università, la biblioteca non subì l'indemaniazione nel periodo francese. Oltre a PESENTI, *La biblioteca Universitaria*, cit., pp. 137 ss., cf. M. PANTAROTTO, *La biblioteca manoscritta del convento di San Francesco grande di Padova*, Padova, Centro Studi Antoniani, 2003, pp. 12 ss., e C. GIORDAN, *Michelangelo Carmeli e la sua biblioteca*, «Padova e il suo territorio», 25, n. 146 (agosto 2010), pp. 23-26. Anche l'Antoniana, la biblioteca dei minori conventuali, poté sottrarsi alla soppressione in quanto sottoposta all'amministrazione laica dell'Arca del Santo. Cf. PESENTI, *Le biblioteche del Santo*, cit., pp. 63 s., e l'introduzione di G. Luisetto a *Codici e manoscritti della Biblioteca Antoniana*, a c. di G. Abate & G. Luisetto, Vicenza, Neri Pozza, 1975, I, pp. XXXV-XLII.

prete nel 1784 l'erudito abate Giuseppe Gennari, di fronte agli esiti della soppressione da parte della Repubblica della canonica regolare lateranense padovana di S. Giovanni di Verdara. All'inizio di quell'anno il custode della Marciana Jacopo Morelli aveva presentato ai Riformatori dello Studio di Padova un progetto per lo smembramento della biblioteca dei canonici che prevedeva il trasferimento dei codici alla libreria di S. Marco e la consegna all'Università dei soli libri a stampa<sup>41</sup>. Nominato alla guida della Marciana nel 1778, Morelli stava cercando di formulare, quasi forzando la mano al ceto di governo, un piano librario per la capitale, nella prospettiva – l'unica ormai praticabile – dell'assorbimento dei fondi di maggiore pregio appartenenti ai religiosi da parte della Marciana<sup>42</sup>. La tardiva 'invenzione' di un ruolo egemonico per la raccolta di Stato suscitò l'indignazione di Gennari, che denunciò – inutilmente – la linea di Morelli. Uomo di «gran potere a Venezia», questi si era fatto strumento di una politica che non teneva conto del «dispiacere dei padovani», intenzionati a trattenere la collezione di Verdara nella sua integrità, e mirava chiaramente a «spogliare la Terraferma per sempre più arricchire la Dominante»<sup>43</sup>.

Negli anni successivi il nuovo *status* della Marciana sarà fatto valere anche nei confronti delle biblioteche dei religiosi veneziani. All'interno di queste ultime, oltre che in alcune grandi librerie patrizie, Morelli aveva compiuto, giovane prete, il proprio tirocinio di bibliotecario<sup>44</sup>. Si accingeva ora a diventarne l'esecutore testamentario. Nel 1788, in seguito alla scoperta del furto di alcuni codici miniati e di una serie di edizioni del Quattrocento, avvenuto presso i domenicani dei SS. Giovanni e Paolo, ispezionò, d'ordine del Consiglio dei Dieci, numerose collezioni conventuali. Tra l'ostilità di frati e monaci, contrassegnò qualche centinaio di manoscritti e d'incunaboli, che fece in parte trasferire subito alla Marciana, sollecitando il governo alla massima vigilanza<sup>45</sup>. Era così prefigurato lo smantellamento delle biblioteche regolari della capitale, rimaste prive di ogni ancoraggio istituzionale, al di là dell'appartenenza a congregazioni e ordini prossimi allo scioglimento.

Nella grande rivoluzione libraria dei primi anni dell'Ottocento, le biblioteche cittadine ed ecclesiastiche distribuite nello Stato veneto – da Padova

<sup>41</sup> PESENTI, *La biblioteca Universitaria*, cit., pp. 167-70.

<sup>42</sup> ZORZI, *La Libreria*, cit., pp. 296-303.

<sup>43</sup> I rilievi polemici di Gennari in PESENTI, *La Biblioteca Universitaria*, cit., pp. 169 s.

<sup>44</sup> G. MOSCHINI, *Narrazione intorno alla vita e alle opere di d. Jacopo Morelli*, in J. MORELLI, *Operette*, I, Venezia, Tip. di Alvisopoli, 1820, pp. I-VIII.

<sup>45</sup> BARZAZI, «Un tempo assai ricche», cit., pp. 83 s.

a Vicenza, a Verona, da Brescia a Bergamo, da Treviso a Udine – avrebbero agito come poli attrattivi rispetto al patrimonio dei religiosi, limitando almeno in parte gli effetti distruttivi dell'indemaniazione e orientando la dissoluzione dei vecchi fondi<sup>46</sup>. A Venezia, per contro, sarà solo l'arrivo dei francesi, con il tracollo della Repubblica e del suo ceto politico, a sciogliere il nodo delle raccolte conventuali e monastiche. Nel breve arco cronologico tra il 1797 e il 1811, con ritmo via via più incalzante, si metterà in moto la ricomposizione dei volumi appartenuti ai regolari all'interno di nuove istituzioni. Un percorso che vedrà Morelli e la Marciana competere, a tratti faticosamente, con l'Accademia di belle arti, con il Collegio di marina, con la Società medica, con il Liceo di S. Caterina, con il rifondato seminario patriarcale<sup>47</sup>. Accompagnata da ingenti dispersioni, da selezioni drastiche e spesso casuali, la fuoriuscita repentina dalle case religiose di un'enorme massa di materiale a stampa e manoscritto contribuirà a trasformare l'antica capitale della Serenissima in un grande emporio di libri a buon mercato<sup>48</sup>. La matrice caratteristica delle collezioni di provenienza la si trasferirà inoltre su quelle di destinazione, riconfermando l'impronta erudito-ecclesiastica tipica delle biblioteche veneziane e dell'area veneta.

Jan-Andrea Bernhard  
(Castrisch/Zürich)

## LA SITUATION EXCEPTIONNELLE DES BIBLIOTHÈQUES DU CANTON DES GRISONS SOUS L'ANCIEN RÉGIME<sup>1</sup>

### Introduction

«L'État libre des Trois Liges» – devenu aujourd'hui le Canton des Grisons – est un cas unique dans l'histoire européenne: d'un côté, un État très démocratique qui fut le premier pays européen à accorder la liberté de croyance, dès 1526, aux personnes «utriusque sexus»<sup>2</sup>; d'un autre côté, un État marqué par les intérêts de plusieurs riches familles aristocratiques, qui ne mirent pas en œuvre de réformes politiques au XVIIIe siècle<sup>3</sup>. C'est pourquoi les Trois Liges perdirent en 1797 les pays sujets (le comté de Chiavenna, la Valteline et le comté de Bormio) qui leur appartenaient par décret impérial depuis 1512 mais qui furent alors annexés par Napoléon Bonaparte à la République Cisalpine<sup>4</sup>. L'État lui-même des Trois Liges disparut pendant les troubles de 1799, après avoir été occupé et saccagé tour à tour par la France et l'Autriche: en 1800, il fut incorporé à la République helvétique en tant que Canton «rhétorique»<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Je remercie mon ami, M. le curé Charles Affentranger, de Sion, pour la relecture.

<sup>2</sup> Martin Bundi, *Gewissensfreiheit und Inquisition im rätschen Alpenraum. Demokratischer Staat und Gewissensfreiheit: von der Proklamation der „Religionsfreiheit“ zu den Glaubens- und Hexenverfolgungen im Freistaat der Drei Bünde* (16. Jahrhundert) [éd. par l'Association pour la recherche culturelle dans les Grisons], Bern, Stuttgart, Wien, Haupt, 2003, p. 27 et suiv.

<sup>3</sup> Pensons à la «Standesversammlung 1794» (Stefan Pinösch, *Die Ausserordentliche Standesversammlung und das Strafgericht vom Jahre 1794 in Chur*, Zürich, Leemann, 1917).

<sup>4</sup> Georg Jäger, Guglielmo Scaramellini, éd., *Das Ende der Bündner Herrschaft im Veltlin und in den Grafschaften Chiavenna und Bormio 1797*, Sondrio, Società Storica Valtellinese, 2001; Alfred Rufer, *Das Ende des Freistaates der Drei Bünde*, Chur, Calven-Verlag, 1965, p. 50 et suiv.

<sup>5</sup> Elisabeth Messmer, «Bündner Alltag um 1800 vor dem Hintergrund grosser Politik», dans *Bündner Monatsblatt*, 2001, p. 297-316; Peter Metz, *Geschichte des Kantons Graubünden*, Vol. 1: 1798-1848, Chur, Calven-Verlag, 1989, p. 50-94; Rufer, *Ende, ouvr. cit.*, p. 194-214; Friedrich Pieth, *Graubünden als Kriegsschauplatz 1799-1800*, Chur, Bischofberger, 1940.

<sup>46</sup> A Padova sarà soprattutto verso l'Universitaria e la biblioteca del Seminario che s'incanalerà il patrimonio delle case regolari sopresse.

<sup>47</sup> BARZAZI, «Un tempo assai ricche», cit., pp. 84-91.

<sup>48</sup> Una funzione, questa, che non si esaurirà – come scrisse Marino Berengo (*Intelletuali e librai nella Milano della Restaurazione*, Torino, Einaudi, 1980, p. 119) – prima del 1830.

Le 6 mai 1799, les soldats français avaient livré aux flammes la superbe bibliothèque du couvent de Mustér (Disentis), qui contenait d'importants manuscrits, incunables, plans cadastraux, etc.<sup>6</sup> Le même sort fut réservé à la bibliothèque du couvent des Prémontrés de Coire, réduite en cendres par l'incendie du Grand Séminaire en 1811...<sup>7</sup> Les plus grandes et les plus riches bibliothèques des Trois Ligues disparurent suite aux bouleversements politiques qui eurent lieu avant le Congrès de Vienne (1814-1815). Le collège de la Ville de Coire possédait une bibliothèque à partir du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, bibliothèque intégrée à celle du collège cantonal fondé en 1804<sup>9</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs bibliothèques furent créées par des érudits et des aristocrates dans l'État des Trois Ligues, à majorité protestante: c'est d'elles dont nous allons parler dans cet exposé. Bien sûr, des érudits et des aristocrates possédaient leur propre collection de livres dès le XVI<sup>e</sup> siècle, mais nous ne conservons presque pas de listes, ni aucune bibliothèque ancienne. Certaines de ces petites collections de livres – surtout les collections des aristocrates des Trois Ligues – s'intégrèrent à des bibliothèques plus importantes appartenant aux descendants des anciens possesseurs, tandis que d'autres changèrent de propriétaire ou disparurent. Ces dernières années, il a été possible de reconstituer plusieurs collections de livres des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>

<sup>6</sup> Metz, *Geschichte*, *ouvr. cit.*, p. 50 et suiv.; Johann Andreas von Sprecher, *Kulturgeschichte der Drei Bünde*, éd. Rudolf Jenny, Chur, Bischofberger, 1976, p. 415; Iso Müller, *Die Fürstabtei Disentis im ausgehenden 18. Jahrhundert*, Münster, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, 1963, p. 185 et suiv.

<sup>7</sup> Dans l'ancien bâtiment du couvent des Prémontrés (environ 1140-1806) on créa en 1807 un Grand-Séminaire (cf. Albert Gasser, *Vom rätischen Fürstbistum zur schweizerischen Diözese*, Strasbourg, Éd. du Signe, 2003, p. 10 et suiv.)

<sup>8</sup> La bibliothèque de ville fut enrichie depuis la fondation par différentes donations, par ex. celle de la bibliothèque du pasteur Elisäus Malacrida († 1756) de Berne. Malacrida avait une bibliothèque de quelque 300 volumes, qu'il légua à la Ville de Coire (Jan-Andrea Bernhard, *Rosius à Porta (1734-1806). Ein Leben im Spannungsfeld von Orthodoxie, Aufklärung und Pietismus*, Zürich, Theologischer Verlag, 2005, p. 137; Christoph Jörg, «Streifzug durch die historischen Buchbestände der Kantonsbibliothek Graubünden. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte Graubündens des 16. bis 19. Jahrhunderts», dans *Bündner Monatsblatt*, 2003, p. 192–195; von Sprecher, *Kulturgeschichte*, *ouvr. cit.*, p. 661; autres sources d'archive: Rosius à Porta, *Historia Reformationis*, t. 3, StAGR [Staatsarchiv des Kantons Graubünden]: A Sp III/11a, VI.B.9, p. 154; Protocole du conseil de Coire 1743/44/45, StadtA [Stadtarchiv] Chur: AB III P 1/26, p. 215, 247, 279; Procès-verbal du conseil de la Ville de Coire 1756/57, StadtA Chur: AB III P 1/28, p. 167 et suiv., et p. 209). En 1782, on édita un catalogue de bibliothèque et on établit un règlement (voir *Catalogus derer Büchern, die sich in der Stadtbibliothek L<sup>e</sup> Stadt Chur befinden, 1782*, StAGR: B 1675).

<sup>9</sup> Aujourd'hui bibliothèque cantonale des Grisons à Coire (Jörg, *Streifzug*, *ouvr. cit.*, p. 190 et suiv.).

siècles par l'étude des ex-libris et des particularités d'exemplaires<sup>10</sup>: certaines sont mentionnées dans le Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse<sup>11</sup>, de sorte qu'une étude sur ce thème n'est pas seulement facile à concevoir, mais devrait être aussi une invitation à engager de nouvelles recherches.

L'analyse des bibliothèques des aristocrates et des érudits, et de leur fonction au XVIII<sup>e</sup> siècle donne une image remarquable de l'histoire des bibliothèques et des écoles des Grisons jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Il faut d'abord se rappeler que, jusqu'aux dernières décennies du siècle, le niveau scolaire se situait très bas. Dans beaucoup de communes, il n'y avait pas d'école, et les enfants allaient chez le pasteur du village<sup>12</sup>. La meilleure école primaire se trouvait à Coire, où la scolarité était obligatoire. En plus des branches principales, on y enseignait la comptabilité et la géographie dans les classes terminales. Quant aux écoles supérieures, il existait une école classique à Coire depuis 1539, mais que l'on ne peut plus considérer comme une «gelehrte Schule», au sens d'un collège supérieur protestant au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Le Collegium philosophicum, fondé en 1701, essaya d'avoir le statut de collège supérieur mais, pour une éducation supérieure et universitaire, il fallait fréquenter une académie ou une université à l'étranger (Zurich, Bâle, Strasbourg, Milan, Padoue, Parme, etc.)<sup>14</sup>. Dans les protocoles des séances du Parlement des Trois Ligues, il est souvent fait mention de plaintes concernant la médiocrité du Collège de l'arrêt sporadique des cours<sup>15</sup>. Dans ce contexte, il

<sup>10</sup> Beaucoup d'ex-libris et de mentions d'appartenance provenant de personnalités grisonnes sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque cantonale des Grisons: le Dr. Christoph Jörg, ancien bibliothécaire cantonal, en a établi un fichier, complété par des études d'autres chercheurs, p. ex. par l'auteur (Christoph Jörg, «Bücher in der Kantonsbibliothek Graubünden aus dem Besitz namhafter Persönlichkeiten des 16. bis 18. Jahrhunderts», dans *Bündner Monatsblatt*, 2006, p. 3-34).

<sup>11</sup> Hildesheim, Zürich, New York, Olms-Weidmann, 2011.

<sup>12</sup> Bernhard, *Porta*, *ouvr. cit.*, p. 131 et 145 et suiv.; von Sprecher, *Kulturgeschichte*, *ouvr. cit.*, p. 376 et suiv., et 646 et suiv.; Friedrich Pieth, *Geschichte des Volksschulwesens in Graubünden*, Chur, Bischofberger und Hotzenköcherle, 1908.

<sup>13</sup> Von Sprecher, *Kulturgeschichte*, *ouvr. cit.*, p. 383 et suiv., p. 649; Paul Gillardon, *Nikolaishule und Nikolaikloster in Chur im 17. Jahrhundert. Bündnerische Schulbestrebungen in dieser Zeit*, Schiers, Walt & Fopp, 1907.

<sup>14</sup> Concernant la formation à l'étranger des étudiants grisonnais, Felici Maissen a publié de nombreuses études, mais une collection des voyages de tous les étudiants grisonnais est encore un desideratum de la recherche. L'auteur recueille depuis des années des informations sur les pérégrinations des étudiants grisonnais.

<sup>15</sup> Von Sprecher, *Kulturgeschichte*, *ouvr. cit.*, p. 386 et suiv., 649 et suiv.; Paul Gillardon, «Das Collegium philosophicum in Chur im 18. Jahrhundert», dans *Jahrbuch der Historisch-antiquarischen Gesellschaft des Kantons Graubünden*, 72 (1942), p. 1-44.

faut signaler les séminaires – en fait les écoles privées – de Haldenstein, plus tard de Reichenau et de Marschlins, fondés par deux aristocrates importants, Martin de Planta et Ulysse de Salis-Marschlins, qui voulaient donner aux jeunes gens une formation complète, appuyée sur les nouvelles connaissances pédagogiques et sur les principes philanthropiques, de manière à en faire de bons citoyens<sup>16</sup>. Ces séminaires avaient de très grandes bibliothèques utilisées pour l'enseignement<sup>17</sup>. Ces phénomènes montrent combien l'histoire des bibliothèques dans les Grisons au XVIIIe siècle est intimement liée au développement de l'école.

### *Des bibliothèques aristocratiques*

Du XVe siècle jusqu'à la fin du vieil État en 1800, une douzaine de familles aristocratiques ont dominé la vie politique, économique, sociale et culturelle des Grisons. Faire partie de l'aristocratie – Nöblia ou Signuria<sup>18</sup> en romanche – ne se basait pas seulement sur des titres aristocratiques, lettres de noblesse ou armoiries, mais aussi sur une situation économique qui permettait de vivre sans travailler, et d'exercer des fonctions politiques et judiciaires dans le village, voire au niveau de la Ligue ou des pays sujets. Depuis la Guerre de trente ans – chez nous, on parle des «Bündner Wirren» –, ce furent sans conteste les familles de Planta et de Salis qui prirent la première place s'agissant de la puissance, de la richesse et de la considération. C'est pourquoi la politique des familles aristocratiques visait à maintenir possession et puissance. Bien que ces familles possédaient des généalogies et des lettres de noblesse en partie exclusives, elles n'ont cependant jamais obtenu de se lier de manière notable avec des maisons princières étrangères ou avec la noblesse européenne<sup>19</sup>. Les aristocrates grisonnais se distinguèrent d'au-

tant plus par un style féodal, en construisant des maisons de maîtres et des palais. Ainsi, la famille Planta-Zernez construisit son palais dès 1650 dans une vieille tour. Au XVIIIe siècle, le château de Wildenberg à Zernez devint une des plus importantes résidences des Grisons, remarquable aussi par son aménagement intérieur. Sur la base d'un inventaire détaillé de 1797, nous savons que ses propriétaires possédaient quantité de meubles et d'objets luxueux, dont une bibliothèque de plusieurs centaines de livres<sup>20</sup>.

Les bibliothèques représentaient pour les aristocrates grisonnais un moyen de témoigner de la notoriété de leur famille<sup>21</sup>. C'est pour cette raison que l'on aménageait des pièces en bibliothèques: ainsi dans les châteaux de Marschlins, de Wildenberg, de Baldestein et de Reichenau, dans la Casa Planta à Samedan, dans le palais Castelmur à Stampa, dans la Casa Battista à Soglio, dans le palais Salis à Bondo, dans le château à Zizers, etc. Ces bibliothèques richement dotées, où l'on conservait quelquefois des livres très précieux, témoignaient aux hôtes de passage non seulement de la richesse et des connaissances, mais aussi de l'importance et de la notoriété de la famille. Quelques-unes de ces bibliothèques comportaient des archives avec des manuscrits des membres de la famille, tandis que dans d'autres, on collectionnait et répertoriait des publications des ancêtres de la famille<sup>22</sup>. Nous allons présenter deux de ces bibliothèques jusqu'ici peu connues.

Dans l'été 1919, Rainer Maria Rilke séjourna en Engadine et dans le Val Bregaglia. Le 29 juillet, il arriva au «Palazzo Salis», à la Casa Battista, c'est-à-dire à la «Pension Willy» à Soglio. Il décrivit ainsi la bibliothèque mise à sa disposition:

...ein altes, den Gästen sonst nicht zugängliches Bücherzimmer, die alte, hier noch vollständig aufbewahrte Salische Bibliothek! Ein altmodischer Raum, still, nach dem Garten zu (der durch die offenen kleinen Fenster nun grün hereinscheint und hereinsummt), über dem Kamin ein riesiges Wappenbild der Salischen Weide, ein altes Spinett davor, in der Mitte ein fester quadratischer Tisch des siebzehnten Jahrhunderts, ihm gegenüber ein grossmächtiger Sessel, Louis Quatorze, mit der alten gestickten Polsterung, an einem der drei Fenster war eine wahrhafte eiserne Truhe (der riesige, vielfältig bebartete Schlüssel liegt darauf) – und sonst? Bücher, Bücher, Bücher. Reihen entlang und Schränke

<sup>16</sup> Von Sprecher, *Kulturgeschichte*, *ouvr. cité*, p. 389-410, et p. 651 et suiv.; Paul Eugen Grimm, «Marschlins und der philanthropische Kosmopolitismus Marschlins», dans Hans Berger [et al.], éd., *Mundo multa miracula* [Mélanges Hans Conrad Peyer], Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1992, p. 127-144; Ruth Theuss Baldassare, «Diplomatie und Aufklärung: Ulysses von Salis-Marschlins», dans *Bündner Monatsblatt*, 2001, p. 25 et suiv., etc.

<sup>17</sup> Ainsi, par exemple, en 1823, la bibliothèque de l'ancien Philantropin de Marschlins – environ 3.500 volumes – a-t-elle été incorporée à la Bibliothèque cantonale (Jörg, *Streifzug*, *ouvr. cité*, p. 200 et suiv.).

<sup>18</sup> Jon Mathieu, *Bauern und Bären. Eine Geschichte des Unterengadins von 1650-1800*, 3e éd., Chur, Octopus, 1994, p. 249.

<sup>19</sup> Mathieu, *Bauern*, *ouvr. cité*, p. 255 et suiv.

<sup>20</sup> Inventaire du château Wildenberg (Zernez), 1797, StAGR: D III PCP/I 2.

<sup>21</sup> Von Sprecher, *Kulturgeschichte*, *ouvr. cité*, p. 414 et suiv.

<sup>22</sup> Il existe dans la bibliothèque de la famille Salis un répertoire séparé, contenant les travaux des membres de la famille (voir Liste des auteurs de la bibliothèque de la famille Salis, StAGR: B 1064).

voll. Bücher des siebzehnten Jahrhunderts, ja noch viele Schweinslederbände des XVIten (darunter einzelne Aldus und Elzevir), die Memoirenliteratur des achtzehnten in reizenden Lederbänden, der ganze Linné und viel Schweizerisches und Bündnerisches natürlich, auch die Dichter...<sup>23</sup>

Rilke écrivit aussi dans d'autres lettres qu'il se sentait en communion avec le passé («Das Jüngste in diesem Büchervorrat stammt aus der napoleonischen Zeit»<sup>24</sup>). Sa description nous révèle deux choses: d'un côté, à quel point les pièces de bibliothèques pouvaient être magnifiquement ornées, mais aussi, que la bibliothèque n'a quasiment plus été enrichie au XIXe siècle (en 1798, on répertoria les livres qui se trouvaient à la Casa Battista mais, par la suite, la bibliothèque ne fut que peu complétée). En 1701, Battista de Salis-Soglio (1654-1723) agrandit la Casa Battista, et son petit-fils Friedrich (1737-1796) en fit un vrai bijou. Enfin, Friedrich (1779-1854), fils du précédent, transforma son bureau en cette bibliothèque où Rilke trouva toutes ces richesses<sup>25</sup>. Bien que la Casa Battista resta propriété de la famille de Salis, elle fut transformée en hôtel en 1876. Dans les années 1970 du siècle passé, la bibliothèque fut déplacée dans une mansarde, mais le public ne peut plus y accéder<sup>26</sup>.

La liste de 1798 donne par contre un bon aperçu du contenu de la bibliothèque. On y trouve bon nombre d'ouvrages historiques, des livres de droit et de sciences naturelles, ainsi que des œuvres de philosophie et des textes de l'antiquité classique, de même que de la littérature religieuse et des belles-lettres. Bien sûr la littérature grisonne et les livres de la famille

<sup>23</sup> Rainer Maria Rilke à la Comtesse Mariette Mirbach-Geldern-Egmont, 13 août 1919, dans: Rainer Maria Rilke, *Briefe*, éd. Rilke-Archiv de Weimar, Frankfurt a.M., Insel-Verlag, 1980, p. 594 et suiv. (Hans-Joachim Barkenings, *Nicht Ziel und nicht Zufall. Rainer Maria Rilke in Soglio*, 4<sup>e</sup> éd., Chur, Calanda-Verlag, 1994, p. 36 et suiv.; Paul Emanuel Müller, «Die Palazzi Salis im Bergell», dans Paul Fravi [et al.], éd., *Graubündens Schlösser und Paläste*, vol. 3, Chur, Calven-Verlag, 1986, p. 96 et suiv.

<sup>24</sup> Rainer Maria Rilke à Wilhelm Muehlon, 19 août 1919, dans: Rilke, *Briefe*, *ouvr. cité*, p. 595 et suiv. (voir Barkenings, *Ziel*, *ouvr. cité*, p. 38).

<sup>25</sup> Charlotte von Salis-Bay, *Die Casa Battista und ihr Garten in Soglio*, 3<sup>e</sup> éd., Soglio, Casa Battista, 2000, p. 9 et suiv.

<sup>26</sup> Charlotte von Salis fit déplacer la bibliothèque appartenant à la société des héritiers Salis pour augmenter le nombre des chambres d'hôtel (Hans-Joachim Barkenings, «Rilkes «Bibliothek» in Soglio», dans *Zeitschrift für Religions- und Geistesgeschichte*, 42 (1990), p. 272). En Octobre 2000, j'ai eu l'occasion unique d'examiner la bibliothèque, mais les propriétaires actuels, les comtes de Salis en Angleterre, ne souhaitent pas autoriser d'autres visites à des fins de recherche.

de Salis ne manquent pas. La bibliothèque est répartie en dix-sept classes: l'histoire, la morale et la philosophie, la théologie, la géographie, l'histoire naturelle, la politique, les affaires criminelles et financières, etc. Plus de 500 titres étaient rangés dans trois armoires et sur des étagères. Dans le catalogue, on trouve toutes les informations nécessaires, p. ex.: «I. Geschichte überhaupt, oder Universalgeschichte (Siehe Schrank I u. Fach 3, 4, 7, 8 u. 9)»<sup>27</sup>. Dans les rayons thématiques, les livres furent rangés par ordre alphabétique. De plus, ils étaient numérotés. Les acquisitions tardives furent placées derrière. Ainsi l'histoire des Grisons d'Arduser fut rangée devant Guler et Sprecher, tandis que le manuscrit de l'*Historia Raetica* de Campell était rajouté plus tard<sup>28</sup>.

En 1844, Johann Conrad baron de Castelmur reprit la magnifique bibliothèque de la famille noble des Perini de S-chanf<sup>29</sup>, pour son palais de Coltura près de Stampa (Bregaglia): une partie juridique, une autre avec des œuvres théologiques, philosophiques et historiques, partiellement en langue française<sup>30</sup>. Nous connaissons aussi l'existence d'une autre bibliothèque appartenant aux Perini, dont il existe un inventaire de 1786. La bibliothèque Perini doit être vue comme un tout que l'on a enrichi au cours des siècles<sup>31</sup>, comme le montrent les notes les plus anciennes figurant sur des exemplaires répertoriés plus tard à Castelmur: ces notes sont du XVIe siècle, et ont différentes origines, tandis que les premières notes relatives aux Perini datent du début du XVIIe siècle<sup>32</sup>. D'autres collections de livres

<sup>27</sup> Verzeichnis der Bücher, die sich in der Bibliothek des Baptistischen Hauses befinden, Oktober 1798, StAGR: D V/21a, nr. 18, p. 1.

<sup>28</sup> Verzeichnis der Bücher..., 1798, StAGR: D V/21a, nr. 18, p. 3 et suiv.

<sup>29</sup> Peter Perini (1569-1635), connu comme l'ancêtre de la famille, a été élevé le 18 mars 1600 par l'empereur Rodolphe II dans la pairie (Karl S. Bader, «Die Juridica der ehemaligen Bibliothek Castelmur/Perini», dans Louis Carlen, Friedrich Ebel, éd., *Festschrift für Ferdinand Elsener zum 65. Geburtstag*, Sigmaringen, Thorbecke, 1977, p. 34).

<sup>30</sup> Bader, «Juridica», art. cité, p. 21 et suiv.

<sup>31</sup> La bibliothèque a été vendue en 1957 par les héritiers de Castelmur-Coltura à une librairie de Zurich. La partie juridique de la bibliothèque de Perini comme aussi le catalogue historique manuscrit sont aujourd'hui accessibles au séminaire juridique de l'université de Zurich (ancienne bibliothèque juridique: AJB). Le Pr. Dr. Claudio Soliva, en collaboration avec le Dr. A. Guyer-Halter, a dressé un catalogue manuscrit de la partie non-juridique de la bibliothèque – ce catalogue est aujourd'hui en ma possession –, avec le détail des possesseurs des livres.

<sup>32</sup> Par exemple, Peter Perini – il construisit l'actuelle maison Caratsch-Wehrli à S-chanf (Erwin Poeschel, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Graubünden*, vol. 3, Basel, Birkhäuser, 1940, p. 399) – acquit vers 1616 Andreas Hyperius, *De theologo seu de ratione studii theologici libri III* (Strasbourg, 1562), exemplaire appartenant initialement à une certaine A. Werdmüller (voir Catalogue des possesseurs de la partie non-juridique).

se rencontrent aussi dans cette bibliothèque, comme les notes le prouvent, par exemple des livres des familles Redolfi, Tack et Planta<sup>33</sup>.

L'«assistente» Johann Heinrich Perini (1735-1803), qui avait une bonne formation juridique et de bonnes connaissances linguistiques, occupa des fonctions importantes dans les Trois Liges en défendant les intérêts de la famille Perini, et développa surtout le fonds juridique de la bibliothèque<sup>34</sup>. Tant la partie juridique que non juridique fut conservé dans la propriété rurale des Perini de Chapella, que la famille acquit au début du XVIIIe siècle<sup>35</sup>. La partie juridique constituée par Perini fut utilisée intensivement – beaucoup de notes le prouvent – et contenait des ouvrages juridiques plus anciens, difficiles à se procurer, et d'autres plus récents. Après la période des années 1790, Perini n'acheta plus de titres juridiques, peut-être parce qu'il dû quitter S-chanf, et le baron de Castelmur reprit le fonds juridique, mais il n'en fit aucun usage. Rien ne peut être dit quant au classement original des livres juridiques: on observe des numéros carrés, mais aussi des cotes plus anciennes, sans pouvoir mettre en évidence un système d'enregistrement ni un ordre quelconque<sup>36</sup>.

Il en va tout autrement des livres non-juridiques. Le baron de Castelmur consultait souvent les ouvrages plus ou moins anciens de théologie, de philosophie et d'histoire – c'est pourquoi les notes du XVIIIe siècle sont plus rares<sup>37</sup> –, et il en acquit même de nouveaux<sup>38</sup>. Les livres de la bibliothèque Perini forment cependant le fonds principal de cette partie. Par exemple, on y trouve beaucoup de Bibles, ainsi que quantité de titres des Lumières: Diderot, Wolff, Voltaire, Bayle, Leibnitz etc.<sup>39</sup> Plusieurs membres de la famille Perini apposèrent leur sceau comme possesseurs de livres: au XVIIIe siècle, ce fut surtout Paul Perini, (1719-1774) qui prit soin de la bibliothèque de Chappella, qui l'enrichit et

<sup>33</sup> Bader, «Juridica», art. cité, p. 26 et suiv.; Catalogue des possesseurs de la partie non-juridique.

<sup>34</sup> Cette partie fut vendue plus tard à Castelmur.

<sup>35</sup> Bader, «Juridica», art. cité, p. 25; Nicolin Sererhard, *Einfalte Delineation aller Gemeinden gemeiner Dreyen Bünden*, éd. Oskar Vasella, 2<sup>e</sup> éd., Chur, Verein für Bündner Kulturforschung, 1994, p. 106.

<sup>36</sup> Bader, «Juridica», art. cité, p. 28 et suiv., p. 35 et suiv.

<sup>37</sup> La bibliothèque entière fut vendue, sauf deux livres manuscrits et certains livres imprimés; mais les notes dans les livres furent préservées, et sont maintenant en ma possession.

<sup>38</sup> Bader, «Juridica», art. cité, p. 21 et suiv.

<sup>39</sup> Catalogue des possesseurs de la partie non-juridique.

qui l'inventoria<sup>40</sup>. La partie juridique fut consultée surtout par Johann Heinrich Perini, et la partie non-juridique par diverses personnes, qui n'appartenaient pas nécessairement à la famille: l'historien et pasteur de S-chanf, Rosius à Porta, rapporte qu'il avait accès sans aucune restriction à la bibliothèque Perini dans les années 1760 et 1770, et qu'il s'y trouvait beaucoup de manuscrits<sup>41</sup>. C'était donc une bibliothèque semi-ouverte, que l'on pouvait aussi utiliser pour des recherches. Cette collection n'existe plus aujourd'hui, de sorte que nous n'avons aucune information sur le classement, ni aucun inventaire relatif à la Casa Perini à Chapella.

Quant à la troisième partie de la bibliothèque, on ne peut pas exactement dire quand on la sépara des deux autres, ou si elle fut toujours une bibliothèque en soi. Le fait est que le catalogue qu'en fit Baltiser Perini (1751-1833), fils de Paul Perini, en 1786, ne se recoupe pas complètement avec les deux autres parties de la bibliothèque<sup>42</sup>. La liste de 1786 contient des ouvrages juridiques, théologiques, historiques, philosophiques et poétiques, mais seuls quelques titres se retrouvent dans les deux autres parties, et presque toujours dans des éditions différentes<sup>43</sup>. En tout cas, la bibliothèque forme, dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, une bibliothèque en soi, dont Baltiser Perini rédige l'inventaire (*Catalogus da tuots ils Cudaschs chia d'he chiatto in nossa chiesa l'an 1786. Scrit da me B.P. Perini e cice cumanzo in la chiambra dels cudaschs in la schianschia granda*). «Nossa chiesa» désigne la maison Juvalta à S-chanf, que le grand-père de Baltiser, Conradin Perini (1646-1721), vicaire en Valteline, a achetée et aménagée. Au milieu du plafond à caissons de la «stüva sura» figurent les armoiries des familles Perini-Planta, que Conradin reprit de ses parents Georg et Catharina Perini-Planta<sup>44</sup>. La maison Juvalta est une des plus imposantes en Engadine. Elle abritait dans plusieurs pièces des armoires et des étagères de livres: qua-

<sup>40</sup> De son service comme mercenaire en Hollande, Paul Perini, fils du major Georg Perini (1676-1733), rapporta des oeuvres piétistes de Zinzendorf à S-chanf. Il n'était pas lui-même un parent direct de l'«assistente» Johann Heinrich Perini, même si les deux lignées des Perini remontent à Peter Perini, déjà mentionné (voir Arbre de la famille Perini, StAGR: A Sp III/12b, nr. 89).

<sup>41</sup> Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 501 et suiv.

<sup>42</sup> Ce que j'avais suggéré auparavant (Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 138).

<sup>43</sup> Dans la bibliothèque plus tard déplacée à Castelmur, on relève un *De inquisitionis processu* de Johannes Brunemann dans l'édition de 1714, mais dans l'édition de 1731 dans la bibliothèque cataloguée en 1786 (voir Baltiser P. Perini, *Catalogus da tuots ils Cudaschs chia d'he chiatto in noassa chiesa l'an 1786*, KBGR [Kantonsbibliothek Graubünden]: BR 525/8, p. 1; Bader, «Juridica», art. cité, p. 11); d'autres exemples pourraient être donnés.

<sup>44</sup> Poeschel, *Kunstdenkmäler, ouvr. cité*, p. 399.

torze armoires dans la «Schianschia granda, la Chiambra dels Cudaschs», sept dans la «Schianschia pitschna», trois dans une autre «Schianschia»; une étagère dans la «Stüva sura», et cinq autres dans la «Schianschia sper la Stüva sura». Les volumes ont été rangés systématiquement selon pièces, armoires et étagères, puis selon leur format (folio, 4°, 8° et in-12). La bibliothèque possède au total plus de 800 titres dans tous les domaines.

Il n'est pas étonnant que Heinrich Ludwig Lehmann décrive cette «vortreffliche Bibliothek des Herrn Paul Perini zu Scamfs» comme «eine der beträchtlichsten im Lande»<sup>45</sup>, ni que le célèbre historien Rosius à Porta l'utilise souvent, bien qu'il ne fût pas piétiste comme la famille de Paul Perini<sup>46</sup>.

### *Les bibliothèques des savants*

Nous avons vu que l'éducation était très différenciée dans l'État libre des Trois Liges au XVIII<sup>e</sup> siècle: pendant que les classes ecclésiastique, politique et économique «supérieures» accédaient aux Lumières et bénéficiaient de connaissances poussées, l'éducation de la plus grande partie des citoyens et des paysans restait très limitée. C'est pourquoi beaucoup de pasteurs – à l'opposé des aristocrates – s'engagèrent pour une meilleure éducation du peuple en créant des écoles, en éditant des écrits adaptés, en ouvrant des instituts privés ou en fondant des bibliothèques<sup>47</sup>. Dans notre contribution, nous parlerons de trois bibliothèques de pasteurs qui contribuèrent à l'éducation du peuple. L'historien Hartmann affirme avec raison que «das Pfarramt die Zuflucht der Bildungssehnsucht des Mittelstandes war»<sup>48</sup>. De fait, les bibliothèques présentées sont des bibliothèques d'érudits qui eurent une influence au-delà de leur région.

Johannes Roseli (1722-1793) descendait d'une famille de pasteurs. Après

<sup>45</sup> Heinrich Ludwig Lehmann, *Die Republik Graubünden historisch-geographisch-statistisch dargestellt*, vol. 1, Magdeburg, bey Georg Christian Keil, 1797, p. 337 (voir Silvio Margadant, *Land und Leute Graubündens im Spiegel der Reiseliteratur 1492-1800*, Zürich, Juris Druck und Verlag, 1978, p. 199).

<sup>46</sup> Cela est particulièrement évident dans la titulature religieuse et théologique de la bibliothèque Perini (cf. Bader, «Juridica», art. cité, p. 34; Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 176 et suiv.).

<sup>47</sup> Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 128 et suiv.

<sup>48</sup> Tel que cité chez Christoph Jörg (voir Christoph Jörg, «Eigenständige Privatbibliotheken in den historischen Buchbeständen der Kantonsbibliothek und des Staatsarchives Graubünden», dans *Bündner Monatsblatt*, 2005, p. 166).

des études théologiques à Zurich, il devint pasteur à Klosters en 1745, où une communauté de frères herrnhuttiens vit le jour sous son influence. Roseli, qui travailla aussi comme médecin et chirurgien, était très connu pour sa piété et son érudition<sup>49</sup>. Son père Johannes avait fondé une bibliothèque qu'il travailla ensuite à augmenter. Plus tard, elle passa au canton des Grisons, qui en a assuré la conservation jusqu'à aujourd'hui<sup>50</sup>. Il s'agit d'une bibliothèque de théologie<sup>51</sup>, avec plus de quatre cents volumes dont une centaine de livres et petits opuscules de piétistes connus et moins connus des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On y trouve aussi des ouvrages de langues, de littérature et de rhétorique que Roseli utilisait pour enseigner aux enfants de Klosters. Une autre partie de la bibliothèque contient des ouvrages de médecine et de sciences naturelles. Enfin il y a quelques ouvrages de philosophie, de logique, de géographie, de droit etc.<sup>52</sup>.

La bibliothèque de Roseli fut fréquentée de manière intensive<sup>53</sup>, comme le prouve le nombre des inscriptions, remarques en forme de chroniques, notes marginales, etc. La bibliothèque «piétiste» relativement importante fut moins utilisée pour l'éducation, mais davantage par les piétistes de Klosters et du Prättigau, finalement aussi par les nombreux frères herrnhuttiens voyageurs qui faisaient une halte à Klosters<sup>54</sup>. Ainsi David Cranz écrivit, en 1757:

...und gingen (...) ab ins Thal Prätigeu zum Closter Jakob zu Pfr. Roseli. Er ist als Chirurgus erweckt worden, hat, um dem Heiland zu dienen, studit. ... [Er] ist, sobald man bei ihm eintritt, ein munterer, natureller, evangelischer Mann, der bey allem pfarrmäßigen Wesen ein brüderliches Hertz und intimen Umgang mit dem Heiland blicken läßt...<sup>55</sup>

<sup>49</sup> Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 137; Holger Finze-Michaelsen, *Von Graubünden an die Wolga. Pfarrer Johannes Baptista Cattaneo (1745-1831) und seine Zeit*, Chur, Verlag Bündner Monatsblatt, 1992, p. 23 et suiv.; Benedikt Hartmann, «Die Roseli und die Roseische Bibliothek», dans *Bündner Monatsblatt*, 1926, p. 3 et suiv.; Notices biographiques sur Johannes Roseli, StAGR: B 461.

<sup>50</sup> La bibliothèque se trouve sous la cote R à la Bibliothèque cantonale des Grisons.

<sup>51</sup> Plus de 400 volumes et 345 titres sont des ouvrages théologiques (Jörg, «Privatbibliotheken», art. cité, p. 166 et suiv.).

<sup>52</sup> Bibliothèque de Johannes Roselli, KBGR: R 1-387.

<sup>53</sup> La plupart des livres sont en allemand.

<sup>54</sup> Finze-Michaelsen, *Graubünden, ouvr. cité*, p. 24; Hartmann, «Roseli», art. cit., p. 53.

<sup>55</sup> David Cranz, *Reise durch Graubünden im Jahre 1757. Ein Zeugnis aus der Geschichte der Herrnuter in der Schweiz*, éd. Holger Finze-Michaelsen, Zürich, Theologischer Verlag, 1996, p. 80.

On pourrait donner d'autres exemples<sup>56</sup>. Il est certain que bon nombre de livres piétistes trouvèrent ainsi le chemin de la bibliothèque de Roseli. Quand au classement éventuel de la bibliothèque, il ne peut pas être précisé, parce que les volumes ne portent aucune cote ancienne ni autre information. Aujourd'hui, la bibliothèque est classée par formats.

Après ses études à Berne, à Debrecen et à Nagyenyed (auj. Aiud, Roumanie), Petrus Dominicus Rosius à Porta (1734-1806) fut pasteur à partir de 1756 et durant cinquante ans dans différentes communes des Grisons, surtout en Engadine et dans le Val Bregaglia. Il devint célèbre suite à la publication de sa fameuse *Historia Reformationis Ecclesiarum Raeticarum*<sup>57</sup>, dans laquelle il présenta l'histoire des Grisons en s'appuyant sur d'anciennes sources et en appliquant la méthode historico-critique<sup>58</sup>. On connaît un peu moins son engagement pour l'éducation et la culture par l'édition de plusieurs ouvrages scolaires, par l'exploitation d'une imprimerie, par la tenue d'une école privée et par la mise en place d'une grande bibliothèque. À Porta compte parmi les personnalités les plus savantes des Trois Liges au XVIIIe siècle. Sa bibliothèque est restée en partie intacte, même si un certain nombre de livres a été dispersé<sup>59</sup>. Un document essentiel est fourni par le répertoire que son frère portant le même nom (1740-1814) dressa deux ans après sa mort<sup>60</sup>: malheureusement, plusieurs ouvrages furent alors vendus, comme le montrent certains exemplaires ayant des inscriptions personnelles de à Porta et qui manquent dans la liste<sup>61</sup>. On peut estimer que la bibliothèque a compté neuf cents à mille volumes: bibles, dictionnaires et grammaires, écrits exégétiques et biblico-historiques, écrits historiques, auteurs de l'Antiquité classique, de théologie et de philosophie,

<sup>56</sup> Récits des autres voyages: J. Jürgen Seidel, *Die Anfänge des Pietismus in Graubünden*, Zürich, Chronos-Verlag, 2001, p. 277-295, surtout p. 281 et suiv.

<sup>57</sup> Lindau, Coire, Jakob Otto, 1771-1777.

<sup>58</sup> Bernhard, *Porta, ouvr. cité, passim*.

<sup>59</sup> Jan-Andrea Bernhard, «Secundis non efferror, adversis frangi non possum. Dall' odissea dalla biblioteca da Peider Dumeng Rousch à Porta (1734-1806)», dans *Annalas da la societad retoromantscha*, 120 (2007), p. 143 et suiv.; Jörg, «Streifzug», art. cité, p. 207 et suiv.

<sup>60</sup> Tentamen Catalogi librorum (...) Petri D. Rossij de Porta, 1808, StAGR: B 1921.

<sup>61</sup> Par exemple, on peut mentionner les *Institutiones ad Fundamenta Linguae Hebraeae* (Klausenburg, 1754) de Albert Schultens, ou le *Compendium Theologiae Christianae* (Basel, 1739) de Jean-Frédéric Ostervald. Ces deux ouvrages sont absents dans la liste de 1808 (voir Bernhard, «Odissea», art. cité, p. 169 et 173). À ce jour, on a identifié environ 140 volumes avec une inscription de possession de à Porta, et dont certains sont absents de la liste (voir Bernhard, «Odissea», art. cité, p. 154).

d'histoire politique etc.<sup>62</sup> La répartition montre que à Porta était théologien plus qu'historien. Sa bibliothèque n'était pas seulement une bibliothèque privée, qu'il utilisait surtout pour ses études historiques, mais aussi une bibliothèque à disposition de ses élèves, qu'il formait dans sa maison; c'est pourquoi, certains titres étaient en plusieurs exemplaires, et dans sa correspondance, il rappelle plusieurs fois que des livres d'études font défaut<sup>63</sup>. à Porta accompagnait soit des jeunes qui se préparaient à suivre une formation supérieure, soit des élèves qui désiraient approfondir avec lui leurs connaissances scolaires. Son enseignement reposait sur le programme humaniste des Lumières<sup>64</sup>.

Considérons pour finir la question du classement, sur laquelle la liste donne certaines informations. On peut d'abord supposer que la bibliothèque se trouvait à Ftan dans la maison des frères à Porta depuis 1801<sup>65</sup> – une partie en est restée à Ftan jusqu'au XXe siècle<sup>66</sup>. L'ordre de la bibliothèque de 1808 établi par à Porta a probablement été conservé, avec un classement par formats, comme dans beaucoup d'autres bibliothèques du début du XIXe siècle: une armoire abritait les in-folios, d'autres les in-4°, in-8° et formats plus petits. Lors de l'établissement du catalogue, les livres n'étaient pas rangés thématiquement, et les livres identifiés comme ayant appartenu à Porta ne portent pas de cotes.

Luzius Pol (1754-1825), originaire de l'Engadine, fit ses premières études théologico-humanistes auprès du pasteur Lucas Bansi, puis dans la communauté herrnhutienne de Neuwied (1769-1770), avant de devenir pasteur dans différentes communes des Grisons. À côté de ses activités pastorales, il s'engagea pour l'enseignement obligatoire et pour l'amélioration de l'agriculture et de l'économie<sup>67</sup>. Pour atteindre les buts qu'il s'était fixés, il fonda

<sup>62</sup> Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 135 et suiv.

<sup>63</sup> Bernhard, *ouvr. cité*, p. 147. Par exemple, il y avait plusieurs exemples des Colloquia d'Érasme, des *Erläuterter Cornelius Nepos* (Hamburg, 1701) de Daniel Hartnaccius, ou des *Novum Testamentum* (Amsterdam, 1711) dans l'édition de Stephan Curcellaeus (voir Bernhard, «Odissea», art. cité, p. 172 et 177; Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 142, 153 et passim).

<sup>64</sup> Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 148-155.

<sup>65</sup> À Porta a été pasteur à Ftan de 1801 à 1803, puis il a travaillé jusqu'à sa mort à Zuoz (Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 7).

<sup>66</sup> Bernhard, «Odissea», art. cité, p. 145 et suiv.

<sup>67</sup> Jörg, «Privatbibliotheken», art. cité, p. 162; Bernhard, *Porta, ouvr. cité*, p. 133; Holger Finze-Michaelsen, *Pioniergeist im Prättigau. Luzius Pol 1754-1828*, Schiers, Verlag AG Buchdruckerei, 2004.

différentes associations dans l'esprit des Lumières, par ex. la Société économique (Ökonomische Gesellschaft) et la Société des sciences naturelles (Naturforschende Gesellschaft). Il créa de même la première imprimerie du Prättigau. Pendant les guerres napoléoniennes, Pol – et d'autres pasteurs – furent déportés à Innsbruck et Graz, où paradoxalement ils purent approfondir leur formation dans les universités locales<sup>68</sup>.

Luzius Pol, en homme curieux, se dota naturellement d'une bibliothèque éclectique. À sa mort, celle-ci comptait environ 460 titres en 710 volumes. Elle fut longtemps abandonnée sous le toit de la maison de Pol à Luzein, avant que les archives des Grisons n'en fassent l'acquisition en 1956 pour la mettre à l'abri de la dispersion. Une grande partie de la bibliothèque vient de la famille Pellizari de Coire, famille originaire de Valteline. Pol acheta cette bibliothèque après 1797, pour fonder un cabinet civique de lecture (Leseanstalt für Bündlen)<sup>69</sup>. Dans la bibliothèque de Pellizari, on trouve beaucoup d'inscriptions de Josias de Pellizari (1721-1797), qui étudia à la Fondation Francke (Francke'sche Stiftungen) de Halle avant de devenir président du gouvernement (Bundsländammann)<sup>70</sup>. Il y avait bien sûr aussi d'autres livres ayant appartenu à des personnalités bien connues des XVIe-XVIIIe siècles<sup>71</sup>.

La théologie est très dominante dans la bibliothèque de Roseli, au contraire de celle de Pol: on compte seulement cent quatre-vingt-dix titres de théologie, dont beaucoup sont piétistes. Il est frappant de constater que plus de cent titres sont des livres de langues, des livres d'école, de littérature classique et de littérature contemporaine. Ce qui prouve que Pol non seulement avait une éducation humaniste, mais qu'il utilisait ses livres à des fins éducatives. Il édita aussi, avec Johann Jakob Minar, pasteur à Fideris, et Johann Babtista Cattaneo, pasteur à St. Antönien, un livre d'école pour mieux apprendre l'allemand dans les régions romanches<sup>72</sup> – on sait que ces trois pasteurs venaient de l'Engadine. Il fonda un «Institut pension» à Luzein, pour que les enfants et les jeunes puissent recevoir une instruction

<sup>68</sup> Finze-Michaelsen, *Pioniergeist*, *ouvr. cité*, *passim*; von Sprecher, *Kulturgeschichte*, *ouvr. cité*, p. 406, 409 et 418 et suiv.; Manuscrits de Luzius Pol, StAGR: B 196.

<sup>69</sup> Jörg, «Bücher», art. cité, p. 17.

<sup>70</sup> Seidel, *Anfänge*, *ouvr. cité*, p. 424 et 426.

<sup>71</sup> Inscriptions de possesseurs dans les livres de la bibliothèque de Luzius Pol, KBGR: LP 1-458.

<sup>72</sup> Luzius Pol [et al.], *Principis da grammatica nel linguaig todaisc. Esposts per l'uso dellas scolas a norma dellas grammaticas Gottsched e Braun*, Cuera, Bernhard Otto, 1778.

élémentaire<sup>73</sup>. Andreas Garbald, de Klosters, envoya ses deux fils à l'école privée de à Porta à Castasegna<sup>74</sup>, et Pol précise:

Was sie bey mir lernen: Religion, Lateinisch, Französisch, wenn immer begehrt Italienisch, Aritmetic, Geometrie, Geographie, Historie, Zeichnen, Schreiben...<sup>75</sup>

Bien sûr, Pol possédait aussi des livres d'histoire naturelle, lui qui s'intéressait personnellement à la botanique, à l'ethnologie, à l'agriculture, etc., comme il ressort de plusieurs de ses publications<sup>76</sup>.

Luzius Pol établit lui-même des cotes dans sa bibliothèque, qu'il colla sur la couverture au dos des volumes. Ces cotes montrent que la bibliothèque n'était pas classée selon un ordre thématique, mais par formats. Il semble qu'il existait par ailleurs un double catalogue thématique et alphabétique, de manière à faciliter l'usage de la bibliothèque. Les in-4° avaient des cotes entre 1 et 40 environ, puis venaient les in-8° et formats inférieurs, toujours sans ordre thématique: ainsi le *Théâtre de la langue française* (Leipzig, 1734) de Jean Max Arensberg<sup>77</sup> venait après l'*Einleitung zum Universaleuropäischen Postrecht* (Pressburg, 1749), de Joseph Recht<sup>78</sup> et le *De particulis latinae orationis* (Leipzig, 1734) d'Orazio Torsellino<sup>79</sup>.

### Conclusion

Même si, dans cet exposé, je n'ai présenté qu'une petite partie des bibliothèques des aristocrates et des savants de l'État libre des Trois Ligues<sup>80</sup>, cela permet de souligner leur fonction exceptionnelle.

Elles démontrent d'abord que, en l'absence d'école supérieure, il existait bien des «centres de formation» dans toutes les vallées des Trois Ligues.

<sup>73</sup> Jörg, «Privatbibliotheken», art. cité, p. 163; Finze, *Pioniergeist*, *ouvr. cité*, p. 74 et suiv.

<sup>74</sup> Bernhard, *Porta*, *ouvr. cité*, p. 160 et suiv.

<sup>75</sup> Luzius Pol à Andreas Garbald, le 18 de février 1788, SpA (Sprecher-Archiv) Maienfeld: Correspondance Garbald.

<sup>76</sup> Jörg, «Privatbibliotheken», art. cité, p. 164 et suiv.; Finze-Michaelsen, *Pioniergeist*, *ouvr. cité*, p. 281 et suiv.

<sup>77</sup> Bibliothèque de Luzius Pol: nr. 101 (= KBGR: LP 87).

<sup>78</sup> Bibliothèque de Luzius Pol: nr. 102 (= KBGR: LP 63).

<sup>79</sup> Bibliothèque de Luzius Pol: nr. 107 (= KBGR: LP 13).

<sup>80</sup> D'autres bibliothèques pourraient être mentionnées, par exemple les bibliothèques Salis-Marschlins, Salis-Zizers, Bonom, Schilter, etc.

L'examen du contenu des bibliothèques est surtout important pour comprendre le développement intellectuel du pays. On constate que les courants intellectuels actifs en Europe ont aussi été sensibles dans les Grisons, naturellement en lien avec la pratique des voyages. On constate aussi que les possesseurs de bibliothèques étaient tous directement ou indirectement en contact avec le piétisme – le piétisme des Grisons avait une visée pédagogique, ce que confirment d'autres recherches. De même, les bibliothèques des savants qui virent le jour dans ce contexte devinrent des bibliothèques «ouvertes».

Les bibliothèques des aristocrates eurent une fonction très différente. Beaucoup d'aristocrates les créèrent dans un but de représentation – comme un symbole de réussite sociale –, et seuls les possesseurs y avaient accès: elles furent rarement mises à disposition pour un usage externe, et si tel fut le cas, seulement pour un cercle limité de personnes. Le choix du classement thématique ou par formats ne dépendait pas seulement de la fonction des bibliothèques, mais de leur importance. En général, on peut dire que les bibliothèques des aristocrates employaient un système de cotes, au contraire de celles des savants dont l'utilisation était directement liée au possesseur de la bibliothèque. Enfin il faut souligner le fait qu'il n'y avait pas de bibliothèque publique dans les Trois Ligues au XVIIIe siècle, sauf à Coire<sup>81</sup>. Mais les bibliothèques privées, en particulier celles des savants, ont joué un rôle important pour l'éducation du peuple grisonnais en général, et spécialement pour la formation des jeunes étudiants. C'est pourquoi, les bibliothèques privées eurent une importance exceptionnelle dans l'histoire intellectuelle et culturelle des Trois Ligues.

<sup>81</sup> Les bibliothèques monastiques à Mustér (Disentis) et Coire n'étaient pas publiques.

UNE GRANDE BIBLIOTHÈQUE PROVINCIALE  
AU XVIIIe SIÈCLE:  
L'ABBAYE SAINT-VINCENT DU MANS

L'abbaye Saint-Vincent, dont les bâtiments situés sur la colline du Vieux-Mans sont à présent occupés par le lycée Bellevue, fut au XVIIIe siècle l'un des établissements phares de la congrégation de Saint-Maur. C'est notamment là que débuta la grande entreprise de l'*Histoire littéraire de la France*, poursuivie aujourd'hui par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La bibliothèque mise au service de ces recherches savantes est en grande partie conservée à la médiathèque municipale du Mans et, avec elle, les instruments bibliographiques qui s'y rapportent. Leur étude nous renseigne sur la constitution d'une collection exceptionnelle et sur l'idéal poursuivi par ceux qui y ont œuvré<sup>1</sup>.

«...en faire une des meilleures bibliothèques du royaume»

L'histoire de la bibliothèque de Saint-Vincent du Mans ne commence bien entendu pas avec l'entrée de l'abbaye dans la congrégation de Saint-Maur, qui eut lieu, après quelques heurts, en 1636. On peut repérer des ex-libris antérieurs à cette date et certaines reliures ont conservé sur leurs plats des étiquettes de titre et des lettres de classement datant du XVIe siècle<sup>2</sup>. On peut signaler pour cette période le bel ensemble de livres, souvent en reliure d'époque, provenant de la bibliothèque du grand architecte manceau Simon Hayneufve, ce «second Vitruve» loué par Geoffroy Tory dans son *Champfleury*. «Maître Simon» avait en effet légué ses biens à l'abbaye Saint-Vincent où il s'était retiré à la fin de sa vie, y mourant en 1546<sup>3</sup>. On

<sup>1</sup> Pour une présentation rapide et illustrée de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent, on se reportera à A. Lévy, «Bibliotheca San-Vincentiana», dans *Vincentiana*, 2, 2006, p. 3-12, article paru à l'occasion de l'exposition *Une bibliothèque, miroir du monde* qui s'est tenue à la bibliothèque municipale du Mans durant l'été 2006.

<sup>2</sup> RIB 005, RIB 009, RIB 081, RIB 115, TH 8° 1115.

<sup>3</sup> G. Esnault, *Dictionnaire des artistes et artisans manceaux*, II, Laval, Goupil, 1899, p. 5-11.

reconnaît ses livres – une petite vingtaine de volumes repérés à ce jour, principalement de la théologie et du droit canonique – à son ex-libris remarquablement calligraphié et parfois bicolore ou à ses annotations.

Deux lettres aujourd'hui perdues de l'imprimeur Josse Bade, adressées en mars et avril 1516 à Charles Fernand (†1517), concernent l'envoi de livres à Saint-Vincent<sup>4</sup>. Charles Fernand, qui avait fréquenté les meilleurs cercles humanistes à Paris avant de devenir moine dans la congrégation réformée de Chezal-Benoît, était tout indiqué pour s'occuper de la bibliothèque. Il semble toutefois que la charge de bibliothécaire ne fut véritablement instituée que plus tard, puisqu'on lit dans le nécrologe de l'abbaye, à propos de Jehan Bondonnet (1594-1664), le futur historien des évêques du Mans: «Primus postea hujus bibliothecae bibliothecarius sub R<sup>oss</sup> abbate patre G. Richier anno 1614»<sup>5</sup>. Bondonnet occupe encore, ou plus exactement à nouveau, cette fonction lorsque l'abbaye passe à la réforme de Saint-Maur<sup>6</sup>.

Quoiqu'il en soit de ces prémices, le développement exceptionnel de la bibliothèque est lié aux mauristes et plus précisément à l'action volontariste d'un abbé remarquable, Maur Audren, que dom de Gennes, le dernier bibliothécaire de Saint-Vincent, n'hésite pas à présenter comme «le créateur de notre bibliothèque au commencement du dix-huitième siècle (1718)»<sup>7</sup>.

Maur Audren de Kerdrel (1651?-1725)<sup>8</sup>, qui joua par ailleurs, en qualité d'assistant du supérieur général, un rôle déterminant dans la définition du programme scientifique de la congrégation de Saint-Maur, fut à plusieurs reprises abbé régulier de Saint-Vincent (de 1693 à 1699, de 1705 à 1711,

<sup>4</sup> J. Colomb, «Mémoire pour servir de supplément et de correctif aux écrivains qui ont parlé de Charle [sic] Fernand, moine de la congrégation de Chezal-Benoît», dans *Journal de Verdun*, 98, déc. 1765, p. 450.

<sup>5</sup> «Ensuite il fut le premier bibliothécaire de cette bibliothèque, sous le révérend père abbé G. Richier, en 1614». *Bibl. du Mans*, Ms B 67, f. 26.

<sup>6</sup> Arch. dép. Sarthe, H 127. L. J. Denis, «Dom Jehan Bondonnet, moine bénédictin de Saint-Vincent du Mans, prieur de Sarcé», dans *Revue historique et archéologique du Maine* [ci-après *RHAM*], 39, 1896, p. 205.

<sup>7</sup> *Proposition d'acquisitions pour rendre parfait le système des sciences dans notre bibliothèque*, Ms B 18, f. 1.

<sup>8</sup> Nous ferons suivre les noms des principaux mauristes cités de leurs dates données d'après la Matricule: *Matricula monachorum professorum congregationis S. Mauri in Gallia ordinis sancti patris Benedicti...*, éd. Y. Chaussy, Paris, Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétienne, 1959. Complété par: *Les Bénédictins de Saint-Maur, II: Répertoire biographique. Supplément à la Matricule*, éd. Y. Chaussy, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1991. Et, le cas échéant, par R. P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur...*, Bruxelles, Paris, Humblot, 1770.

de 1717 à 1720) et prieur de l'abbaye voisine de la Couture (de 1699 à 1705). La volonté de doter Saint-Vincent d'une bonne bibliothèque est clairement énoncée par Maur Audren lui-même dans une lettre à Gaignières datée du 1er septembre 1706:

*Il est vrai que notre bibliothèque profite de mon retour à St-Vincent, et si Dieu me conserve encore quelques années dans ce poste, j'espère en faire une des meilleures bibliothèques du royaume. Elle occupe présentement tout le haut du bâtiment neuf...*<sup>9</sup>

Cette lettre concerne plus précisément la vente de la grande bibliothèque des Bigot, célèbre famille d'érudits normands, à laquelle Maur Audren a dépêché un commissionnaire, M. Rigaud, «avec qui, précise l'abbé, je suis en commerce depuis treize ans» et qui «me mande qu'il m'envoie environ trois milliers pesant de livres, que j'avois désignés sur ce catalogue». Le millier étant une unité de masse de 1000 livres, et la livre d'Ancien Régime valant 489,5 grammes, c'est donc près d'une tonne et demi d'ouvrages que l'abbaye a ainsi acquis. De fait on retrouve les ex-libris gravés des Bigot sur nombre de volumes de Saint-Vincent. On remarquera en outre que le début des relations entre Maur Audren et son commissionnaire parisien se situerait vers 1693, date de l'arrivée de l'abbé breton au Mans et donc début probable de ses efforts en faveur de la bibliothèque. La préface du catalogue de la bibliothèque de Saint-Vincent apporte un second témoignage sur l'action de Maur Audren:

*Nulli itaque parcens praetio, quamplurimos e Batavia et Hispania, multos ex Italia, non paucos e Belgio, aliisve dissitis, ubi res litteraria viget, provinciis, exquisitori cum delectu, transvehi curavit studiosissimus sagacissimusque optimorum librorum indagator: adeo ut hanc antea numero paucam, plusquam ad quatuordecim in quovis disciplinae genere librorum millia promoverit bibliothecam*<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> *Correspondance inédite des bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne*, éd. A. de La Borderie, Paris, Champion, 1880, p. 121.

<sup>10</sup> *Bibliotheca San-Vincentiana, sive Catalogus librorum abbatiae sancti Vincentii Cenomanensis*, 1715, Ms C 443A, préface. Nous traduisons ainsi: «N'épargnant aucun argent, [Maur Audren], en chercheur passionné et très habile des meilleurs livres, prit soin de faire venir, avec un rare discernement, un bon nombre de livres de Hollande et d'Espagne, beaucoup d'Italie, plusieurs de Belgique et d'autres pays épars où fleurissent les lettres. À tel point qu'il a agrandi jusqu'à plus de 14 000 livres de toute discipline, cette bibliothèque autrefois peu abondante».

Le chiffre de 14000 volumes nous fournit une estimation de la bibliothèque en 1715, date du début de la rédaction du catalogue. Ce témoignage de première main peut être complété par la notice de dom Tassin dans son *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*:

*Ce digne supérieur n'épargna rien pour enrichir la bibliothèque de S. Vincent du Mans. Il ne se contenta pas d'y faire entrer les livres rares imprimés en France, il en acheta une multitude publiés dans les pays étrangers. Ayant su que M. Daquin évêque de Séez avoit laissé une bibliothèque riche en manuscrits importants, il obtint de M. Turgot évêque successeur, la permission d'en faire copier un nombre. Étant devenu assistant du P. Général en 1714, M. Daguesseau eut la bonté de lui laisser tirer de sa belle bibliothèque des manuscrits rares, pour les faire transcrire. Toutes ces copies doivent se trouver dans les bibliothèques de S. Vincent du Mans, et de S. Germain des Prés<sup>11</sup>.*

Enfin, Julien Pesche, dans son *Dictionnaire de la Sarthe*, donne des indications de volumes dont malheureusement il ne précise pas les sources:

*En 1696, cet abbé accroût le local de la bibliothèque, et l'enrichit de plus de mille volumes choisis, dont quelques livres étrangers, et de précieux manuscrits.*

Et encore, en 1717, il «fait faire un nouvel achat de 2500 vol. pour la bibliothèque»<sup>12</sup>. Pesche signale également le zèle pour la bibliothèque de deux successeurs de Maur Audren: Jean-Baptiste Guyon en 1720 et Philippe Le Bel en 1757. Au total, le rôle décisif joué par Maur Audren ne fait aucun doute: ce qui n'était qu'une modeste bibliothèque monastique devient avec lui un véritable outil d'étude et de recherche; il est plus difficile en revanche de savoir à quoi pense dom de Gennes lorsqu'il mentionne la date de 1718 qui ne correspond ni au début des acquisitions, ni à la rédaction du catalogue ni à l'aménagement de la bibliothèque dans le local neuf...

Des hommes de valeur occupèrent également au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la fonction de bibliothécaire de l'abbaye Saint-Vincent. Il s'agit de Jean Liron (1665-1748?)<sup>13</sup>, l'auteur de la *Bibliothèque chartraine* et des *Sin-*

<sup>11</sup> Tassin, *Histoire littéraire*, *ouvr. cité*, p. 470.

<sup>12</sup> J. R. Pesche, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, V, Le Mans, Belon, 1841, p. 683.

<sup>13</sup> «En 1708 il fut envoyé dans celle de Marmoutier et ensuite à S. Vincent du Mans, dont il fut bibliothécaire» (Tassin, *Histoire littéraire*, *ouvr. cité*, p. 670). Dom Tassin le fait mourir le 9 février 1749 et la *Matricule* (n° 3620) le 1er juillet 1748.

*gularités historiques et littéraires*, de Jacques Loyau (1677?-1748), qui devait composer plus tard une bibliographie en 15 volumes pouvant servir de catalogue matière à la Bibliothèque royale<sup>14</sup>, de Jean Colomb (1688-1774), collaborateur de l'*Histoire littéraire de la France* et de l'*Art de vérifier les dates* et historien de l'abbaye<sup>15</sup>, et de Jean-Baptiste-Marie de Gennes (1717?-1793?). Nous y reviendrons.

Maur Audren et les bibliothécaires qui ont poursuivi son œuvre ont-ils réussi à faire de Saint-Vincent la grande bibliothèque dont ils rêvaient ? Un premier élément de réponse réside dans la volumétrie globale de la collection. Nous avons cité plus haut le chiffre de 14000 volumes en 1715. Dans sa *Proposition d'acquisitions pour rendre parfait le système des sciences dans notre bibliothèque* achevée à la veille de la Révolution, dom de Gennes écrit: «Notre bibliothèque est composée de vingt sept mille volumes, son prix passe deux cent mille francs»<sup>16</sup>. Cette estimation de 27000 volumes n'a pas été reportée dans la préface de la *Concordantia bibliothecae abbatiae regularis Sancti Vincentii apud Cenomanos* (Ms C 443), où le nombre de volumes a été laissé en blanc, mais elle figure dans celle du *Systhema scientiarum* (Ms B 355). Elle est encore reprise dans un inventaire daté du 27 avril 1790<sup>17</sup>. L'inventaire détaillé du dépôt littéraire de Saint-Vincent, l'un des trois de la ville, totalisera, quant à lui, 21 211 entrées mais il s'agit alors d'unités bibliographiques et non de volumes et cet ensemble ne comprend pas seulement les livres de l'abbaye Saint-Vincent, mais aussi ceux des bibliothèques de moindre importance qui y avaient été entreposées.

Pour vérifier l'estimation fournie par dom de Gennes, une étudiante de l'Université du Maine, M<sup>lle</sup> Camille Gavallet-Cantin, a entrepris de décompter le nombre de volumes à partir des notices du catalogue manuscrit. Au terme d'un long travail de dépouillement, elle est arrivée à un total d'environ 19 300 volumes<sup>18</sup>. Même sensiblement en deçà de celui escompté, ce

<sup>14</sup> Tassin, *Histoire littéraire*, *ouvr. cité*, p. 649.

<sup>15</sup> J. Colomb, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, 1749-65, Ms B 91. Ce manuscrit a été édité par P. Anjubault et F. Legeay, *Annuaire de la Sarthe*, 1864-1866. Quelques lettres de dom Colomb ont également été publiées: «Dom Jean Colomb, benedictin de l'abbaye Saint-Vincent du Mans: Correspondance inedité», éd. L. Brière, dans *RHAM*, 1, 1876, p. 497-518, et 2, 1877, p. 215-266.

<sup>16</sup> Le franc valait 20 sols, soit une livre.

<sup>17</sup> Arch. dép. Sarthe, L 2261.

<sup>18</sup> Ce travail réalisé sous la direction de Sylvie Granger a donné lieu à deux publications: «La bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *Vincentiana*, 3, 2007, p. 19-21, et surtout: «La bibliothèque de l'abbaye mauriste Saint-Vincent du Mans au

chiffre que l'on peut considérer comme un minimum, puisque rares sont les bibliothèques dont le catalogue est totalement à jour, reste considérable. S'il est loin de rivaliser avec les 50 000 imprimés de la maison mère de Saint-Germain-des-Prés, il fait probablement de Saint-Vincent la plus importante bibliothèque de l'ordre en province. On ne compterait en effet que 13 000 volumes à Saint-Denis, respectivement 12 000 et 11 000 à Saint-Remi et Saint-Nicaise de Reims, 11 000 également à Saint-Ouen de Rouen, 10 000 au prieuré de la Daurade à Toulouse<sup>19</sup>.

### *Un contexte architectural et intellectuel favorable*

La «création» de la bibliothèque de Saint-Vincent par Maur Audren à la fin du XVIII<sup>e</sup> et son développement au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle s'inscrivent dans un double contexte architectural et intellectuel. À partir de 1685, est en effet entreprise la reconstruction de l'abbaye qui sera pratiquement totale puisque ne subsistent plus aujourd'hui des époques antérieures que le logis abbatial et le porche d'entrée, l'abbatiale romane ayant été détruite sous le Premier Empire<sup>20</sup>. La première campagne eut lieu de 1685 à 1690 et porta sur une moitié du corps central jusqu'au bel escalier de la Trinité et sur l'aile Est. Cette dernière était destinée à recevoir la bibliothèque dans sa partie supérieure davantage à l'abri de l'humidité: c'est le «bâtiment neuf» auquel se réfère Maur Audren en 1706. Cette construction, qui s'inscrit dans un mouvement général<sup>21</sup>, crée les conditions matérielles du développement de la bibliothèque dont il faut, comme l'écrit Maur Audren à Gaignières, remplir le «vaisseau qui est si vaste»<sup>22</sup>.

XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *La province du Maine* [ci-après *LPM*], 110, 2009, p. 255-266. Les chiffres indiqués dans le présent article ont été calculés à partir des données brutes aimablement communiquées par M<sup>lle</sup> Gavallet-Cantin. Celles-ci se présentent sous la forme d'un tableau d'environ 14 700 lignes. La technique de dépouillement utilisée ne permet cependant pas de connaître le nombre de titres, puisqu'un titre publié sur plusieurs années y a été éclaté sur plusieurs lignes. Elle ne permet pas davantage de statistiques sur les langues, qui n'ont pas été relevées.

<sup>19</sup> C. Jolly, «Les bibliothèques bénédictines», dans *Histoire des bibliothèques françaises: II. Les bibliothèques françaises sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, Éd. du Cercle de la librairie, 1988, p. 39.

<sup>20</sup> A. Lévy, *Redécouvrir l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, fotogr. G. Kervella, Le Mans, Éd. de la Reinette, 1998.

<sup>21</sup> D. O. Hurel, «L'emplacement des bibliothèques dans les monastères de la congrégation de Saint-Maur», dans *Annales de Bretagne*, 1987, 4, p. 519-528.

<sup>22</sup> *Correspondance inédite des bénédictins bretons*, *ouvr. cité*, p. 121.

L'essor de la bibliothèque a par ailleurs bénéficié d'un climat intellectuel très favorable. L'abbaye Saint-Vincent remplit à plusieurs reprises le rôle de maison d'études pour la province de Bretagne, la plus importante de l'ordre en nombre d'établissements. Elle bénéficie aussi, en 1714, du transfert de l'Académie des sciences ecclésiastiques créée à Saint-Florent de Saumur en 1712, mais celle-ci est rapidement dissoute en raison de ses sympathies jansénistes. Cette éphémère institution conçue sur un modèle emprunté à la congrégation de Saint-Vanne était une sorte de centre de recherches réunissant de jeunes moines, parmi lesquels déjà dom Rivet et dom Poncet<sup>23</sup>. La mobilité géographique résultant de l'organisation centralisée de la congrégation profite également à Saint-Vincent, la venue de personnalités intellectuelles de premier plan lui assurant une part active dans deux grandes entreprises scientifiques: l'*Histoire de Bretagne* et l'*Histoire littéraire de la France*. La bibliothèque de Saint-Vincent s'est trouvée ainsi mise au service du programme de recherches de la congrégation qui, avec la génération de Montfaucon, s'était orientée résolument vers l'histoire profane<sup>24</sup>.

La grande *Histoire de Bretagne* publiée en 1707 par dom Lobineau fut en effet partiellement écrite au Mans, à Saint-Vincent et à la Couture. Cela s'explique une nouvelle fois par la présence de Maur Audren. Ce dernier, alors qu'il était encore prieur de Landevenec, avait été sollicité par l'évêque de Quimper, François de Coëtlogon, pour travailler à une nouvelle histoire de Bretagne. Une fois nommé à Redon en 1687, il constitua autour de lui une équipe qui mena de vastes recherches dans les dépôts d'archives.

*Enfin, tout le travail des recherches fini en Bretagne, pendant les six ans du gouvernement de dom Maur Audren à Redon, tous les mémoires et recueils furent transférés au Mans, quand il fut nommé abbé de Saint-Vincent*<sup>25</sup>.

De nouvelles recherches furent diligentées depuis Le Mans et dom Lobineau entreprit la rédaction de l'ouvrage en remplacement de dom Le Gallois décédé. Il l'acheva à Saint-Germain-des-Prés. Au nombre des traces de cette entreprise dans la bibliothèque de Saint-Vincent, on doit certainement compter les deux chroniques bretonnes copiées sur un exemplaire de la bibliothèque de Colbert qui sont aujourd'hui conservées à la bibliothèque du

<sup>23</sup> T. Barbeau, «Les premiers travaux de dom Rivet et ses écrits sur les «affaires du temps»: essai de présentation», dans *LPM*, 61-62, 2002, p. 52-56.

<sup>24</sup> M. Laurain, «Les travaux d'érudition des mauristes: origine et évolution», dans *Revue d'histoire de l'église de France*, 43, 1957, p. 231-271.

<sup>25</sup> G. A. Lobineau, *Histoire de Bretagne*, I, Paris, veuve F. Muguet, 1707, f. a2.

Mans sous les cotes Ms B 4 et B 5, le *Roumant de messire Bertran du Glaiequin* (Ms B 14) et un exemplaire enluminé des *Commémoration et advertisement de la mort d'Anne de Bretagne* de Pierre Choque (Ms B 208).

L'«exil» au Mans de dom Antoine Rivet (1683-1749), à partir de 1721, résulte, quant à lui, d'une sanction disciplinaire prise à l'encontre de ce janséniste notoire, auteur du *Nécrologe de l'abbaye Notre-Dame de Port-Royal* et défenseur des convulsionnaires de Saint-Médard. C'est au Mans qu'il dirige jusqu'à sa mort en 1749, l'*Histoire littéraire de la France*, cette «bibliothèque des auteurs français beaucoup plus ample que l'ouvrage de La Croix du Maine» annoncée par le *Journal des savants* dès 1724, mais dont le premier volume ne paraît qu'en 1733<sup>26</sup>. Huit volumes sont édités dans cette période, les manuscrits mis au propre en étant encore conservés aujourd'hui à la bibliothèque du Mans (Ms B 423). Les matériaux accumulés par dom Rivet et dom Colomb pour les volumes suivants – soit 12 cartons ou, selon un autre décompte, 51 volumes ou cahiers in-4° ou in-folio – ont en revanche, par ordre du gouvernement, été transférés en octobre 1809 à l'Institut où a été continuée l'entreprise<sup>27</sup>.

L'examen de la partie de ce matériau consacrée aux X<sup>IV</sup>e et X<sup>V</sup>e siècles a conduit François Fossier à souligner la prépondérance de la documentation imprimée sur les sources manuscrites dans la rédaction de l'*Histoire littéraire de la France*:

*L'ensemble de l'édifice repose en fait sur la lecture et l'utilisation d'ouvrages imprimés. C'est là que s'est fait le plus gros travail, c'est de là que provient l'essentiel de la substance des notices*<sup>28</sup>.

Or une grande partie de cette documentation imprimée était disponible à la bibliothèque de Saint-Vincent, où Rémi Froger pense avoir retrouvé 80 à 90% des titres relevés par François Fossier dans les notes des bénédictins<sup>29</sup>. Complétée par les informations communiquées par divers correspondants ou recueillies lors de voyages littéraires – comme celui de dom Colomb et dom Duclou dans le Sud-Ouest –, voire encore par l'envoi de volumes au Mans – comme une

<sup>26</sup> Dom Rivet et l'*Histoire littéraire de la France*, actes du colloque (Le Mans, 1999), dir. D. O. Hurel, A. Lévy, dans *LPM*, 61-62, 2002.

<sup>27</sup> Une description détaillée de cet ensemble figure au procès-verbal (daté du 27 oct. 1809) de son enlèvement par Brial pour le compte de l'Institut (Arch. dép. Sarthe, 111 AC 1838).

<sup>28</sup> F. Fossier, «L'*Histoire littéraire de la France* au dix-huitième siècle, d'après les archives des bénédictins de Saint-Maur», dans *Journal des savants*, 1976, 3-4, p. 266.

<sup>29</sup> R. Froger, «Notes sur la bibliothèque de Saint-Vincent du Mans au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *LPM*, 61-62, 2002, p. 112.

*Bibliotheca* de Fabricius prêtée par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés –, la bibliothèque de Saint-Vincent apparaît bien comme l'outil principal de la rédaction des premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*.

### *Les catalogues*

L'étude de la bibliothèque peut s'appuyer sur plusieurs instruments bibliographiques, complétés au besoin par l'examen des volumes eux-mêmes dont, en dépit des destructions et des tris survenus dans les dépôts littéraires, une grande partie se trouve aujourd'hui à la bibliothèque municipale du Mans. Le premier instrument est bien entendu le catalogue (Ms C 443A), qui se présente sous la forme de trois volumes in-folio. Les deux premiers s'ordonnent selon un plan systématique et, à l'intérieur de celui-ci, une distribution par format. Le troisième volume est un index alphabétique *nominum* et *rerum*. La rédaction du catalogue a commencé en 1715 et s'est prolongée jusqu'à la suppression de l'abbaye en 1789, comme en témoigne la présence de deux volumes datés de cette année-là. Le second volume du catalogue contient un supplément qui a été alimenté au fur et à mesure que la place venait à manquer dans le catalogue principal et dans les appendices figurant à l'intérieur de celui-ci. Ce catalogue est le premier qui ait existé à Saint-Vincent. On le voit, entre autres, au fait que, sur les volumes, la mention «catalogo inscriptus» qui accompagne les ex-libris antérieurs à 1715, leur est toujours postérieure. La préface du catalogue contient quelques précieux renseignements sur les circonstances de sa rédaction. On y apprend d'abord que l'initiative n'en est pas due à Maur Audren mais à l'un de ses successeurs laissé dans l'anonymat mais que la chronologie et la fonction de visiteur provincial précédemment occupée nous permettent d'identifier comme dom François Redon. Les préfaciers précisent alors:

*Atque suum ut quantocius assequeretur propositum, quos antea provinciae ipse visitator in unam litterarum ecclesiasticarum academiam sociaverat juniores presbyteros, quosque benignissimus patronus ad se deinceps acciverat; iis jam in re litteraria haud peregrinis pensum hoc persolvendum providus commisit: et ne quid deesset cultui operis, industrium amanuensem, qui eleganti manu catalogum exscriberet, qui et schemata in fronte uniuscujusque voluminis posita delineavit, certa mercede conduxit*<sup>30</sup>.

<sup>30</sup> «Et afin d'atteindre son but au plus vite, le bienveillant protecteur avait fait venir à lui les jeunes prêtres qu'il avait auparavant, comme visiteur provincial, réunis dans une académie des lettres ecclésiastiques et, en homme avisé, il les a chargés, eux qui n'étaient déjà pas étrangers aux lettres, de s'acquitter de cette tâche. Et afin que rien ne manquât à l'élégance

Le catalogue apparaît donc comme une œuvre collective réalisée par les jeunes membres de l'Académie des sciences ecclésiastiques récemment transférée de Saumur, et sa mise en forme a été assurée par un scribe professionnel qui, sous le nom de Rémy, a aussi signé le frontispice qui en orne, aujourd'hui du moins, le premier volume seulement. La préface nous apprend également que les catalogueurs ont suivi le plan de classement de la bibliothèque de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, selon lequel la bibliothèque de Saint-Vincent avait déjà été disposée. La *Bibliotheca Telleriana* parue en 1693 est en effet jugée préférable «et ordine et methodo» à tous les autres catalogues publiés.

D'après dom Tassin, dom Loyau, «l'un des plus laborieux bibliographes de nos tems» vint par la suite travailler au catalogue de l'abbaye Saint-Vincent. Dom Loyau avait été bibliothécaire à Saint-Germain-des-Prés. Il séjourna également à Saint-Nicaise de Reims où «il dressa (...) le beau catalogue de la bibliothèque de cette maison». «Après ce pénible travail, nous dit dom Tassin, on l'envoya à S. Vincent du Mans pour rendre le même service à cette abbaye»<sup>31</sup>. Dom Loyau arrive au Mans le 30 septembre 1731 et s'y trouve encore à la fin de 1732. Il retourne ensuite à Paris où il élabore un catalogue matière pour la Bibliothèque royale achevé en 1736. Son rôle à Saint-Vincent n'a pas pu être la rédaction du catalogue mais seulement sa mise à jour. On le voit par ailleurs travailler sur le fonds de la Mission<sup>32</sup>.

Après le catalogue vient la monumentale *Concordantia bibliothecae abbatiae regularis Sancti Vincentii apud Cenomanos* (Ms C 443) qui occupe 12 volumes in-folio répartis ainsi: I. Théologie, 4 volumes (1762-1766), II. Jurisprudence, 1 volume (1768), III. Histoire ecclésiastique, 2 volumes (1770-1771), Histoire profane, 2 volumes (1772-1774), IV. Sciences et arts, 1 volume et demi (1776-1778), V. Littérature et philologie, un demi volume (17..), Index alphabétique auteurs et matières, 1 volume (1779). On doit encore y ajouter un volume in-4° contenant le «système des sciences», c'est-à-dire le cadre de classement. Il en existait à l'origine une version française et

---

de l'œuvre, il a engagé contre un salaire déterminé un secrétaire appliqué pour copier le catalogue d'une écriture élégante, lequel a aussi dessiné les figures placées au frontispice de chacun des volumes».

<sup>31</sup> Tassin, *Histoire littéraire*, *ouvr. cité*, p. 649.

<sup>32</sup> «Relation de la maladie et de la guérison miraculeuse de Fr. Jacques Loyau...», dans *Recueil des miracles opérés au tombeau de M. de Paris diacre...*, II, Utrecht, La Compagnie, 1734, p. 151-158. On y lit, p. 157: «Depuis ce tems, j'ai été obligé pendant trois semaines d'aller tous les jours à pied de l'abbaye de Saint Vincent à la Maison de la Mission, distante d'environ une demie-lieue, d'y travailler près de neuf heures de suite à examiner des livres, les descendre des tablettes, les remettre...»

une latine, la seule conservée (Ms B 355). Dom de Gennes est l'auteur de ce gigantesque travail bibliographique, qui se réclame de l'héritage de Naudé, de Baillet, du P. Lelong ou encore, pour ce qui est des antiquités judaïques, de Pfeiffer et Schudt et qui, à l'autre bout de la chaîne, invite «tous les bibliothécaires à se donner la main» en vue d'une «concordance universelle».

Cette *Concordantia* est l'œuvre d'une vie:

*Nos recherches en faveur de la bibliothèque nous ont procuré, écrit dom de Gennes à la veille de la Révolution, une vie longue et gracieuse. Notre âge nous avertit que celle-cy sera le terme de nos travaux, comme elle en a été depuis longtems le but*<sup>33</sup>.

Lorsque les biens de l'abbaye sont saisis, le «respectable bibliothécaire» déclare, dans un mémoire adressé à la municipalité, son intention de donner son œuvre bibliographique à la Ville et demande en dédommagement «trente-trois louis d'honoraires à raison d'un louis par chacune des années de travail qu'il y a employées». Cela situe donc le début de l'entreprise vers 1756. À cette époque, et pour quelques années encore, dom de Gennes assistait dom Colomb dans la conduite de la bibliothèque, ainsi qu'on peut le voir dans la correspondance de ce dernier. L'offre de dom de Gennes est acceptée par le Directoire du département qui se déclare «convaincu des avantages précieux que procurerait à la ville la conservation et la publicité de la bibliothèque de St Vincent» et estime que les dits manuscrits «ne peuvent être séparés de cette bibliothèque sans le plus grand dommage»<sup>34</sup>. L'œuvre de dom de Gennes est sauvée. Sa vie aura en revanche une triste fin, puisque le paisible érudit connaîtra sinon les noyades de Carrier, du moins les prisons de Nantes<sup>35</sup>.

Qu'est-ce que la *Concordantia* ? Dom de Gennes l'explique dans une préface latine et française. Dans un catalogue traditionnel, une grande partie des ressources restent invisibles à défaut d'un dépouillement du contenu

---

<sup>33</sup> *Proposition d'acquisitions*, *ouvr. cité*, f. 2v°.

<sup>34</sup> Arch. dép. Sarthe, L 529, requête n° 304 du 12 déc. 1790 et L 100, n° 2995 du 22 janv. 1791.

<sup>35</sup> Hauréau écrit que dom de Gennes aurait péri dans les noyades de Carrier, ce qui n'est pas établi. Il figure bien parmi une centaine de prêtres réfractaires prisonniers sur la galiote *La Thérèse*, mais il est élargi le 8 juillet 1793. La plupart des autres prisonniers seront transférés aux Petits-Capucins puis sur le bateau *La Gloire*, où ils connaîtront la fin que l'on sait. B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, I, Le Mans, Lanier, 1843, p. XXXVII. A. Lallié, *Les Noyades de Nantes*, Nantes, Libaros, 1879, p. 142 et 168.

des volumes – œuvres complètes des polygraphes, collections d'auteurs, recueils factices, périodiques, mélanges, etc. «Faut-il donc se réduire à laisser dans les ténèbres tant d'astres errants...?» La *Concordantia* se distingue donc d'abord du catalogue en ce qu'elle classe sous chaque rubrique, outre les volumes correspondants du catalogue et ceux des appendices et suppléments réintégrés à leur bonne place, des notices analytiques décrivant des parties d'ouvrages.

L'objectif de la *Concordantia* est en outre beaucoup plus ambitieux que celui d'un catalogue ordinaire. Elle cherche à «aller, pour ainsi dire, au-devant de chaque homme d'étude» et à le guider dans la «la foule de gros volumes que présente chaque tablette» et qui «serre l'esprit et le jette dans le trouble». Pour cela elle doit subdiviser chaque matière dans les principales questions qui y sont traitées de manière à fournir, pour chacune d'elle, la liste des ouvrages à consulter, classés selon un ordre bien défini. Si donc le plan de classement retenu suit celui du catalogue de 1715 en le resserrant toutefois dans les cinq grandes divisions de la classification des libraires de Paris, elle le subdivise de manière beaucoup plus fine. Cette démarche analytique de subdivision des rubriques du catalogue et de dépouillement du contenu des ouvrages explique que les deux volumes du catalogue primitif en forment désormais onze.

La *Concordantia* a une dernière fonction, elle permet de repérer les lacunes de la collection. Le bibliothécaire se rend compte grâce à elle qu'il ne peut

*fournir de réponses à plusieurs questions que par un ou deux volumes ou écrits, qui ne sont pas les meilleurs; ou quelquefois, par des monuments mandiés pour ainsi dire en d'autres tablettes.*

Le repérage de ces lacunes est le préalable à l'élaboration d'un plan d'acquisition. C'est à ce dernier travail que se livre jusqu'en 1789 dom de Gennes, aboutissant à sa *Proposition d'acquisitions pour rendre parfait le système des sciences dans notre bibliothèque* (Ms B 18), qui constitue une remarquable charte de politique documentaire.

La correspondance entre le catalogue et la *Concordantia* est assurée dans les deux sens: dans l'index du catalogue, des nombres en chiffres romains renvoient vers les pages de la *Concordantia*. À l'inverse, chaque notice de la *Concordantia* est suivie du numéro de page et du numéro de notice correspondant dans le catalogue, les notices analytiques étant quant à elles également accompagnées de la notice mère abrégée. Le système de cotation demeure pour sa part assez sommaire. Contrairement à ce qui est

recommandé par les «règles du bibliothécaires»<sup>36</sup> de la congrégation et à la différence de ce qui se pratique ailleurs<sup>37</sup>, les étiquettes – il en reste sur un certain nombre de volumes – sont uniquement composées de lettres. Ces «lettres qui distinguent les tablettes de notre bibliothèque» sont mentionnées au début des sections de la *Concordantia* et à côté des notices des ouvrages empruntés à une autre classe. Le code utilisé ne correspond ni à celui donné dans les *Règles communes* ni à celui employé dans le catalogue de la bibliothèque de Le Tellier.

### *Les manuscrits*

Nous commencerons l'examen du contenu de la bibliothèque par dire quelques mots sur les manuscrits qui s'y trouvent et que l'on peut étudier à l'aide de trois sources: le catalogue qui décrit, dans une section à part, 175 unités représentant 225 volumes, la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon ainsi que les notes qui ont servi à sa préparation et un inventaire de l'époque révolutionnaire<sup>38</sup>. Il apparaît que la bibliothèque de Saint-Vincent comprenait au XVIII<sup>e</sup> siècle au plus 39 manuscrits médiévaux dont 27 sont encore conservés à la bibliothèque municipale du Mans. Parmi eux un évangélaire carolingien non enluminé et huit manuscrits romans. C'est assez peu pour une abbaye fondée au VI<sup>e</sup> siècle et qui, bénéficiant de la faveur des évêques du Mans dont elle était le lieu de sépulture, fut puissante au Moyen âge: à son apogée, entre 1130 et 1250, son domaine s'étendait sur 5000 à 7000ha, elle était à la tête d'une cinquantaine de prieurés et patronnait plus d'une soixantaine d'églises. D'autre part, il est frappant de constater que l'on ne trouve dans les manuscrits parvenus jusqu'à nous qu'un seul ex-libris médiéval de Saint-Vincent. Encore celui-ci, qui pourrait dater de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, est-il largement postérieur au codex lui-même, un saint Ambroise du XI<sup>e</sup> siècle (Ms B 15). Ainsi, à part quelques

<sup>36</sup> *Règles communes et particulières de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1663, VII. Règles du bibliothécaire, § II, De l'ordre des livres, p. 81-84.

<sup>37</sup> Dans une autre bibliothèque mancelle du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont on a conservé le catalogue, celle du séminaire de la Mission (Ms B 485-488), les cotes sont formées d'une lettre et d'un chiffre. On trouve encore des étiquettes anciennes de Saint-Vincent, de la Mission mais aussi de l'abbaye de Beaulieu dans la partie de la bibliothèque du Mans désignée comme 2e supplément.

<sup>38</sup> D. Travier, «Les manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *LPM*, 108, 2006, p. 359-376.

manuscrits liturgiques à usage communautaire ou au moins local, très peu de manuscrits contiennent la preuve d'une présence à Saint-Vincent au Moyen Âge. Au contraire, diverses entrées plus ou moins tardives dans les collections sont attestées. C'est par exemple le cas d'un *Missel* de Nogent-le-Rotrou (Ms B 23), d'un *Commentaire de la règle de saint Benoît* par Smaragde illustré par une belle scène d'enseignement, qui provient de Saint-Sulpice de Bourges (Ms B 349), d'un Juvénal aux armes du cardinal de Richelieu (Ms A 170) ou d'un petit livre d'Heures manceau (Ms A 150) acquis en 1724 par l'abbé François Le Texier. C'est très probablement aussi le cas du fleuron de la collection, un somptueux manuscrit de Pline l'ancien de facture anglaise datant du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. En dépit de l'influence de l'art de l'Ouest de la France qu'y décele Patricia Stiernemann, ce manuscrit n'est certainement arrivé au Mans qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, comme l'indique la date de 1698 accompagnant l'ex-libris de l'abbaye Saint-Vincent. Il pourrait avoir fait partie des ouvrages apportés par Maur Audren, ainsi que le propose Michael Reeve en le rapprochant d'un manuscrit qui se trouvait autrefois au Mont-Saint-Michel et que Maur Audren avait communiqué à Jean Hardouin pour son édition de Pline parue en 1685<sup>39</sup>.

Cette situation, qui contraste avec celle de l'abbaye voisine de la Couture où se trouvaient plusieurs manuscrits romans produits dans son scriptorium<sup>40</sup>, s'explique probablement en partie par le transfert de manuscrits à Saint-Germain-des-Prés. Pierre Renouard, le premier bibliothécaire de la bibliothèque publique du Mans, signale en effet l'envoi d'un «grand nombre d'anciens manuscrits qui furent tirés de cette bibliothèque, vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour enrichir celle de Saint-Germain-des-Prés à Paris»<sup>41</sup>. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'on connaît aussi le cas de l'abbaye de Corbie, qui, dès 1638, avait envoyé 400 manuscrits à Saint-Germain, ou encore celui de l'abbaye du Bec, qui en avait échangés contre des imprimés<sup>42</sup>.

<sup>39</sup> P. Stiernemann, A. Ritz-Guilbert, «Cultural Confrontations», dans *Under the Influence. The Concept of Influence and the Study of Illuminated Manuscripts*, éd. John Lowden, Alix Bovey, Turnhout, Brepols, 2007, p. 65-73. M. Reeve, «The editing of Pliny's Natural history», dans *Revue d'histoire des textes*, nouv. sér., 2, 2007, p. 222-223. D. Travier, préface à Pline, *Histoire naturelle (extraits)*, Paris, Riveneuve, 2008, p. 9-15.

<sup>40</sup> D. Travier, «Les manuscrits de l'abbaye de la Couture (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), dans *La vie mancelle et sarthoise*, 369, 2003, p. 5-16.

<sup>41</sup> P. Renouard, *Essais historiques et littéraires sur la ci-devant province du Maine*, I, Le Mans, Fleuriot, 1811, p. 119.

<sup>42</sup> Jolly, «Les bibliothèques bénédictines», art. cité, p. 30 et 36. L. Delisle, «Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie», dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5<sup>e</sup> série, 1, 1860, p. 433-436.

Hélas, le caractère sommaire des notices de l'Ancien fonds Saint-Germain ne favorise pas leur repérage dans les collections actuelles de la Bibliothèque nationale de France. On peut néanmoins signaler avec Camille Couderc deux manuscrits portant les ex-libris successifs de Saint-Vincent du Mans et de Saint-Germain-des-Prés: un recueil du XIII<sup>e</sup> siècle contenant la *Vita* de saint Martial de Limoges et la *Liber de Doctrina* de saint Étienne de Grandmont (Lat. 13771) ainsi que des *Statuts synodaux du Mans* du XV<sup>e</sup> siècle (Lat. 13328)<sup>43</sup>.

La situation est différente pour les manuscrits modernes, qui témoignent d'une production intellectuelle locale malheureusement aujourd'hui en grande partie disparue. On pourra citer, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, un ouvrage de Charles Fernand intitulé *De officiis libri duo ad juventutem Parisiis potitioribus litteris insudantem* suivi d'autres lettres et opuscules, et plusieurs volumes d'exégèse de Balthasar de Cordes, à propos de qui le rédacteur du catalogue précise: «erat olim praeceptor hujus monasterii presbyter saecularis doctissimus». Les exemples d'œuvres écrites par des moines de l'abbaye, la plupart décédés dans ses murs<sup>44</sup>, sont plus nombreux pour la période mauriste: *Le moyen de vivre content* de Pierre André Faye († 1668); un autre livre de spiritualité intitulé *Honorius primus corona stellarum duodecim in capite resplendens in sancta sede apostolica sedet immaculatus* de Jean Arsène Mancel († 1677); la *Discussion d'un imprimé intitulé Considérations sur l'état présent de la controverse touchant le très saint sacrement de l'autel* par Antoine Placide Chassinat († 1697), qui fut abbé de Saint-Vincent; des très classiques *Institutiones oratoriae* de Jean-Baptiste Abot († 1710); une *Traduction de l'Ancien et Nouveau testament sur l'hébreu et le grec* (en 10 vol. in-8<sup>o</sup>) par Guy-Alexis Lobineau, le rédacteur de l'*Histoire de Bretagne*; 9 vol. in-folio ou in-4<sup>o</sup> de Michel Piette, professeur très réputé de théologie († 1731); 7 volumes d'œuvres diverses, théologiques et philosophiques, de Nicolas Hougat († 1732); un *Recueil des ouvrages historiques* de Jean Liron ainsi que d'autres pièces concernant l'histoire littéraire; les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Vincent*, par Jean Colomb († 1774) sans parler des notes et mémoires du même Colomb et d'Antoine Rivet pour l'*Histoire littéraire*; une «table des auteurs ecclésiastiques» élaborée, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Jean-Claude Blanchard. Cette liste comporte quelques personnalités connues et d'autres très mineures mais, aussi modestes soient-ils, ces écrits attestent qu'il existait à l'abbaye, en liaison avec l'enseignement

<sup>43</sup> C. Couderc, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements*, XX, Paris, Plon, 1893, p. 4.

<sup>44</sup> Nous faisons suivre le nom des auteurs décédés à Saint-Vincent de leur date de décès.

de la philosophie et de la théologie qui y était pratiqué, une certaine activité intellectuelle qui donne sens à la présence d'une grande bibliothèque et à la conduite de travaux plus ambitieux.

### *Les imprimés*

Pour appréhender à présent dans sa globalité la collection d'imprimés, considérons sa distribution dans les cinq divisions de la classification des libraires de Paris. La théologie, en y incluant les Conciles parfois rapprochés du droit, vient en tête avec 38% des volumes devant l'histoire (30%), les belles-lettres (12%), les sciences et les arts (9%) et la jurisprudence (8%), le reste étant constitué de mélanges. Si l'on ajoute à la théologie le droit canonique et l'histoire ecclésiastique, les matières religieuses constituent 53% de l'ensemble, ce qui leur assure une place dominante sans être hégémonique. La collection est certes déséquilibrée mais réellement encyclopédique, à la différence de bibliothèques monastiques plus petites où les sciences ecclésiastiques occupent une place écrasante. Ce fait confirme l'observation de Claude Joly selon laquelle la part relative de la théologie tend à décroître avec la taille de la bibliothèque<sup>45</sup>.

À l'intérieur de la théologie, on notera la part non négligeable prise par les auteurs schismatiques ou hérétiques, principalement protestants. Les théologiens et les exégètes hétérodoxes, du moins ceux identifiés comme tels dans le classement de la bibliothèque, représentent plus de 600 volumes, soit 8% de l'ensemble de la théologie. Dom de Genne s'en justifie dans la préface de la *Concordantia*:

*On convient que les hérétiques n'ont pas erré en toutes choses et s'il s'agit de théologie, il est de l'état de celui qui s'y applique de s'instruire, avec la prudence requise, de tout ce que les sectaires ont opposé à la Révélation, afin de pouvoir convaincre ceux qui osent la contredire.*

La lecture des hérétiques est donc instructive et indispensable à l'apologétique. Encore faut-il savoir à qui l'on a affaire: c'est la raison pour laquelle les hétérodoxe sont distingués, dans la *Concordantia*, par une «petite étoile». On remarquera de même la présence d'un petit rayon de littérature rabbinique, en particulier un remarquable talmud de Daniel Bomberg, qui

<sup>45</sup> Joly, «Les bibliothèques bénédictines», art. cité, p. 38.

contient, reliés en 13 volumes, l'édition *princeps* du *Talmud de Jérusalem* et la totalité des traités du *Talmud de Babylone*. Cet ensemble, rarissime en reliure d'époque, est non seulement remarquable par sa complétude mais encore par son homogénéité puisque tous les traités imprimés par Bomberg entre 1543 et 1549, parfois en les antidatant, y sont représentés dans cette dernière édition, la plus rare de toutes<sup>46</sup>. Malheureusement, le parfait état des volumes trahit un usage bien limité.

Un autre trait de la bibliothèque de Saint-Vincent, dans le domaine religieux, est l'abondance des pièces sur les «affaires du temps». En particulier, la question janséniste et surtout la polémique autour des *Réflexions morales* de Pasquier Quesnel et de la bulle *Unigenitus* les condamnant (1713) occupent près de 520 volumes, dont de nombreux recueils factices. Cet intérêt s'explique par l'engagement janséniste de plus d'un moine de Saint-Vincent, à commencer par dom Rivet lui-même et ses collaborateurs dom Poncet et dom Colomb. Ce dernier, en sa qualité de bibliothécaire, servait d'intermédiaire dans la diffusion des *Nouvelles ecclésiastiques* et d'écrits contre les Jésuites<sup>47</sup>.

Parmi les matières profanes, les deux ensembles les plus riches sont l'histoire et les lettres. La géographie, l'histoire générale, l'histoire civile et les mélanges historiques représentent 16% des volumes de la bibliothèque. Les belles-lettres augmentées de l'histoire littéraire et de la bibliographie atteignent un pourcentage identique. Cette importance est en rapport avec les recherches conduites par dom Rivet.

Un autre élément d'appréciation concerne l'âge de la collection. La date moyenne d'édition d'un volume de la bibliothèque de Saint-Vincent se situe, en 1789, autour de 1655. Ce chiffre ne permet cependant pas de mesurer le degré d'actualité de la bibliothèque, car un suivi régulier des nouveautés peut coexister avec un fonds ancien important qui pèse sur l'âge moyen de la collection. Il convient donc d'examiner la structure chronologique de celle-ci (*voir graphique*).

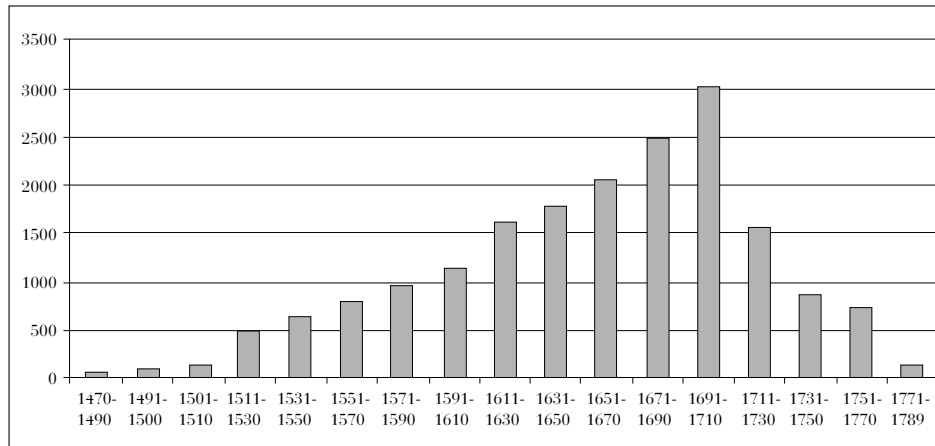
Avec plus de 3000 volumes, les ouvrages publiés entre 1691 et 1710, représentent à eux seuls 16% des volumes avec mention de date. Jusqu'à cette tranche, la composition de la bibliothèque suit peu ou prou l'évolution de la production: il y a environ 150 éditions incunables, 3430 volumes du XVI<sup>e</sup> siècle et 9560 du XVII<sup>e</sup>. La sous-représentation du XVIII<sup>e</sup> siècle est

<sup>46</sup> D. Travier, «Un rare Talmud du XVI<sup>e</sup> siècle», dans *Vincentiana*, 4, 2008, p. 3-10.

<sup>47</sup> «Je vous prie de faire donner [un louis de vingt-quatre livres] à dom Clémencet pour le paiement d'avance des *Nouvelles ecclésiastiques* de la présente année pour Mme de Querhoen et pour le P. prieur de Saint-Calais» (Lettre de dom Colomb à dom Housseau du 26 mars 1760, publiée dans *RHAM*, 2, 1877, p. 233).

ensuite de plus en plus flagrante au fur et à mesure que l'on s'avance dans le temps. Ce déséquilibre très marqué reflète l'histoire de la constitution de la bibliothèque. Le pic de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que dans le même temps la production française est plutôt en repli, correspond sans aucun doute, pour une grande partie, à l'acquisition par Maur Audren de volumes récemment publiés. L'effort n'a pas été maintenu par la suite ainsi qu'en témoigne dom de Gennez :

*Nous craignons avec quelque fondement que cette Concordance n'infirme un peu la grande idée que l'on a de notre bibliothèque. Fournie abondamment d'un excellent fond de tout genre d'érudition ancienne, elle est montée au nombre de [blanc] mille volumes. Dans la suite, le zèle s'étant un peu ralenti, on y a mis peu de livres nouveaux que nous convenons ne devoir estre achetés qu'avec modération et beaucoup de discernement.*



Répartition des éditions datées par année d'édition (en nombre de volumes)

Le rythme des acquisitions s'est ralenti et une partie des nouvelles entrées – celles par exemple résultant de l'intégration des biens du prieuré de Tuffé après 1768 – a porté sur des ouvrages déjà anciens. On s'en rend compte en examinant le contenu du supplément dont 29% des volumes sont du XVII<sup>e</sup> siècle ou antérieurs.

Si la bibliothèque a tendance à vieillir, l'acquisition de nouveautés ne se tarit toutefois jamais complètement. On compte 2300 volumes édités après 1720, et donc acquis après le départ de Maur Audren, ce qui n'est, après tout, pas si négligeable. Surtout ces entrées infléchissent la composition de la bibliothèque, puisque la théologie n'y représente plus que 27%

de l'ensemble, contre 45% à l'histoire. Par ailleurs, l'actualité de la bibliothèque est maintenue par l'abonnement à plusieurs périodiques: le *Journal des savants*, le *Journal de Verdun*, le *Mercure de France*, les *Mémoires de l'Académie des Sciences*...

Les conclusions qui se dégagent de l'étude du catalogue peuvent être confirmées et affinées par l'examen des volumes eux-mêmes. Une équipe de volontaires de l'Université du temps libre du Mans a relevé les marques de provenance de la majeure partie des ouvrages des fonds anciens de la bibliothèque municipale<sup>48</sup>. L'ex-libris de l'abbaye Saint-Vincent a été trouvé sur un peu plus de 5400 titres, accompagné, dans près de la moitié des cas, d'une indication de date. Comme les dates mentionnées couvrent, sans véritable interruption, la période 1511-1789, on peut supposer que la datation des entrées a été une pratique continue de l'abbaye. Le tableau ci-dessous nous donne donc une idée de la constitution de la collection dans le temps.

Date accompagnant l'ex-libris	Nombre de titres	Moyenne de titres par année
1511-1599	21	0,2
1600-1662	18	0,3
1663-1692	213	7,1
1693-1699	893	127,6
1700-1704	49	9,8
1705-1711	743	106,1
1712-1716	47	9,4
1717-1720	389	97,3
1721-1730	54	5,4
1731-1740	34	3,4
1741-1750	20	2,0
1751-1760	31	3,1
1761-1770	96	9,6
1771-1780	15	1,5
1781-1789	48	5,3
TOTAL	2671	9,6

Répartition des ex-libris datés relevés dans des ouvrages de Saint-Vincent conservés à la bibliothèque municipale du Mans

Plusieurs conclusions ressortent du tableau. Il ne commence à y avoir des

<sup>48</sup> Je remercie toute l'équipe pour le travail accompli, notamment M. Jean-Claude Lambert pour la saisie et la mise en forme des données collectées.

entrées régulières dans la bibliothèque qu'à partir de 1663, soit près d'une trentaine d'années après l'adoption de la réforme de Saint-Maur. Les années de présence de Maur Audren à Saint-Vincent correspondent à une période de développement exceptionnel de la bibliothèque. Après 1720, les acquisitions retombent à un niveau inférieur à celui des années qui précèdent l'arrivée de Maur Audren, à l'exception de la décennie 1760.

« ...mortifier l'esprit de bibliomanie... »

Le ralentissement patent des acquisitions après 1720 ne tient pas à la négligence des bibliothécaires mais bien à la limitation des moyens qu'on leur accorde. On s'en rend compte en lisant la vingtaine de lettres adressées par dom Colomb à dom Étienne Housseau (1724 ?-1763) entre 1754 et 1762 et publiées en leur temps par Louis Brière<sup>49</sup>. Dom Housseau, originaire du Mans, se trouve alors à Saint-Germain-des-Prés et sert d'intermédiaire à dom Colomb pour l'achat de livres, auprès notamment d'un dénommé Chabaud, qui est le fournisseur parisien attitré du bibliothécaire de Saint-Vincent. Cette correspondance nous fait ainsi voir un circuit d'acquisition indépendant de la librairie locale et dont on retrouve l'équivalent dans d'autres abbayes<sup>50</sup>. On notera à ce sujet que dom Colomb fait venir par ce canal des livres pour diverses autres personnes, notamment l'abbé Belin de Bériu, archidiacre du Mans et grand bibliophile. Le bibliothécaire de Saint-Vincent semble même recevoir en dépôt de Chabaud des exemplaires en nombre de pièces contre les Jésuites qu'il s'efforce d'écouler<sup>51</sup>. La correspondance nous renseigne en outre sur des détails de la vie de la bibliothèque: reliure exécutée au Mans chez le libraire Barbier, sauf cas de force majeure<sup>52</sup>, achat d'occasion à la vente de la bibliothèque d'un magistrat de

<sup>49</sup> RHAM, 2, 1877, p. 215-266.

<sup>50</sup> D. O. Hurel, «Les Mauristes de Bonne-Nouvelle d'Orléans et leur bibliothèque au XVIIIe siècle», dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 83, 1997, p. 196-199.

<sup>51</sup> «Je ne sais pas trop ce que je dois à M. Chabaud, parce que je vais lui renvoyer plus de vingt-cinq exemplaires des *Arrêts du Parlement* qui aiant été imprimés ici, je ne puis m'en défaire» (2 sept. 1761, p. 257). Un peu plus tôt, il était question d'un *Édit du roi du Portugal* (20 janv. 1760, p. 226 et 26 mars 1760, p. 233). Ces pièces concernent manifestement la polémique contre les Jésuites: expulsion des Jésuites du Portugal, arrêt du 6 août 1761 du Parlement les condamnant.

<sup>52</sup> «Je vous prie de faire relier le VIIe volume du mois de septembre de Bollandus quand vous l'aurez. Le Sr Barbier a une taie sur un œil et ne voit guère de l'autre; il doit partir pour

la ville<sup>53</sup>, livre reçu en don<sup>54</sup>, vente d'un double<sup>55</sup>. Mais, et de loin, les indications les plus fréquentes concernent les difficultés financières dans lesquelles se débat dom Colomb. Florilège non exhaustif:

*Je ne crois pas être en état de vous rembourser le Bollandus et les deux volumes des Mémoires de l'Académie; cependant ne craignés pas, je ne vous ferai pas banqueroute; je suis à sec, il faut prendre patience et mortifier l'esprit de bibliomanie pour la suite. Notre Père celerier me fait espérer quelque chose depuis trois mois; je compte sur sa parole<sup>56</sup>.*

*Le Strabon de M. de Brequigni sera trop cher; je ne crois pas pouvoir en faire l'acquisition<sup>57</sup>.*

*Je voudrais être plus riche pour vous donner des preuves de ma reconnaissance, mais je suis réduit presque à rien, à moins que le T. R. P. ne m'accorde la taxe de notre monastère pour les historiens, cela me mettroit un peu au large. S'il a cette bonté pour moi, j'achèterai la Notice des Gaules de M. d'Anville, qui n'a pas craint d'encourir l'excommunication prononcée par M. de Valois, contre ceux qui s'aviseroient de toucher à la sienne<sup>58</sup>.*

Les difficultés financières de la bibliothèque sont bien illustrées par les tergiversations autour de l'acquisition de l'*Histoire de saint Louis* publiée en 1761 par l'Imprimerie royale. On comprend l'intérêt que cet ouvrage pouvait avoir aux yeux d'un historien de la littérature médiévale comme

Tours au premier jour. Il n'a plus de garçon capable de travailler, celui que nous avons placé chez lui à la recommandation de dom Le Saint, s'est débauché dans cette ville et enfin s'est engagé. Je le crois parti; vous avés pu le voir à Marmoutier où il a travaillé assés longtemps» (26 nov. 1760, p. 241). En vérité, le volume arrivera en blanc (22 janv. 1761, p. 244), et par la suite, «pour ne pas changer l'extérieur de la reliure», on continuera de faire relier la série chez Barbier dont le garçon est «fort adroit» (7 janv. 1762, p. 260-261). On signalera à propos du libraire Barbier, le passage en vente publique de son registre des comptes du 9 avril 1756 au 10 février 1773 sous le titre *Journal de vente pour servir à nous Jean François Barbier fils, libraire au Mans* (Villefranche-sur-Saône, 13 oct. 2007, n°11).

<sup>53</sup> 31 déc. 1760, p. 243.

<sup>54</sup> «M. de Lorchère a eu la bonté de me faire présent du *Vindiciae typographica* de M. Schoepslin» (30 mars 1760, p. 237).

<sup>55</sup> «Dom de Gennes qui vous salue, dit que vous l'avés oublié pour le titre de son livre arabe. Nous l'avons double comme vous sçavés, ainsi on se déferoit volontiers de l'exemplaire que vous avés» (22 janv. 1761, p. 245).

<sup>56</sup> 10 fév. 1760, p. 229.

<sup>57</sup> 26 nov. 1760, p. 241.

<sup>58</sup> 22 janv. 1761, p. 245.

dom Colomb, puisqu'il s'agit de la première édition scientifique de Joinville, dont le texte est établi d'après un manuscrit récemment découvert à Bruxelles. Mais que de difficultés pour l'obtenir!

*J'ai bien envie d'avoir la nouvelle édition de la Vie de saint Louis qui vient de paraître à l'imprimerie royale, malgré la modicité de mes fonds; mais on me fait espérer quelques messes<sup>59</sup> (28 mai 1761). La Vie de saint Louis que vous avés achetée est un ouvrage au-dessus de mes finances, mais M. l'abbé Belin, qui me charge de vous saluer, la prendra. On m'a dit que c'étoit un livre de trente-quatre livres. Si dans la suite je puis avoir quelque argent, j'en ferai l'acquisition; pour le présent je préfère l'Histoire de l'Université qui me sera plus utile et qui est un livre plus convenable au gros [= revenu] d'une communauté. Je la prendrai chez le jeune Barbier, et gagnerai le port<sup>60</sup> (29 juillet 1761).*

Finalement dom Colomb obtient un exemplaire à meilleur prix:

*J'accepte la Vie de saint Louis: je vous prie de me garder et envoyer l'exemplaire que vous avés, et vous suis très obligé de la préférence que vous me donnés; j'en ai besoin, mes finances sont très modiques, et je ne puis rien tirer de l'abbé et du cellerier; je tire quelque chose du procureur. Je ne pense plus à l'Histoire de M. Crevier, ni M. Belin, qui voudroit bien trouver, à un certain prix, celle de du Boulay. Vous ne pourriés pas avoir pour lui un exemplaire de la Vie de saint Louis au même prix que vous l'avés acquis pour moi<sup>61</sup>?» (5 août 1761).*

Reste encore à financer la reliure:

*J'ai fait relier le Saint-Louis et très proprement; notre abbé s'est chargé du paiement de la reliure. Je vais passer chès le Sr Barbier pour en sçavoir le prix<sup>62</sup> (2 septembre 1761).*

«...présenter des lumières sûres dans toutes les parties du systhème des sciences»

Dom de Gennes a eu une très vive conscience des lacunes de la bibliothèque liées à ce manque de moyen. C'est ce qui l'a motivé à rédiger sa *Proposition d'acquisitions* destinée à remettre à jour les collections. Le do-

<sup>59</sup> P. 250-251.

<sup>60</sup> P. 253-254.

<sup>61</sup> P. 255-256.

<sup>62</sup> P. 257.

cument se compose d'une liste d'ouvrages à acheter, repérés notamment grâce au dépouillement du *Journal des savants*. Cette liste n'a pas été close avant février 1789, puisque elle mentionne la livraison de ce périodique de ce mois-là. Un décompte de dom de Gennes évalue au total à 859 le nombre de volumes à acheter et à 4925 livres la somme à y consacrer. Cette dépense qui a été limitée au strict nécessaire, en écartant notamment les recueils de planches et les livres richement illustrés, ces derniers «abandonnés au luxe littéraire», pourra être étalée sur plusieurs années. Les notices seront, au fur et à mesure de l'acquisition des volumes, marquées de la lettre A. Aucune ne figure sur la liste. Et pour cause...

La liste détaillée est précédée d'un préambule qui passe en revue les différents secteurs de la collection pour en repérer les éventuelles lacunes. Cette évaluation, rendue possible comme on l'a dit plus haut par la *Concordantia*, donne un fondement objectif aux acquisitions proposées, car «le bibliothécaire n'en doit faire aucune au hasard, ou en suivant son goust particulier». D'un point de vue chronologique, on ne décèle pas de manque important parmi les auteurs de la «vénérable Antiquité» qui constituent «les fonds de bibliothèque», même si ceux-ci ne sont pas toujours présents dans l'édition la meilleure ni la plus récente. Même constat pour ceux du Moyen Âge, «temps de la confusion qui s'introduisit dans les sciences», pour lequel il faut et suffit d'avoir «les hommes privilégiés, qui percèrent ces ténèbres». Pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, un choix est nécessaire dans la presque infinité de la production, mais ici encore, grâce au zèle de Maur Audren, il n'y a pas de lacune majeure à déplorer. Les choses en revanche se gâtent avec le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il existe certes déjà quantité de bons ouvrages, sans quoi du reste le désir de parfaire la bibliothèque serait vain, mais force est de constater que les acquisitions n'ont pas suivi «le succès progressif des sciences et des arts» dont l'auteur fait un éloge appuyé.

Dom de Gennes passe alors en revue les différentes disciplines pour déterminer celles où une actualisation s'impose. C'est le cas du droit français qui, dans le détail, a beaucoup évolué et sur lequel il est utile à une abbaye de posséder des ouvrages à jour, sans chercher cependant à rivaliser avec une «bibliothèque d'avocat». En géographie, trois thèmes méritent une attention particulière: d'une manière générale les cartes, plus particulièrement les cartes et la géographie de l'Amérique du Nord dont la connaissance a été bouleversée par les expéditions polaires et enfin le calcul de la longitude en mer. Il convient aussi, selon dom de Gennes, d'acquérir de bons ouvrages français sur l'histoire récente de plusieurs pays du monde, par exemple, pour l'Amérique, le Brésil, Saint-Domingue, le Canada et la «nouvelle république anglaise établie depuis peu avec le secours de la France dans la

Pensilvanie». Pour la France, où le pointage a été fait à partir de l'édition donnée par Fontette de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, il convient d'acheter des ouvrages sur le règne de Louis XV.

Mais c'est surtout dans le domaine des sciences et des arts «que les acquisitions vont se multiplier par le nombre des objets et devenir plus nécessaires». C'est le cas en physique, où «les réflexions, les expériences et les découvertes des modernes (...) ont apporté de nouvelles lumières que notre bibliothèque réclame avec instance». De fait, on trouve dans les propositions de dom de Gennes plusieurs œuvres de Newton, des manuels d'expérimentation comme ceux de l'abbé Nollet ou des ouvrages sur l'électricité, qui a tant excité les esprits à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En politique, il y a besoin de «plusieurs ouvrages dans le détail des événemens politiques qui varie et se multiplie tous les jours en France». Enfin, un des domaines qui a fait des «progrès éclatans», c'est celui des arts mécaniques pour lequel le bibliothécaire de Saint-Vincent propose de compléter la *Description des arts et métiers* publiée par l'Académie des sciences par des monographies sur ceux qui n'y sont pas traités.

L'ambition de dom de Gennes de

*rendre [la bibliothèque] universelle, c'est à dire de la mettre à peu de frais en état de présenter des lumières sûres dans toutes les parties du système des sciences*

amène à poser la question de son rapport aux Lumières. Le bibliothécaire de Saint-Vincent est assurément admiratif des progrès accomplis par son époque et dont il voit l'origine dans l'établissement des Académies savantes qui «forma une correspondance de lumières, qui a éclairé et même changé la marche des sciences et la route qui conduit au sçavoir solide». Mais il s'en faut de beaucoup qu'il adhère à la philosophie des Lumières. L'absence de l'*Encyclopédie* n'est pas en soi significative: probablement s'est-on dispensé d'une dépense onéreuse qui faisait doublon avec l'exemplaire présent à l'abbaye voisine de la Couture et avec la *Description des arts et métiers* possédée par ailleurs. En revanche, il est frappant que Voltaire ne soit présent ou recherché que comme historien ou littérateur. De même, on ne souhaite acquérir de Rousseau, qui est pratiquement absent de la bibliothèque, que le *Dictionnaire de musique*. *A fortiori*, Diderot, La Mettrie et D'Holbach sont totalement exclus, à l'inverse d'auteurs plus consensuels comme Locke, Montesquieu ou Buffon. Il y a bien, il est vrai, *De l'esprit* d'Helvétius, mais le catalogue prend soin de signaler cet ouvrage comme un «livre très mauvais», de même qu'il avertit de la dangerosité du dictionnaire

de Bayle<sup>63</sup>. On trouve par contre dans les collections et plus encore dans les propositions d'acquisition une légion d'ouvrages de polémique contre l'esprit nouveau: *Les Lettres persannes convaincues d'impiété* (1751), *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie* (1758), *Réfutation du nouvel ouvrage de Jean-Jacques Rousseau intitulé Émile, ou De l'Éducation* (1762), *Les erreurs de Voltaire* (1766), *Observations sur le livre intitulé «Système de la nature»* (1771), *Nouvelle analyse de Bayle où lui-même il réfute par des assertions positives tout ce qu'il a écrit contre les mœurs et la religion* (1782), etc. On retrouve cette prévention à l'égard des lumières philosophiques dans une remarque adressée par dom Colomb à dom Housseau dans une lettre datée du 13 novembre 1760:

*J'ai vu annoncé dans les Affiches un livre qui doit avoir sept volumes in-12, où il est parlé de toutes les sortes de gouvernements, par M. Real, de Forcalquier. Il y est dit que l'auteur a été quarante ans à le faire, qu'il est dans le goût et le plan de l'Esprit des loix, mais plus ample, mieux rédigé, etc. Ce goût et ce plan me font peur; je vous prie de me faire sçavoir le jugement qu'on en porte. Notre P. celerier est curieux de ces sortes d'ouvrages; je le lui ferois acheter s'il en vaut la peine<sup>64</sup>.*

L'esprit qui préside aux acquisitions proposées par dom de Gennes est assez bien caractérisé par l'exemple de l'histoire naturelle. D'une part, il justifie les achats dans ce domaine par des motifs pieux:

*L'histoire naturelle dont l'étude a occupé, spécialement depuis peu, tant de sçavans, si propre à servir la religion, en imprimant une idée sublime de la magnificence du créateur, et par une conséquence nécessaire soumettant l'homme à la grandeur de Dieu et à la sagesse de ses loix.*

Intérêt pour la nouveauté scientifique et piété vont parfaitement de pair. D'autre part, la liste des ouvrages proposés dans cette matière contient quelques œuvres théoriques, comme celles de Linné ou de Réaumur, mais surtout des traités pratiques, agronomiques en particulier. L'intérêt pour les sciences est au moins autant un intérêt pour les techniques. On ne sera donc pas étonné d'apprendre que dom de Gennes, comme du reste un autre moine de Saint-Vincent, dom Chevreux, futur supérieur général de la congrégation, était membre du Bureau royal d'agriculture du Mans, et même son bibliothécaire. Dans une

<sup>63</sup> *Bibliotheca San-Vincentiana, sive Catalogus, ouvr. cité*, p. 821 et 1350.

<sup>64</sup> *RHAM*, 2, 1877, p. 239-240.

lettre du 6 août 1785 adressée à l'abbé de Moncé, secrétaire perpétuel de la Société royale d'agriculture au Mans, dom de Gennes donne, en raison de son grand âge, sa démission de cette société dont il définit ainsi l'utilité:

*Je me rappellerai toujours avec un plaisir sensible l'honneur que l'on m'a fait de m'admettre dans votre estimable société, l'esprit et les vues du plus pur patriotisme qui la dirigent, et son zèle éclairé et industrieux pour l'avantage de l'agriculture, qui est le nerf de l'État. Une sage politique ne pouvoit rien établir de plus propre que ces sociétés, à former des citoyens utiles, à les intéresser au bien public, et à les tirer d'un égoïsme qui resserre ses talents et ses soins dans les bornes de sa famille. Seules elles peuvent réunir par les correspondances, et publier tout ce que des esprits actifs ont découvert par l'expérience dans l'art innocent d'augmenter les richesses du particulier par l'agriculture. C'est bien dommage que vos sçavantes délibérations ne pénètrent pas jusqu'au public. Elles retireroient le commun des citoyens riches d'une inaction qui tourne à son désavantage, elles l'instruiraient à essayer la nature de ses fonds, et par ses succès aux yeux du paisan, on effaceroit peu à peu les routines d'une agriculture sans principes<sup>65</sup>.*

Attentif aux progrès économiques, dom de Gennes ne l'est pas moins à la misère des pauvres, puisque dans la même lettre, il se félicite du projet de création d'un Bureau de charité au Mans.

Le contenu essentiellement profane des acquisitions proposées conduit enfin à s'interroger sur le public visé par la bibliothèque de Saint-Vincent. Dom de Gennes justifie l'achat d'ouvrages techniques en ces termes:

*La pauvreté des artistes ne leur permettant pas de se procurer ce qui a été écrit sur leur art, les bibliothèques doivent leur donner la consolation de n'en estre pas absolument privés.*

Quelle consolation y trouveraient-ils cependant si les bibliothèques ne leur étaient point ouvertes? De même, le bibliothécaire s'adresse-t-il seulement à des moines lorsqu'il est écrit dans la préface de la *Concordantia* que son bonheur serait de contribuer

*à piquer d'émulation, et à inspirer le goût de l'étude à tant de bons esprits, auxquels l'ignorance et l'oisiveté ne peuvent manquer de devenir un jour à charge? Il poursuit: Nous prions avec instance tous ceux qui liront le système des sciences, de céder facilement à la curiosité qu'il excitera; et dans les parties*

<sup>65</sup> «Mélanges historiques et littéraires pour faire suite à la correspondance de dom Jean Colomb», éd. L. Brière, dans *RHAM*, 43, 1898, p. 103-104.

*que leur état et leur devoir exigent qu'ils sçachent, ou bien pour lesquelles le génie naturel se décide, de ne rien passer de ce qu'ils ignorent, sans s'en instruire dans un bon auteur, parmi ceux qu'on leur présente.*

La bibliothèque de Saint-Vincent fut-elle donc ouverte à des hommes de différents «états», comme ce fut le cas, dans un contexte il est vrai très particulier, de Bonne-Nouvelle d'Orléans<sup>66</sup>? En 1762, l'hôtel de Ville du Mans exprima le désir que la bibliothèque de Saint-Vincent devienne publique<sup>67</sup>. Mais nous ne savons pas si cette requête fut suivie d'effet. Ce qui est certain, en revanche, c'est que la bibliothèque fut ouverte à des chercheurs étrangers à l'ordre. C'est le cas de l'abbé Rangeard, prieur curé de la paroisse de Saint-Aignan d'Angers et membre de l'Académie de cette ville, qui, dans une lettre datée du 20 mars 1756, fait part à dom Colomb de son espoir de «trouver bien des choses dans votre bibliothèque, qui me manquent ici»<sup>68</sup>. De même, un autre prêtre, Pierre Renouard, premier bibliothécaire de la ville du Mans, écrit, en 1814, à propos de dom de Gennes:

*J'ai eu le bonheur dans ma jeunesse d'avoir son amitié et sa confiance; pendant des mois entiers il laissait à ma disposition une des clefs de la bibliothèque de St Vincent dont il était le directeur, quoique je fusse étranger à cette maison<sup>69</sup>.*

Il arrive même que des livres sortent de la bibliothèque pour un usage de loisir. Dom Colomb écrit ainsi à dom Housseau, le 18 mai 1761:

*Votre cher cousin se porte à l'ordinaire, j'en appris hier de ses nouvelles par un domestique qui lui avoit porté quelques volumes de l'Histoire romaine que dom de Gennes lui prête pour l'amuser<sup>70</sup>.*

Cette pratique correspond assez bien à l'idée que dom de Gennes se fait de l'histoire, dont la lecture est, selon les mots de la *Proposition d'acquisitions*,

<sup>66</sup> Un juriste d'Orléans, Guillaume Proustau, avait légué en 1714 sa bibliothèque à la ville à condition de l'ouvrir au public et d'en confier la garde aux mauristes. Il s'agit donc moins d'une bibliothèque monastique ouverte au public que d'une bibliothèque publique administrée par des moines. Hurel, «Les Mauristes de Bonne-Nouvelle d'Orléans», art. cité, p. 179.

<sup>67</sup> «Extrait des registres de l'hôtel de ville du Mans depuis 1553 jusqu'à 1784», éd. T. Cauvin, dans *Annuaire de la Sarthe*, 1835, p. 176.

<sup>68</sup> «Lettre de M. l'abbé Rangeard au très-révérend père dom Colomb, religieux bénédictin à l'abbaye de Saint-Vincent, au Mans», éd. L. Brière, P. Marchegay, dans *RHAM*, 1, 1876, p. 515.

<sup>69</sup> *Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque du Mans*, 1814, Ms C 490, vol. 2, seconde partie, p. 125.

<sup>70</sup> *RHAM*, 2, 1877, p. 250.

«une instruction gracieuse de la règle des mœurs, une nourriture nécessaire à l'esprit et une introduction peu fatigante aux sciences». Tout laisse donc penser que dom de Gennes a fait profiter assez libéralement le public cultivé des ressources de la bibliothèque. C'est dans le même esprit qu'il se serait efforcé de préserver l'unité de la bibliothèque, au moment de sa confiscation, en s'opposant à ses confrères qui voulaient s'en partager les livres<sup>71</sup>.

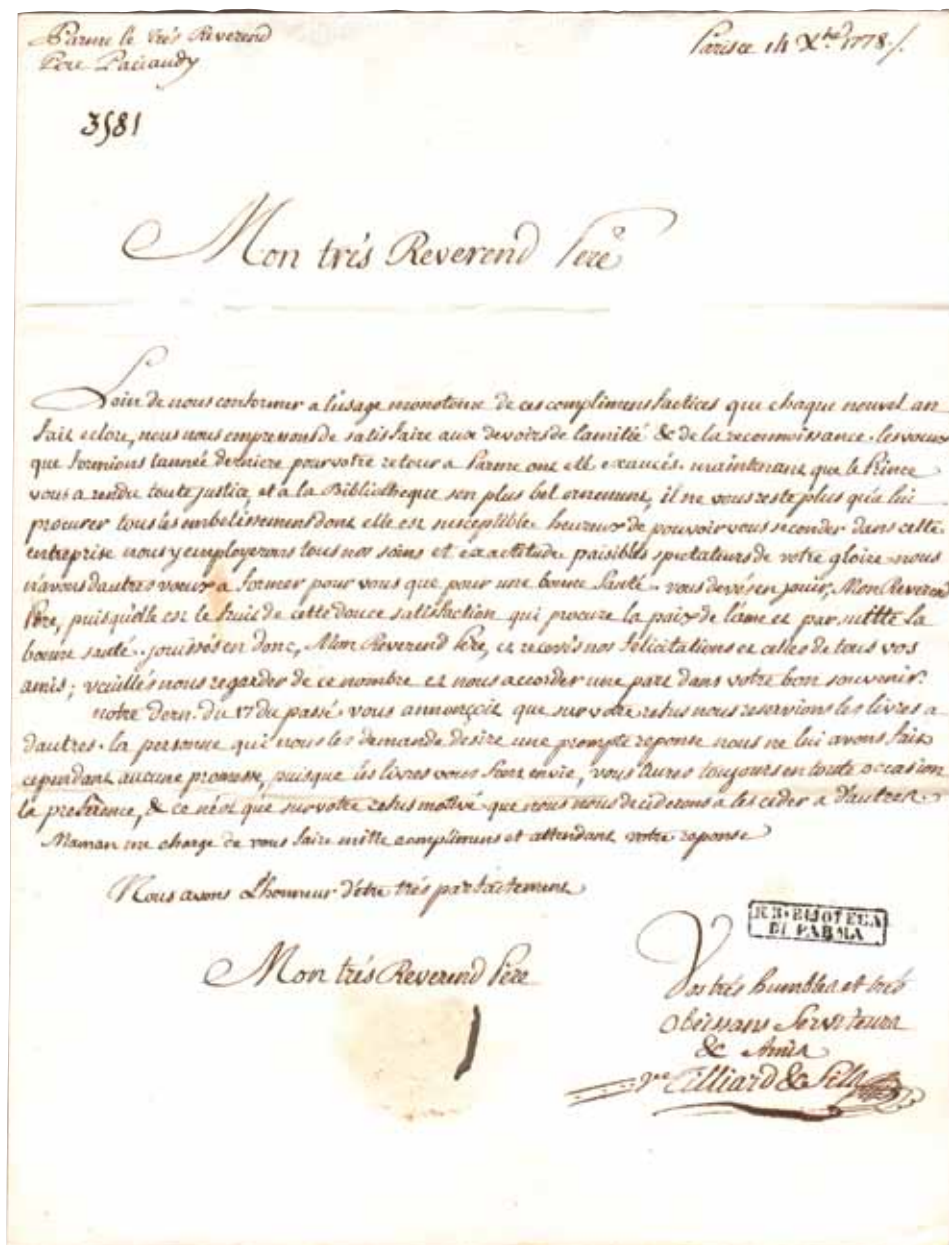
Par son admiration du progrès, sa curiosité pour les sciences et les techniques, son inclination vers une plus grande publicité de la bibliothèque, son implication dans une société savante, dom de Gennes apparaît comme un esprit véritablement éclairé. Cependant sa politique d'acquisition traduit un rejet délibéré de la philosophie des Lumières, du matérialisme et de l'athéisme bien sûr, mais aussi bien de Voltaire et de Rousseau. Ce mélange d'attachement à la tradition religieuse et de confiance en la raison caractérise assez bien l'esprit de la congrégation de Saint-Maur. C'est ce même esprit qui transparaît dans l'ensemble de la bibliothèque. La bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent du Mans, comme l'*Histoire littéraire de la France* qu'elle a servi à composer, apparaît en effet comme un monument de l'érudition bénédictine. Elle reflète l'élargissement de son champ d'investigation, du domaine des sciences ecclésiastiques vers celui de l'histoire et des lettres profanes. Elle marque le triomphe de la critique, dans la recherche, loin du luxe d'une bibliophilie naissante, des meilleurs ouvrages et des meilleures éditions. Elle associe au regard savant porté sur le passé un intérêt pour les «affaires du temps» et, autour de dom Rivet puis de dom Colomb, un engagement janséniste militant. Enfin, de même que les travaux de recherche de la congrégation s'inscrivent dans un plan méthodique, la bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent, loin d'être le résultat passif d'une série de hasards historiques et d'initiatives individuelles, est le fruit d'une volonté délibérée. Celle-ci est évidente chez son créateur, Maur Audren, qui bénéficie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle du bâtiment construit par ses prédécesseurs et engage dans la constitution des collections des sommes considérables. La correspondance de dom Colomb et l'œuvre bibliographique de dom de Gennes montrent qu'avec des moyens beaucoup plus limités et peut-être des abbés moins compréhensifs, elle n'a pas été moindre chez les deux grands bibliothécaires qui ont poursuivi son œuvre, dans l'intention de faire de la bibliothèque de Saint-Vincent «une illustration peu commune de [leur] maison, et une ressource digne de confiance et générale pour l'homme d'étude»<sup>72</sup>.



6 - Saint-Vincent du Mans.

<sup>71</sup> Haureau, *Histoire littéraire du Maine*, I, *ouvr. cité*, p. XXXVII.

<sup>72</sup> *Proposition d'acquisitions*, *ouvr. cité*, f. 2v<sup>o</sup>.



Sabine Juratic

(Institut d'histoire moderne et contemporaine, CNRS/ENS Ulm)

## LES LIBRAIRES PARISIENS ET LES BIBLIOTHÈQUES AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

Dans la France des Lumières, la centralisation étatique et la concentration à Paris des principales institutions judiciaires, ecclésiastiques et culturelles renforcent l'attrait exercé par la capitale sur les gens de lettres et sur les savants<sup>1</sup> et favorisent le développement des activités du livre. Soumis aux règles d'une administration pointilleuse dont ils constituent d'ailleurs l'un des rouages, les libraires parisiens sont appelés à endosser des rôles très divers aux différentes étapes de la chaîne du livre. Tour à tour producteurs comme éditeurs ou imprimeurs, diffuseurs comme marchands en gros ou au détail, ils approvisionnent et organisent aussi un marché du livre ancien et de la bibliophilie en plein essor.

Évaluer ce que représentait l'activité de fourniture de livres et de conseil aux bibliothèques pour le commerce parisien, identifier les circuits et les intermédiaires mobilisés dans le cadre des échanges noués à cette occasion et étudier les relations entretenues entre libraires et bibliothécaires constituent trois des ambitions d'une étude dont cette contribution ne constitue encore qu'une ébauche et une approche introductive. Il s'agira ici surtout de mettre en valeur les conditions réglementaires et économiques favorables à une implication des libraires dans l'approvisionnement des bibliothèques, de repérer, à travers des exemples particuliers, certaines modalités de circulation des livres, et d'éclairer enfin les services que ces professionnels étaient susceptibles d'apporter aux collectionneurs et aux bibliothécaires sous forme d'information ou d'expertise. Car, de ces différents points de vue, les libraires parisiens bénéficient non seulement d'un contexte très favorable, mais aussi des prérogatives que l'État monarchique leur a concédées au xviii<sup>e</sup> siècle en contrepartie de leur implication dans l'appareil administratif de contrôle des imprimés.

7 - Lettre de la librairie parisienne «Veuve Tilliard & fils»  
(de la main de Nicolas Noël Henri Tilliard) au P. Paciaudi, bibliothécaire  
de la Biblioteca Palatina di Parma, 14 décembre 1778.  
(Biblioteca Palatina di Parma, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92).

<sup>1</sup> Daniel Roche, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, p. 581-610; Jean-Dominique Mellot, *L'Édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des Chartes, 1998, p. 110-114, met en évidence l'attraction croissante exercée par les éditeurs de Paris sur les auteurs normands dès la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle.

*Une position stratégique*

Au temps de Louis XIV, mercantilisme économique et volonté de contrôler les textes imprimés se sont en effet conjugués pour promouvoir une réglementation de la librairie française particulièrement avantageuse pour les professionnels de la capitale. Organisés depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle en une communauté de métier qui bénéficie de la protection du pouvoir royal, les libraires et imprimeurs parisiens voient, dans la seconde moitié du siècle, leur position se renforcer encore dans le paysage de l'édition française<sup>2</sup> aussi bien comme producteurs de livres que comme garants de la qualité des imprimés et de leur conformité aux exigences réglementaires. Favorisés par les autorités dans l'attribution de nouveaux privilèges d'édition, ils bénéficient progressivement en outre du renouvellement systématique des anciens privilèges dont ils sont détenteurs et finissent de ce fait par disposer d'un quasi monopole sur l'édition légale dans le royaume<sup>3</sup>.

En contrepartie de la protection du pouvoir royal dont bénéficie la communauté professionnelle des libraires, obligation est faite à ses officiers de prendre une part active aux processus de contrôle des publications et de leur circulation dans le royaume. Leurs prérogatives s'exercent à plusieurs niveaux. Le syndic et ses quatre adjoints ont d'abord à charge d'encadrer les professionnels et de contrôler les procédures d'admission à la maîtrise au sein de leur communauté. Sur le plan économique, ils sont étroitement associés à la mise en œuvre de la politique de la monarchie et à la défense des monopoles commerciaux attribués sous forme de privilèges d'édition, car, selon les règlements, les officiers de la chambre syndicale des libraires de Paris doivent tenir registre des permissions et privilèges délivrés par le chancelier ou par son représentant, et c'est cette inscription qui fait foi dans tout le royaume en cas de litige.

Les officiers de la communauté agissent en outre directement comme auxiliaires de la surveillance des imprimés puisqu'ils ont mission de procéder à des visites régulières des ateliers et des boutiques, pour s'assurer de la conformité des textes imprimés avec les exigences de la censure, ainsi qu'à la visite des bibliothèques mises en vente. À partir de 1736, les catalogues

<sup>2</sup> Roger Chartier, Henri-Jean Martin, dir., *Histoire de l'édition française*, tome II, *Le livre triomphant, 1660-1830*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Fayard, 1990, p. 331-354.

<sup>3</sup> Le mécanisme qui dépossède les libraires provinciaux au profit des parisiens a été particulièrement bien mis en évidence par H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1969, 2 vol.

imprimés à l'occasion de ces ventes doivent être visés par le syndic avant leur diffusion. Il appartient aussi aux officiers de la communauté de procéder, à la chambre syndicale, seuls dans un premier temps, puis en présence d'un inspecteur de police, à l'examen des livres en provenance de province ou de l'étranger arrivés à la douane de Paris, pour séparer les publications légales des impressions illicites – contrefaçons, ouvrages non autorisés ou réprouvés –, arrêter les titres en contravention et en établir des listes soumises ensuite à l'arbitrage des autorités.

Enfin, au début du siècle, une responsabilité supplémentaire est confiée à la communauté parisienne, le suivi de la bonne exécution du dépôt légal. Celui-ci, déjà obligatoire depuis 1537, était effectué par chaque libraire auprès de la Bibliothèque du roi. Mais, en vertu d'un arrêt du Conseil du 17 octobre 1704, l'opération, intervenant lors de la dernière étape de la chaîne du livre, celle qui précède la mise en vente, impose le dépôt de huit exemplaires à la chambre syndicale de Paris, celle-ci se chargeant de les distribuer ensuite à leurs différents destinataires, la Bibliothèque du roi (deux exemplaires), le chancelier, le censeur qui avait examiné le livre, le Cabinet du Louvre. Trois exemplaires revenaient à la chambre syndicale<sup>4</sup>.

En marge de l'implication collective de leur communauté, certains libraires entretiennent en outre des liens plus personnels avec la Bibliothèque du roi. En 1733, par exemple, Pierre Gandouin (v. 1673-1743) est autorisé à acheter des doubles de la Bibliothèque<sup>5</sup> et en fait imprimer un catalogue de vente<sup>6</sup>, tandis que Jean [II] Boudot (1685-1754) est désigné comme ancien «garde des livres de la Bibliothèque royale» dans le faire-part de décès de sa veuve<sup>7</sup>. Enfin, Guillaume [II] Debure l'aîné (1734-1820), spécialiste reconnu du commerce des livres anciens à la fin du siècle, et notamment rédacteur du célèbre catalogue de vente de la collection du duc de La Vallière<sup>8</sup>, prend officiellement, vers 1785, le titre de libraire de la Bibliothèque

<sup>4</sup> Robert Estivals, *Le Dépôt légal sous l'Ancien Régime: de 1537 à 1791*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1961, p. 115.

<sup>5</sup> Achat approuvé par le ministre Maurepas dans une lettre à Bignon datée du 9 juin 1733 (Archives nationales: O<sup>1</sup> 1733, cité par Simone Balayé, *La Bibliothèque nationale des origines à 1800*, Genève, Droz, 1988, p. 200).

<sup>6</sup> *Catalogue d'une bibliothèque composée de dix-huit mille volumes, qui se vendront à l'amiable dans les salles du grand couvent,...*, Paris, P. Gandouin, 1733, 546 p.

<sup>7</sup> Frédéric Barbier, Sabine Juratic, Annick Mellerio, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires, et gens du livre à Paris (1701-1789)*, A-C, Genève, Droz, 2007, notice 221, p. 285-286.

<sup>8</sup> *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière, Première partie par Guillaume de Bure fils aîné*, Paris, G. de Bure fils aîné, 1783. Voir la notice consacrée à

du roi. En cette qualité, il s'engage le 5 septembre 1785 à racheter, à moitié prix, tous les doubles fournis à la Bibliothèque au titre du dépôt légal. Pour dresser le catalogue des manuscrits de La Vallière, il a eu pour collaborateur le jeune Joseph Van Praet (1754-1837), fils d'un imprimeur-libraire de Bruges, lequel est ensuite engagé à la Bibliothèque royale où il exerce d'abord comme commis, puis comme garde avant de devenir conservateur des imprimés<sup>9</sup>. Debure lui-même sera, sous la Révolution, nommé à la Commission temporaire des arts comme membre de la section de bibliographie chargée de l'organisation et de la gestion des dépôts littéraires.

Des relations étroites et des passerelles existent donc entre commerce de librairie et administration des bibliothèques à cette époque. De façon plus générale, la capacité d'expertise reconnue aux maîtres et aux officiers de la communauté professionnelle du fait de leur responsabilité dans le contrôle leur confère une autorité et leur impose une connaissance des livres et des règlements qui fait d'eux de véritables spécialistes du livre, mais les rend aussi dépositaires d'un savoir excédant le strict domaine bibliographique. Ainsi Gabriel Martin, grand rédacteur de catalogues de vente de bibliothèques, est-il aussi l'auteur, lorsqu'il est syndic entre 1732 et 1737, d'une compilation des règlements de la librairie française, travail qu'il communiqua ensuite à son successeur à la tête du syndicat, Claude Marin Saugrain, et qui servit de base à l'établissement par ce dernier du recueil de règlements publié en 1744 sous le titre de *Code de la Librairie*.

Que ce soit comme éditeurs, comme garants de l'orthodoxie des livres mis en circulation, comme régisseurs du dépôt légal pour la Bibliothèque du roi ou comme organisateurs des ventes aux enchères, les libraires de Paris disposent au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une position stratégique pour maîtriser la connaissance des publications nouvelles produites ou diffusées en France et celle des ouvrages anciens recherchés par les collectionneurs. Cette science des livres représente à l'évidence un atout de premier ordre pour l'organisation de leur commerce et la distribution des titres de leur fonds à l'intérieur et hors du royaume, aussi bien auprès des professionnels que des particuliers ou des bibliothèques.

cet ouvrage par Dominique Varry, dans Frédéric Barbier, dir., *Paris, capitale des livres. Le monde du livre et de la presse à Paris, du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Paris-Bibliothèques et Presses universitaires de France, 2007, notice 132, p. 238.

<sup>9</sup> Dominique Varry, «Joseph Van Praët», dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 3. *Les Bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1991.

### *Commerce des livres et circulation de l'information*

En matière de commerce, la configuration centralisée de la librairie française et la position de monopole dont bénéficient les professionnels parisiens contribuent à structurer les échanges et à alimenter un mouvement principal et continu de diffusion des éditions parisiennes de la capitale vers les provinces et, secondairement, vers l'étranger. Quelle part occupe, dans ces flux, la clientèle des collectionneurs et des bibliothèques? Faute de documentation adéquate, en particulier de correspondances commerciales des libraires, rarement conservées dans les dépôts d'archives publiques, ce partage reste le plus souvent délicat à établir. En effet, si l'on connaît en général au point d'arrivée les lieux d'éditions des ouvrages présents dans une bibliothèque, il est difficile de reconstituer le parcours suivi par ces volumes, sauf à disposer de registres d'entrée détaillés ou de traces de la correspondance établie avec les fournisseurs. Et, d'un autre côté, lorsqu'on dispose de données au point de départ, c'est-à-dire celui du libraire, le caractère souvent hiérarchisé des échanges commerciaux permet rarement de faire apparaître le destinataire final.

Pour tenter, en dépit de ces difficultés, de donner un aperçu des formes de distribution de livres depuis Paris dans le dernier tiers du siècle, il est possible cependant de recourir à deux ensembles documentaires apportant des éclairages complémentaires. Le premier est une collection de registres de comptes d'une grande maison de librairie, la librairie Desaint, fondée dans les années 1720 et active jusqu'à la fin du siècle. Pour une période couvrant de façon discontinue les années 1765 à 1787 ont en effet été conservés plusieurs journaux des ventes à Paris ou des expéditions de livres hors de la capitale et un registre des comptes des clients provinciaux et étrangers de cette entreprise<sup>10</sup>. Le second groupe de documents consiste en un ensemble de lettres adressées entre 1768 et 1784 par une autre officine parisienne, la librairie Tilliard, au Père Paciaudi, bibliothécaire de la *Biblioteca Palatina* à Parme<sup>11</sup>.

Les renseignements consignés dans les registres de la librairie Desaint permettent de situer la clientèle des bibliothèques dans l'ensemble des pratiques d'une maison qui se chargeait à l'origine de publier et de diffuser surtout

<sup>10</sup> La librairie est dirigée jusqu'en 1771, par Nicolas Desaint, puis par sa veuve jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les huit registres subsistants, un livre des comptes de clients provinciaux, quatre registres journaux pour les envois en province et à l'étranger et trois pour la clientèle parisienne, sont conservés à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (ci-après BHVP) sous la cote: Ms. NA 490.

<sup>11</sup> Parme, Biblioteca Palatina (ci-après BPP): Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils). Monsieur Andrea De Pasquale, directeur de la Biblioteca Palatina, m'a grandement facilité l'accès à ces documents et je tiens à lui en exprimer toute ma gratitude.

des livres d'histoire, de droit et de théologie d'orientation janséniste mais qui a élargi au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle son répertoire aux titres de sciences, puisqu'elle publie dans la décennie 1760 aussi bien la *Description des arts et métiers* de l'Académie des sciences que les ouvrages de l'astronome Jérôme de Lalande. Pour cette offre imprimée de caractère assez traditionnel, le marché intérieur provincial constitue le principal débouché, mais les échanges avec l'étranger sont aussi bien représentés. En 1774, seule année pour laquelle il est possible de reconstituer l'ensemble des transactions, pour un chiffre d'affaires total avoisinant les 300 000 l.t., les envois vers les provinces françaises représentent près des deux tiers de la valeur totale des transactions, et un cinquième des expéditions est destiné à l'étranger.

Quelle que soit l'époque et la destination, la majeure partie des envois des Desaint est adressée à des professionnels, essentiellement des libraires ayant pignon sur rue. En Italie par exemple, les Desaint sont en relation à Turin avec les libraires Reycends et les libraires Guibert et Orgeat ou, à Parme, avec les frères Faure. À côté des libraires patentés apparaissent néanmoins de simples marchands de livres itinérants, et une minorité de destinataires particuliers ou institutionnels. Ces derniers entretiennent des liens occasionnels ou plus suivis avec la maison parisienne et représentent, en 1774-1775, avec près de 10% de l'ensemble des correspondants, une frange de la clientèle formée de plusieurs composantes.

Le premier groupe, très minoritaire, est formé des simples particuliers qui s'adressent directement à la maison parisienne pour se procurer des ouvrages. Un autre ensemble plus homogène réunit des ecclésiastiques qui ont probablement recours aux Desaint en raison de leur réputation de jansénisme, comme en témoignent en France les commandes passées par les supérieurs ou les professeurs de plusieurs collèges oratoriens ou par quelques curés de paroisses. Pour des motifs vraisemblablement analogues, la librairie est sollicitée parfois par des clients résidant hors du royaume, comme l'abbé Dominique Bettini, conseiller du prince-évêque de Passau, ou le théologien Venceslas Schanza à Olomouc (Olmütz) en Moravie, tous deux partisans zélés du jansénisme<sup>12</sup>. En toute logique, ces deux correspondants se procurent auprès de la librairie de Paris des ouvrages d'auteurs proches de leur sensibilité religieuse, mais on note aussi la présence dans les ballots qui leur sont adressés de titres relevant d'autres registres. L'abbé Bettini est ainsi destinataire le 22 mai 1783 d'un envoi d'une valeur de plus de

1000 l.t. dans lequel figurent à côté de l'*Augustinus* de Jansenius et des *Réflexions morales* du père Quesnel, la collection complète depuis 1760 du *Journal ecclésiastique* de l'abbé Dinouart, l'*Abrégé de l'histoire de France*, du président Hénault, l'*Histoire de France* de Velly en 14 volumes in-4° et des éditions de Salluste et Térence<sup>13</sup>. Il se charge apparemment aussi de commissions pour d'autres clients et passe ainsi commande, le 18 octobre 1783, d'une série d'ouvrages avec consigne de les envoyer «au R. P. Stetman Scholinet, bénédictin de Oberaltach à Straubing en Bavière»<sup>14</sup>.

Parmi les correspondants particuliers établis à l'étranger se rencontrent aussi des hommes de lettres ou de sciences et des bibliothécaires. Les Desaint comptent ainsi au nombre de leurs clients le P. Gazzaniga, professeur de théologie à Vienne, ou les mathématiciens Bernoulli à Berlin. À Milan, ils sont en relation avec Jacques Barrelle, bibliothécaire du comte Firmian, le ministre plénipotentiaire autrichien et célèbre collectionneur, qui laissera à sa mort une collection de 40 000 volumes. À Pavie, ils font parvenir des livres au P. Natali, professeur de théologie, et adressent à Rome, le 21 mai 1768, au P. d'Audiffred, bibliothécaire de la *Bibliotheca Casanatense*, un envoi d'une valeur de 500 l.t. La commande ne concerne nullement des publications religieuses, mais plutôt des ouvrages utiles aux savants, en particulier plusieurs atlas géographiques et une collection de périodiques: *Mercure de France*, *Année littéraire*, *Journal des savants*, entre autres, ainsi qu'un exemplaire des *Annales typographiques*<sup>15</sup>.

Dans le cas particulier de cet envoi au P. d'Audiffred, l'intégralité des livres qui lui ont été adressés semble consignée sur les registres de Desaint, car le ballot est directement remis par le libraire aux «rouliers» chargés du transport, à l'adresse d'un dominicain de Marseille, le P. Malaval. Mais la plupart du temps, les titres mentionnés sur les registres ne représentent qu'une fraction des livres acquis dans la capitale française par chaque destinataire car les envois suivent des parcours complexes et les volumes transitent souvent chez d'autres libraires qui se chargent de regrouper les commandes. Pour les expéditions en Italie par exemple, les libraires Didot jeune, Durand neveu ou Briasson servent souvent d'intermédiaires aux Desaint. Les archives de la maison ne restituent donc qu'une image partielle des livres envoyés de Paris à un correspondant particulier.

Les lettres adressées à la même époque par la librairie Tilliard au P. Pa-

<sup>13</sup> BHVP Ms. NA 490, «Journal de province, 1782», f° 51, 22 mai 1783.

<sup>14</sup> *Ibid.*, f° 73, 18 octobre 1783. Personnage non identifié.

<sup>15</sup> BHVP Ms. NA 490, «Journal de province, 1768», f° 98 v°, 21 mai 1768.

<sup>12</sup> Edmond Préclin, «L'influence du jansénisme français à l'étranger», dans *Revue Historique*, 182, 1938, p. 24-71.

ciaudi à Parme apportent des indications beaucoup plus précises sur le fonctionnement des réseaux d'approvisionnement, sur la nature des échanges et sur les services fournis par une librairie parisienne à une bibliothèque en cours d'enrichissement comme celle de Parme. Les quarante missives conservées couvrent essentiellement les années 1777 à 1784, soit une période pendant laquelle, après le décès de Nicolas Martin Tilliard survenu en 1773, la librairie est administrée conjointement par sa veuve, Marie Éléonore Pouget, et par son fils aîné, Nicolas Noël Henri, jeune homme encore mineur en 1777 lorsqu'il est admis comme maître libraire. Les liens entre l'officine parisienne et le P. Paciaudi sont cependant, comme en témoignent quelques allusions insérées dans les lettres écrites de la main de la veuve<sup>16</sup>, bien antérieurs, et se sont peut-être noués à l'occasion du voyage que Paciaudi effectua à Paris à la fin de 1761, l'année même de sa nomination à la charge de bibliothécaire du prince de Parme<sup>17</sup>. Lorsque débute la correspondance en 1777 Paciaudi n'occupe pourtant plus ce poste et vit retiré à Turin à la suite d'accusations de mauvaise gestion, mais il retrouve dès l'année suivante sa position à la tête de la bibliothèque.

Les lettres que lui adressent les Tilliard mettent en valeur plusieurs dimensions des relations d'affaire qu'ils entretiennent avec l'établissement et avec son responsable, et en premier lieu, la part prépondérante qu'y tient la recherche des livres rares et précieux. Les libraires informent ainsi Paciaudi de la tenue des ventes à venir, «ils se prépare pour cet hiver 2 belles ventes» indiquent-ils ainsi dans une lettre du 28 août 1779<sup>18</sup> et ils annoncent, le 17 décembre 1780, la mort du duc de la Vallière qui «laisse la plus belle bibliothèque de l'Europe»<sup>19</sup>. Ils se chargent ensuite, lors des ventes, d'exécuter les commissions du bibliothécaire ou lui cèdent après coup des ouvrages dont ils ont fait l'acquisition et dont ils lui transmettent des listes manuscrites. Enfin les échanges ne sont pas à sens unique, puisque les Tilliard attendent de Paciaudi une certaine réciprocité qui peut emprunter plusieurs formes: échanges d'information sur les livres nouveaux, recommandation auprès de

certains de ses confrères placés à la tête d'autres bibliothèques<sup>20</sup> ou auprès d'autres amateurs de livres<sup>21</sup>, mobilisation de ses réseaux d'amis pour rechercher des exemplaires rares<sup>22</sup>. Une véritable société de «bibliomanes» selon le terme employé par Tilliard lui-même dans une de ses lettres<sup>23</sup> s'est en effet constituée autour de cette quête des livres précieux.

Un mémoire récapitulatif de fourniture de livres<sup>24</sup>, arrêté au 8 juin 1779 pour un montant de 1396 l.t. 18 s.t., est révélateur des services assurés par les Tilliard à la bibliothèque de Parme et des supports d'information que les libraires utilisaient pour faire connaître leurs activités, puisque cet état fait apparaître aux côtés d'éditions rares ou précieuses, plusieurs catalogues de libraires ou de vente de livres, des notices tirées de différents cabinets, et des abonnements à de nombreux périodiques: *Journal de physique*, *Gazette ecclésiastique*, *Gazette de France*, *Journal de politique et de littérature*, *Journal d'agriculture*, *Mercure de France*, *Année littéraire*, *Journal des beaux arts* et *Catalogue hebdomadaire*.

L'information bibliographique et la publicité sont en effet des éléments déterminants pour le commerce des libraires et peuvent utiliser plusieurs canaux, mais l'impression de catalogues de livres et la diffusion des périodiques jouent à cet égard un rôle de premier plan. De la feuille d'annonce de nouveautés au catalogue complet de leurs fonds, la variété des catalogues diffusés par les libraires a été particulièrement bien mise en évidence par le récent inventaire réalisé à la Bibliothèque nationale de France. Les libraires

<sup>20</sup> Par exemple, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 24 décembre 1782: «sachant mon Reverend Pere, combien vous aimés a nous rendre service, je vous demande un mot de votre bonne recommandation auprès du Bibliothécaire de St Marc à Venise. Le libraire auquel il s'adressoit ici a quitté le commerce, et nous vous aurons grande obligation de nous concilier sa confiance».

<sup>21</sup> Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 28 août 1779: «M. le marquis de Durazzo nous écrit avoir passé quelques jours en votre aimable compagnie ( ) il ne pourra nous refuser entièrement sa confiance si vous voulés de tems à autres y joindre votre puissante recommandation».

<sup>22</sup> Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 19 juillet 1779: «À propos d'Espagne, ne pourriez vous pas nous aider à découvrir un ou 2 ex. du beau Salluste de Madrid que des amis nous demandent».

<sup>23</sup> «Nous sentons combien il est douloureux pour un Bibliomane de manquer de fonds pour acheter des livres rares lorsque l'occasion s'en présente», Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 3 avril 1779.

<sup>24</sup> BPP, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils): «Conto di libri somministrati alla Biblioteca Reale par Vedova Tilliard e figlio, Libraj di Parigi, ( ) 8 Gennajo 1779», joint à la lettre du 7 juin 1779 adressée au P. Paciaudi.

<sup>16</sup> Par exemple la lettre dans laquelle la veuve remercie Paciaudi de se souvenir «de nos petits déjeunés», BPP, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92, lettre du 7 août 1777.

<sup>17</sup> Paolo Maria Paciaudi, «Mémoire sur la Bibliothèque royale de Parme», dans Andrea De Pasquale, éd., *Parma città d'Europa. Le memorie del padre Paolo Maria Paciaudi Sulla Biblioeca Parmense*, Parma, Museo Bodoniano, 2008, p. 47-64.

<sup>18</sup> BPP, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 28 aout 1779.

<sup>19</sup> BPP, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 17 décembre 1780.

ont un usage constant et largement partagé de ces supports d'information imprimés, régulièrement mis à jour, mais aussi soigneusement archivés par les professionnels ou les collectionneurs en vue de servir d'instruments documentaires pour identifier les éditions<sup>25</sup>.

L'implication des libraires dans la publication de périodiques à vocation bibliographique mérite qu'on s'y arrête un peu plus longuement, car les initiatives dans ce domaine se multiplient dans la seconde moitié du siècle, et témoignent d'un autre rôle important tenu par les professionnels auprès de leur clientèle, la fourniture d'informations sur la production imprimée. Ainsi les *Annales typographiques*, que les Desaint envoient à Rome au P. d'Audiffred, ont pour principal objectif de rendre compte de l'actualité des livres et de la bibliographie courante. Le privilège du titre appartient depuis 1759 à l'imprimeur parisien Philippe Vincent. Le périodique n'a toutefois qu'une existence éphémère puisque la collection s'interrompt en 1763, mais elle est relayée immédiatement par un autre titre plus durable, le *Catalogue hebdomadaire*, l'un des périodiques dont les Tilliard assurent le service à la bibliothèque de Parme. Publié à partir de 1763 par le libraire Despilly, auquel succède l'imprimeur Philippe Denis Pierres à partir de 1774, le titre, comme l'annonce Despilly dans une lettre circulaire datée de 1762, affiche une double finalité informative et publicitaire puisqu'il s'agit d'instruire

*chaque semaine (...) des titres, formats, nombre de pages, & prix, tant marchand que particulier, des Livres nouveaux & «permis» qui paraîtront chaque semaine, soit chez moi, soit chez mes Confrères en cette ville [ainsi que] des livres également permis qui auront été imprimés dans les différentes villes du Royaume & des Pays Etrangers*<sup>26</sup>.

Les Tilliard recommandent particulièrement au R. P. Paciaudi de renouveler sa souscription à ce titre périodique car c'est, selon eux, «le plus sûr moyen d'être informé à tems des livres nouveaux»<sup>27</sup>.

Par le biais de ces publications, les libraires parisiens délivrent donc un service à leurs clients, institutionnels et privés, mais cette information sert aussi évidemment de caisse de résonance à leurs propres activités de pu-

<sup>25</sup> *Catalogues de libraires, 1473-1810*, établi par Claire Lesage, Ève Netchine, Véronique Sarrasin, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2006.

<sup>26</sup> Circulaire annonçant la création du *Catalogue hebdomadaire*, 26 avril 1762, Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, ms. fr. 22068 (45).

<sup>27</sup> BPP, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 28 juin 1778.

blication. À travers le développement de cette presse périodique à vocation bibliographique, on atteint toutefois principalement l'activité d'édition et de diffusion des publications contemporaines ou récentes. Or, c'est aussi, comme l'illustre le cas de la librairie Tilliard, grâce au développement à Paris des activités de la librairie ancienne que les professionnels de la ville sont sollicités et reconnus pour une capacité d'expertise qui leur permet d'offrir d'autres types de service aux collectionneurs et aux bibliothèques institutionnelles.

### *Cataloguer, ordonner, prescrire*

Les ventes de livres qui se multiplient à Paris à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont pour les libraires le lieu par excellence d'affirmation de leurs connaissances et de leur rôle d'expert. On sait que les libraires Gabriel Martin et Prosper Marchand ont contribué à fixer au début du siècle la forme des catalogues et l'usage définitif du classement en cinq grandes catégories thématiques, Théologie, Jurisprudence, Belles-Lettres, Histoire, Sciences et arts, catégories qui ont fondé le cadre connu sous la dénomination de «système des libraires de Paris». La question de l'ordre des livres et de leur classement est l'un des domaines dans lesquels les libraires mettent leur expérience au service des détenteurs de bibliothèques, soit pour la gestion de leurs collections, soit en vue de leur dispersion.

La rédaction des catalogues ne se situe en effet pas exclusivement dans le contexte de vente des bibliothèques, mais elle intervient parfois aussi dans le cadre d'une relation de service et de conseil lorsque les professionnels réalisent des inventaires de bibliothèque à la demande des propriétaires. Ainsi, le libraire et marchand d'estampes Pierre Jean Mariette séjourne-t-il dans sa jeunesse deux ans à partir de 1717 à Vienne au château du Belvédère pour classer les collections de livres et d'estampes du prince Eugène et en dresser les catalogues<sup>28</sup>. D'autres professionnels parisiens ont été appelés à rédiger des catalogues de bibliothèques privées plus ou moins riches, en raison de leur compétence reconnue ou parfois du fait de circonstances particulières: ainsi, c'est l'imprimeur de la police, Jacques François Valade, qui dresse en 1782 le catalogue de la bibliothèque du lieutenant général de police Lenoir<sup>29</sup>, tandis que c'est à la suite de sa nomination comme garde

<sup>28</sup> Rudolf Wagner, *Prinz Eugen von Savoyen als Mäzen*, Diplomarbeit, Magister der Philosophie, Wien, 2009.

<sup>29</sup> *Catalogue des livres qui composent la bibliothèque de M. Le Noir, conseiller d'État, lieutenant-général de police*, Paris, Valade, 1782, in-4°, VIII-161 p.

de la bibliothèque du comte d'Artois à l'Arsenal en 1785 que Claude Marin Saugrain, rédige plusieurs catalogues des collections<sup>30</sup>.

L'organisation des ventes de livres est cependant l'une des attributions réservées statutairement aux libraires et la principale occasion pour eux de dresser des catalogues<sup>31</sup>. Certains libraires parisiens s'illustrent particulièrement dans cette activité, notamment les membres des familles Barrois et Debure, ou Pierre Piget, Rombault Davidts et Jean Luc Nyon rédacteur de la deuxième partie du catalogue des livres du duc de la Vallière en 1788. Les grandes ventes de ce type constituent des événements dans le petit monde des bibliophiles et le jeune Tilliard dit avoir été mobilisé en 1784 «pendant 81 jours et souvent matin et soir» par la vente La Vallière<sup>32</sup>.

Dans l'ouvrage, resté manuscrit, qu'il consacre à la fin du siècle à «L'Imprimerie savante», recueil de notices bio-bibliographiques sur les professionnels du livre qui ont laissé un nom par leurs écrits, le libraire Née de la Rochelle, lui-même spécialiste du livre ancien, distingue un certain nombre de ses prédécesseurs pour leur activité de rédaction de catalogues. La palme revient sans conteste à Gabriel Martin auquel est attribuée la rédaction de près de 150 catalogues dont 22 dotés d'une table d'auteurs<sup>33</sup>, mais Jean [II] Boudot, personnage déjà évoqué pour ses fonctions à la Bibliothèque royale, est un autre libraire distingué pour les catalogues qu'il a dressés. Il a notamment décrit en collaboration avec Gabriel Martin les collections d'Étienne Baluze en 1719 et celles du ministre d'État Nicolas Desmaretz en 1721. Il donne aussi en 1745 le *Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze* et, en 1747, le *Catalogue des livres et estampes de M. le Comte de Pontchartrain*.

On ne saurait clore ces considérations consacrées à l'ordre des livres, sans évoquer enfin l'initiative originale d'Augustin-Martin Lottin qui fait paraître en 1773 un ouvrage intitulé, *Coup d'œil éclairé d'une bibliothèque*, volume composé de 400 feuillets qui sont en fait, pour une grande partie, des planches préimprimées portant les intitulés des sections et sous-sections de la classification des libraires de Paris. Ces étiquettes, destinées à être

<sup>30</sup> Peggy Manard, *La Bibliothèque du comte d'Artois (1757-1789)*, Thèse de doctorat, Paris, École pratique des hautes études, 2011, 2 vol. dactyl.

<sup>31</sup> Un grand nombre de ces catalogues sont répertoriés et brièvement analysés dans l'ouvrage de Michel Marion, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999.

<sup>32</sup> BPP, Carteggio Paciaudi, EP PARM. Cass. 92 (Tilliard, veuve et fils), lettre du 22 juin 1784.

<sup>33</sup> Jean-François Née de la Rochelle, *L'Imprimerie savante*, 4 vol. manuscrits, 1828. Caen, Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC), Bibliothèque du Cercle de la Librairie.

découpées et collées sur des planchettes de bois, devaient matérialiser dans les rayonnages le début des différentes sections de la bibliothèque. Si certaines feuilles sont laissées vierges pour être remplies au gré de l'utilisateur, l'ouvrage qui comporte aussi cinq feuillets dépliant présentant le détail de chacune des cinq catégories, est sans nul doute une forte incitation à adopter la classification parisienne. Il témoigne en outre du développement d'une activité de publication spécialisée à destination d'un public de bibliophiles en constant accroissement<sup>34</sup>.

La décennie 1760 voit en effet paraître à Paris des traités d'un genre nouveau, précisément destinés à ce public. Ces publications, bibliographies de livres rares et curieux, proposent aux collectionneurs des listes d'ouvrages dignes d'être achetés en vente publique pour figurer dans une collection. Le genre est inauguré par la *Bibliographie instructive*<sup>35</sup>, de Guillaume-François Debure<sup>36</sup>, publiée entre 1763 et 1768, suivie de peu par le *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres*<sup>37</sup>, de Jean-Baptiste Louis Osmont, ouvrage publié lui aussi en 1768. Les deux titres s'adressent au même public, mais leur optique est un peu différente: alors que le second se limite à deux volumes, susceptibles d'être plus aisément manipulables, qu'il rompt avec la classification des libraires pour adopter un ordre alphabétique des auteurs, et qu'il indique les prix de vente, le premier se présente comme une bibliographie complète, en sept volumes, développant la répartition thématique en usage dans la librairie parisienne et valorisant particulièrement les qualités formelles et typographiques des ouvrages qu'il sélectionne. Quelques années

<sup>34</sup> Jean Martin Cels, Augustin Martin Lottin, *Coup d'œil éclairé d'une bibliothèque, à l'usage de tout possesseur de livres*, Paris, Augustin Martin Lottin, 1773, in-8°. Voir la notice consacrée à cet ouvrage par Dominique Varry, dans *Paris, capitale des livres, ouvr. cité*, notice 133, p. 238-239.

<sup>35</sup> Guillaume François Debure, *Bibliographie instructive ou Traité de la connoissance des livres rares et singuliers*, Paris, Guillaume François Debure le Jeune, 1763-1768, 7 vol., in-8°: théologie (1763); jurisprudence, sciences et arts (1764); belles-lettres (1765, 2 vol.); histoire (1768, 3 vol.).

<sup>36</sup> Guillaume-François Debure est le cousin de Guillaume [II] Debure l'aîné.

<sup>37</sup> J. B. L. [Jean-Baptiste Louis] Osmont, *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres, contenant, par ordre alphabétique, les noms et surnoms de leurs Auteurs, lieu de leur naissance, le temps où ils ont vécu, & celui de leur mort, avec des Remarques nécessaires pour en distinguer les bonnes Editions, & quelques Anecdotes historiques, critiques & intéressantes tirées des meilleures sources. On y a joint le prix qu'ils se vendent la plupart dans les Ventes publiques*, Paris, chez Lacombe, libraire, quai de Conti, 1768, 2 vol., in-8°, XII-515 et 459 p.

plus tard, en 1782, cet ouvrage de Debure est complété par un huitième volume de table rédigé par un autre marchand connu comme spécialiste de la librairie ancienne, Jean-François Née de la Rochelle.

Si ces deux traités font autorité, il faut remarquer qu'ils ne sont pas isolés mais s'inscrivent dans un mouvement beaucoup plus étendu de propositions par des libraires de modèles de collections de livres rares et curieux ou de bibliothèques idéales. D'autres initiatives proches de celles de Debure et d'Osmond sont le fait de plusieurs de leurs confrères, mais elles sont restées peu connues car elles n'ont en général pas abouti à une publication. Parmi ces entreprises inédites, on peut signaler en premier lieu un projet dû à Jean [II] Boudot, personnage déjà évoqué et qui, selon les indications de la notice nécrologique que lui consacre Fréron en 1754 dans l'*Année littéraire*, avait réuni des matériaux pour une *Bibliothèque choisie* qu'il comptait publier, précédée «d'un plan universel pour l'arrangement de toute bibliothèque».

Un autre projet est celui conçu par Philippe Denis Pierres (1741-1808) pour une bibliothèque destinée au roi de Pologne. Selon l'autobiographie<sup>38</sup> de ce libraire imprimeur, apparenté à la famille Lottin et connu pour ses initiatives variées dans le domaine aussi bien de l'imprimerie que de la librairie, Pierres aurait été contacté alors qu'il n'était encore qu'un tout jeune libraire, en 1765, par un négociant parisien qui se chargeait à Paris de l'exécution des commissions pour le roi de Pologne, en vue de réaliser un catalogue de livres choisis et de dresser les plans d'une nouvelle bibliothèque. Pour son travail, formant lorsqu'il fut achevé un volume in-folio décoré de plusieurs vignettes et fleurons et de l'écusson du roi, Pierres reçut des années plus tard, le 3 juin 1782, une médaille d'or ornée du portrait du souverain polonais. On ne sait ce qu'il est advenu de son projet ni même du volume rédigé à cette occasion, qui mériterait certainement, s'il subsiste, d'être étudié de près.

La dernière entreprise bibliographique qui peut être évoquée est d'une nature un peu différente, puisqu'il s'agit du détournement à des fins publicitaires, par un libraire parisien, en l'occurrence Antoine Claude Briasson, l'un des éditeurs de l'*Encyclopédie*, des *Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie*, bibliographie de référence due à la plume prolifique de l'écrivain d'origine huguenote Pierre Henri Samuel Formey (1711-1797), secrétaire de l'académie des sciences de Prusse. L'épi-

sode nous est connu grâce à la correspondance qu'ont entretenue les deux hommes, à partir de 1740. Il y a donc plus d'une quinzaine d'années qu'ils sont en relation lorsque Briasson, à l'insu de son correspondant, entreprend de faire imprimer à Paris une édition «pirate» de la bibliographie, adaptée au goût du public français. La version parisienne, vraisemblablement fondée sur la troisième édition de l'ouvrage parue en 1755 à Berlin, est publiée sans nom d'auteur en 1756, sous la fausse adresse de Berlin, chez Haude et Spener, mais à l'enseigne «À la science», qui est celle de Briasson.

Le projet ayant été fortuitement découvert à Formey par une indiscretion de l'abbé Trublet, le libraire se voit contraint de s'expliquer auprès de son correspondant, auquel il donne quelques détails sur sa façon d'agir et sur les aménagements auxquels il a procédé pour transposer l'ouvrage à l'usage du public français: il a notamment remplacé certains titres étrangers présents dans l'original et les livres «qui sont d'une confession autre que la nôtre» par des ouvrages français, et il a ajouté les titres d'un certain nombre de livres choisis dans son propre fonds, car dit-il, «ma librairie m'est chère»<sup>39</sup>. Une mise en parallèle des deux versions de l'ouvrage, révèle effectivement que dans celle publiée par Briasson les livres de pratique religieuse protestante ont été remplacés par des livres de dévotion catholique et, surtout, que sont mentionnés plusieurs titres tirés du propre catalogue du libraire. Dans la version de Briasson figurent en effet le *Dictionnaire universel de médecine* de Robert James (Paris, Briasson, 1746-1748), les *Observations d'histoire naturelle faites avec le microscope*, par Joblot (Paris, Briasson, 1754-1755) ou la *Dissertation* de Tillet *sur la cause qui corrompt les épis de bled*, dissertation que le libraire venait de rééditer en 1755. L'opération réalisée par Briasson illustre bien la triple exigence à laquelle restent soumises les entreprises bibliographiques prescriptives des libraires: pour eux, il importe en effet de combiner information des lecteurs, respect d'une certaine orthodoxie vis-à-vis des autorités, et défense de leurs intérêts bien compris de marchands.

Au terme de ce rapide parcours, il paraît donc amplement confirmé que de multiples facteurs ont contribué au XVIII<sup>e</sup> siècle à une intensification des relations et des échanges entre professionnels du livre parisiens, bibliothèques et collectionneurs, et qu'une certaine porosité se dessine alors entre le rôle du libraire et celui du bibliothécaire. L'un et l'autre ont des ambitions com-

<sup>38</sup> Autobiographie connue par la copie manuscrite de la main de Paul Delalain conservée dans les archives du Cercle de la librairie à l'IMEC à Caen (BCL2 F14). De larges extraits de ce texte ont été analysés ou publiés (en anglais) dans la plaquette consacrée à l'imprimeur par George B. Watts, *Philippe-Denis Pierres. First printer ordinary of Louis XVI*, Charlotte, N. C. (U.S.A.), Heritage Printers, [c. 1966].

<sup>39</sup> Antoine Claude Briasson, «Lettres adressées à Jean-Henri-Samuel Formey (1739-1770)», dans *Correspondance passive de Formey. Antoine Claude Briasson et Nicolas-Charles-Joseph Trublet*, Textes éd. par Martin Fontius, Rolf Geissler et Jens Häsel, Paris, Champion; Genève, Slatkine, 1996, p. 17-117. Lettre XLIII, du 6 mai 1755, p. 83.

munes et partagent la charge de confectionner des catalogues, de connaître les éditions et de participer à l'organisation et au classement des livres.

Il semble bien qu'on assiste au cours de la seconde moitié du siècle à une véritable polarisation, qui se prolongera d'ailleurs au siècle suivant, de l'intérêt des libraires pour ces questions, avec l'engagement de familles entières, à l'instar des Barrois, des Debure, des Lottin ou des Saugrain, dans des activités bibliographiques qui se doublent souvent d'un goût personnel pour l'histoire de leur profession. Un écart irréductible subsiste pourtant le plus souvent entre leurs initiatives prescriptives ou classificatrices et celles des bibliothécaires, écart qui tient à la différence fondamentale des finalités poursuivies et des logiques qui président à ces opérations: pour les bibliothécaires, celles-ci relèvent de la rationalisation de l'accès au savoir; pour les libraires, la rationalité économique doit l'emporter en dernière instance. L'un des grands talents de Gabriel Martin résidait, selon Née de la Rochelle, dans son art «de faire valoir dans ces ventes les moindres ouvrages sur lesquels il avoit toujours quelques anecdotes curieuses à raconter»<sup>40</sup>.

Mais si d'aventure, la passion bibliographique prenait le pas sur ces principes de bonne économie, l'équilibre risquait d'être compromis, comme le même Née de la Rochelle en fait le constat à propos de son confrère Augustin Martin Lottin, dont il avait salué pourtant l'impressionnant travail de bibliographe et d'historien de sa profession:

*Il avoit rassemblé une bibliothèque de 5500 volumes dont la vente eut lieu en 1783 parce qu'à force de travailler à des objets sans utilité pour ses propres intérêts, il avoit un peu dérangé ses affaires*<sup>41</sup>.

<sup>40</sup> J.-F. Née de la Rochelle, *L'Imprimerie savante*, op. cit., vol. III, p. 198.

<sup>41</sup> J.-F. Née de la Rochelle, *L'Imprimerie savante*, op. cit., vol. III, p. 87.

Dominique Varry  
(Université de Lyon, enssib)

## DES BIBLIOTHÉCAIRES ENTRE ANCIEN RÉGIME ET RÉVOLUTION: PORTRAIT DE GROUPE... ET DESTINS INDIVIDUELS

Aussi curieux que cela puisse paraître de prime abord, la Révolution est une période cruciale dans l'histoire des bibliothèques françaises, et par voie de conséquence dans celle des bibliothécaires. Cette période est en effet celle d'une transition entre deux mondes: celui de la République des lettres et celui du XIXe siècle, et du passage de témoin de la connaissance bibliothéconomique entre deux générations de bibliothécaires, phénomène sur lequel portent certaines de nos interrogations actuelles<sup>1</sup>. De fait, les bibliothèques de la période révolutionnaires ont été le lieu de rencontre de professionnels chevronnés, blanchis sous le harnais, et de nouveaux venus souvent en recherche d'une position de repli face à l'inconfort dans lequel les plaçait une situation politique fluctuante. C'est ce phénomène que nous voudrions évoquer ici dans un portrait de groupe dont émergent quelques personnalités emblématiques.

*Entre deux mondes... D'une génération l'autre...*

Le savoir bibliothéconomique s'est constitué progressivement sur la longue durée, se transmettant de maître à disciple, et par le truchement de quelques ouvrages phares, tel le *Musei sive bibliothecae (...) libri IV*<sup>2</sup> publié à Lyon en 1635, par le jésuite franc-comtois installé à Madrid Claude Clément (1594-1642), et qui constitue le premier traité moderne de construction, d'ornementation, d'organisation et de conservation d'une

<sup>1</sup> D. Varry, «La dernière phalange: comment les bibliothécaires des temps anciens formèrent ceux des temps nouveaux», dans *L'abbé Leblond (1738-1809) «second fondateur de la Bibliothèque Mazarine», études rassemblées et publiées par P. Latour, catalogue de l'exposition par I. de Conihout*, Paris, Bibliothèque Mazarine, 2009, p. 81-88.

<sup>2</sup> Cl. Clément, *Musei sive Bibliothecae tam privatae quàm publicae Extractio, Instructio, Cura, Usus. Libri IV...*, Lugduni, sumptibus Iacobi Prost, 1635.

bibliothèque. Dans la constitution et la transmission de ce savoir, les bibliothèques d'ordres religieux, et leurs bibliothécaires, ont joué un rôle primordial, facilité par la longévité de leurs institutions. En outre, le clergé régulier et séculier a donné de nombreux bibliothécaires aux grands collectionneurs du temps. Dans la France moderne, on doit ainsi souligner le rôle des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, et en tout premier lieu celui de Dom Luc d'Achery (1609-1685) qui fut le premier bibliothécaire en titre de Saint-Germain-des-Prés. On lui doit en particulier le remplacement en 1639, deux ans après sa prise de fonction, des pupitres médiévaux par des armoires murales et des tablettes, et la rédaction d'un premier catalogue méthodique (deux volumes) et alphabétique auteurs (un volume). L'impulsion novatrice qu'il donna alors se retrouve dans un chapitre de quinze pages in-octavo intitulé «Règles du bibliothécaire» des *Règles communes et particulières pour la Congrégation de Saint-Maur*, qui connurent deux éditions parisiennes, sous la direction de Dom Pierre-Benoît de Jumilhac, en 1663 et 1686<sup>3</sup>. Bien qu'il soit anonyme, ce petit texte qui constitue le premier manuel pratique et technique du bibliothécaire, fut peut-être rédigé par Dom Luc d'Achery, ou en s'inspirant de son action.

On peut également évoquer le rôle pionnier de l'abbaye Saint-Victor de Paris (chanoines réguliers de Saint Augustin), qui fut l'une des rares bibliothèques parisiennes à accueillir des lecteurs extérieurs à la communauté dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et qui dans la seconde moitié du siècle suivant laissait à portée de main du lecteur de nombreux ouvrages et usuels alignés dans les armoires qui couvraient les murs de la salle de lecture, dans une espèce de «libre accès» avant la lettre<sup>4</sup>.

Or, au moment où la Révolution française confisqua les bibliothèques et les rassembla dans des locaux provisoires pompeusement dénommés «dépôts littéraires», elle leur donna pour gardiens et futurs «bibliothécaires» des hommes de tous états recrutés davantage pour leur zèle patriotique et les gages politiques qu'ils pouvaient donner que pour leurs compétences bibliothéconomiques<sup>5</sup>. À Saar-Union, Le Masson était un ancien militaire perclus de blessures. À Aix-en-Provence, Jacques Gibelin était médecin. À Cambrai,

<sup>3</sup> D. Varry, «Contribution à une histoire des savoirs professionnels des bibliothécaires: les 'règles' du bibliothécaire mauriste», dans *Facettes, réflexions multiples sur l'information*, éd. Chantal Dentzer-Tatin, Lyon, ADBS Rhône-Alpes, 1994, pp. 177-185.

<sup>4</sup> D. Varry, «Être bibliothécaire à Saint-Victor», dans *La Bibliothèque de Saint-Victor et les gens de savoir (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, dir. Isabelle Guyot-Bachy, *Cahiers de recherches médiévales*, n° 17, 2009, p. 257-270.

<sup>5</sup> D. Varry, «La profession de bibliothécaire en France à l'époque de la Révolution française», dans *Revue de synthèse*, n° 1-2, janv.-juin 1992, p. 29-39.

Houillon était horloger. À Douai, Monteville était homme de loi. À l'école centrale de Colmar, Jean-Pierre Marquair avait jadis été avocat au Conseil souverain d'Alsace, puis juge au tribunal avant d'être suspendu en 1792. À Reims, Delaistre, qui fut impliqué dans des vols de documents précieux, avait été libraire. À Corbeil, Van Thol était un libraire hollandais réfugié en France, il devint par la suite le dernier conservateur des dépôts littéraires de Paris. L'énumération pourrait être poursuivie. De nombreux ecclésiastiques réguliers et séculiers se virent également confier des dépôts littéraires. Pour nous en tenir à la Bourgogne et à la Franche-Comté, leur liste non exhaustive est éloquente: Jean Depaquy, ancien abbé cistercien de Pontigny, dans le district de Saint-Florentin (Yonne); François-Xavier Laire, ancien minime, à Sens puis à Auxerre; Charles Boullemier, ancien chapelain de la Commanderie de la Madeleine (Ordre de Malte), à Dijon; Jacques Berthier, «ci-devant théologal», à Semur-en-Auxois; Jean-François Mielle, ancien minime, à Chalon-sur-Saône; Villers et Maugin-Degoutières, anciens chanoines de la cathédrale, à Nevers; Claude-Cyrille Peuchot, ancien bénédictin à Chaumont; François Bévalet, prêtre séculier, à Belfort; Charles-Étienne Jousserandot, en religion Père Téléphore de Macornay, ancien gardien des capucins de Besançon, puis vicaire-général de l'évêque constitutionnel de Besançon, à Lons-le-Saunier...

### *Les bibliothécaires d'Ancien Régime*

Des bibliothécaires d'Ancien Régime poursuivirent leur œuvre dans les bibliothèques rassemblées par la Révolution. Tel fut par exemple le cas de l'abbé Jean-Joseph Rive (1730-91), natif d'Aix-en-Provence, bibliothécaire du duc de La Vallière de 1768 à la mort de ce bibliophile en 1780, et devenu le 26 décembre 1786 le premier bibliothécaire de la collection que le marquis de Méjanes venait de léguer aux États de Provence et qui devait devenir la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence. On pourrait aussi évoquer Charles Boullemier (1725-1803)<sup>6</sup>, fils d'un vitrier, protégé de la famille de parlementaires bourguignons Févret de Fontette. Après avoir débuté une carrière militaire en 1742, il était entré dans les ordres douze ans plus tard et fut chapelain de l'Ordre de Malte à Dijon, puis bibliothécaire du collège de Godrans, et de l'Académie de Dijon, de 1764 à 1792. Il prêta le serment

<sup>6</sup> Ch. Lamarre, «Le parcours d'un bibliothécaire de l'Ancien Régime à la Révolution: Charles Boullemier, du collège de Godrans à la bibliothèque de l'École centrale de Dijon», communication au colloque *Histoire des bibliothécaires*, Lyon, enssib, 2003. Actes en ligne <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1295> (consulté le 19 décembre 2011).

de Liberté-Égalité en septembre 1792, mais fut arrêté le 30 mars 1793, puis mis en liberté surveillée jusqu'au 15 octobre 1794 pour correspondance avec des émigrés... en l'occurrence ses protecteurs Févret de Fontette. Le 11 novembre 1794, il fut choisi comme bibliothécaire de ce qui allait devenir l'École centrale de la Côte d'Or, et le demeura jusqu'à sa mort le 11 avril 1803. Il incarne assez bien ces ecclésiastiques qui ne l'étaient que de nom, «petit collet à la vocation incertaine», et qui sous l'Ancien régime avaient trouvé à s'employer au soin des livres plus qu'à celui des âmes. La pétition qu'il rédigea pour sa libération est, à cet égard, éloquente<sup>7</sup>:

*Je suis prêtre, dit-on, hélas avant la Révolution, on m'accusait de ne l'être pas! Et en effet je n'ai jamais possédé de bénéfices, je n'ai jamais prêché ni confessé ni enfin exercé de fonctions ecclésiastiques. Depuis longtemps même j'avais renoncé au costume, uniquement occupé de l'étude et de ma place de bibliothécaire, je ne songeais qu'à remplir mes devoirs de citoyen, et à obéir à la loi, j'ai prêté le serment, ainsi sous tous les rapports je ne puis donc être mis au nombre des prêtres insermentés, ni mériter les peines qu'ils ont encourues...*

D'un tout autre calibre étaient les quatre personnages que nous allons maintenant évoquer.

Alexandre-Guy Pingré (1711-1796), était chanoine et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, membre de l'Académie des sciences, mais aussi voyageur, océanographe et astronome. Il développa la bibliothèque, qui comptait 58 000 imprimés et 2000 manuscrits à la veille de la Révolution. Le 11 novembre 1789, il offrit la bibliothèque Sainte-Geneviève à l'État, ce qui évita sa confiscation, et devint le premier bibliothécaire de la «Bibliothèque du Panthéon». À son nom doit être associé celui de Barthélémy Mercier de Saint-Léger (1734-1799), son adjoint puis successeur. En 1792, Mercier fut nommé membre de la Commission des monuments, rédigea des instructions de classement des bibliothèques destinés aux bibliothécaires improvisés de toute la France, et s'attaqua au vandalisme.

François Xavier Laire (1738-1801) était le fils d'un laboureur du Jura et le neveu d'un curé de campagne. Il entra chez les Minimes, et connut les couvents de Dole et d'Arbois, avant d'effectuer un premier voyage en Italie, de 1774 à 1778, au cours duquel il rencontra le prince de Salm-Salm qui le prit pour bibliothécaire, peu avant de mourir. De 1786 à la Révolution, le Père Laire fut le bibliothécaire de Mgr de Loménie de Brienne, cardinal

<sup>7</sup> Arch. dép. Côte d'Or: L 1805.

archevêque de Toulouse, puis de Sens, et contrôleur général des finances (1787-1788). D'octobre 1788 à février 1790, le Père Laire effectua un second voyage en Italie. Il publia d'ailleurs la première histoire typographique de Rome<sup>8</sup>. De retour en France, il organisa les dépôts littéraires du district de Sens, puis devint bibliothécaire de l'École centrale de l'Yonne à Auxerre, où il mourut en 1801<sup>9</sup>.

Quant à Gaspard Michel, dit Leblond (1738-1809), il joua un rôle de tout premier plan dans la constitution et le devenir des bibliothèques révolutionnaires<sup>10</sup>. Docteur en théologie de l'université de Caen, il fut choisi par l'abbé de Vermond comme sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine en 1770. En 1790, il devint membre, puis secrétaire de la Commission des Quatre Nations<sup>11</sup>. En 1791, il succéda à l'abbé Hooke comme bibliothécaire de la Mazarine. Il fut secrétaire ou président de toutes les commissions qui succédèrent à la Commission des Quatre Nations: Commission des monuments (oct. 1792 – déc. 1793), Commission temporaire des arts (déc. 1793 – déc. 1795), Conseil de conservation des objets de sciences et d'arts (déc. 1795 – sept. 1800). En 1794, il fut aussi nommé par la Convention, avec trois autres personnes, pour procéder aux saisies scientifiques en Belgique, Hollande et Allemagne. Spécialiste des médailles, il devint en 1798 membre de l'Institut, section des Antiquités et des Monuments. Il est aujourd'hui considéré comme le «second fondateur de la Mazarine», dont il doubla les fonds grâce aux saisies révolutionnaires. Il démissionna de ses fonctions de bibliothécaire en 1801, et mourut retiré à Laigle (Orne) le 17 juin 1809, après avoir brûlé tous ses manuscrits. Une exposition-hommage lui a été consacrée par la Bibliothèque Mazarine en 2009<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> F.-X. Laire, *Specimen historicum typographiae romanae XVI saeculi...*, Romae, sump-tibus Venantii Monaldini, 1778.

<sup>9</sup> M. Vernus, *Une Vie dans l'univers du livre. François-Xavier Laire (1738-1801)*, Lons le Saunier, Les bibliophiles comtois, 2001.

<sup>10</sup> S. Chambon, *L'Abbé Leblond et les confiscations révolutionnaires. Étude et guide des sources*, mémoire de master de l'université Toulouse II Le Mirail, juin 2005.

<sup>11</sup> Sur ces commissions successives qui fonctionnèrent auprès des assemblées révolutionnaires, et firent la politique en matière de bibliothèques, voir le tome 3 de *l'Histoire des bibliothèques françaises*, dir. D. Varry, Paris, Cercle de la Librairie, 1991, seconde édition 2009, et les travaux de P. Riberette, en particulier *Les Bibliothèques françaises pendant la Révolution (1789-1795): recherches sur un essai de catalogue collectif*, Paris, Bibliothèque nationale, 1970.

<sup>12</sup> *L'abbé Leblond (1738-1809) «second fondateur de la Bibliothèque Mazarine»*, ouvr. cité.

*La bibliothèque, position de repli pour les réguliers*

Les dépôts littéraires et les bibliothèques furent aussi un lieu de repli pour nombre de religieux chassés de leurs établissements par la fermeture des abbayes, couvents et collèges. Tel fut, par exemple, le cas de l'oratorien Ordinaire ci-devant professeur d'Histoire naturelle de Mesdames de France, devenu bibliothécaire de Clermont-Ferrand. Les bénédictins furent particulièrement nombreux à investir les bibliothèques. Sans vouloir être exhaustif, on citera: Dom Druon, Dom Foulon, Dom Jarlot, Dom Lebreton, Dom Malherbe, Dom Poirier (Saint-Germain-des-Prés) tous à Paris; Dom Braux et Dom Locatelli à Angers, Dom Marchant à Cambrai, Dom Peuchot à Chaumont, Dom Mazet à Poitiers, Dom Gourdin à Rouen, Dom Aubin à Saint-Omer, dom Abrassart à Tours... Le cas de Dom François Philippe Gourdin témoigne pour d'autres. Né à Noyon le 8 novembre 1739, il entra chez les bénédictins en 1760, et fit profession un an plus tard à l'abbaye Saint Georges de Boscherville. Après des études à Saint-Wandrille, il fut ordonné prêtre en 1767, puis deux ans plus tard devint professeur de rhétorique au collège de Beaumont-en-Auge. En 1771, il fut membre associé de l'académie de Rouen. Rendu au monde par la Révolution, il travailla dans les dépôts littéraires de Rouen et devint bibliothécaire de la ville en 1809. Il avait repris le culte au Concordat et exerça conjointement son ministère jusqu'à sa mort, à Bonsecours, le 11 juillet 1825.

Les dépôts littéraires furent également, mais pour un temps très court, un lieu de repli pour les réfractaires au serment constitutionnel. L'exemple le plus célèbre est sans doute celui de l'abbé Luce Joseph Hooke, bibliothécaire de la Mazarine de 1778 à 1791. Né à Dublin en 1710, il était le fils de l'historien anglais Nathaniel Hooke. Docteur de Sorbonne, professeur royal de théologie, en butte à l'hostilité de l'archevêque de Paris pour son opposition aux thèses de l'abbé de Prades, il fut maintenu à son poste par le Parlement de Paris. Il traduisit des *Discours* de son père, et édita les *Mémoires* du maréchal de Berwick. Il fut destitué en 1791, pour avoir refusé de prêter le serment exigé des fonctionnaires publics. L'abbé Leblond, qui guettait la place, ne fut pas étranger à cette décision!

*Les clercs en rupture*

À partir de 1793, c'est une nouvelle catégorie de clercs qui chercha et trouva refuge dans les dépôts littéraires, bientôt appelés à se transformer, au moins sur le papier, en bibliothèques publiques des districts: celle des

démissionnaires, abdicataires et traditeurs<sup>13</sup>. Les premiers, constatant qu'ils ne pouvaient plus célébrer le culte, se contentèrent de démissionner de leurs fonctions pastorales. Les seconds ajoutèrent à la cessation du culte le renoncement à leur sacerdoce. Quant aux troisièmes, ils ajoutèrent aux deux premières renonciations la remise de leurs lettres de prêtrise. De fait, il est souvent difficile de qualifier exactement ces actes, parfois commis sous la contrainte, parfois empreints de ruse pour satisfaire à l'obligation du moment sans se renier, comme dans le fait de remettre ses lettres de diaconat... et non celles de prêtrise.... Un certain nombre de ces abdicataires et traditeurs, soit volontairement soit plus ou moins contraints, convolèrent en justes noces ! On pourrait citer de très nombreux ecclésiastiques qui, dans une telle situation, trouvèrent une occupation dans les bibliothèques: Bévalet à Belfort, Colnet à Sélestat, Mézurolle à Soissons.... Ce mouvement toucha également l'épiscopat constitutionnel. On peut, à cet égard, rappeler le cas de Pierre Anastase Torné (1727-1797), ancien chanoine d'Orléans qui prêcha le carême à Versailles en 1765, fut aumônier du roi Stanislas et académicien de Nancy: élu évêque constitutionnel du Cher, il abdiqua et se maria en 1793, puis divorça rapidement, et se réfugia dans sa ville natale de Tarbes. Il devint en 1796 bibliothécaire de l'École centrale, et mourut quelques mois plus tard.

Le phénomène ne concerna d'ailleurs pas que le seul clergé catholique. On connaît, par exemple, le cas de Mathias Engel, pasteur luthérien à Strasbourg qui, après avoir abdicué en 1793, devint instituteur à Ribeauvillé puis bibliothécaire à Colmar. Le plus célèbre de ces abdicataires devenus bibliothécaires est sans doute Antoine-Alexandre Barbier, né à Coulommiers le 11 janvier 1765. Ce fils de tanneur était vicaire à Dammartin en 1789, puis fut élu curé constitutionnel de La Ferté-sous-Jouarre. Il abdiqua le sacerdoce et se maria en 1793. L'année suivante, remarqué par Barrois l'aîné, il devint membre de la Commission temporaire des Arts, et commença à s'occuper des saisies de bibliothèques. L'abbé Leblond, auquel il devait succéder à la tête du Conseil de conservation, le prit sous sa protection et se lia d'amitié avec lui. En 1798, il créa la Bibliothèque du Directoire dont il devint conservateur, avant de devenir bibliothécaire du Conseil d'État. En 1806-1807 parut la première édition de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes* réalisée en recueillant les identifications manuscrites d'auteurs portées par de multiples mains sur des ouvrages confisqués par la Révolution. En 1807, il devint le bibliothécaire de Napoléon I<sup>er</sup>... puis en 1815 celui de

<sup>13</sup> *Les Prêtres abdicataires pendant la Révolution française*, Paris, Imprimerie nationale, 1965.

Louis XVIII. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1822, année où il fut démis: un abdicataire et traditeur bibliothécaire de Sa Majesté Très Chrétienne, cela faisait désordre. Il mourut à Paris le 12 mai 1825. Son *Dictionnaire des ouvrages anonymes* fait aujourd'hui encore autorité.

Une autre grande figure des abdicataires devenus bibliothécaires est celle de François-Valentin Mulot (1749-1804), chanoine de l'abbaye Saint-Victor de Paris, dont il devint bibliothécaire en 1771, et Grand-Prieur en 1789. Son nom était apparu dans l'affaire du collier de la reine. Il adhéra à la Constitution civile du clergé en 1791, fut député à la Législative, médiateur en Avignon en 1791, puis commissaire à Mayence. Abdicataire, marié, il fut un adepte de la théophilanthropie. Il fut aussi membre de la Commission des monuments. Il avait commis plusieurs ouvrages, était un traducteur de poésie et de théâtre, et tint un *Journal intime* pour la période 1777-1782, qui a été édité par Maurice Tourneux<sup>14</sup>. Deux de ses publications portèrent sur les bibliothèques: la *Requête d'un vieil amateur de la Bibliothèque de Saint-Victor à l'évêque d'Autun*, en vers, publiée vers 1790; et un *Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques*, qui fut lu au Lycée des Arts le 30 nivôse an V (19 janvier 1797), et dans lequel il évoquait l'action d'un certain nombre de personnages que nous avons déjà mentionnés, tels Mercier de Saint-Léger ou Dom Poirier.

#### *La bibliothèque, lieu de repli d'anciens administrateurs*

Nombre d'administrateurs ayant dû abandonner leurs responsabilités trouvèrent dans les bibliothèques un havre et une sinécure. François-Valentin Mulot, que nous venons d'évoquer, pourrait aussi illustrer ce groupe. Une de ses figures les plus emblématiques est sans doute celle de Pierre Claude François Daunou (1761-1840), oratorien, grand-vicaire de l'évêque constitutionnel du Pas-de-Calais, député à la Convention, président du Tribunal, rédacteur de plusieurs constitutions... Il devint administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1798, puis Garde général des archives de 1804 à 1816, et à nouveau en 1830. Sa longue carrière fit également de lui un professeur au Collège de France, un membre de l'Institut, un député du Finistère, et un pair de France.

D'autres personnages moins connus, qui n'en eurent pas moins un rôle

<sup>14</sup> F.-V. Mulot, *Journal intime de l'abbé Mulot, bibliothécaire et grand-prieur de l'abbaye de Saint-Victor 1777-1782*, éd. M. Tourneux, Paris, Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Dupleix-Gouverneur, 1902.

important dans l'histoire des bibliothèques relèvent aussi de ce groupe. Parmi eux, citons Marie François Gilles Rever (1753-1828)<sup>15</sup>, curé de Conteville en 1784, maire en 1790, et qui manqua de peu d'être élu évêque constitutionnel de l'Eure. En 1791, administrateur de ce département, il fut élu à la Législative. Il fut l'un des créateurs de l'École centrale d'Evreux, et son premier bibliothécaire en 1796. Il y eut une action importante pour la constitution des collections, en puisant dans tous les dépôts littéraires du département, et une activité pédagogique originale, organisant des voyages d'étude et associant les élèves à la gestion quotidienne de la bibliothèque. Il démissionna de ce poste le 28 octobre 1798, pour devenir commissaire du Directoire exécutif de l'Eure et mener la lutte contre les chouans. Il retrouva son poste de bibliothécaire de l'École centrale d'Evreux le 9 septembre 1799, et l'occupa jusqu'à la suppression de celle-ci en 1802. Son nom fut avancé pour le poste de Grand-Maître de l'université napoléonienne. Il se retira à Conteville, s'occupant de travaux d'érudition, d'archéologie... et d'arboriculture. Correspondant de l'Institut en 1815, il fut en 1824 un des fondateurs de la Société des antiquaires de Normandie, et en était président en 1828, année de sa disparition.

À la même catégorie appartient aussi un personnage comme le nivernais Étienne Jean-François Parent l'aîné (1754-1802). Après des études dans sa ville natale de Clamecy, puis en Sorbonne, il fut vicaire à Corvol puis curé de Rix dans la Nièvre, et devint en 1784 principal du collège de Clamecy. Il prêta le serment constitutionnel en 1791, et fut élu, le 19 septembre 1792, président de l'administration du district de Clamecy. Il fut, en 1794, l'un des meneurs de la Terreur à Clamecy, ce qui lui valut d'être arrêté à la chute de Robespierre. Amnistié le 25 août 1795, il devint professeur d'histoire à l'École centrale de Nevers. En 1802, il fut appelé à ses côtés par le ministre de la police Fouché, qui avait été conventionnel en mission dans la Nièvre, mais mourut brutalement avant d'avoir pris ses nouvelles fonctions. Bien que n'ayant pas été bibliothécaire à proprement parler, il mérite d'être évoqué ici pour avoir publié en l'an IX (1800-1801) un *Essai sur la bibliographie et sur les talents du bibliothécaire* de 54 pages. L'auteur y annonçait une *Histoire de la bibliographie...* qu'il n'a pas eu le temps de commettre. Son petit ouvrage se divise en deux parties: une histoire de l'imprimerie, et un second texte intitulé «Du bibliothécaire». La seconde partie de ce petit opuscule est un témoignage de grand intérêt pour la conception qu'on pouvait alors se faire du métier de bibliothécaire, qu'il évoque en trois thé-

<sup>15</sup> L. Dubreuil, *François Rever (1753-1828)*, Paris, H. Champion, 1924.

matiques: «quel doit être un bibliothécaire: ses connaissances», «plan et méthode du bibliothécaire», «devoirs d'un bibliothécaire».

#### *Les «recalés» du Concordat*

Une nouvelle vague de clercs investit les bibliothèques à partir de la convention thermidorienne et surtout à partir de 1802, et de la signature du Concordat qui ramena la paix religieuse en France: ceux des évêques et des prêtres constitutionnels qui ne furent pas intégrés au nouveau clergé. Ainsi en fut-il de Charles François d'Orlodot d'Ormont, dit Dorlodot (1756-1816): élu évêque constitutionnel de Laval en 1799, il démissionna au Concordat, pour devenir bibliothécaire de cette ville, jusqu'en 1807. On peut également évoquer le cas de l'abbé Henri Jean-Baptiste Grégoire (1750-1831), ancien évêque constitutionnel du Loir-et-Cher et député à la Convention. Pour des raisons financières, il avait dû vendre une partie de ses livres personnels. François de Neufchâteau lui obtint alors un poste à la Bibliothèque de l' Arsenal, qu'il occupa en 1801-1802.

#### *Des laïcs désireux de se faire oublier*

Mais les clercs ne furent pas les seuls à profiter du refuge des bibliothèques dans les moments critiques. D'autres personnes, qui pour des raisons politiques avaient à se faire oublier, eurent à l'époque recours à la même protection. Un des cas les plus emblématiques, compte tenu de la stature que devait prendre le personnage, est celui de Gabriel Peignot<sup>16</sup>. Né à Arc-en-Barois (Haute-Marne) en 1767, il s'était engagé au Régiment de Bourbon qui tenait garnison à Maubeuge. Il le quitta rapidement pour devenir avocat en parlement à Besançon, puis de s'engager dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. À la dissolution de ce corps, ayant besoin de faire oublier certaines de ses positions anti-jacobines, il s'installa à Vesoul où il reprit sa robe d'avocat, puis devint bibliothécaire de l'École centrale de la Haute-Saône créée en 1796. À la disparition de celle-ci, il devint principal du collège de Vesoul en 1803, puis inspecteur de la librairie à Dijon en 1813, et proviseur du collège de Dijon en 1815. Il mourut en cette ville en

<sup>16</sup> H. Joannelle, *Le Bibliographe Gabriel Peignot (1767-1849)*, Villeurbanne, mémoire de DEA ENSB, 1990.

1849, laissant une bibliographie impressionnante<sup>17</sup> dont certains titres sont toujours des usuels, tel son *Dictionnaire (...) des principaux livres condamnés au feu...* publié à Paris en 1802. D'aucuns le considèrent comme le créateur du terme «bibliologie»... dont l'abbé Jean-Joseph Rive (1730-91) bibliothécaire du duc de La Vallière revendique pourtant la paternité dans ses écrits. Gabriel Peignot fut sans doute le plus grand bibliographe français du XIXe siècle. Il incarne la nouvelle génération de bibliothécaires formés sur le tas sous la Révolution. Il se considérait lui-même comme un disciple de Joseph Basile Van-Praët (1754-1837), le «garde» puis conservateur des Imprimés et créateur de la Réserve de la Bibliothèque nationale, auquel il écrivait le 14 novembre 1823:

*Ce n'est pas d'aujourd'hui que date ma vive reconnaissance; c'est, autant que je puis me le rappeler, en 1804, que mon maître a bien voulu aider de ses conseils son humble disciple. Depuis ce temps, il ne s'est pas passé un jour que je n'en ai conservé le précieux souvenir...*<sup>18</sup>

D'une certaine manière, le disciple a égalé le maître!

Plus rocambolesque est le cas de Louis Alexandre Delsoert, réfugié à Agen en l'an II, qui fut élu en mai 1796 bibliothécaire de l'École centrale de cette ville. Après l'amnistie des émigrés, le citoyen Delsoert, prétendument né en Belgique, redevint le ci-devant chevalier de Lalaurencie, issu d'une noble famille du Périgord. Après avoir émigré en Allemagne au début de la Révolution, il était venu s'établir à Agen où il avait d'abord vécu de leçons particulières avant de devenir bibliothécaire, sans que sa véritable identité n'ait jamais été percée à jour!

Les personnages et les situations évoqués au fil de ces pages ne sont que des exemples parmi bien d'autres. Ils témoignent cependant de ce que le vaste mouvement des saisies révolutionnaires, qui a annihilé le réseau des bibliothèques d'Ancien Régime, spolié des milliers de possesseurs et occasionné le déplacement de quelque dix millions de volumes, a aussi permis à nombre d'individus de toutes origines de trouver dans le tri et le classement des livres confisqués une occupation qui sans être lucrative les a aidés à subsister dans des temps difficiles. Il est de fait que les ecclésiastiques ont été nombreux à suivre cette voie. L'organisation des dépôts littéraires, puis des

<sup>17</sup> 36 ouvrages publiés de 1800 à 1841, un ouvrage posthume édité en 1865.

<sup>18</sup> D. Varry, «Joseph Van-Praët», dans *Histoire des bibliothèques françaises, III, ouvr. cité*, p. 302-303.

bibliothèques des districts (1794) et des Écoles centrales (1795), a constitué, au gré des circonstances, une appréciable position de repli pour des clercs rendus au monde par la suppression des maisons religieuses, l'instauration de serments successifs, et la déchristianisation de la Terreur. Au moment de la réorganisation concordataire, il a ensuite fallu trouver une solution pour les ecclésiastiques non repris par le nouveau clergé. Mais les clercs ne furent pas les seuls à trouver refuge dans les bibliothèques. Ils y côtoyèrent des laïcs, ex administrateurs révolutionnaires qui, pour un temps, eurent à se faire discrets en raison d'opinions politiques (monarchiennes, girondines, puis terroristes) incompatibles avec le courant dominant du moment.

Certains de ces personnages avaient déjà une expérience bibliothéconomique. D'autres étaient totalement novices. Il leur a fallu se former, souvent seuls et sur le tas. C'est là que s'est jouée la transmission du savoir bibliothéconomique entre la dernière génération de bibliothécaires d'Ancien Régime, le plus souvent ecclésiastiques, et une nouvelle génération d'où émergent les figures de Gabriel Peignot, déjà évoquée, et de Charles Nodier (1780-1844), qui, après avoir débuté comme simple employé au dépôt littéraire de Besançon, devait devenir le bibliothécaire de l'Arsenal que l'on sait. En créant l'École des chartes par ordonnance du 22 février 1821, Louis XVIII visait à former des savants destinés à prendre le relai de l'érudition mauriste disparue avec la Révolution. Le rôle de cette école dans la formation des bibliothécaires ne devait commencer à être mesurable que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

LA COLLECTION VETTORI DANS LA BIBLIOTHÈQUE  
DU PRINCE ÉLECTEUR DE BAVIÈRE, 1778-1806:  
L'ACHAT D'UNE BIBLIOTHÈQUE EXCEPTIONNELLE

Entre 1778 et 1780, la famille Vettori de Rome vendit à Karl-Theodor von Pfalz-Bayern, électeur de Bavière (1777-1799), la bibliothèque familiale pour sa bibliothèque de Mannheim, qui allait être bientôt transférée à Munich où elle se trouve toujours.

Cette bibliothèque a été constituée à Florence par l'humaniste Piero Vettori (1499-1585). Elle contient ses papiers de travail, les brouillons de ses lettres, des manuscrits et les livres imprimés que l'humaniste utilisait pour préparer ses cours de grec et de latin au *Studio* de Florence. Après sa mort, pendant près de deux siècles, cette bibliothèque a continué à être enrichie par ses descendants, qui furent eux-mêmes des érudits. On trouve ainsi des livres et manuscrits de son fils Jacopo, de ses arrière-petit-fils Piero et Alessandro, etc. La famille Vettori quitte Florence pour Rome au début du XVIIIe siècle.

Une étape importante de l'histoire de cette bibliothèque est l'action de Francesco Vettori *il Commendatore* entre 1726 et 1729. Ce dernier est un collectionneur, il réunit un *Museum Victorianum* qu'il donne ensuite pour le musée d'antiquités chrétiennes créé par le pape Benoît XIV. Francesco Vettori réorganise la bibliothèque, relie en volumes nombre de petits cahiers manuscrits. Il complète les exemplaires incomplets en copiant les pages de titre manquantes à la *Biblioteca Angelica* et à la *Biblioteca Casanatense*. Il fait relier plusieurs centaines de manuscrits et imprimés de la bibliothèque en parchemin ou en maroquin rouge, et ajouter aux livres de son ancêtre illustre deux estampes représentant son portrait ainsi que plusieurs médailles qui avaient été gravées en son honneur<sup>1</sup>. Francesco Vettori apporte aussi une grande aide à Angelo Maria Bandini, dont il a été question dans ce colloque: Bandini en effet, bibliothécaire des bibliothèques *Laurenziana* et *Marucelliana*, a

<sup>1</sup> Voir sur l'histoire de cette bibliothèque: Raphaële Mouren, *Quatre siècles d'histoire de la bibliothèque Vettori: entre vénération et valorisation*, dans *Early Printed Books as Material Objects*, éd. Marcia Reed et Bettina Wagner, München, De Gruyter Saur, 2010 («Iflla Publications», 149), p. 243-269.

l'occasion de croiser Vettori lorsqu'il rédige le catalogue des manuscrits de la *Laurenziana*, puisque ce dernier, lors de l'ouverture de la bibliothèque en 1571, lui avait donné ses plus beaux et plus anciens manuscrits. Bandini édite les lettres latines envoyées par Piero Vettori à partir des brouillons et minutes conservées par la famille et complète le livre par une bio-bibliographie de l'humaniste, qu'il publie aussi en italien<sup>2</sup>.

La bibliothèque a très certainement été vendue à l'électeur de Bavière comme étant celle de Piero Vettori, sous son nom latin de Petrus Victorius, bien qu'elle contienne de nombreux livres de ses descendants.

À l'arrivée de la bibliothèque à Mannheim, elle fut prise aussitôt en charge par deux bibliothécaires, l'un pour les imprimés, Georg-Stanislas Roccatani, l'autre pour les manuscrits, Nicolas Maillot de La Treille. Ils vont approcher la collection de façon, on le verra, très différente l'un de l'autre. Ignaz Hardt, auteur du catalogue des manuscrits, intervient lui aussi sur ces livres à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *Nicolas Maillot de La Treille et les manuscrits*

Le premier, Nicolas Maillot de La Treille (1725-1794), est un Lorrain originaire de Mangienne (Meuse), formé au séminaire jésuite de Pont-à-Mousson, puis licencié en théologie de la Sorbonne. Bibliothécaire à Mannheim dès 1756, membre de l'Académie de Bavière en 1763, il mène parallèlement une brillante carrière ecclésiastique; il ne parle pas un mot d'allemand d'après sa notice biographique de la *Neue Deutsche Biographie*<sup>3</sup>.

Nicolas Maillot de la Treille a rédigé non pas un catalogue, mais des descriptions des manuscrits Vettori. Nous conservons deux présentations rédigées par lui: la première, en français, est encore inédite: *Notices sur les manuscrits de la Bibliothèque de Pierre Victorius du Prelat Maillot de*

<sup>2</sup> Angelo Maria Bandini, éd., *Cl. Italarum et Germanorum Epistolae ad Petrum Victorium senatorem Florentinum nunc primum ex archetypis in lucem erutae recensuit Victorii uitam adiecit* (...), Florentiae, [s. n.], 1758, 3 t. en 2 vol. Angelo Maria Bandini, *Memorie per servire alla vita del Senator Pier Vettori raccolte dal dot. Ang. Mar. Bandini a S. Ecc. il Sig. Conte di Stainville Cav. degli Ordini del Re, Regio Ambasciatore del Re Cristianiss. Appresso la S. Sede ecc.*, dans *Magazzino toscano d'Instruzione e di Piacere*, III, In Livorno, per Anton. Santini e Compagni, 1756.

<sup>3</sup> Peter Fuchs, *Maillot de La Treille, Nicolas*, dans *Neue Deutsche Biographie*, hg. von der Historischen Kommission bei der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Berlin, Duncker und Humblot, 15, 1987, p. 708 et suiv. Disponible en ligne: <<http://www.deutsche-biographie.de>>.

*La Treille*<sup>4</sup>. C'est un petit cahier de 60 pages, manifestement une copie par quelqu'un qui ne comprenait peut-être pas le français, à partir du texte écrit par Maillot de La Treille<sup>5</sup>. Rédigé à la première personne, avec des adresses à un auditoire, il s'agit du texte d'un discours. Un article en allemand est publié en mai 1780, sous forme de discours aux membres de l'Académie des sciences de Bavière, dans les *Rheinische Beiträge zur Gelehrsamkeit*, revue publiée à Mannheim par l'Académie (Kurfürstl. Hof- und akademische Buchhandlung) entre 1777 et 1780<sup>6</sup>.

Maillot de la Treille indique en effet qu'il a rédigé précédemment une autre description de cette bibliothèque: «les notes exactes, et détaillées, que nous avons déjà données sur les éditions rares de cette collection»<sup>7</sup>. Il écrit aussi, à propos d'un *Herbarium antiquum*: «Nous en faisons mention par ce que nous l'avons annoncé dans le compte que nous avons rendu au public de cette collection»<sup>8</sup>. Une troisième présentation des manuscrits a aussi été publiée, posthume, en 1803<sup>9</sup>. On conserve enfin un petit cahier de cinq feuillets, *Sur la bibliothèque elettorale de Munic. Sur les mss. de Pierre Victorius*. Cbm C 29c. Rédigé lui aussi en français, il reprend sous forme de liste la description des *Notices*, aux feuillets 1 et 2.

Les *Notices sur les manuscrits de la Bibliothèque de Pierre Victorius* sont une description des pièces les plus remarquables de la bibliothèque. Leur auteur donne des informations sur les documents qui accompagnaient cette bibliothèque Vettori au moment de son arrivée en Bavière: ainsi d'un manuscrit n° 21-35, «Catalogue de sa bib. de sa main, cédé librement après

<sup>4</sup> Bayerische Staatsbibliothek (BSB), Cbm C 29b.

<sup>5</sup> Les catalogues historiques de la bibliothèque ont été étudiés dans plusieurs livres édités par elle, en particulier Stephan Kellner et Annemarie Spethmann, *Historische Kataloge der bayerischen Staatsbibliothek München: Münchner Hofbibliothek und andere Provenienzen. Catalogus codicum manu scriptorum Bibliothecae Monacensis*, vol. 11, Wiesbaden, Harrassowitz, 1996 (sur la bibliothèque Vettori, p. 566-568).

<sup>6</sup> *Rheinische Beiträge zur Gelehrsamkeit*, 1780, 2, p. 37-56. Voir Franz Tinnfeld, *Zur Geschichte der Sammlung Griechischer Handschriften in der Bayerischen Staatsbibliothek München*, dans *Festschrift für Klaus Wessel zum 70. Geburtstag, in memoriam*, éd. Marcell Restle, Munich, Editio Maris, 1988 («Münchener Arbeiten zur Kunstgeschichte und Archäologie», 2), p. 317.

<sup>7</sup> Nicolas Maillot de La Treille, *Notices sur les manuscrits de la Bibliothèque de Pierre Victorius du Prelat Maillot de La Treille*, *ouvr. cité*, p. 2.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>9</sup> Johann Christoph von Aretin, *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, 1, 1803, 2. Stück, p. 75-96 <http://bavarica.digitale-sammlungen.de/resolve/display/bsb10370632.html>

l'achat», aujourd'hui perdu. Il nous apprend aussi que certains documents, qui ne faisaient pas partie de la vente (du moins qui ne se trouvaient pas dans l'inventaire utilisé pour la vente) ont été ajoutés par le vendeur – dont le nom n'est pas donné ici – à l'ensemble:

*Ce catalogue [le Petri Victorii repertorium originale gr.lat. simul collectum et in librum redactum, Romae 1729<sup>10</sup>], qui devient essentiel à nôtre collection a été, ainsi que quelques autres livres, et manuscrits, cédé librement et gratuitement par le dernier possesseur après que l'achat avoit été fait et arrêté<sup>11</sup>.*

Si l'on imagine que Maillot de La Treille écrit ses *Notices sur les manuscrits...* à peu près au même moment que la traduction allemande, publiée en 1780, on peut penser que la bibliothèque Vettori est arrivée à Mannheim en novembre 1779. Maillot de La Treille en effet, dans son introduction, croit utile d'excuser l'incomplétude de son travail:

*Comme ils ne sont arrivés de Rome à Mannheim que vers le commencement de novembre de l'année passée, nous n'avons pas eu le loisir de les parcourir tous avec toute l'attention que nous aurions désiré, mais nous croyons les connoître assez pour rendre compte des principaux ouvrages qu'ils contiennent. La notice que nous donnons ici, et les notes exactes, et détaillées, que nous avons déjà données sur les éditions rares de cette collection, suffisent pour faire connoître le prix de la Bibliothèque de Pierre Victorius<sup>12</sup>.*

Comment Maillot de la Treille appréhende-t-il cette collection? D'une façon qui pourrait aujourd'hui être considérée comme dilettante. Certes, ses deux présentations sont destinées aux académiciens de Bavière: il ne s'agit pas de la construction d'un outil de travail, inventaire ou catalogue. Toutefois, nous ne conservons aucun autre trace du travail de Maillot de La Treille sur ces manuscrits: il est probable qu'il n'a plus jamais, par la suite, mis le nez dans cette collection. Pire: il a sans doute écrit les *Notices sur les manuscrits* très rapidement, sans voir tous les ouvrages, et plus probablement davantage à partir de l'inventaire romain que de la consultation directe des livres. Il se méprend ainsi sur le nom du *Petri Victorii repertorium* en deux volumes et le décrit comme étant «le catalogue alphabétique

de la Bibliothèque de Pierre Victorius<sup>13</sup>. Il lui aurait suffi d'ouvrir les deux manuscrits pour voir qu'il s'agit en fait de lexiques, un dictionnaire latin et un dictionnaire grec, commencés par Vettori pour son propre usage.

Maillot de La Treille est celui qui crée la légende de «la bibliothèque de Petrus Victorius», alors que dans la réalité, la majeure partie des manuscrits de cette collection sont postérieurs à la mort de l'humaniste de plus d'un siècle:

*Le mérite particulier des manuscrits dont nous avons à parler, est d'avoir été copiés d'après de plus anciens et apostillés de la propre main de Pierre Victorius<sup>14</sup>.*

En quoi cette particularité est exceptionnelle?

*On ne peut voir sans admiration cette multitude de variantes et de remarques critiques dont il a enrichi les meilleures éditions du XV et du XVI siècles données au public en France et en Allemagne, et surtout en Italie tant par les littérateurs les plus estimés de ce tems là que par lui-même, et l'on conçoit à peine, qu'il ait pu trouver le tems de rassembler et de copier tant des manuscrits, qu'il a embellis de préfaces, de notes, de remarques, et d'observations<sup>15</sup>.*

L'émotion saisit donc le bibliothécaire à la vue de ces manuscrits. Maillot de La Treille fait ici allusion davantage aux imprimés annotés, très nombreux en effet, qu'aux manuscrits, non sans une naïveté feinte ou réelle: rien d'anormal en effet à trouver de nombreux livres collationnés dans la bibliothèque d'un homme qui, pendant cinquante ans, de 1537 à 1584, a été professeur à Florence et éditeur scientifique de textes grecs et latins.

La collection est encore, à ce moment là, dans l'ordre dans lequel elle a été reçue: «Nous les avons laissés dans le même ordre qu'ils tiennent dans le catalogue de François Vettori<sup>16</sup>. Mais pour sa présentation, le bibliothécaire choisit de séparer les volumes par langue: «pour plus de clarté nous avons cru devoir séparer en la manière qui suit, les grecs de (sic) latins, et les latins des italiens<sup>17</sup>. Cette séparation par langue va être mise en œuvre en effet peu après, pour le catalogue imprimé des manuscrits: il est probable que le classement de la collection, séparant les imprimés des manuscrits

<sup>10</sup> BSB, Clm 740 et Cod. Graec. 174.

<sup>11</sup> Nicolas Maillot de La Treille, *Notices sur les manuscrits, ouvr. cité*, p. 23-24.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 1-2.

<sup>13</sup> BSB, Clm 740 et Cod. Graec. 174.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.* p. 2-3.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>17</sup> *Ibid.*

puis classant les manuscrits par langue, soit intervenu très peu de temps après l'arrivée de la bibliothèque. La cotation des imprimés, elle, intervient beaucoup plus tard.

Maillot de La Treille présente donc la collection en passant en revue les pièces qui, à ses yeux, sont les plus importantes. Il commence par un manuscrit des scholies d'Homère, qui est en effet important pour la tradition du texte<sup>18</sup>. Vettori avait cherché en vain à faire imprimer ce manuscrit dans les années 1560, y compris en sollicitant en France le chancelier Michel de l'Hospital<sup>19</sup>. Maillot de la Treille donne à son auditoire des informations allant au delà de la simple présentation du manuscrit. Il cherche à montrer l'intérêt littéraire ou historique du manuscrit, et précise:

*Si l'on en croit Jean-Albert Fabricius, tom. A. lib. 2. cap. 3. de sa Bibliothèque grecque, c'est de ce manuscrit, que Conrad Hornius a pris les Scholia vetusta sur le IX livre de l'Iliade, qu'il a publié à Helmstatt en 1620 en un volume in 8<sup>o</sup>. Il les tenoit, dit-on, de Jean Caselius, qui les avoit copiés à Florence sur le manuscrit de Pierre Victorius. Mais on prétend, que la meilleure partie de ces Scholies n'a point été publiée, et [sic] l'on donne cette assertion pour très certaine quant a [sic] celles, qui sont sur la Batrachomachie [sic], ou la guerre des rats avec les grenouilles<sup>21</sup>.*

Ce type de description n'est pas pour nous surprendre: elle se place, comme on le verra pour Roccatani aussi, dans une tradition désormais établie, dans les bibliothèques privées des princes, de chercher à vérifier et afficher la rareté et l'excellence des livres qui les composent. En revanche,

<sup>18</sup> BSB, Cod. Graec. 16. Voir *Katalog der griechischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München. Band 1: Codices graeci Monacenses 1-55*, neu beschrieben von Viktor Tifitxoglu, Wiesbaden, Harrassowitz, 2004), p. 99-102.

<sup>19</sup> Bartolomeo Del Bene à Piero Vettori, de la Cour de France, 7 mars 1562, British Library (BL), Add. ms 10264, f. 16. Voir Raphaële Mouren, *Les philologues et leurs éditeurs au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *La memoria de los libros: estudios sobre la historia del escrito y de la lectura en Europa y America*, dir. Pedro M. Catedra, Maria Luisa Lopez-Vidriero, Salamanca, Instituto de historia del libro y de la lectura, 2004, t. 1, p. 495-507 (ici, p. 499).

<sup>20</sup> *Scholia vetusta et oppido erudita in IX librum Iliados Homeri, e msc. Nunc primum edita a Conrado Horneio*, Helmaestadii, Lucius, Rabe, 1620, 8<sup>o</sup>.

<sup>21</sup> Nicolas Maillot de La Treille, *Notices sur les manuscrits*, ouvr. cité, p. 5-6. Le manuscrit de Piero Vettori a été copié pour lui sur le manuscrit T «Towleiano», présent à Florence en 1566, d'après deux lettres de Tommaso Aldobrandini à Piero Vettori, Rome, 15 juin 1566, British Library (BL), Add. ms 10276 f. 32 et Rome, 13 juillet 1566, BL, Add. ms 10276 f. 34. Le manuscrit a été relu par Vettori sur le même manuscrit: H. Erbse, *Scholia graeca in Homeri Iliadem (scholia uetera)*, repr., Berlin, W. de Gruyter, 1969, vol. 1, p. XXIX.

les informations qui sont données de temps en temps sur des manuscrits montrent une connaissance assez approximative de leur histoire. Pour décrire un manuscrit en effet, il écrit: «Les caractères qui sont gothiques paroissent être du XII a XIII siècle»<sup>22</sup>.

Maillot de La Treille passe au fond rapidement en revue les manuscrits portant le travail de philologue de Vettori, et s'arrête plus longuement sur d'autres textes comme la *Notitia dignitatum utriusque imperii orientis scilicet, et occidentalis, ex altero codice Spirensis Bibliothecae exscripta anno 1436*, peut être plus à même d'intéresser un auditoire d'historiens ou d'Allemands<sup>23</sup>. Il n'hésite pas à afficher ses opinions ultramontaines:

*Le traité de Monarchia mundi ad Gregorium Papam XII per fratrem Johannem Valhenberg ord. praedicatorum, in folio sur parchemin, N° 245 cotté 1 ii est d'une écriture batarde qui a plus de trois cents ans. C'est un prodige d'impertinences que ce traité. L'auteur ne rougit pas d'y attribuer au Souverain Pontife une puissance absolue sur le spirituel et temporel des rois. Et l'on veut que ce soit de cette source bourbeuse que le Cardinal Turrecremata du même ordre, que Valhenberg ait tiré la plus part des conclusions qu'il a annoncées en son traité de l'Église<sup>24</sup>.*

Autre point intéressant pour Maillot de La Treille, ou pour ses auditeurs, les lettres de Vettori:

*Les quatres volumes in folio suivants N° 92 sont encore bien plus pretieux que le précédent. Ils contiennent les premieres copies, ou, s'il est permî de s'exprimer de la sorte, les originaux des lettres que nôtre critique a ecrites à des souverains, à des personnes de la première naissance, ou à d'autres connues par leurs talents, et par leur amour pour les sciences, conjointement avec les reponses autographes, qu'il en a reçues<sup>25</sup>.*

Il commente longuement la collection de manuscrits italiens, qui contient plusieurs textes historiques: malheureusement, ce qu'il ne voit pas, c'est que ces manuscrits ont été réunis pour la plupart par les descendants de Vettori, ce dernier ne s'étant pas intéressé à la langue italienne ni à l'histoire ancienne ou récente.

<sup>22</sup> Nicolas Maillot de La Treille, *Notices sur les manuscrits*, ouvr. cité, p. 13.

<sup>23</sup> Catalogue n° 794 (Vict. 99), p. 195. 348 p.

<sup>24</sup> Nicolas Maillot de La Treille, *Notices sur les manuscrits*, ouvr. cité, p. 14-15.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 27. Il s'agit des lettres éditées par Angelo Maria Bandini en 1758 (voir note 2).

Maillot de La Treille cite les manuscrits par leur numéro, numéro qui la plupart du temps ne correspond plus aujourd'hui à rien, et généralement n'apparaît même pas sur le manuscrit. Or il semble dire que ce sont bien ces numéros, donnés soixante ans plus tôt par Francesco Vettori, qui servaient de cote:

*Si vous voulez connoître les poesies, les discours, et autres petites pieces, que Pierre Victorius a composés en Italien, et qui n'ont point encore vu le jour, faites vous donner l'in folio sur papier cotté 170<sup>26</sup>.*

Nous ne disposons aujourd'hui d'aucun catalogue des manuscrits de la bibliothèque Vettori portant ces numéros. Mais certains manuscrits de la bibliothèque portent encore plusieurs cotes successives, comme par exemple l'actuel manuscrit latin 796. On peut voir sur le dos de ce manuscrit, relié dans les années 1720 par Francesco Vettori, deux cotes apposées par la *Bayerische Staatsbibliothek*, toutes deux sur des étiquettes partiellement imprimées: la cote actuelle, «cod. lat. 796», sur une étiquette ainsi qu'une cote «cod. Vict. 110». Or, on voit aussi une autre cote apposée sur une étiquette découpée en forme de fleur, présente sur d'autres livres de la collection: cette cote porte aussi le numéro 110. Enfin, une cote en partie effacée, apposée directement sur le dos, est composée d'une lettre, «A», et de chiffres. Il est donc possible que les cotes que portaient les manuscrits en arrivant de Rome, encore utilisées par Maillot de La Treille, aient été conservées momentanément à l'arrivée de la collection, avant la renumérotation effectuée par Ignaz Hardt au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois le Lorrain donne aussi des équivalences de numéros qui restent pour l'instant inexplicables<sup>27</sup>.

Maillot de La Treille termine en promettant de travailler à nouveau sur cette collection, ce qu'il semble n'avoir en réalité plus jamais fait.

*Nous n'oserions cependant point assurer qu'entre ceux, dont nous n'avons pas fait mention, il ne s'en trouve quelques-uns d'une rareté et d'une utilité plus marquée, que ceux dont nous venons de rapporter les titres, et sur lesquels la brièveté du tems ne nous a pas permis de nous étendre autant, que nous aurions désiré. Aussi nous proposons nous de revenir sur nôtre travail et de donner une notion plus suivie et plus étendue de ces manuscrits, qui jouissent en Italie et surtout à Rome de la plus haute reputation, et dont il a plu à l'immortel Charles-Theodores d'orner sa Bibliothèque de Mannheim<sup>28</sup>.*

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 8, 16, 17, etc.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 59-60.

Maillot de La Treille avait manifestement pour objectif de présenter la collection aux érudits pouvant être intéressés, en premier lieu les membres de l'Académie, à des personnes qu'il convaincrait peut-être de venir consulter ces manuscrits dans la bibliothèque. Sa présentation n'a pas eu d'effet sur le champ; des travaux d'envergure ont bien été lancés à Munich sur la bibliothèque Vettori, mais plus tard, dans les années 1812-1813. Les quelques livraisons des éphémères *Acta philologorum Monacensium* contiennent des articles importants de professeurs munichois consacrés aux travaux philologiques de Piero Vettori. Sa bibliothèque est à nouveau redécouverte dans les années 1890, comme l'indique un ensemble d'articles parus à cette époque dans le *Rheinisches Museum*. Sans doute faudrait-il rapprocher ces travaux de l'action de Wilhelm Meyer, bibliothécaire de 1875 à 1886, directeur des manuscrits, qui a établi un nouveau catalogue de la bibliothèque Vettori et corrigé celui de Roccatani.

#### *Georg Stanislas Roccatani et les imprimés*

On sait beaucoup moins de choses sur Georg Stanislas Roccatani, bibliothécaire (*Hofbibliothekar*) de l'électeur de Bavière entre 1787 et 1790, année de sa mort, et membre de la *Bayerische Akademie der Wissenschaften*. Roccatani s'occupe, lui, des imprimés de la bibliothèque Vettori, dont il dresse le catalogue: *Titres des livres de la bibliothèque de Pierre Victorius, avec les numéros selon lesquels ils se trouvent dans le catalogue envoyé de Rome*<sup>29</sup>.

Il s'agit d'un fichier en deux casiers. Roccatani utilise les techniques bibliothéconomiques les plus modernes, et rédige son catalogue sur des petites cartes de dimensions très proches de celles de cartes à jouer. Les fiches, toutes de dimensions strictement semblables, sont rédigées sur carton fin, vierge.

Le catalogue est classé par format: Roccatani catalogue d'abord les in-folio, puis les in-quarto, et enfin les in-octavo. Il décrit les livres, parfois très précisément; il ne porte pas de cote, mais numérote ses fiches, donnant ainsi en quelque sorte un numéro d'inventaire aux livres (les ouvrages en plusieurs volumes sont bien entendu décrits sur une seule fiche): les cotes actuelles des documents ont été ajoutées sur les fiches un siècle plus tard, sans doute par Wilhelm Meyer. Notons que la *Bayerische Staatsbibliothek* ne conserve aucun autre catalogue ancien de ce type: les autres sont géné-

<sup>29</sup> BSB, Cbm C 209c.

ralement rédigés en registres, jamais en fiches. Comme Maillot de La Treille, Roccatani travaille à partir de l'inventaire qui avait accompagné les livres depuis Rome, il décrit des livres qu'il ne trouve pas:

*Jusqu'ici on n'a pu recouvrir le n° 18: il annonce le second tome de la collection qui a pour titre: Leodegarii a ----- Farrago poematum, Parisiis, 1560. L'auteur de ce catalogue donne cette édition pour être très rare.*

S'il se lance dans une description en bonne et due forme, Roccatani ne s'interdit pas d'ajouter à ses notices catalographiques ses propres remarques. Au dos de la fiche servant de page de titre il écrit:

*Il est à observer que les livres de cette collection suivent en quelque sorte la progression des formats; de manière que les plus rares sont et se trouvent en plus grand nombre dans les in folio que dans les in quarto; et plus dans les in quarto que dans les in octavo in-12 etc.*

*Il est encore à observer qu'on n'a pas trouvé quelques livres désignés dans ce catalogue; mais qu'en revanche on a reçu de Rome un plus grand nombre de livres qui n'étoient pas designés dans le dit catalogue.*

Cette remarque confirme les informations données par Maillot de La Treille: les propriétaires précédents avaient vendu la bibliothèque en fournissant un inventaire incomplet et ont donc envoyé davantage de livres à Mannheim que ce qui était prévu.

Le fichier de Roccatani décrit les ouvrages avec minutie. Quelques fiches semblent manquer aujourd'hui, mais la numérotation des fiches comporte plusieurs erreurs, ce qui rend difficile un comptage. Roccatani indique aussi sur la fiche de titre les «numéros de ceux qui sont les plus remarquables». Il précise l'état de conservation des livres, et ajoute à chaque fiche des commentaires sur l'auteur ou sur le contenu, comme on voit faire à la même époque sur les fiches de bibliothèques privées dont il reprend le format. On reconnaît en effet dans sa façon de travailler ce que l'on peut voir chez les bibliothécaires travaillant pour les bibliophiles français, et chez ces bibliophiles eux-mêmes. Comme eux, il cite à l'occasion Guillaume François Debure et sa *bibliographie instructive*, outil utile à tous ceux qui veulent constituer une bibliothèque<sup>30</sup>: en France, à la même époque, un collection-

<sup>30</sup> *Bibliographie instructive, ou traité de la connoissance des livres rares et singuliers. Contenant un catalogue raisonné de la plus grande partie de ces Livres précieux, qui ont paru successivement dans la République des Lettres, depuis l'invention de l'imprimerie, jusques à nos jours; avec des notes sur la différence et la rareté de leurs éditions, & des*

neur comme le marquis de Méjanes fait de même, et juge de la rareté et de l'intérêt d'un livre à l'aune de sa présence dans la *Bibliographie instructive*. Autre approche habituelle: Roccatani indique presque systématiquement si l'édition qu'il a en mains est plus ou moins réputée qu'une autre, ou bien, à propos de *l'Etymologicon magnum* de Zacharias Calliergès (1499)<sup>31</sup>, il conclut ainsi sa fiche:

*Cette édition de 1499 est très rare et d'un prix excessif: elle vaut plus de trois louis d'or. On se contente de la réimpression qui eut lieu à Heidelberg en 1594 in fol.*<sup>32</sup>

La réputation ou la «beauté» des livres est un élément qu'il faut noter sur les fiches, de même que l'état général du livre. Ainsi, à propos du *Rapicio* de 1554, in folio sur grand papier annoté par Vettori<sup>33</sup>, il écrit:

*La beauté de cette édition semble inviter à faire relier proprement cet exemplaire sans faire attention au mérite littéraire de Jovita Rapicius que nous ne connoissons que très imparfaitement.*

«Relié proprement en parchemin» est la note qui apparaît le plus souvent. Roccatani se réfère chaque fois que c'est nécessaire à l'inventaire venu de Rome, à partir duquel il travaille. Ainsi, à propos de l'ouvrage *A Quercu Leodegarii Farrago poematum*<sup>34</sup>, il relève: «*Observons qu'on n'a point*

*remarques sur l'origine de cette rareté actuelle, & son degré plus ou moins considérable: la manière de distinguer les éditions originales, d'avec les contrefaites; avec une description typographique particulière, du composé de ces rares volumes, au moyen de laquelle il sera aisé de reconnoître facilement les exemplaires, ou mutilés en partie, ou absolument imparfaits, qui s'en rencontrent journellement dans le commerce, & de les distinguer sûrement de ceux qui seront exactement complets dans toutes leurs parties. Disposé par ordre de matières & de facultés, suivant le système bibliographique généralement adopté; avec une table générale des auteurs, & un système complet de bibliographie choisie, par Guillaume-François de Bure, le Jeune, libraire de Paris, Belles lettres, tome I, à Paris, Chez Guillaume-François Debure Le Jeune, Libraire, Quai des Augustins, 1765.*

<sup>31</sup> ΔΕΤ"mologiko;n mevga, 223 f., 2°. BH I, 23; BMC V, 580; GW 9426.

<sup>32</sup> Georg Stanislas Roccatani, *Titres des livres de la bibliothèque de Pierre Victorius, ouvr. cité*, fiche 80.

<sup>33</sup> *Iobitae Rapicii Brixiani de Numero oratorio libri quinque, ad Reginaldum Polum cardinalem amplissimum, ejusdem paraphrasis in Psalmos Davidis (...) quaedam carmina, Venetiis in aedibus Pauli Manutii, 1554, 2°, 56, 20 f. BSB, 2 L. gen. 9.*

<sup>34</sup> *A Quercu Leodegarii Farrago poematum ex optimis quibusque et antioribus et aetatis nostrae poetis excerpta*, Parisiis, apud Guilielmum Cavellat, 1560. Aujourd'hui perdu.

trouvé le n 167 qui est un bouquin». L'ouvrage est toujours introuvable aujourd'hui dans la bibliothèque, il est fort probable qu'il ne soit jamais arrivé de Rome.

Il est difficile d'évaluer le niveau de compétences réelles de Roccatani: bon latiniste, il copie un distique présent sur une édition bolognaise de Cicéron de 1499, pour se moquer du mauvais goût de l'époque en matière de langue latine, mais ne signale pas, sur le même livre, deux mentions manuscrites de collation apposées par Piero Vettori (2 Inc. c. a. 3746). Ailleurs, c'est postérieurement que «reliure en cuir rouge» a été corrigée en «maroquin», une variante pouvant être «veau rouge» (fiche 69) pour décrire un parchemin. Une demi-reliure en peau de truie est décrite «en veau et parchemin» (fiche 82). Un veau est annoncé en parchemin...

Toutefois, ce catalogue est aujourd'hui un outil précieux pour chercher à reconstruire le contenu de la bibliothèque Vettori telle qu'elle se présentait au moment de son arrivée à Mannheim, près de deux siècles après la mort de celui qui lui avait donné son nom<sup>35</sup>.

#### *Ignaz Hardt, l'inventaire et le catalogue des manuscrits*

Le traitement de la collection Vettori dans les premières années de son arrivée en Bavière est aussi passé par un inventaire. Si Maillot de La Treille s'était contenté de l'inventaire romain, pourtant incomplet, si Roccatani l'avait recopié sur fiches en y ajoutant ses annotations, un troisième bibliothécaire, quelques années plus tard, entreprend certainement d'inventorier la collection. Pour ce faire, il appose à l'encre, sur chaque livre imprimé, un véritable numéro d'inventaire. Ignaz Hardt, l'auteur du premier volume imprimé des manuscrits de la bibliothèque paru au début du XIXe siècle, mort en 1811, inscrit sur chaque livre un numéro d'inventaire spécifique, composé de l'abréviation «V.B.» (pour *Victoriana Bibliotheca*) suivie d'un numéro<sup>36</sup>. Ce mode d'inventaire était utilisé largement dans la bibliothèque:

<sup>35</sup> Ce travail de reconstruction a été lancé en 1992. Le catalogue des imprimés de la bibliothèque a été présenté dans Raphaële Mouren, *Édition et enseignement au temps du second Humanisme: Piero Vettori et les auteurs antiques (1499-1585)*, thèse pour le doctorat en philologie grecque, sous la direction du professeur Jean Irigoien, Paris, École pratique des hautes études, 2002. Le catalogue complet de la bibliothèque, accompagné d'une étude, est en cours de préparation pour édition.

<sup>36</sup> L'identification de l'écriture de Hardt, très caractéristique et aisément reconnaissable, m'a été fournie par le département des manuscrits et livres rares de la BSB, que je remercie.

on trouve en effet souvent l'abréviation «B.L.», toujours suivie d'un numéro d'ordre, sur des livres portant l'ex-libris imprimé de la bibliothèque des ducs de Bavière. Les livres de la bibliothèque Vettori ne reçoivent pas l'ex-libris imprimé aux armes des ducs de Bavière, que portent de nombreux ouvrages. La bibliothèque Vettori n'est donc pas simplement fondue dans la bibliothèque du prince: achetée en bloc, dans son ensemble, elle reste au moins un moment en un seul ensemble – mais pas longtemps. Pour ce qui est des manuscrits, certains (essentiellement les livres italiens) ont reçu une étiquette préimprimée, apposée au dos du volume, portant la mention imprimée «*cod. Vet.*» pour *codex Vettori*; ces cotes ont généralement été complétées par un numéro d'ordre. Enfin les incunables portent la mention «*incunab. V.*», impossible à dater.

Une des questions qui restent non résolues est celle de la date à laquelle ont été apposées les armes Vettori sur tous les livres, sans le moindre respect pour les reliures, y compris les plus belles. Ces armes ne s'harmonisent pas aux reliures refaites à Rome dans les années 1726-1728, elles sont donc postérieures, et on peut penser qu'elles ont été apposées en vue d'organiser la vente des livres, avant leur départ d'Italie.

En 1804 et 1806 sont publiés à Munich les deux volumes du *Catalogus codicum mancriptorum Graecorum Bibliothecae Regiae Bavaricae* d'Ignaz Hardt<sup>37</sup>. Il a sans doute fallu plusieurs années pour établir ce catalogue. Les cotes des manuscrits dans la bibliothèque Vettori sont abandonnées; tous les manuscrits de la Bibliothèque royale ont été recotés, les manuscrits grecs sont séparés des manuscrits latins, et les collections sont désormais éclatées suivant une méthode qu'il est impossible de reconstruire. Certains manuscrits ont des cotes qui se suivent, mais ce n'est pas le cas du monumental manuscrit des scholies d'Homère, qui porte le numéro 16: ce qui peut laisser penser que la dimension réelle des livres a joué un rôle, mais aussi que la recotation a commencé après l'arrivée de la bibliothèque Vettori à Mannheim.

Hardt a pris la suite de Maillot de La Treille, et s'est attelé à la description des manuscrits, description très précise et qui n'a été remplacée que très récemment, de façon encore incomplète, par le nouveau catalogue des manuscrits grecs qui a commencé à paraître en 2004<sup>38</sup>. Le nom de Maillot

<sup>37</sup> Ignatius Hardt, *Catalogus codicum mancriptorum Graecorum Bibliothecae Regiae Bavaricae*, München, E. Sedel, 1804-1806, 2 vol.

<sup>38</sup> *Catalogus codicum man scriptorum Bibliothecae Monacensis = Katalog der griechischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München. Band 1: Codices graeci Monacenses 1-55*, neu beschrieben von Viktor Tiftixoglu, Wiesbaden, Harrassowitz, 2004; Band 3: *Codices graeci Monacenses 110-180*, neu beschrieben von Kerstin Hajdù, Wies-

de La Treille n'apparaît pas du tout dans ce livre.

Les notices de Hardt sont extrêmement précises et complètes; elles sont généralement longues de plusieurs pages – même s'il faut noter que les marges sont exceptionnellement larges.

Vingt-cinq ans après l'arrivée de la bibliothèque Vettori en Bavière, la collection est traitée désormais différemment. Les catalogues précis et imprimés de manuscrits avaient déjà été édités dans d'autres bibliothèques, comme par exemple ceux de Bandini à Florence, mais à Munich les choses ont profondément changé en quelques années. Toutefois, la conception de leur mission par les bibliothécaires reste encore parfois fluctuante: Ignaz Hardt va plus loin que simplement faire le catalogue des manuscrits, et traite ceux-ci d'une manière qui nous paraît aujourd'hui fort étrange. En effet, à propos du manuscrit d'Homère que Maillot de La Treille avait considéré comme le plus important de la collection, il indique l'avoir collationné avec une édition, et il l'a annoté parfois dans les marges!<sup>39</sup>

Notons enfin que, lorsque Munich fut occupé par l'Empire français en 1805, quelques livres de la bibliothèque Vettori furent saisis et envoyés à Paris par l'inspecteur Neveu, pour la nouvelle réserve que créait alors Van Praet dans la Bibliothèque impériale<sup>40</sup>. Arrivés à Paris, certains de ces livres furent alors confiés à Bozerian, relieur attitré de la Bibliothèque, et reçurent une somptueuse reliure. Van Praet était particulièrement attentif à la présence d'annotations de Vettori dans les marges de ces livres (pour la plupart des incunables), et a porté, avant de les envoyer à Bozerian, la mention suivante au crayon: «sans rogner», qui est restée.

La bibliothèque Victorius se trouve aujourd'hui à la *Bayerische Staatsbibliothek*, la bibliothèque d'État de Bavière, à Munich. Les multiples entreprises de reproduction donnent aujourd'hui accès en ligne à un nombre

de plus en plus grand d'imprimés, y compris des incunables, ainsi qu'à des manuscrits de cette collection Vettori. Les informations que l'on peut recueillir sur l'histoire de ces livres depuis leur arrivée en Bavière sont utiles pour l'histoire de la bibliothéconomie, du traitement des livres soit séparément, soit par ensemble, mais elle ne sont pas anodines pour qui travaille sur leur contenu. Comme pour les catalogues de vente de la même période, l'ordonnancement du début du XVIIIe siècle, les interventions successives des bibliothécaires de Bavière proposent au chercheur d'aujourd'hui ces livres ordonnés suivant une structure, décrits suivant des habitudes et des présupposés qui sont autant d'obstacles que le spécialiste de l'Humanisme doit savoir contourner pour voir ces livres tels qu'ils pouvaient apparaître il y a quatre siècles.

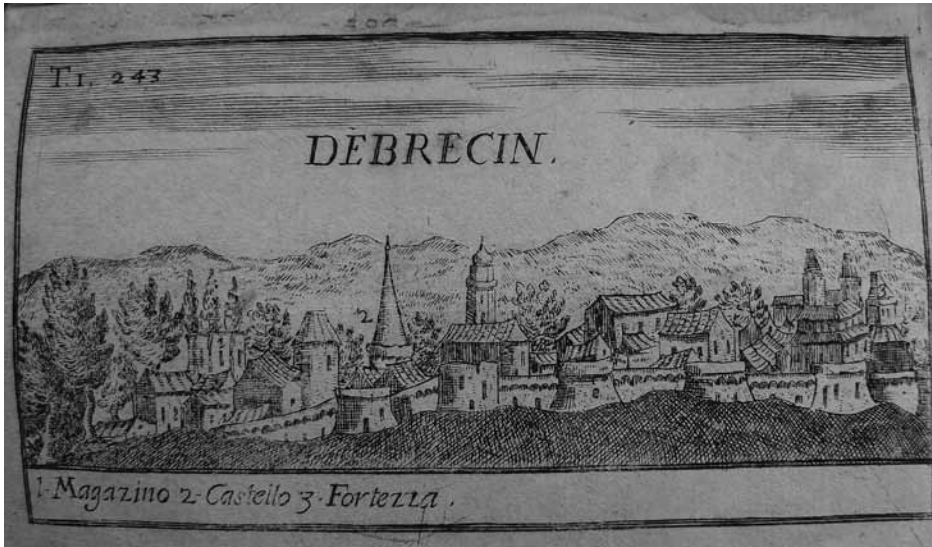
baden, Harrassowitz, 2003; *Band 2: Codices graeci Monacenses 56-109*, neu beschrieben von Marina Molin Pradel (disponible sur <[http://www.manuscripta-mediaevalia.de/hs/projekt\\_muenchen-griechisch.htm](http://www.manuscripta-mediaevalia.de/hs/projekt_muenchen-griechisch.htm)>). Le catalogue a été précédé d'un volume d'études: *Catalogus codicum manu scriptorum Bibliothecae Monacensis*, vol. 2 = *Katalog der griechischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München, Band 10,1*; Kerstin Hajdù, *Die Sammlung griechischer Handschriften in der Münchener Hofbibliothek bis zum Jahr 1803*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2002.

<sup>39</sup> BSB, Cod. Graec. 16.

<sup>40</sup> Hans-Otto Keunecke, *Wie soll ich denn eine ganze Bibliothek verstecken?: Die französische Bücherentführung aus München im Jahr 1800 und die Versuche zur Rückgewinnung*, *Bibliotheksforum Bayern*, 7, 1979, p. 109-128.

*István Monok*  
(Eger – Szeged)

## IDENTITÉ CULTURELLE, IDENTITÉ NATIONALE: LES BIBLIOTHÈQUES INSTITUTIONNELLES EN HONGRIE ET EN TRANSYLVANIE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE



Debrecen.



Kronstadt / Brassov.

Le processus de la formation des cultures en langue vernaculaire et l'élaboration de leur réseau institutionnel s'est développé parallèlement à la naissance de la conception moderne de l'État. Malgré quelques différences de peu d'importance, les politiques culturelles menées par les monarchies et autres principautés en Occident sont au fond relativement proches. Par contre, les peuples d'Europe centrale n'avaient pas de monarches nationaux: on peut décrire leur histoire du début de l'âge moderne comme une chronique quasi-ininterrompue de guerres. La conquête du pays par les Turcs ottomans avait abouti à la dissolution, entre 1526 et 1541, du royaume médiéval de Hongrie: la partie principale du territoire fut directement occupée et administrée par les Turcs. L'expulsion des Ottomans hors du bassin des Carpates (1683-1699) peut être considérée comme un véritable processus de libération nationale mais, par la suite, l'intégration progressive de la Hongrie dans l'Empire des Habsbourg a non seulement empêché les velléités d'indépendance des Hongrois, mais aussi retardé l'élaboration d'un réseau d'institutions nationales<sup>1</sup>.

Si l'on se propose d'étudier le processus de formation de l'identité cultu-

<sup>1</sup> Les différentes synthèses consacrées à l'histoire de la culture hongroise et composées dans les cinquante dernières années adoptent des points de vue variés tant pour la périodisation que pour les perspectives générales. L'ouvrage classique de Domokos Kosáry est centré sur les institutions, dont le cadre est déterminé par les deux grands courants intellectuels du baroque et des Lumières: il s'agit d'une présentation systématique de toutes les branches de la culture hongroise (Domokos Kosáry, *Művelődés a XVIII. századi Magyarországon* (La culture et ses institutions en Hongrie au XVIII<sup>e</sup> siècle), Budapest, Akadémiai Kiadó, 1996). Cet ouvrage considère le XVIII<sup>e</sup> siècle comme une unité chronologique (les années 1700-1800). Au contraire, *l'Histoire de la civilisation en Hongrie* éditée par László Kósa (Budapest, Osiris Kiadó, 1998) considère les deux premiers tiers du siècle comme faisant partie de la première modernité (István Bitskey, György István Tóth), tandis que le dernier tiers est présenté sous le titre de «L'époque de la société bourgeoise (1770-1920)». Dans ces deux manuels, le terme de Hongrie désigne la Hongrie et la Transylvanie. Voir aussi István Monok, «Deux siècles de culture de la lecture dans le bassin des Carpates (1526-1730)», dans *Le Berceau du livre: autour des incunables*, dir. Frédéric Barbier, Genève, Droz, 2004, p. 297-316.

relle hongroise au XVIII<sup>e</sup> siècle, il convient de prendre en considération trois pays actuels – ce qui illustre bien le caractère fortement «régional» de la culture hongroise. Le royaume de Croatie, associé au royaume de Hongrie, avait formé ses institutions en conformité avec celles de la couronne hongroise. Dans les deux royaumes, la langue officielle de l'administration a été le latin<sup>2</sup>. La principauté de Transylvanie (Grossfürstentum Siebenbürgen) bénéficia, entre 1541 et 1848, de l'indépendance administrative et politique: la langue officielle y était le hongrois<sup>3</sup>. Ces trois entités politiques firent partie de l'Empire des Habsbourg.

L'identité de *hungarus* impliquait l'appartenance à la Couronne et la fidélité au monarque pour tous ceux qui vivaient sur ses terres, en tant que Slovaques, Allemands, Serbes, Croates, Magyars ou autres<sup>4</sup>. En Transylvanie, l'identité transylvaine s'est maintenue à un degré d'intensité très élevé jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant d'être progressivement remplacée par des identités ethniques (*hungarico-transylvanus*, *siculo-transylvanus*, *saxo-transylvanus*). Roumains et Arméniens, exclus de la participation politique, ont commencé à s'affirmer sur le plan culturel dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle – et cette volonté s'est manifestée par la création d'institutions culturelles spécifiques, notamment des bibliothèques.

Les facteurs religieux et ecclésiastiques viennent encore compliquer le paysage<sup>5</sup>. Commençons par les structures de l'Église catholique: l'évêché de

Transylvanie, autour de Gyulafehérvár (Alba Iulia), et celui de Zagreb étaient suffragants de l'archevêché d'Esztergom. Les Églises réformée, catholique romaine et unitarienne de Transylvanie étaient exclusivement composées de fidèles hongrois, mais il existait aussi une église luthérienne hongroise. Les Saxons étaient luthériens, quant aux Roumains, ils acceptèrent, en reconnaissant le pontificat romain, d'abandonner le rite oriental en faveur du rite uniate<sup>6</sup>. Les Arméniens avaient d'abord été soumis au diocèse de Lemberg (Lvov), puis à partir de 1642, à celui de Gyulafehérvár, l'évêque catholique ayant été nommé gouverneur apostolique des Arméniens<sup>7</sup>. Du côté de la Hongrie royale, les Slovaques étaient soit catholiques, soit luthériens; les Magyars se répartissaient entre catholiques, luthériens et réformés; quant à la population allemande, assez nombreuse, elle était elle aussi luthérienne ou catholique. Pour la Croatie, c'est au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle que commence à s'élaborer une théorie particulière sur la base de laquelle une identité culturelle croate a pu se former<sup>8</sup>. Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les institutions culturelles croates se sont proposé l'objectif d'affiner la langue croate et de contribuer au développement de la culture croate.

Dans la suite de notre contribution, nous ne nous intéresserons pas aux territoires croates (ni aux bibliothèques qui s'y trouvent): qu'il suffise de souligner que la partie septentrionale de la Croatie actuelle – la région située entre les deux rivières, la Drave et la Save, qui correspond plus ou moins à la Slavonie historique – avait toujours été de population mixte (croate et hongroise) et presque entièrement de rite catholique romain. Les petites commu-

<sup>2</sup> Pour les usages linguistiques et pour la culture écrite des Croates, voir Anca Nator, Josip Bratulić, Mirko Tomasović, Josip Stipanov, *Drei Schriften - Drei Sprachen. Kroatische Schriftdenkmäler und Drucke durch Jahrhunderte*. Ausstellung in der Staatsbibliothek zu Berlin Preussischer Kulturbesitz. 26. April - 8. Juni 2002, Zagreb, Erasmus Naklada, 2002.

<sup>3</sup> *Kurze Geschichte Siebenbürgen*, éd. Béla Köpeczi, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1990 («Institut für Geschichte der Ungarischen Akademie der Wissenschaften»). Trad. allemande de l'original hongrois.

<sup>4</sup> Tibor Klaniczay, «Die Benennungen „Hungaria“ und „Pannonia“ als Mittel der Identitätssuche der Ungarn», dans Tibor Klaniczay, Katalin S. Németh, Paul-Gerhardt Schmidt, éd., *Antike Rezeption und nationale Identität in der Renaissance insbesondere in Deutschland und in Ungarn*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1993. p. 83-100. («Studia Humanitatis», 9).

<sup>5</sup> Dans les deux dernières décennies, plusieurs groupes de recherche hongrois et roumains ont étudié cette question. Je me contente de mentionner quelques recueils d'études: Maria Crăciun, Ovidiu Ghitta, éd., *Ethnicity and Religion in Central and Eastern Europe*, Cluj-Napoca, Cluj University Press, 1995; Maria Crăciun, Ovidiu Ghitta, éd., *Church and Society in Central and Eastern Europe*, Cluj-Napoca, European Studies Foundation Publishing House, 1998; Bálint Balla, Anton Sterbling, éd., *Ethnicity, Nation, Culture. Central and East European Perspectives*, Hamburg, Krämer Verlag, 1998 («Beiträge zur Osteuropaforschung», 2); Pál Attila Illés, éd., *Felekezetek és identitás Közép-Európában az újkorban* (Confessions et identités en Europe-centrale à l'époque moderne), Piliscsaba-Budapest, PPKE, METEM, 1999

(«Sentire cum ecclesia», 1.); Eszter Andor, István György Tóth, éd., *Frontiers of Faith. Religious Exchange and the Constitution of Religious Identities 1400-1750*, Budapest, CEU Press, 2001.

<sup>6</sup> L'histoire de la formation de l'Église uniate a été étudiée par le groupe international de recherche conduit par les universités de Vienne et d'Alba Iulia. Leurs résultats sont présentés dans: Johann Marte, Viorel Ioniță, Iacob Mârza, Laura Stanciu, Ernst Christoph Suttne, éd., *Die Union der Rumänen Siebenbürgens mit der Kirche von Rom. Unirea românilor transilvăneni cu Biserica Romei*, București, Editura Enciclopedică, 2010-2011, 2 vol. (avec une bibliographie complète de la question).

<sup>7</sup> Attila Puskás, «Az örmény apostoli egyház és az örmény katolikus egyház identitástudata» (L'Église apostolique arménienne et l'identité de l'église catholique arménienne), dans Sándor Óze, Bálint Kovács, éd., *Örmény diaszpóra a Kárpát-medencében* (La diaspora arménienne dans le bassin des Carpates), vol. I. Piliscsaba, PPKE BTK, 2006 («Művelődéstörténeti műhely, Felekezeti és identitás» 1.)

<sup>8</sup> Sándor Bene, *Egy kanonok három királysága. Rátkay György horvát históriája* (Les trois royaumes d'un chanoine: l'histoire croate de György Rátkay), Budapest, Argumentum Kiadó, 2000 («Irodalomtörténeti füzetek», 148).

nautés protestantes hongroises qui y subsistaient encore au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient trop faibles pour pouvoir élaborer un réseau institutionnel indépendant (ou pour créer des bibliothèques). Les territoires situés entre la Drave et la Mur appartenaient non pas au royaume de Croatie mais aux comitats méridionaux (Somogy ou Zala) du royaume de Hongrie. Quant à la structure ecclésiastique, les entités géographiques en question dépendaient des évêchés de Pécs, de Veszprém ou de Zagreb, tous trois suffragants de l'archevêché d'Esztergom.

Soulignons la spécificité principale de l'histoire des bibliothèques de Hongrie et de Transylvanie: les collections institutionnelles y jouèrent un rôle beaucoup plus important dans l'acculturation et dans la formation des identités qu'en Europe occidentale. Ce phénomène s'explique avant tout par la pauvreté générale de la région, notamment par le peu de livres qu'on y trouve: les imprimeries ne produisent qu'un nombre très faible d'imprimés et les institutions de la librairie restent peu développées par rapport aux cas de la France, de l'Allemagne ou de l'Italie<sup>9</sup>. Les premières librairies permanentes n'ouvrirent leurs portes en Hongrie qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle: auparavant, ce sont les imprimeurs, les relieurs, les colporteurs et d'autres revendeurs qui se chargeaient de la diffusion des livres<sup>10</sup>. Le corpus des collections scolaires, paroissiales ou municipales fut par conséquent beaucoup plus utilisé par les intellectuels (instituteurs, professeurs, ecclésiastiques, juristes, médecins, etc.) locaux que dans les pays plus heureux, où ceux-ci avaient la possibilité de constituer des collections spécialisées privées. Cette difficulté à accéder aux livres explique aussi que les livres consultés (ou éventuellement achetés, en fonction des possibilités pécuniaires) lors des pérégrinations à l'étranger conservèrent une influence très grande sur les intellectuels de la région.

<sup>9</sup> Gedeon Borsa, «A 16. századi magyarországi könyvnyomtatás rézmérlege» (Bilan provisoire de l'imprimerie hongroise au XVI<sup>e</sup> siècle), dans *Magyar Könyvszemle* [ci-après *MK*], 80 (1973), p. 249-269; Csaba Csapodi, «Könyvtermelésünk a 18. században» (La production des livres en Hongrie au XVIII<sup>e</sup> siècle), dans *MK*, 60 (1942), p. 393-398; George F. Cushing, «Books and Readers in 18th Century Hungary», dans *The Slavonic and East European Review*, 1969, p. 57-88; István Monok, «Die Buch- und Lesekultur in Ungarn der frühen Neuzeit. Teilbilanz der Ergebnisse einer langen Grundlagenforschung, 1980-2007», dans *Mitteilungen der Gesellschaft für Buchforschung in Österreich*, 2008/1, p. 7-31. Sur les débuts de l'imprimerie en Transylvanie: Christian Rother, *Siebenbürgen und der Buchdruck im 16. Jahrhundert; mit einer Bibliographie «Siebenbürgen und der Buchdruck»; mit einer Geleitwort von P[eter] Vodosek*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2002 («Buchwissenschaftliche Beiträge aus dem Deutschen Bucharchiv München», 71).

<sup>10</sup> György Kókay, *Geschichte des Buchhandels in Ungarn*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1990.

Dans cette situation particulière, la politique d'acquisition et d'organisation menée par les institutions (surtout ecclésiastiques) joua un rôle majeur dans la fondation et dans le développement de la vie culturelle en langue vernaculaire. Il convient donc de passer à l'analyse la plus minutieuse possible, d'abord, des bibliothèques épiscopales et archiépiscopales. Ce qui rend absolument incontournable ce dernier aspect de la question est la prescription relevant du droit canonique, en vigueur dans l'Église catholique de Hongrie depuis 1606, qui interdisait à tout ecclésiastique de léguer sa bibliothèque à sa famille: les collections devaient impérativement revenir à l'Église.

Les Habsbourg de Vienne se sont efforcés de développer la modernisation, mais aussi d'appuyer la reconquête catholique et, si possible, la «germanisation» de la Hongrie et de la Transylvanie. Certes, le programme de réformes dit *Einrichtungswerk*, adopté par Vienne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne traçait qu'une orientation théorique et esquissait la mise en place des cadres administratifs nouveaux<sup>11</sup>: le processus de législation proprement dite imposa par la suite au gouvernement un certain nombre de compromis. Par ailleurs, certains éléments majeurs de la politique impériale n'ont jamais fait l'objet d'une «légalisation» en bonne et due forme: l'exemple qui pourrait le mieux illustrer la différence entre le droit et le fait n'est autre que la soi-disant «politique des passeports», dont l'objectif principal était d'empêcher (du moins de freiner) la reproduction de l'intelligentsia protestante. L'effet pratique de ces mesures a abouti à l'établissement d'un véritable *numerus clausus* en ce qui concerne les pasteurs et les professeurs protestants<sup>12</sup>.

L'appartenance confessionnelle, ainsi que l'influence que telle ou telle église a pu exercer sur la cour de Vienne et sur l'État en général, ont aussi joué un rôle majeur dans la formation du caractère culturel des pays concernés. Comme la politique de Vienne a eu des répercussions fortes et immédiates sur la force relative du réseau institutionnel, dont les bibliothèques, elle a aussi déterminé les possibilités d'acquisition du corpus récent de livres. Si l'on étudie par exemple les promotions aristocratiques entre 1670 et 1740 (les nominations de nouveaux comtes et barons), on constate qu'aucun protestant n'en a bénéficié. La chose est particulièrement évidente s'agissant de lignées comme la famille des Szirmay, dans lesquelles l'un des

<sup>11</sup> János Kalmár, János J. Varga, éd., *Einrichtungswerk des Königreichs Ungarn 1688-1690*, Stuttgart, Steiner Verlag, 2010 («Forschungen zur Geschichte und Kultur des östlichen Mitteleuropa», 39); Brian A. Hodson, «The development of Habsburg Policy in Hungary and the *Einrichtungswerk* of Cardinal Kollonich, 1683-1690», dans *Austrian History Yearbook*, 38 (2007), p. 92-107.

<sup>12</sup> Faute d'université protestante, les étudiants des confessions luthérienne, calviniste et unitarienne fréquentaient les universités allemandes, suisses ou hollandaises.

frères converti au catholicisme a immédiatement été anobli: dans ce cas concret, il s'agissait précisément du moins doué et du moins cultivé, tandis que son frère luthérien ne bénéficiait d'aucune reconnaissance officielle.

Le facteur religieux a joué un rôle majeur dans la formation de l'identité nationale hongroise<sup>13</sup>, mais il a fait l'objet jusqu'à nos jours des interprétations les plus diverses. Certes, on peut apprécier de plusieurs manières le rôle que les Églises ont joué dans l'élaboration de la culture en langue hongroise: la question – fondamentalement sans intérêt scientifique – de l'identité des «vrais hongrois» est constamment agitée depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en rapports directs avec l'environnement confessionnel. La majorité des familles aristocratiques du royaume de Hongrie est progressivement revenue au catholicisme à partir du second tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui a permis son rapprochement avec la cour des Habsbourg en vue notamment de l'expulsion définitive des Turcs. Mais, dans le dernier tiers du siècle, nombre d'aristocrates comprennent qu'après la réunion de l'ancienne Couronne hongroise à Vienne, la haute noblesse ne pourrait plus jouer qu'un rôle secondaire. C'est pourquoi ils ont opposé au projet modernisateur de la cour centralisée leur propre conception politique<sup>14</sup>, qui s'appuyait sur des composantes culturelles majeures: la culture livresque et ses institutions (imprimeries, bibliothèques, etc.) y ont joué un rôle clé<sup>15</sup>.

L'Église catholique hongroise elle-même a dû aussi faire face à ce problème. Afin d'assurer le succès de sa lutte contre le protestantisme, elle avait accepté le soutien de Vienne, mais elle ne manquait jamais, parallèlement, de

<sup>13</sup> Gábor Vermes, *Kulturális változások sodrában. Magyarország 1711 és 1848 között* (Dans la vague des transformations culturelles. La Hongrie entre 1711 et 1848), Budapest, Balassi Kiadó, 2011.

<sup>14</sup> János Varga J., János Kalmár, *A Magyar királyság berendezésének műve. Független: A pozsonyi rendi bizottság tervezete, az ún. «Magyar Einrichtungswerk»* (L'établissement du royaume de Hongrie. Annexe. Le projet préparé par la commission des États de Presbourg, le soi-disant *Einrichtungswerk* hongrois), Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1993 («Századok Füzetek», 1).

<sup>15</sup> Jenő Berlász, «Könyvtári kultúránk a 18. Században» (La culture des bibliothèques dans la Hongrie du XVIII<sup>e</sup> siècle), dans József Szauder, Andor Tarnai, éd., *Irodalom és felvilágosodás. Tanulmányok* (Littérature et Lumières. Études), Budapest, Akadémiai Kiadó, 1974, p. 283-332; András Tóth, «Ungarische Bibliotheksgeschichte vom Frieden von Szatmár (1711) bis zum Österreich-Ungarischen Ausgleich», dans *Gutenberg-Jahrbuch*, 1986, p. 361-376; Margit Szarvasi, *Magánkönyvtárak a XVIII. században* (Bibliothèques privées au XVIII<sup>e</sup> siècle), Budapest, [s. n.], 1939; Gábor Kelecsényi, *Múltunk neves könyvgyűjtői* (Les collectionneurs illustres de notre passé national), Budapest, Gondolat Kiadó, 1988.

favoriser l'autonomie transylvaine (malgré la position majoritaire du protestantisme dans la principauté), tout en s'efforçant d'apparaître comme une entité indépendante de l'Église autrichienne. Cette volonté s'est manifestée dans la préparation d'une histoire spécifique à l'Église de Hongrie (*Historia ecclesiastica Hungariae*), ouvrage dont les jésuites autrichiens ont cherché à tout prix à empêcher la publication mais qui a finalement vu le jour grâce à l'appui de la France<sup>16</sup>. Les étudiants catholiques hongrois inscrits à Vienne, à Cracovie ou dans les universités italiennes ont régulièrement choisi des sujets de mémoires et de thèses concernant la Hongrie: hagiographie des saints hongrois, structure et histoire de l'Église nationale, etc., et ces choix étaient largement encouragés par les familles nobles finançant leurs études.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cour de Vienne et les patriotes magyars ont pareillement donné un rôle très important aux ordres monacaux dans la modernisation tant voulue du pays. Depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les jésuites hongrois travaillaient à la création d'une *Provincia Hungarica* qui soit indépendante de la *Provincia Austriaca*, mais sans y parvenir avant l'interdiction de leur ordre, en 1773<sup>17</sup>: c'est la raison pour laquelle les grandes familles de la noblesse hongroise ont dès lors activement soutenu l'ordre franciscain. Ajoutons à cela le fait que la population hongroise accordait sa confiance aux franciscains, parce qu'ils étaient les seuls à être restés sur place à l'époque de l'occupation turque: malgré l'action missionnaire alors conduite par les jésuites et par les paulistes, la présence constante des franciscains s'est révélée un facteur plus puissant.

En définitive, les bibliothèques des ordres monacaux n'ont pas joué de rôle particulièrement important dans ce qui est le sujet de notre étude, à savoir l'élaboration des formes de l'identité culturelle à travers les collections de livres, si l'on excepte cependant les collections de l'université et de l'académie de droit tenue par les jésuites, ainsi que les bibliothèques de plusieurs écoles des frères piaristes. Il convient pourtant de ne pas perdre de vue les autres ordres, dans la mesure où le mythe de la Hongrie comme pays de la Vierge, mythe créé de toutes pièces au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne doit pas

<sup>16</sup> Dezső Dümmerth, «Inchofer Menyhért küzdelmei és tragédiája Rómában, 1641-1648» (Les luttes et la tragédie de Menyhért Inchofer à Rome, 1641-1648), dans Dezső Dümmerth, *Írástudók küzdelmei. Magyar művelődéstörténeti tanulmányok* (Luttes de clercs. Études d'histoire de la culture hongroise), Budapest, Panoráma Kiadó, 1987, p. 155-204.

<sup>17</sup> László Lukács, *A Független magyar jezsuita rendtartomány kérdése és az osztrák abszolutizmus, 1649-1773* (La question de l'indépendance de la province jésuite hongroise et l'absolutisme autrichien), Szeged, JATE, 1989 («Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez», 25).

s'analyser seulement dans le cadre de l'entreprise de reconquête catholique, mais aussi comme un élément de la stratégie développée par les familles aristocratiques hongroises (les Esterházy, les Batthyány) pour améliorer le niveau culturel d'ensemble de la population. Ce culte insistait sur l'histoire, sur la fidélité et sur les mérites de l'Église du royaume que son premier roi, saint Étienne, avait consacré à la Vierge<sup>18</sup>.

Il est hors de doute que, parmi les collections ecclésiastiques, les bibliothèques de prélats furent celles qui eurent l'influence la plus profonde et la plus immédiate sur la création d'institutions autonomes propres à la culture nationale hongroise<sup>19</sup>. L'attitude spirituelle des cours des prélats était déterminée par les chanoines et par les intellectuels laïcs qui y résidaient: c'est d'eux que dépendaient la politique d'acquisition et la composition thématique de telle ou telle collection de livres<sup>20</sup>. Or, leur objectif fut de faire de ces bibliothèques des collections de sources systématiquement organisées concernant le passé de l'histoire hongroise (les Magyars et les peuples voisins), de sorte qu'il n'existe aucune bibliothèque sans une section consacrée aux Hungarica – ce terme ne désigne pas seulement les livres écrits en langue hongroise, mais aussi ceux traitant de l'histoire du royaume.

Les prélats sont certes issus des familles les plus illustres du pays (les Eszterházy, les Batthyány, les Széchényi...), mais les tableaux du personnel diocésain mentionnent aussi les noms de personnages aux origines moins brillantes. Qu'ils viennent des plus hauts rangs de la société ou qu'ils soient

issus de familles de la noblesse moyenne (István Telekesy, évêque d'Eger, Márton Padányi Bíró, évêque de Veszprém), voire de serfs (György Klimó, évêque d'Eger), leur souci principal concernait le recrutement du personnel ecclésiastique. Outre le séminaire de Nagyszombat (fondé en 1566), Kassa était la seule ville du pays à abriter une formation en théologie, en l'occurrence depuis 1657. La plupart des ecclésiastiques ont donc été formés à Vienne, à Graz et dans les villes italiennes. Après l'expulsion des Turcs, on assiste, en Hongrie royale comme en Transylvanie, à la fondation de plusieurs séminaires formant des prêtres: en 1709 à Eger (en 1760, le séminaire des jésuites de Kassa y est intégré), en 1711 à Veszprém, en 1718 à Nyitra, en 1720 à Vác, en 1732 à Győr, en 1733 à Kalocsa, en 1746 à Pécs, en 1751 à Gyulafehérvár et en 1777 à Szombathely<sup>21</sup>. Les ecclésiastiques formés dans ce cadre ont joué un rôle majeur dans l'élaboration de l'identité culturelle locale et nationale. Cette évolution peut être facilement mise en évidence par l'étude du corpus des bibliothèques privées des curés de paroisse (d'après les procès-verbaux de visites pastorales)<sup>22</sup>. Les livres traitant de l'histoire hongroise, de la biographie des saints hongrois ou encore du passé ecclésiastique du pays figurent dans toutes les collections, même mineures. Les bibliothèques des séminaires étaient toujours développées à partir de la collection privée de l'évêque fondateur, dont elles reflétaient souvent l'engagement culturel et national, et leur influence a été considérable dès lors qu'elles sont devenues des bibliothèques institutionnelles.

Trois exemples illustrent ces phénomènes. En 1774, György Klimó, évêque de Pécs, fait de sa collection une bibliothèque ouverte au public – elle est intégrée jusqu'à nos jours dans les fonds de la Bibliothèque universitaire de Pécs, l'évêché conservant la propriété des livres<sup>23</sup>. En 1785

<sup>18</sup> Je renvoie ici à trois études (dont les points de vue sont différents) dans une bibliographie extrêmement riche: Gábor Tüskés, Éva Knapp, «Esterházy Pál Mária-atlasza» (La carte mariale de Pál Esterházy), dans Gábor Tüskés, Éva Knapp, *Az Egyházi irodalom műfajai a 17-18. században* (Les genres de la littérature ecclésiastique aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), Budapest, Argumentum Kiadó, 2002, p. 106-149 («Irodalomtörténeti Füzetek», 151); Éva Mikos, *Árpád pajzsa. A magyar honfoglalás-hagyomány megszerkesztése és népszerűsítése a XVIII-XIX. században* (Le bouclier d'Árpád. La construction et la vulgarisation du mythe de la conquête du pays aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles), Budapest, L'Harmattan Kiadó, 2010 («Szóhagyomány»); István Cs. Varga, «„Boldogasszony anyánk...” A Mária-kultusz irodalmunkban» (Notre-Dame la bienheureuse. Le culte de Marie dans la littérature hongroise), dans István Cs. Varga, éd., *Szent művészet. Tanulmányok az ars sacra köréből* (Études sur l'art sacré), Budapest, Xénia Kiadó, 1994, p. 163-184.

<sup>19</sup> Jenő Berlász, «Magyarország egyházi könyvtárai a XVI-XVIII. Században» (Les bibliothèques ecclésiastiques de la Hongrie aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), dans Márta Pintér, éd., *Régi könyvek és kéziratok* (Livres et manuscrits anciens), Budapest, OSZK, 1974, p. 221-226.

<sup>20</sup> Jenő Travník, «Zur Entstehung der Kirchenfürstlichen Bibliotheken Ungarns im 18. Jahrhundert», dans Jakob Bleyer, Heinrich Schmidt, Theodor Thienemann, éd., *Festschrift für Gideon Petz*, Budapest, 1933, p. 147-188 («Arbeiten zur deutschen Philologie», LX).

<sup>21</sup> Le répertoire encyclopédique des établissements d'enseignement supérieur de Hongrie et de Transylvanie, avec présentation historique et bibliographie, est donné par: László Szögi, éd., *Hat évszázad magyar egyetemei és főiskolái* (Universités hongroises pendant six siècles), Budapest, MKM, 1994.

<sup>22</sup> Sources: Béla Holl, *Laus librorum. Válogatott tanulmányok* (Articles choisis), Budapest, METEM, 2000 («METEM könyvek»); Edina Zvara, éd., *Katolikus intézményi gyűjtemények Magyarországon, 1526-1750* (Collections institutionnelles catholiques en Hongrie), Szeged, Scriptum Rt., 2001 («Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez», 19/1); Béla Holl, «Lo sviluppo del pensiero teologico alla luce del patrimonio librario del clero cattolico ungherese del primo periodo dell'Illuminismo», dans Béla Köpeczi, Péter Sárközy, éd., *Venezia, Italia, Ungheria fra Arcadia e Illuminismo. Rapporti Italo-Ungheresi dalla presa di Buda alla Rivoluzione Francese*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1982, p. 211-224.

<sup>23</sup> György Kókay, «A magyarországi könyvtárak és a művelődés a 18. század második felében - Klimó György emlékezete» (Les bibliothèques et la culture hongroises dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle - la mémoire de György Klimó), dans *MK*, 115 (1999),

s'achève la construction de l'édifice dans lequel Károly Eszterházy, évêque d'Eger, souhaite pouvoir fonder une université: c'est en vue de cet objectif ambitieux que l'évêque travaillait sans cesse à l'enrichissement de sa bibliothèque<sup>24</sup>, mais, par suite de désaccords avec Vienne sur plusieurs questions d'ordre culturel ou politique, l'autorisation lui sera en définitive refusée. Enfin, l'évêque de Transylvanie, Ignác Batthyány, ne s'est pas contenté de léguer ses livres à son diocèse (comme le prescrit le droit canonique), il a stipulé dans son testament que les «habitants catholiques de la Transylvanie» devaient pouvoir en bénéficier et y avoir accès<sup>25</sup>: sa fondation de 1798 est donc celle d'une bibliothèque à la fois nationale et catholique. Comme on verra, les réformés hongrois de Transylvanie et les luthériens saxons auront bientôt, eux aussi, leurs propres collections «nationales».

Un autre aspect de la question mérite notre attention: un chapitre très remarquable de l'histoire hongroise de la bibliophilie concerne les prélats du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Or, ceux-ci travaillent aussi à la naissance d'une identité culturelle nationale, dans la mesure où ils achetèrent les *Hungarica* (manuscrits ou premiers imprimés) que la sécularisation des collections religieuses en Bavière et en Wurtemberg, et les difficultés italiennes avaient mis sur le marché<sup>27</sup>. Ils se procurèrent en outre des titres plus récents, reflétant les courants intellectuels contemporains<sup>28</sup>. Le souci d'actualisation concernait la

p. 304-313.; Margit Horváth, «Klimó püspök könyvtáralapítása» (La bibliothèque fondée par l'évêque Klimó) et Gábor Csajághy, «Klimó György könyvtáráról» (De la bibliothèque de György Klimó), dans Miklós Boda, Katalin Kalányos, Miklós Surján, Tibor Tüskés, *A Könyv- és könyvtárkultúra ezer éve Baranyában. Tanulmányok* (Mille ans de culture dans le département de Baranya. Études), Pécs, JPTE, 2000. p. 81-90 et 91-94.

<sup>24</sup> Lajos Antalóczi, *The Archdiocesan Library in Eger*, Eger, 1992.

<sup>25</sup> Zsigmond Jakó, «Batthyány Ignác, a tudós és a tudományszervező» (Ignác Batthyány, savant et organisateur), dans Zsigmond Jakó, *Társadalom, egyház, művelődés. Tanulmányok Erdély történelméhez* (Société, église et culture. Études pour servir l'histoire de la Transylvanie), Budapest, METEM, 1997, p. 359-382 («METEM könyvek»); *Batthyaneum, omagiu fondatorului Ignatius Sallesius de Batthyan (1741-1798)*, études de Iacob Mârza, József Marton et Doina Biro Hendre, Bucaresti, Editura Bibliotecii Naționale a României, 2011.

<sup>26</sup> István Monok, «La bibliophilie en Hongrie au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *Art et métiers du livre*, 2002, n° 230, p. 20-25.

<sup>27</sup> Il est remarquable de voir cette activité des prélats s'intensifier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le montre l'exemple de János Pauer (évêque de Székesfehérvár, 1876-1889).

<sup>28</sup> Juliette Guilbaud, «La diffusion des idées jansénistes par le livre français en Europe centrale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», dans *MK*, 121(2005) p. 42-54; Olga Granasztói, «Lecteurs hongrois de livres français. Diffusion et réception de la littérature française en Hongrie vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle», et Éva Ring, «Les philosophes des Lumières dans les bibliothèques de l'Hongrie», dans Frédéric Barbier, éd., *Est-ouest: Transferts et réceptions*

théologie, mais aussi l'histoire contemporaine et la géographie. En étudiant la bibliothèque des deux premiers évêques (János Szily et Paul Herzan) de Szombathely, évêché fondé en 1777 par Marie-Thérèse, on constate qu'il s'agit de la collection la plus «française» des bibliothèques ecclésiastiques du pays<sup>29</sup>. Notons aussi la collection monumentale de l'archevêque de Kalocsa, Ádám Patachich (en fonctions de 1776 à 1784), bibliothèque encore enrichie par son successeur, László Kollonich (1787-1817): autour de 1800, elle renferme quelque 50000 titres<sup>30</sup>. Cet exemple illustre par ailleurs le rôle des bibliothèques épiscopales et archiépiscopales dans la formation de l'identité nationale: c'est l'historien jésuite István Katona (1732-1811), chargé depuis 1791 des acquisitions et du catalogage à Kalocsa, qui publie en 42 volumes, de 1779 à 1811, le recueil de documents historiques le plus important de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle concernant la Hongrie<sup>31</sup>.

Les dirigeants et le personnel de l'Église catholique, par le réseau de ses institutions (pensons avant tout à l'imprimerie de Nagyszombat, active tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>), par ses bibliothèques, par le culte des saints locaux et nationaux qu'elle avait établi, par une activité d'érudition, infatigable et systématique, portant sur l'histoire de la Hongrie, ont sans doute largement contribué à l'augmentation du niveau culturel des peuples vivant dans le bassin des Carpates et à la modernisation des idées. Le caractère universel de l'Église catholique, son attachement très fort à la dynastie et à la cour des Habsbourg, lui imposaient un certain nombre de compromis: l'Église en tant qu'institution ne pouvait pas se permettre de soutenir la promotion de l'identité nationale d'un peuple aux dépens des autres, même si certains ecclésiastiques le pouvaient. Certes, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les établissements de l'Église fonctionnaient dans un esprit plus *hungarus* que catholique, mais on peut affirmer sans prendre trop de risques que dans la seconde moitié du siècle elle était la promotrice d'une mentalité et d'un enseignement qu'on peut qualifier de modernes. Pour s'en assurer

dans le monde du livre en Europe (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2005, p. 247-254 et p. 255-261 («L'Europe en réseaux. Contributions à l'histoire de la culture écrite 1650-1918. - Vernetztes Europa. Beiträge zur Kulturgeschichte des Buchwesens 1650-1918», II).

<sup>29</sup> Ferenc Tóth, «Le Jansénisme dans les collections de la bibliothèque diocésaine de Szombathely», dans Daniel Tollet, éd., *Le jansénisme et la franc-maçonnerie en Europe Centrale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2002, p. 183-196.

<sup>30</sup> István Boros, *Bibliothek des Münsters von Kalocsa*, Budapest, Balassi Kiadó, 1994.

<sup>31</sup> Ferenc Hauer, *Katona István emlékezete* (La mémoire d'István Katona), Kalocsa, Jurcsó Nyomda, 1911.

il suffit de signaler que le premier établissement d'enseignement supérieur économique fut fondé par les Piaristes à Szenc en 1763 (*Collegium Economicum*). La bibliothèque<sup>33</sup> qui lui était rattachée correspondait pleinement à l'esprit du temps: géométrie, architecture, arithmétique, comptabilité, économie, physique, allemand, correspondance commerciale, arpentage et philosophie, le tout presque exclusivement en langue allemande. Nous pouvons citer d'autres exemples où un évêque hongrois a fait traduire en latin les ouvrages théologiques italiens les plus récents pour moderniser le corpus des livres utilisés dans son séminaire. Enfin, dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plupart de ces titres ont été traduits en hongrois<sup>34</sup>.

Avant de passer au rôle joué par les bibliothèques institutionnelles protestantes dans la formation de l'identité culturelle, revenons aux collections des séminaires et des ordres réguliers, mais du point de vue des autres nationalités vivant dans le bassin des Carpates. Les Ruthènes, qui sont uniates mais qui ont conservé la langue slave pour la liturgie, vivaient jusqu'en 1771 sous la juridiction de l'évêque d'Eger, quand Benoît XIV créa le diocèse uniata autonome de Munkács. Cette décision témoigne de la reconnaissance par Rome des mérites et du travail d'organisation de Mihály Olsavszky (1697-1767), fondateur, à Máriapócs en 1746, d'un séminaire et d'une bibliothèque, de manière à assurer à sa confession un recrutement au moins pour partie séparé de celui de l'enseignement catholique romain. Après la création, en 1777, de l'évêché uniata de Nagyvárad, les autorités ecclésiastiques, pour répondre à la pénurie de prêtres, décidèrent de fonder à Ungvár un séminaire autonome, complété par une bibliothèque. Pourtant, l'essor de l'identité culturelle des Ruthènes n'a débouché sur la mise en place d'institutions culturelles laïques que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>.

<sup>32</sup> Éva Ringh, «La Typographie royale de Buda», dans *Revue française d'histoire du livre*, n° 106-109, 2000, p. 169-207.

<sup>33</sup> Ferenc Hegyi, «A szenci piarista Collegium Economicum könyvtára» (La bibliothèque du Collegium Economicum des piaristes de Szenc), dans *MK*, 94 (1978), p. 167-176.

<sup>34</sup> Par exemple les ouvrages de Ludovico Antonio Muratori ou de Paolo Segneri publiés en Hongrie en latin comme en hongrois. Cf. Péter Sárközy, «Il "pre-illuminismo cattolico" e la crisi del riformismo illuminato in Ungheria», dans Gaetano Platania, éd., *Conflitti e compromessi nell'Europa «di centro» fra XVI e XX secolo*. Atti del 2° Colloquio Internazionale (Viterbo, 26-27 Maggio 2000), Viterbo, Sette Città, 2001, p. 241-256; Orsolya Száraz, «Paolo Segneri művei Magyarországon» (Les Œuvres de Paolo Segneri en Hongrie), dans *MK*, 124 (2008) p. 123-140; László Szelestei Nagy, «Ludovico Antonio Muratori művei Magyarországon a 18. század második felében» (Les Œuvres de Ludovico Antonio Muratori en Hongrie dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), dans *MK*, 116 (2000), p. 287-303.

<sup>35</sup> József Bottlik, *Hármas kereszt alatt. Görög katolikusok Kárpátalján az ungvári úniótól napjainkig, 1646-1997* (Sous la triple croix. Les gréco-catholiques en Subcarpathie,

La cour de Vienne avait toujours accordé son soutien aux Ruthènes et aux Roumains de Transylvanie, sans doute pour bénéficier de leurs efforts nationaux à l'encontre des Magyars. Certes, les Roumains commencèrent à s'organiser de leur propre chef, sans attendre les impulsions extérieures. Le premier résultat de leurs efforts fut la création, en 1733, du séminaire, de l'imprimerie et de la bibliothèque de Balázsfalva<sup>36</sup>. Le représentant principal des ambitions culturelles roumaines<sup>37</sup> fut sans doute Inochentie Micu-Klein (1692-1768), évêque depuis 1729 du diocèse uniata de Gyulafehérvár et de Fogaras, et installé à Balázsfalva en 1737. Le catalogue de la bibliothèque<sup>38</sup> du séminaire, préparé en 1747, reflète déjà l'esprit qu'il voulait y introduire: la collection comprenait la quasi totalité des quelques livres déjà imprimés en roumain. L'évêque s'est aussi procuré, lors de ses études à Kolozsvár et à Nagyszombat, des ouvrages de théologie catholique très récents et conformes à l'esprit du temps. Bien que la plupart des livres en roumain aient été publiés à Buda jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, on ne saurait sous-estimer l'importance du séminaire (puis lycée) de Balázsfalva dans la formation de l'intelligentsia roumaine. On peut rencontrer, dans certains travaux de l'historiographie rou-

de l'Union d'Ungvár à aujourd'hui), Budapest, Hatodik Síp Alapítvány, 1997; Toso Doncev, Lajos Szőke, éd., *A Keleti kereszténység Magyarországon* (L'orthodoxie en Hongrie), Budapest, Lucidus Kiadó, 2007 («Kisebbségkutatás könyvek»).

<sup>36</sup> Zsigmond Jakó, «A balázsfalvi nyomda kezdetei» (Les débuts de l'imprimerie à Balázsfalva), dans Zsigmond Jakó, *Írás, könyv, értelmiség. Tanulmányok Erdély történelméhez* (Écrit, livre, intelligence. Études pour l'histoire de la Transylvanie), Bukarest, Kriterion Kiadó, 1976, p. 252-257; Iacob Mârza, «Das Schulzentrum Blasendorf, der Kern einer rumänischen Bibliothek in der Aufklärung», dans Frédéric Barbier, István Monok, éd., *Les Bibliothèques centrales et la construction des identités collectives*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2005, p. 155-162 («L'Europe en réseaux. Contributions à l'histoire de la culture écrite 1650-1918. - Vernetztes Europa. Beiträge zur Kulturgeschichte des Buchwesens 1650-1918», III).

<sup>37</sup> Synthèse, avec une bibliographie complète: Laura Stanciu, *Iluminism central european. Școala Ardeleană (1700-1825)*, Cluj-Napoca, Editura Mega, 2010.

<sup>38</sup> Gyöngyi Bíró, István Monok, Gábor Sipos, éd., *Erdélyi könyvesházak* (Bibliothèques en Transylvanie) V. 1541-1750. *Vegyes források*, Szeged, SZTE, 2012 («Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez», 16/5) p. 62-68.

<sup>39</sup> Endre Veress, Sámuel Domokos éd., *A Budai Egyetemi Nyomda román kiadványainak dokumentumai, 1780-1848* (Documents concernant les publications en langue roumaine de l'imprimerie universitaire de Buda), Budapest, Akadémiai Kiadó, 1982; Péter Király, *A Kelet-közép-európai helyesírások és irodalmi nyelvek alakulása. A budai Egyetemi Nyomda kiadványainak tanulságai, 1777-1848* (Formation et développement des orthographes et des langues littéraires en Europe centrale et orientale. Les leçons des publications de l'Imprimerie universitaire de Buda), Nyíregyháza, Nyíregyházi Főiskola Ukrán és Ruszin Filológiai Tanszék, 2003 («Dimensiones culturales et urbanas Regni Hungariae», 3).

maine, l'idée selon laquelle la collection roumaine du XVII<sup>e</sup> siècle constituée à l'évêché de Gyulafehérvár pourrait être considérée comme l'antécédent de la future bibliothèque nationale roumaine, mais les sources disponibles n'étaient pas cette interprétation<sup>40</sup>. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Roumains demandèrent à Vienne leur reconnaissance en tant que peuple constitutif de l'État et porteur de droits constitutionnels – ce geste aurait fait d'eux une nation équivalente en droits aux Magyars, aux Sicules et aux Saxons: c'était là l'objectif principal de Micu-Klein aussi, de sorte que l'influence des institutions fondées par lui dépassait largement la sphère du clergé roumain<sup>41</sup>.

Passons maintenant à l'étude du réseau institutionnel des églises protestantes et à leur programme visant à la promotion de la langue vernaculaire<sup>42</sup>. Notons tout d'abord que la langue officielle de la principauté de Transylvanie, indépendante depuis 1541, était le hongrois. Les princes étaient des Magyars, dans la plupart des cas protestants, voire tous calvinistes au XVII<sup>e</sup> siècle. Le réseau des collèges calvinistes créé au XVI<sup>e</sup> siècle et renforcé au XVII<sup>e</sup><sup>43</sup> contribua sans doute à ce que le hongrois ait pu devenir langue littéraire, et à ce que le vocabulaire hongrois des différents métiers ait connu un enrichissement certain. En Hongrie, la Guerre de quinze ans (1591-1606) a constitué un désastre majeur, mais en Transylvanie, c'est l'invasion tataro-turque de 1658 qui détruisit la plupart des institutions de la principauté indépendante. La capitale princière et le collège réformé de la ville d'Alba Julia (ainsi que la bibliothèque y rattachée) devinrent la proie des flammes. Même s'il a été rétabli, le collège n'a jamais pu retrouver son importance antérieure.

Au début du processus d'intégration de la Transylvanie et de la Hongrie dans l'Empire des Habsbourg, tous les établissements d'enseignement secondaire des protestants fonctionnaient encore<sup>44</sup>. Par la suite, et jusqu'en

<sup>40</sup> Eva Märza, «Die Bibliothek der Metropole von Alba Iulia», dans *Les Bibliothèques centrales, ouvr. cité*, p. 133-154.

<sup>41</sup> Son impatience à cet égard explique ses conflits avec les États hongrois et sa disgrâce. Marie-Thérèse l'a exilé à Rome.

<sup>42</sup> Mihály Bucsay, *Der Protestantismus in Ungarn, 1521-1978. Ungarns Reformationskirchen in Geschichte und Gegenwart*, Wien, Köln, Graz, Böhlau Verlag, 1977 («Studien und Texte zur Kirchengeschichte und Geschichte», 1ère série, 3e vol.).

<sup>43</sup> Dans les années 1530: Pápa, Sárospatak, Debrecen; en 1557: Marosvásárhely; en 1622: Gyulafehérvár, Kolozsvár, Nagyvárád; en 1662: Nagyenyed.

<sup>44</sup> Voir les chapitres y relatifs d'István Mészáros, *Az Iskolaügy története Magyarországon 996-1777 között* (Histoire de l'enseignement en Hongrie entre 996 et 1777), Budapest, Akadémiai Kiadó, 1981.

1760, plusieurs de ces établissements perdirent leur statut et devinrent de simples écoles (par exemple les collèges réformés de Szatmár, de Zilah, de Nagybánya et de Szászváros), et leurs bibliothèques furent dispersées<sup>45</sup>. Cet état de choses défavorable résultant de la politique de Vienne a conduit à concentrer les moyens: les collèges subsistant en Hongrie, notamment Sárospatak, Debrecen et Pápa, ont mis en place une formation théologique de niveau supérieur permettant d'assurer le recrutement des pasteurs. Ce même phénomène de concentration s'observe en Transylvanie, où trois collèges très importants ont fonctionné tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle à Kolozsvár, Nagyenyed et Marosvásárhely<sup>46</sup>. L'Église, et les bibliothèques calvinistes de Transylvanie ont trouvé un soutien durable auprès de l'aristocratie réformée (les familles Teleki, Bethlen, Bánffy, Kemény, etc.). Notons aussi la création d'un établissement spécifiquement transylvain, le Haut Consistoire Réformé<sup>47</sup>, qui se chargeait de soutenir les imprimeries travaillant pour l'Église, et de financer l'entretien des bibliothèques rattachées aux collèges.

Les magnats contribuaient aussi à enrichir ces bibliothèques en leur concédant leurs propres collections familiales, comme le firent déjà József Teleki et sa femme Kata Bethlen en faveur du collège de Nagyenyed, dont la bibliothèque constituait la plus grande collection hongroise de Transylvanie<sup>48</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs membres de la famille Teleki

<sup>45</sup> Pour l'histoire de ces bibliothèques, voir les sources rassemblées par Csaba Fekete, György Kulcsár (= László Bura), István Monok, András Varga, éd., *Partiumi könyvesházak* (Bibliothèques des Partium), 1621-1730. Sárospatak, Debrecen, Szatmár, Nagybánya, Zilah, Budapest, Szeged, MTA, JATE, 1988 («Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez», 14); Róbert Oláh, éd., *Protestáns intézményi könyvtárak Magyarországon. 1530-1750. Jegyzékszerű források* (Bibliothèques institutionnelles protestantes en Hongrie. Sources), Budapest, OSZK, 2009 («Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez» 19/2.)

<sup>46</sup> Albert Tamás, *Az Erdélyi református egyház a 17-18. században* (L'Église réformée de Transylvanie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), Budapest, METEM, 2009; József Pálfi, *Református felsőoktatás Erdélyben* (L'enseignement supérieur en Transylvanie), Kolozsvár, EME, 2009. Les sources de l'histoire des bibliothèques sont données par István Monok, Noémi Németh (= Noémi Viskolcz), Sándor Tonk, éd., *Erdélyi könyvesházak* (Bibliothèques de Transylvanie) II. Kolozsvár, Marosvásárhely, Nagyenyed, Szászváros, Székelyudvarhely; Szeged, JATE, 1991 («Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez», 16/2.)

<sup>47</sup> Gábor Sipos, *Az Erdélyi Református Főkonzisztórium kialakulása, 1668-1713-1736* (La formation du Haut-Consistoire de Transylvanie), Kolozsvár, EME, 2000 («Erdélyi Tudományos Füzetek», 230).

<sup>48</sup> Melinda Simon, Ágnes Szabó, éd., *Bethlen Kata könyvtárának rekonstrukciója* (Reconstitution de la bibliothèque de Kata Bethlen), Szeged, JATE, 1997 («A Kárpát-medencei korai könyvtárak - Bibliotheken im Karpatenbecken der frühen Neuzeit» II).

fondèrent des bibliothèques de rang national: en 1802, Sámuel Teleki (1739-1822) fit de la collection qui porte depuis son nom la bibliothèque centrale des calvinistes transylvains hongrois<sup>49</sup>. Le nombre des livres conservés dans cet ensemble – auquel est rattachée la bibliothèque du Collège réformé de Marosvásárhely –, dépassait largement celui de la *Bibliotheca Regnicolaris*, actuelle Bibliothèque nationale de Hongrie, fondée à Pest par Ferenc Széchényi. C'est aussi à Marosvásárhely que fut fondée, en 1793, la Société hongroise de Transylvanie pour la promotion de la langue (Erdélyi Magyar Nyelvművelő Társaság), appuyée sur la bibliothèque, les anciens élèves et les professeurs du Collège<sup>50</sup>. Un autre Teleki, József (1790-1855), créa à Pest la Bibliothèque de l'Académie hongroise des sciences, et fut élu le premier président de cette Société, en 1825<sup>51</sup>.

Les catalogues anciens des bibliothèques des collèges réformés illustrent parfaitement le fait que ces collèges ne se contentaient pas des donations qu'on leur avait accordées, mais qu'ils s'efforçaient, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de se procurer systématiquement *Hungarica* et *Transylvanica*. Si les bibliothèques n'avaient pas les moyens d'acheter tel ou tel imprimé concernant l'histoire de la Transylvanie, on le faisait copier. C'est grâce aux legs octroyés par les magnats que les bibliothèques purent acquérir certains monuments linguistiques médiévaux ou pièces particulièrement précieuses des XVe-XVII<sup>e</sup> siècles. La composition du corpus des bibliothèques des Collèges réformés de Transylvanie était plus ou moins identique à celle des établissements analogues en Hongrie. Il convient pourtant de souligner le rôle joué par le collège de Debrecen dans les territoires libérés de la domination turque: le collège mit en place le réseau de ce que l'on appelle les particula (partikula)<sup>52</sup>, autrement

dit des établissements qui lui étaient institutionnellement rattachés. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les écoles faisant partie de ce réseau (Nagykőrös, Mezőtúr, Hódmezővásárhely) s'étaient considérablement renforcées<sup>53</sup>. Elles bénéficiaient d'une autonomie indiscutable et avaient pu se procurer des séries de bibliothèques privées d'importance moyenne (800 à 1000 volumes). Grâce aux donations effectuées par certains professeurs, elles disposaient souvent de corpus de livres modernes et actualisés par rapport à l'esprit du temps<sup>54</sup>.

Soulignons maintenant un phénomène qui aura des conséquences paradoxales dans l'histoire hongroise: l'église calviniste ne représentait pas une organisation universelle. Certes, la solidarité calviniste s'est régulièrement manifestée: dans les années 1670, les communautés réformées suisses et hollandaises ont financé la libération des pasteurs et professeurs protestants hongrois envoyés aux galères par Vienne. Elles ont aussi aidé les étudiants hongrois et transylvains inscrits dans les universités de Suisse et des Pays-Bas (les fondations créées à cet effet au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles fonctionnent toujours aujourd'hui). Côté catholique, les ordres religieux qui se réinstallaient en Hongrie et en Transylvanie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ont bénéficié de très importantes donations de livres, grâce au soutien des maisons-mères en Autriche, en Bavière, en Pologne ou en Italie. Le très petit nombre de prêtres séculiers explique l'importance des réguliers, y compris pour la prédication. Pourtant, les livres envoyés par les maisons-mères aux nouveaux établissements ne se caractérisaient pas par leur actualité: il s'agissait plutôt de titres plus anciens et considérés comme moins utiles, de sorte que le corpus des bibliothèques catholiques de Hongrie semble quelque peu archaïque<sup>55</sup>. Cette tendance, sans doute atténuée par la modernité de l'enseignement des Piaristes et par la volonté individuelle de certains prélats attentifs à se procurer les titres les plus récents, est pourtant renforcée par le rôle central joué par le latin dans la vie de l'Église. Très attachés au

<sup>49</sup> Maria Turzai, «Un trésor de l'époque des Lumières en Transylvanie: la bibliothèque de Sámuel Teleki, à Tîrgu-Mureş», dans *Revue roumaine d'histoire*, 5 (1966), n° 2, p. 341-354; Anikó Deé Nagy, *A Könyvtáralapító Teleki Sámuel* (Samuel Teleki, fondateur de bibliothèques), Kolozsvár, EME, 1997.

<sup>50</sup> Elek Jakab, *Aranka György és az erdélyi nyelvművelő és kéziratkiadó társaság* (György Aranka et la Société transylvaine pour la promotion de la langue et l'édition de manuscrits), Budapest, MTA, 1884; Zoltán Éder, *Benkő József nyelvészeti munkássága és az Erdélyi Magyar Nyelvművelő Társaság* (L'œuvre linguistique de József Benkő et la Société transylvaine pour la promotion de la langue hongroise), Budapest, Akadémiai Kiadó, 1978.

<sup>51</sup> *Fejezetek a 150 éves Akadémiai Könyvtár történetéből*, éd. Magyar Tudományos Akadémia Könyvtára, Budapest, 1976 («A Magyar Tudományos Akadémia Könyvtárának közleményei» Új sorozat, 2); Gézáné Fekete, éd., *A Magyar Tudományos Akadémia Könyvtára, 1826-1976*, Budapest, MTAK, 1976.

<sup>52</sup> Expression utilisée uniquement en Hongrie.

<sup>53</sup> Ádám Gerzson, Imre Joó, *A Nagykovácsi Er. Ref. Főgymnasium története* (Histoire du lycée protestant de Nagykovácsi), Nagykovácsi, [s.n.], 1896; Ferenc Földesi, Mihály Imre, Péter István Varsányi, *A Hódmezővásárhelyi Bethlen Gábor Gimnázium* (Le lycée Gábor Bethlen de Hódmezővásárhely), Budapest, Tankönyvkiadó, 1990 («Iskolák a múltból»).

<sup>54</sup> Par exemple la collection d'István Losontzi et de Gergely Balla à Nagykovácsi. Cf.: Rita Bajáki, Hajnalka Bujdosó, István Monok, Noémi Viskolcz, éd., *Magyarországi magánkönyvtárak* (Bibliothèques privées en Hongrie), IV. 1552-1740, Budapest, OSZK, 2009 («Adattár XVI – XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez», 13/4), p. 350-358.

<sup>55</sup> István Monok, «Die Rolle der bayerischen Buchdruckerkunst in der Rekatholisierung Ungarns. Statistische Annäherungen», dans *Ungarn-Jahrbuch*, 28 (2005-2007), p. 369-375.

hongrois, les protestants, surtout les calvinistes, étaient davantage que les catholiques à l'abri de ce phénomène.

Quant aux luthériens, il s'agissait dans une immense majorité d'Allemands ou de Slovaques. Leurs collèges étaient jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle localisés dans des villes majoritairement allemandes, et leurs bibliothèques illustrent parfaitement le fait que les utilisateurs étaient germanophones. Des étudiants hongrois et slovaques ne se rencontraient en nombre qu'à Késmárk, à Eperjes, à Presbourg et à Sopron. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le collège de Presbourg s'impose comme le principal, grâce notamment à l'action de son directeur, Mátýàs Bél (1684-1749), à partir de 1714. Bél était un savant reconnu sur le plan international, et dont l'objectif principal, poursuivi de manière très systématique, portait sur la présentation au public européen de l'histoire et de la géographie de la Hongrie<sup>56</sup>. Il a légué au collège sa bibliothèque, riche en Hungarica remarquables. En Transylvanie, les principaux collèges luthériens sont ceux fondés au XVI<sup>e</sup> siècle à Brassó (Kronstadt) et à Nagyszében<sup>57</sup>. Plusieurs générations d'historiens saxons y firent leurs études, dont certains constituèrent des collections de milliers de Transylvanica léguées au collège après leur mort. Ces savants et leurs collections ont joué un rôle majeur dans le processus de formation d'une identité *transylvanus*.

Il convient enfin d'évoquer, au moins rapidement, les deux collèges unitariens et leurs bibliothèques. L'école unitarienne de Kolozsvár, fondée en 1566 à proximité immédiate de l'église Saint-Michel, a compté parmi les plus modernes de Transylvanie: sa bibliothèque constituait un véritable trésor philosophico-théologique. De plus, lorsque l'église de Saint-Michel a été rendue au culte catholique (1713), la bibliothèque diocésaine a intégré la bibliothèque de l'école pour constituer la documentation en vue d'une histoire de l'unitarisme en Transylvanie. Le plus grand perdant de l'intégration de la Transylvanie dans l'empire des Habsbourg fut sans doute l'Église unitarienne, qui a dû se résoudre à abandonner nombre d'écoles et d'églises, même si elle a réussi à renforcer le rôle du collège de Torda. Comme les étudiants des écoles

<sup>56</sup> Gergely Tóth, *Bél Mátyás kéziratái a Pozsonyi Evangélikus Líceum könyvtárában. Katalógus - Catalogus manuscriptorum Matthiae Béli, quae in bibliotheca Lycei Evangelici Poniensis asservantur*, Budapest, OSZK, 2006 («Nemzeti téka»).

<sup>57</sup> Sources: István Monok, Péter Ötvös, Attila Verók, éd., *Erdélyi könyvesházak* (Bibliothèques de Transylvanie) IV/1-2. – *Bibliotheken in Siebenbürgen* IV/1-2. *Lesestoffe der Siebenbürgen Sachsen, 1575-1750*, Budapest, OSZK, 2004 («Adattár XVI–XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez», 16/4/1-2). Attila Verók, «Die Gründung der Bibliothek Bruckenthal und ihr Einfluss auf das Geschichtsbewusstsein der Siebenbürger Sachsen», dans *Les Bibliothèques centrales, ouvr. cité*, p. 125-132.

unitariennes étaient hongrois ou polonais, on peut considérer que ces établissements ont contribué à renforcer l'identité hongroise, et que leur histoire constitue un chapitre de la mémoire commune des deux peuples.

Le rôle des institutions d'enseignement supérieur et de leurs bibliothèques dans le développement d'une culture nationale est plus problématique<sup>58</sup>. Certes, par la formation de spécialistes actifs dans les domaines les plus variés, ces institutions ont largement contribué au développement intellectuel et culturel, mais ni les cursus d'études, ni la composition des bibliothèques ne témoignent d'un projet quelconque qui puisse se rattacher à la problématique de l'identité nationale. Pourtant, la bibliothèque de l'université de Nagyszombat (déplacée plus tard à Pest)<sup>59</sup> s'est imposée, grâce aux efforts des grands historiens jésuites Gábor Hevenesi (1656-1715), Sámuel Timon (1675-1736), Károly Péterffy (1700-1746), István Kaprinai (1714-1786) et György Pray (1723-1801), comme une collection essentielle pour la recherche sur l'histoire de l'identité culturelle hongroise<sup>60</sup>.

En conclusion, je soulignerai combien, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la composition des bibliothèques institutionnelles de Hongrie et de Transylvanie a dépendu de la nature des collections privées qui s'y sont trouvées intégrées. L'Église catholique encouragea pourtant le processus de modernisation par les dispositions intégrées au droit canon, tandis que certains prélats et ecclésiastiques s'employaient à élever le niveau intellectuel et culturel de leurs communautés nationales respectives. Côté protestant, surtout chez les calvinistes et les unitariens, les Églises ont développé un programme visant à la promotion de la langue hongroise et à l'étude systématique de l'histoire de la Hongrie, jouant ainsi un rôle décisif dans la construction de

<sup>58</sup> Universités: (1) 1635, Nagyszombat, Université jésuite, déplacée en 1777 à Buda, puis à Pest. Au sein de cet établissement est créée, en 1769, la *Schola Medicinalis* (plus tard Université de médecine), autonome depuis 1848. L'année 1782 a vu la création de l'Université polytechnique (*Institutum Geometricum* de l'université de Pest), autonome depuis 1856. 1787: fondation de l'Université vétérinaire, autonome depuis 1851. (2) 1657, Kassa, Académie jésuite (théologie, puis, depuis 1693, droit). (3) 1735, Selmecbánya, Université minière et métallurgique. (4) 1797, Keszthely, *Georgicon*, Université d'agriculture. Académies de droit: (1) 1667, Eperjes, Théologie luthérienne et droit. (2) 1693, Kassa, Académie de droit, jésuite. (3) 1718, Marosvásárhely, Académie de droit, réformée. (4) 1777, Kassa, Académie de droit, royale. (4) 1788, Nagyvárad, Académie de droit, royale. École normale d'instituteurs: 1778, Győr.

<sup>59</sup> András Tóth, «Geschichte der Universitätsbibliothek Budapest, 1561-1918», dans *Bibliothek und Wissenschaft*, 1969, p. 197-242.

<sup>60</sup> Péter Gunst, *A Magyar történetírás története* (Histoire de l'historiographie hongroise), Debrecen, Csokonai Kiadó, 2000, p. 139-165.

l'identità culturale nazionale. Leur influence a été renforcée par le fait que les mouvements de réforme politique de la première moitié du XIXe siècle ont souvent été violemment anti-Habsbourg, ce qui impliquait une critique parfois acerbe de l'Église catholique. Pourtant, cette tradition a aussi des conséquences négatives: elle ne s'attachait à mettre en relief que le passé des communautés de langue hongroise, ignorant et négligeant les autres communautés, de culture latine, allemande ou autre. C'est pourquoi, dans la conscience actuelle des diverses nationalités, c'est sur le caractère conflictuel de la coexistence au sein de la Hongrie que l'accent est porté: chaque nationalité se réfère d'abord à l'époque où elle a disposé d'une identité culturelle stable, fondée sur un réseau d'établissement culturels et de bibliothèques.

Attila Verók  
(Università di Eger, Ungheria)

## LA COSCIENZA CULTURALE DEI SASSONI DI TRANSILVANIA E LA FONDAZIONE DELLA BIBLIOTECA BRUKENTHAL\*

La mia conferenza è dedicata a una delle tre nazionalità più importanti della Transilvania (ungherese, tedesca, rumena), ovvero ai sassoni di madrelingua tedesca. Vorrei trattare il processo durante il quale, a partire dal XII secolo, in base ai diritti politico-economici si formò l'autonomia dei sassoni, poi terminata definitivamente nel 1876. Dal punto di vista della ricerca, quello dei sassoni è un ottimo esempio per il fatto che rappresenta quasi un gruppo etnico, caratterizzato dalla scarsa densità di popolazione, che riuscì a diventare fattore culturale ed economico determinante in un paese plurilingue e di svariate culture. Questo tipo di «selezione» ovviamente nacque come frutto di diversi complicati processi, tra i quali si esamina qui solamente la questione della coscienza culturale e nazionale, di per sé abbastanza complessa.

### *I sassoni di Transilvania e i loro privilegi*

I primi gruppi dei sassoni arrivarono nel territorio dell'Ungheria medievale dalla valle del Reno, dal Lussemburgo e dalla valle della Mosella<sup>1</sup>. Furono collocati nella parte meridionale della Transilvania, chiamata Királyföld (ted. *Königsboden*)<sup>2</sup>, e in quella occidentale, da Géza II re d'Un-

\* Questo studio è stato finanziato dalla borsa di studio pagato dal Progetto quadro di ricerca (numero POSDRU/89/1.5/S61104) intitolato «*Il posto degli studi di lettere e di società nei processi di globalizzazione*». Il progetto quadro è stato finanziato dal Programma operativo per lo sviluppo delle risorse umane gestito dai mezzi del Fondo Sociale Europeo 2007-2013.

<sup>1</sup> Cf.: Nögler, Thomas: *Die Rumänen und die Siebenbürger Sachsen vom 12. Jahrhundert bis 1848*. Hermannstadt-Heidelberg 1999; Klusch, Horst: *Zur Ansiedlung der Siebenbürger Sachsen*. Bukarest-Klausenburg 2001 e Gündisch, Konrad: *Siebenbürgen und die Siebenbürger Sachsen*. München 2005 (entrambi sono arricchiti da una vasta bibliografia).

<sup>2</sup> Il nome latino del territorio abitato dai sassoni nelle pergamene di nobiltà di quell'epoca è «*fundus Regius*» (territorio reale), «*bonum Coronae*» (podere di corona), poi nel periodo dei principi, a partire dal XVI secolo, era chiamato «*peculium fisci*» (demanio), ma è nota anche la denominazione «*terra saxonum*» (terra dei sassoni). La questione viene trattata dettagliatamente da: Sasváry, Zoltán Seebergi: *Egy konszolidálási kísérlet a 18. században*. A Seeberg-bizottság tevékenysége [Un tentativo di consolidamento nel XVIII secolo. L'attività del comitato Seeberg]. Budapest 2006, 3-5. [Cit.: Sasváry 2006].

gheria (1141-61) intorno al 1150-60. Alla fine del XII e all'inizio del XIII secolo arrivarono nuovi gruppi nella Transilvania settentrionale e nel territorio chiamato Barcaság (ted. *Burzenland*, rum. *Tara Bârsei*). Nel 1224 Andrea II, re d'Ungheria (1205-1235), col documento di donazione *Andreanum*<sup>3</sup> confermò i vecchi privilegi dei sassoni, riconoscendo loro così l'autonomia, che all'inizio riguardava solo la popolazione delle tre, poi delle «sette *sedie* antiche» (lat. *sedes*, ted. *Stuhl*) della provincia di (Nagy)szeben (ted. Hermannstadt, rum. Sibiu) (*Comitatus Cibiniensis*). Si tratta di quella popolazione che non apparteneva più all'episcopato della Transilvania, ma al distretto ecclesiastico del prevosto di S. Ladislao, fondato nel 1189 da Béla III, re ungherese (1172-1196). Nel 1224 gli *hospes* tedeschi ricevettero definitivamente le terre dei coloni peceneghi, rumeni e ungheresi della Transilvania. Queste terre si trovavano nella zona già menzionata ed erano sottoposte alla giurisdizione del castaldo di Nagyszeben («castaldo dei sassoni», *comes saxonum*). Il re promise che in questo territorio unito dei sassoni non avrebbe donato terre ad altri. I commercianti sassoni ottennero l'esenzione dai dazi in tutto il paese e anche le loro fiere erano esenti da imposte. Potevano scegliere liberamente giudici e preti, mentre al re dovevano soldi, alloggio e servizio militare<sup>4</sup>. Sotto la dominazione del re e più tardi dei principi, fino alla fine del XVII secolo, le loro tasse furono imposte insieme e furono divise tra di loro. I sassoni si occupavano insieme anche dell'amministrazione dei beni nazionali e delle questioni fiscali, il che contribuì in modo decisivo alla veloce formazione e al consolidamento della loro coscienza collettiva. Il *Diploma Andreanum* diventò la base dell'amministrazione e dello speciale ordinamento giuridico dei sassoni. Conoscendo questo documento si può affermare che «*il rapporto del popolo, che all'inizio era chiamato popolo delle Fiandre, teutonico, poi a partire dal XIV secolo sassone (saxones), nei confronti della corona ungherese rappresentava il genere particolare del feudo*»<sup>5</sup>. Il ruolo rilevante di questo documento fondamentale può essere confermato dal fatto che i privilegi iniziali dei sassoni di Transilvania diventarono diritti legittimati grazie ai

<sup>3</sup> Il testo completo del *Diploma Andreanum* in: Zimmermann, Franz – Werner, Carl (ed.): *Urkundenbuch zur Geschichte der Deutschen in Siebenbürgen*. Band I. Hermannstadt 1892. Nr. 43.

<sup>4</sup> L'analisi del testo della lettera patente conservata da una copia del 1317 e la spiegazione delle conseguenze a lungo termine si trovano in Hanzó Lajos: *Az erdélyi szász önkormányzat kialakulása* [La formazione dei comuni dei sassoni di Transilvania]. Szeged 1941. (Értekezések a M. Kir. Horthy Miklós Tudományegyetem Magyar Történelmi Intézetéből).

<sup>5</sup> Sasváry 2006, 3.

quali le loro città furono le più ricche, sviluppate e molte volte anche le più forti della Transilvania.

A partire dal XII secolo la comunità sassone diventò sempre più forte dal punto di vista sociale, economico<sup>6</sup> e anche culturale<sup>7</sup>. I coloni che vivevano accanto agli ungheresi e agli ungheresi della Transilvania, riuscirono a conservare la loro autonomia fino al XIX secolo. Uno dei momenti fondamentali di questo periodo fu nel 1437, quando l'unione di fratellanza, cioè l'alleanza delle tre nazioni, riconobbe i sassoni come una nazione ufficiale della Transilvania<sup>8</sup>. Nel 1486 il re Mattia I (Hunyadi, 1458-1490) estese i privilegi dell'*Andreanum* a tutti i sassoni di Transilvania, formando così la loro unità politica e di diritto pubblico, che prese il nome di Università Sas-

<sup>6</sup> Un'ottima prova del consolidamento economico medioevale sono le fonti dei due volumi: *Handel und Gewerbe in Hermannstadt und in den Sieben Stühlen 1224-1579*. Herausgegeben von Monica Vlaicu unter Mitarbeit von Radu Constantinescu, Adriana Ghibu, Costin Fenésan, Cristina Halichias und Liliana Popa. Hermannstadt-Heidelberg 2003. (Quellen zur Geschichte der Stadt Hermannstadt; Bd. 2).

<sup>7</sup> Una fonte ricca delle tracce di una vita culturale vivace è il volume: *Albu, Ioan: Inschriften der Stadt Hermannstadt aus dem Mittelalter und der Frühen Neuzeit*. Hermannstadt-Gundelsheim 2002. (Quellen zur Geschichte der Stadt Hermannstadt; Bd. 3) – La cultura sassone dal punto di vista estetico-culturale si trova in: *Myss, Walter: Goldschmiede, Kunstpfleger und Kunstverderber in Siebenbürgen*. Thaur bei Innsbruck 1990. (Reihe „Überblicke“; Bd. 4.) – Da ogni punto di vista dà un'immagine dettagliata sul Medioevo: *Gündisch, Gustav: Sächsisches Leben im 13. und 14. Jahrhundert*. In: Id.: *Aus Geschichte und Kultur der Siebenbürger Sachsen*. Ausgewählte Aufsätze und Berichte. Köln-Weimar 1987. (Schriften zur Landeskunde Siebenbürgens; Bd. 14.)

<sup>8</sup> L'unione delle tre nazioni (*Unio Trium Nationum*) significa l'alleanza delle tre nazioni politiche della Transilvania. All'inizio del XV secolo si formò l'organizzazione particolare della Transilvania, cioè gli ordini chiamati «nazioni» (*natio*) dei nobili ungheresi (*Natio Hungarica*), degli ungheresi della Transilvania (*Natio Siculica*) e dei sassoni (*Natio Saxonica*), che si riunivano in assemblee generali provinciali. Solo le persone che avevano il diritto di proprietà singolare o pubblica potevano far parte delle nazioni, non i servi della gleba senza proprietà. Secondo il lessico di quell'epoca la caratteristica principale di «una nazione» era la «libertà» (*libertas*) cioè l'insieme delle pratiche giuridiche valide all'interno di una comunità. Il 16 settembre 1437, a Kápolna le tre nazioni (la nobiltà ungherese, gli aristocratici degli ungheresi della Transilvania e i patrizi sassoni) fecero l'unione della fratellanza contro i pericoli interni e esterni, giurando che si sarebbero difesi insieme contro tutti gli aggressori, a parte il re. Sebbene in questo periodo l'unione fosse un'alleanza provvisoria contro i contadini ribelli, a partire dal 1542, quando il parlamento della Transilvania la rafforzò, diventò la base del sistema sociale, politico e giuridico della Transilvania. L'unione nata a Kápolna, venne rinnovata più volte (1613, 1630, 1649), e nel 1653 venne inserita anche nel Codice della Transilvania. Tramite questi rinnovi l'unione diventò il patto giuridico tra le «nazioni» e il principe – e non solo – sottolineava e garantiva i diritti diversi nei confronti del potere centrale. All'elezione del principe (tra il 1541 e il 1690) i membri degli ordini non giurarono solo fedeltà al principe, ma anche all'unione, con l'impegno di difendere la libertà e i privilegi delle tre nazioni, e il

sone (lat. *Universitas Saxonum*)<sup>9</sup>. Da quel momento ogni cittadino sassone era sottoposto a un unico funzionario che aveva la competenza territoriale. Questa persona era il conte sassone (ted. *Sachsengraf*) il cui titolo, di solito, era praticato dal sindaco di Nagyszeben, che conservò questa sfera di competenza fino alla seconda metà del XIX secolo, poi il suo ruolo fu limitato all'amministrazione dei beni e all'utilizzo culturale di essi<sup>10</sup>.

I privilegi antichi dei sassoni di Transilvania furono aboliti da Giuseppe II (1780-1790). Più tardi una parte di essi furono ristabiliti, per poi essere definitivamente cancellati nel 1850. Nonostante tutto questo, i sassoni vissero nelle *sedie* fino al 1876, quando l'autonomia del loro territorio fu sospesa dall'articolo XXXIII della legge dello stesso anno. La successiva storia di molti sassoni è nota: nella seconda metà del XX secolo la maggior parte della popolazione era costretta a lasciare la Romania<sup>11</sup>.

diritto alla libertà di culto delle quattro religioni (religio recepta – cattolica, protestante/calvinista, evangelica/luterana, unitaria). Il sistema delle tre nazioni, che venne rafforzato anche dal *Diploma Leopoldinum* (1690) emanato dall'imperatore Leopoldo I (1657-1705) dopo la cessazione del Principato di Transilvania, durò fino al 1848.

<sup>9</sup> A partire dal 1324 Carlo I (Carlo Roberto d'Angiò) re d'Ungheria (1308-1342) sospese la competenza territoriale del castaldo di Nagyszeben, scelto tra gli aristocratici ungheresi, quindi divise la terra dei sassoni (cioè la provincia di Nagyszeben) in distretti di competenza di un giudice, ossia nelle cosiddette *sedí*. I centri oltre a Nagyszeben erano: Nagysink (ted. Großschenk, rum. Cincu), Szászváros (ted. Broos, rum. Oraş, tie), Szászsebes (ted. Mühlbach, rum. Sebes), Szerdahely (ted. Reußmarkt, rum. Miercurea Sibiului), Újgyház (ted. Leschkirch, rum. Norcric), Kóthalom (ted. Reps, rum. Rupea) e Segesvár (ted. Schäßburg, rum. Sighis, oara). Carlo I scelse tra i membri delle famiglie patrizie un *giudice reale* (ted. *Königsrichter*) per farle gestire. Nel 1402 Sigismondo del Lussemburgo (1387-1437) annesse il distretto di Medgyes (ted. Mediasch, rum. Medias,) e Selyk (ted. Schelk, rum. Jeica) al territorio dei sassoni. Anche questi distretti erano abitati dai sassoni ma erano sottoposti al castaldo degli ungheresi della Transilvania. Questi due distretti andarono a formare le cosiddette «due sedie». Nel 1464 Mattia I. (Hunyadi) concesse il diritto della scelta libera del giudice reale prima a Nagyszeben poi nel 1469 anche alle sette sedie della provincia di Nagyszeben. Nel 1486 estese l'Andreanum anche sui distretti abitati dai sassoni di Brassó (ted. Kronstadt, rum. Brasov), Beszterce (ted. Bistritz zu Nösen, rum. Bistrit, a) e Medgyes-Selyk.

<sup>10</sup> Il problema dell'autonomia dei sassoni di Transilvania viene posto in un contesto più vasto, e le questioni più piccole vengono analizzate da: Gündisch, Konrad: Autonomie de staři sji regionalitate în Ardealul medieval. In: Transilvania sji sasji ardeleni în istoriografie. Din publicatiile Asociației de Studii Transilvane Heidelberg. Sibiu-Heidelberg 2001, 33-53.

<sup>11</sup> Un'ottima presentazione dell'epoca trattata si trova in: Roth, Harald: Geschichtliche Einführung. In: Id. (ed.): Handbuch der historischen Stätten Siebenbürgen. Stuttgart 2003. (Kröners Taschenausgabe; Bd. 330.) XIX-LXXI; Roth, Harald: Kleine Geschichte Siebenbürgens. Köln-Weimar-Wien<sup>3</sup>2007. – L'elaborazione complessiva di tipo monografico della storia della Transilvania: Erdély története három kötetben [La storia della Transilvania in tre volumi]. Főszerk. [Red.] Köpeczi Béla. Budapest<sup>3</sup>1988. [Cit.: Erdély története<sup>3</sup>1988].

### *Gli altri fattori della coscienza culturale e nazionale dei sassoni*

Parallelamente agli eventi storici e a quelli della storia dei diritti si formava anche la coscienza culturale e nazionale dei tedeschi di Transilvania, il cui consolidamento è dovuto soprattutto agli ampi privilegi concessi ai sassoni (1224 e 1486) e ad altri momenti della storia sociale (come ad esempio l'unione di fratellanza nel 1437). All'inizio dell'età moderna, la posizione distaccata dell'Università Sassone all'interno della Transilvania venne agevolata anche dal fatto che nel XVI secolo tutti i sassoni aderirono alla religione evangelica (luterana). La maggior parte del territorio sassone comunque aveva già ottenuto prima la separazione ecclesiastica: le chiese non appartenevano più al vescovo di Transilvania ma all'arcivescovo di Esztergom, e non erano organizzate in arcidiaconati (*archidiaconatus*), ma in decanati (*decanatus*). I due grandi territori dell'amministrazione diocesana, il decanato di Barcaság e quello di Nagyszeben rimasero attivi fino al 1920, nonostante l'integrazione amministrativa della Transilvania in Ungheria, e in modo anacronistico appartennero ancora all'arcivescovo di Esztergom.

Le fonti archivistiche testimoniano che le opere diffuse tramite manoscritti e stampa, dei loro «pastori», maestri e storici rendevano sempre più forte il sentimento di unità nazionale dei sassoni. Anche le indagini dei loro cataloghi di libri e delle loro biblioteche ricostruite confermano questa conclusione (sia nel caso dei cataloghi istituzionali che in quello dei cataloghi delle biblioteche private)<sup>12</sup>. In altri termini: paragonandoli con le altre etnie della Transilvania il risultato è che i cittadini sassoni – dal punto di vista della civiltà libraria – erano molto più avanzati. Parecchi intellettuali sassoni frequentarono le università straniere<sup>13</sup>; poi, dopo aver acquisito nuo-

<sup>12</sup> Cf. il catalogo dei libri dei sassoni di Transilvania: Lesestoffe der Siebenbürger Sachsen (1575–1750) I-II. Herausgegeben von István Monok, Péter Ötvös, Attila Verók. Budapest 2004. (Adattár XVI–XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez = Materialien zur Geschichte der Geistesströmungen des 16.-18. Jahrhunderts in Ungarn; 16/4.1–4.2 – Erdélyi könyvesházak = Bibliotheken in Siebenbürgen; IV/1–2).

<sup>13</sup> Il nome e la breve biografia dei pellegrini ungheresi di Transilvania si possono leggere in: Tonk Sándor: Erdélyiek egyetemjárása a középkorban [La frequenza universitaria degli ungheresi di Transilvania nel Medioevo]. Bukarest 1979; Szabó Miklós – Tonk Sándor: Erdélyiek egyetemjárása a korai újkorban [La frequenza universitaria degli ungheresi di Transilvania all'inizio dell'età moderna] 1521-1700. Szeged 1992. (Fontes rerum scholasticarum; 4); Szabó Miklós – Szögi László: Erdélyi peregrinusok. Erdélyi diákok európai egyetemeken [I pellegrini della Transilvania. Studenti della Transilvania nelle università europee] 1701-1849. Marosvásárhely 1998; Wagner, Ernst: Die Pfarrer und Lehrer der evangelischen Kirche A.B. in Siebenbürgen. I. Band: Von der Reformation bis zum Jahre 1700. Köln-Weimar-Wien 1998. (Schriften zur Landeskunde Siebenbürgens; Bd. 22/I.).

ve conoscenze, ritornarono nella loro patria, dove riuscirono ad arricchire l'orizzonte culturale dei loro connazionali. La conferma più significativa è che nella maggioranza dei libri arrivati in Transilvania, prima di tutto si trovano delle note di possesso sassoni, e solo dopo si possono vedere i nomi dei proprietari ungheresi o eventualmente rumeni<sup>14</sup>. I cataloghi dei libri confermano il fatto che i sassoni tenessero in grande considerazione la loro separazione religiosa in Transilvania. Quasi ogni inventario comprende le stampe che servivano ad assicurare l'esercizio del culto e a confermare la separazione ecclesiastica. A parte alcune eccezioni, i sassoni non dimostravano particolare interesse per le opere di base delle altre chiese della Transilvania, chiudendosi nelle tradizioni della loro religione. C'è però un fenomeno interessante. Sembra che, dalla fine del XVI fino al termine del XVII secolo, nelle ampie fasce della cittadinanza sassone la devozione all'ortodossia luterana sia stata mantenuta artificialmente dai magistrati, mentre questi ultimi, in realtà, si interessavano molto alle dottrine del filippismo e dell'irensimo che cercavano la conciliazione tra le chiese<sup>15</sup>. I magistrati non propagavano, però, questo loro interesse perché quest'atteggiamento avrebbe portato la naturale cessazione della tanto protetta e chiusa unità sassone, cioè l'assorbimento della chiesa minoritaria<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Per approfondire le informazioni su questo fenomeno vd.: Verók, Attila: Az erdélyi szász polgárság 16-18. századi könyvjegyzékeinek olvasmánytörténeti tanulságai [Le conclusioni della storia della lettura dei cataloghi del XVI-XVIII secolo della cittadinanza dei sassoni di Transilvania]. In: Könyves műveltség Erdélyben [Civiltà libraria in Transilvania]. Marosvásárhely 2006, 22-42.

<sup>15</sup> La questione viene trattata da: Monok, István: Lutherische Orthodoxie, sächsischer Philippismus und Irenismus im Lesestoffe des lutherischen Bürgertums in Ungarn. In: Bürgerliche Kultur im Vergleich. Deutschland, die böhmischen Länder und das Karpatenbecken im 16. und 18. Jahrhundert. Herausgegeben von István Monok und Péter Ötvös. Szeged 1998. (Olvasmánytörténeti dolgozatok; Különszám II. = Aufsätze zur Lesegegeschichte; Sonderband II.) 71-80.

<sup>16</sup> Per approfondimenti sulla civiltà libraria dei sassoni di Transilvania vd. Dankanits, Ádám: Lesestoffe des XVI. Jahrhunderts in Siebenbürgen. Bukarest 1982. (Kriterion-Bücherei, 21); Verók Attila: Zur Lesekultur der Siebenbürger Sachsen im 16. und 17. Jahrhundert. Zeitschrift für Siebenbürgische Landeskunde 22. (93.) Jahrgang (1999), Heft 2. Köln; Weimar; Wien 1999, 217-222; Id.: Zur Lesekultur der Siebenbürger Sachsen im 16.-18. Jahrhundert anhand der Bücherverzeichnisse. In: Lesestoffe der Siebenbürger Sachsen (1575-1750) I-II. Herausgegeben von István Monok, Péter Ötvös, Attila Verók. Budapest 2004. (Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmak történetéhez = Materialien zur Geschichte der Geistesströmungen des 16.-18. Jahrhunderts in Ungarn; 16/4.1-4.2 – Erdélyi könyvesházak = Bibliotheken in Siebenbürgen; IV/1-2). VII-XXIII; Id.: Über die Bücherverzeichnisse der Siebenbürger Sachsen im 16. Jahrhundert. In: Humanismus in Ungarn und Siebenbürgen. Politik, Religion und Kunst im 16. Jahrhundert. Herausgegeben von Ulrich A. Wien und Krista Zach. Köln; Weimar; Wien 2004. (Siebenbürgisches Archiv; Band 37). 219-232; Id.:

Le stesse considerazioni valgono per un altro movimento religioso che diventò forte nel XVIII secolo, il pietismo<sup>17</sup>. Nonostante in Transilvania la diffusione di questa tendenza di nuova spiritualità fosse ostacolata consciamente dalla centrale politica religiosa della Chiesa cattolica<sup>18</sup>, tra i libri della cittadinanza sassone e nel catalogo della biblioteca dei collegi evangelici di Nagyszeben e di Brassó, si possono trovare molte stampe provenienti da Halle an der Saale (Germania)<sup>19</sup>, molto più che nelle collezioni ungheresi di quell'epoca. Anche questa devozione ideologica si può riferire alla costrizione e alla necessità della conservazione dell'identità sassone.

A proposito della cultura libraria, vorrei richiamare l'attenzione a un interessante fenomeno dell'età moderna. La separazione giuridica della Transilvania dall'Ungheria avvenne proprio in quel periodo (nel 1541), quando tanti studenti ungheresi e ungheresi della Transilvania cominciarono a frequentare le università straniere. Grazie alla distanza geografica e all'influenza degli elementi più avanzati di coscienza culturale e nazionale nel territorio dell'Europa occidentale, i «pellegrini» ungheresi si sentivano e si definivano *hungarus* e poi seguendo quest'esempio lo facevano anche gli slovacchi (*slavo-hungarus*), i croati (*croato-hungarus*) e i tedeschi (*germanico-hungarus*). I cittadini della Transilvania invece si definivano *transylvanus* (*saxo-transylvanus*, *siculo-transylvanus*, *hungaro-transylvanus*). I rumeni andarono alle università straniere solo raramente (per esempio Michael Haličius, 1643-1713). Se ci riuscirono allora nelle matricole si chiamavano *transylvanus*. Di conseguenza, accanto all'appartenenza al proprio gruppo etnico-culturale (sassone, ungherese di Transilvania, ungherese o rumeno), erano caratterizzati anche dalla forte coscienza *transylvanus*. Gli elementi della coscienza sassone, ovvero come loro si ritenessero più colti e civili degli ungheresi della Transilvania o degli ungheresi stessi (i rumeni non sono no-

Fränkische Lesestoffe bei den Siebenbürger Sachsen vom 16. bis zum 18. Jahrhundert. In: Ungarn-Jahrbuch. Zeitschrift für interdisziplinäre Hungarologie. Band 27, Jahrgang 2004. Herausgegeben von Zsolt K. Lengyel. München 2005, 341-348.

<sup>17</sup> La problematica viene trattata più dettagliatamente da: Font, Zsuzsa: Erdélyiek Halle és a radikális pietizmus vonzásában [Gli ungheresi della Transilvania nell'attrazione di Halle e in quella del pietismo radicale]. Szeged 2001.

<sup>18</sup> Cf. Verók, Attila: Lutherische Buchzensur in Siebenbürgen um 1700: Der Fall Christoph Nicolaus Voigt. In: Libri prohibiti. La censure dans l'espace habsbourgeois 1650-1850. Edité par Marie-Elizabeth Ducreux et Martin Svatoš. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, 2005. (L'Europe en réseaux – Vernetztes Europa; 1). 129-140.

<sup>19</sup> Cf. Verók, Attila: Die kulturellen Wirkungen Halles in Siebenbürgen. Hallesche Druckwerke in Bibliotheken der Siebenbürger Sachsen im 16.-18. Jahrhundert. In: Annales Universitatis Apulensis. Series historica. Alba Iulia 2012. (in preparazione).

minati in questo paragone), appaiono già nelle opere degli storici del XVII secolo (come Lorenz Töppelt, Johann Tröster) che analizzano quale cultura è più antica e negano la parentela tra gli unni e gli ungheresi della Transilvania. Il loro rapporto nei confronti della Corona è caratterizzato dal rispetto, anche se, tra il 1541 e il 1690, dal punto di vista del diritto pubblico, non appartennero ai territori uniti sotto la corona di Santo Stefano. Nel XVIII secolo invece, quando tra il 1690 e il 1848 la Transilvania venne annessa alla Monarchia Asburgica, gli abitanti si consideravano appartenenti all'Ungheria, cosa in realtà non vera. Anche questo fu un motivo per cui nella formazione della materia «*patrioticum*» gli storici si specializzarono soprattutto nei «*transylvanicum*», ma questa materia molte volte venne trattata insieme ai «*hungaricum*», perciò sono spesso indicati con questo nome sintetico.

Bisogna menzionare anche il fatto che nelle biblioteche degli storici e degli storiografici si potevano trovare delle edizioni che non erano uscite in forma stampata o altre impossibili da trovare. Una caratteristica dei sassoni fu quella di copiare i manoscritti. Questo fenomeno era molto diffuso soprattutto alla fine del XVII e nel XVIII secolo. Ci sono dei casi in cui un'edizione della Transilvania del XVI secolo diventò nota solo tramite la copia sassone del XVIII secolo<sup>20</sup>. Anche oggi esistono alcune collezioni in Transilvania in cui si raccolgono tematicamente i «*patrioticum*». Le due più vaste sono la collezione dei manoscritti della Biblioteca Brukenthal e la collezione Trausch a Brassó. In questo caso non si tratta solo dell'interesse professionale degli storici, ma di una collezione cosciente dei «*patrioticum*», cioè dell'intenzione di tutelare il proprio patrimonio culturale. Non è un caso quindi che l'associazione di storia della patria dei sassoni di Transilvania, denominata *Verein für Siebenbürgische Landeskunde*, iniziò la sua attività scientifica già nel 1840 e poco dopo cominciò anche la pubblicazione delle fonti di conoscenza del posto<sup>21</sup>.

Dopo la breve presentazione della cultura libraria sassone come eventuale motore della formazione di un'identità, vorrei parlare del simbolo più importante della coscienza nazionale sassone, cioè dell'importanza e delle circostanze in cui nacquero le collezioni fondate da Samuel Brukenthal (1721-1803), governatore della Transilvania dal 1777 al 1787.

<sup>20</sup> In base alle informazioni comunicate a voce dal professore Balázs Mihály.

<sup>21</sup> L'associazione svolse la sua attività in Romania fino al 1947, quando il suo lavoro venne proibito. Poi i membri emigrati in Germania fecero rinascere l'associazione che con il nome *Arbeitskreis für Siebenbürgische Landeskunde* (sede: Gundelsheim/Neckar) anche oggi svolge la sua attività per trovare, studiare, pubblicare e conservare i ricordi della cultura sassone di Transilvania.

### *La fondazione delle collezioni pubbliche sassoni*

Forse il risultato più convincente dei sassoni di Transilvania è la fondazione(formazione) delle collezioni Brukenthal. Queste raccolte (un insieme di opere d'arte, collezione archeologica, etnografica, numismatica e di minerali, pinacoteca, biblioteca e archivio) sono delle istituzioni culturali che custodiscono il patrimonio culturale dei sassoni e che funzionano tuttora quasi come collezioni nazionali di questo popolo<sup>22</sup>. La loro nascita, sin dall'inizio del XIX secolo, determinò fundamentalmente il sistema della coscienza culturale dei sassoni diventando l'elemento centrale anche della loro coscienza nazionale. La terza parte della mia conferenza tratta soprattutto le circostanze della fondazione della «biblioteca nazionale» sassone e del suo ruolo formativo<sup>23</sup>.

La nascita delle collezioni è dovuta all'interesse massonico e al collezionismo barocco di Samuel von Brukenthal, conte sassone di Transilvania. Egli, seguendo le idee dell'Illuminismo e le tradizioni luterane della sua patria, soprattutto durante il suo soggiorno a Vienna (1759-1774) ma comunque fino alla sua morte raccolse tesori culturali per il «suo popolo» e poi glieli regalò per favorire la cultura della Transilvania. Il suo testamento, dove si parla della donazione, fu scritto nel 1803, ma le sue collezioni poterono essere visitate solo dal 1817 nel Palazzo Brukenthal, appositamente costruito per lo scopo nella piazza principale di Nagyszeben. La storia della collezione attuale è lunga, e arrivare al punto di aprirla al pubblico non fu per niente facile. Nel periodo in cui fioriva la cultura sassone – come nelle altre parti dell'Europa – anche in Transilvania era diffusa la lettura. Per questo nel 1790, l'aristocratico sassone più ricco decise di trasformare le sue collezioni in un'istituzione, «nel luogo dell'Illuminismo» (ted. «*Ort der Aufklärung*»), che all'inizio poteva essere frequentata solo da professori, preti, studiosi ed amici aristocratici ed intellettuali. Tredici anni dopo, nel suo testamento già menzionato, creò una fondazione e le mise a disposizio-

<sup>22</sup> La loro storia e materia sono presentate dettagliatamente da: Gudrun-Liane: Geschichte des Brukenthalmuseums von den Anfängen bis 1948. Hermannstadt 2003 e Lapping, Christine: Die Sammlung des Freiherrn Samuel von Brukenthal. Eine Untersuchung zur Geschichte und zum Charakter der Sammlung im Hermannstädter Museum. Kronstadt-Heidelberg 2004. (Veröffentlichung von Studium Transylvanicum).

<sup>23</sup> Da un altro punto di vista ho già trattato la questione. Cf. Verók, Attila: Die Gründung der Bibliothek Brukenthal und ihr Einfluß auf das Geschichtsbewußtsein der Siebenbürger Sachsen. In: Les Bibliothèques centrales et la construction des identités collectives. Edité par Frédéric Barbier et István Monok. Leipzig 2005. (L'Europe en réseaux – Vernetztes Europa; III). 125-132.

ne 36.000 scudi per curare, arricchire e aprire le sue collezioni al pubblico. Stabili che, in caso di estinzione della sua famiglia – cosa che poi avvenne con la morte di Hermann Brukenthal nel 1872 – la più importante delle sue collezioni, cioè la biblioteca, andasse in possesso del liceo evangelico di Nagyszeben.

L'idea della fondazione di una biblioteca pubblica a Nagyszeben non era una novità. La biblioteca transilvanica e hungarica di Martin Schmeizel (1679-1747), di origine sassone di Transilvania da Halle, fu comprata nel 1751 dal suo connazionale Michael Gottlieb Agnethler di Helmstedt, in nome del consiglio comunale di Nagyszeben, con l'intenzione di istituire una biblioteca comunale proprio nella capitale dei sassoni di Transilvania<sup>24</sup>. Nel 1782 nacque la prima biblioteca a Nagyszeben, che però funzionò solo per un breve periodo<sup>25</sup>. Visto che i primi due tentativi erano falliti, bisogna considerare proprio Brukenthal fondatore della prima biblioteca pubblica che funzionava ininterrottamente dal giorno dell'apertura dell'Università Nazionale Sassone (ted. *Sächsische Nationsuniversität*).

La biblioteca Brukenthal e l'omonimo museo furono aperti nel 1817, e da allora la biblioteca è la più importante collezione sassone di libri in Transilvania. Anche il museo è considerato quello più rilevante della Transilvania e della Romania, e finora è l'istituto culturale più rappresentativo

<sup>24</sup> Approfondimenti sulla biblioteca famosa, sulla materia e sulla sua sistemazione in Transilvania vd. Verók, Attila: Kurzer Überblick über die erste Hungarica-Privatbibliothek der Welt. In: Wissenschaften im Dialog. Studien aus dem Bereich der Germanistik. Band 1. II. Internationale Germanistentagung Wissenschaften im Dialog 20.–22. Februar 2008. Herausgegeben von Szabolcs János-Szatmári in Zusammenarbeit mit Judit Szűcs. Klausenburg-Großwardein 2008. (Schriftenreihe des Lehrstuhls für germanistische Sprach- und Literaturwissenschaft der Christlichen Universität Partium / Großwardein; Band 4). 131-147; Id.: Ein Gelehrter und seine Gelehrtenbibliothek als die erste Hungarica-Privatbibliothek der Welt. In: Radimská, Jitka (ed.): K výzkumu zámeckých, měšťanských a církevních knihoven (Pour une étude des bibliothèques aristocratiques, bourgeoises et conventuelles / Zur Erforschung der Schloss-, Bürger- und Kirchenbibliotheken / Investigaciones en las bibliotecas aristocráticas, burguesas eclesiásticas). Jazyk a řeč knihy. České Budějovice 2009 [2010!]. (Editio Universitatis Bohemiae Meridionalis – Opera Romanica; 11) 309-328; Id.: Az első magyar történeti szakkönyvtár. Martin Schmeizel és történeti hungarikumai [La prima biblioteca specializzata della storia ungherese. Martin Schmeizel ed i suoi documenti storici ungheresi]. In: Acta Academiae Agriensis. Nova series Tom. XXXVII. Sectio historiae / szerk. [ed.] Miskei Antal. Eger 2010 [2011!], 49-81.

<sup>25</sup> Teutsch, Friedrich: Geschichte der Siebenbürger Sachsen für das sächsische Volk. Bd. 2. 1700-1815 Von den Kuruzzenkriegen bis zur Zeit der Regulationen. Unveränderter Nachdruck der Ausgabe Hermannstadt 1907. Köln-Wien 1984 [cit.: Teutsch 1984], 430; Kroner, Michael: Kulturleistungen der Siebenbürger Sachsen. Literatur, Wissenschaft, Theater, Musik, Presse- und Buchwesen, Museen und Archive. Nürnberg 2000, 68.

di tutto il paese<sup>26</sup>. Originariamente la biblioteca aveva solo 13.000 volumi, mentre al momento della sua inaugurazione raggiungeva quota 16.000. Più tardi la biblioteca si arricchiva notevolmente grazie ad acquisti, donazioni, all'integrazione dei volumi della cosiddetta "Kapellenbibliothek" (1879) e a quella di una biblioteca giuridica (1885). Alla fine del XIX secolo il numero dei libri superava i 150.000 volumi. Nel 1948 la collezione venne nazionalizzata; oggi è sotto la gestione della chiesa evangelica sassone, e possiede quasi 300.000 volumi.

Le collezioni Brukenthal furono chiamate per la prima volta museo nazionale sassone e biblioteca nazionale sassone il 25 febbraio 1817, nel discorso di inaugurazione<sup>27</sup> di Johann Filtsch (1753-1836), prete e direttore del museo. In questo discorso egli fece riferimento alle altre collezioni con scopi simili della Transilvania, per esempio a quella del barone Batthyányi Ignác di Gyulafehérvár (ted. Weißenburg, rum. Alba Iulia) e a quelle del conte Teleki Sámuel di Marosvásárhely (ted. Neumarkt am Mieresch, rum. Târgu Mureş). Questi due esempi non sono paragonabili alle collezioni di Brukenthal, anche perché queste ultime non sono mai state custodite all'estero (mentre le altre due per un periodo sì), ma sin dall'inizio sono rimaste sempre in Transilvania<sup>28</sup>. Per i popoli della Transilvania proprio questo è il vero valore, e soprattutto per questo motivo la biblioteca ricevette l'attributo di «nazionale». L'altro motivo è che aveva una forte influenza sul sentimento di unità nazionale dei sassoni<sup>29</sup>, e da questo punto di vista l'enorme collezione, che comprende volumi veramente particolari (hungarica,

<sup>26</sup> Bisogna menzionare che alcuni anni prima (nel 1796) nel collegio calvinista di Nagyenyed (ted. Straßburg am Mieresch / Großenyed, rum. Aiud) il professore di geografia Ferenc Benkő (1745-1816) inaugurò il primo museo pubblico in Ungheria, ma la sua fama, importanza e frequentazione erano molto più ridotte rispetto a quelle delle collezioni Brukenthal. Cf. Kiss Erika – Viskolcz Noémi (ed.): Benkő Ferenc: Enyedi ritkaságok [Curiosità di Enyed]. Kolozsvár 1800 (reprint). Kiss Erika és Viskolcz Noémi tanulmányával [Con i saggi di Kiss Erika e Viskolcz Noémi]. Szeged 2010. (A Tudástár Füzetei; 1).

<sup>27</sup> Csaki, Michael: «Die Baron Bruckenthalische Gemäldegalerie». Sonderdruck aus: Karpathen. Halbmonatschrift für Kultur und Leben, 4(1911), 7. Il testo del discorso può essere letto in: Siebenbürgische Provinzialblätter 1824. Heft 3, 230-236. Sárközy Zoltán: Az erdélyi századok a nemzeti ébredés korában [I sassoni di Transilvania nell'età del risveglio] (1790-1848). Budapest 1963. (Értekezések a történeti tudományok köréből. Új sorozat; 28), 94.

<sup>28</sup> Kosáry Domokos: Művelődés a XVIII. századi Magyarországon [Civiltà nell'Ungheria del XVIII secolo]. Budapest 1996, 560.

<sup>29</sup> Questo periodo rappresentava un fenomeno tipico, quando nel XVIII secolo si svolse la formazione graduale dello stato e dei titoli dei diversi gruppi etnici e poi l'unione di essi.

transylvanica, saxonica)<sup>30</sup>, ebbe un'importanza fondamentale. Il sentimento dell'unità nazionale venne rafforzato anche dal fatto che la collezione conteneva volumi veramente preziosi: 386 incunaboli (lat. *incunabulum*), una collezione quasi intera di stampe del XVIII secolo, tutto il materiale della letteratura della Transilvania in lingua tedesca, una ricca collezione di manoscritti con la cosiddetta Bibbia Brukenthal dal XV secolo, il codice Altenberg o ancora la intera collezione di leggi e decreti comunali e parlamentari dei sassoni. I collezionisti straordinari e il fondatore erano molto importanti per la storiografia sassone, che si concentrava sempre sulle vicende nazionali<sup>31</sup> del territorio abitato dalle tre etnie. Questo è il motivo per cui dopo il 1849 Samuel von Brukenthal fu chiamato «patriota sassone» (ted. *patriotischer Sachse*) sia nella letteratura che nella vita pubblica. In questo caso il patriottismo significava: «*se qualcuno è pronto a fare un sacrificio per il popolo sassone*»<sup>32</sup>. La definizione «patriota» indicava una persona che non prendeva in considerazione gli ostacoli nazionali e religiosi e si dedicava al servizio del popolo, della chiesa, e alla motivazione spirituale di tutti gli abitanti del paese<sup>33</sup>. La ricchezza economica e culturale di Brukenthal è diventata così patrimonio culturale ed economico dei sassoni di Transilvania<sup>34</sup>.

Nel caso dei sassoni di Transilvania il consolidamento del gruppo etnico portò alla nascita di un popolo. Il concetto del popolo per loro – al contrario del concetto di nazione della classe privilegiata – comprendeva, oltre ai politici, il clero, i contadini e anche i cittadini. Anche questo fatto rafforzava la loro separazione all'interno della Transilvania.

<sup>30</sup> Kelecsényi Gábor: *Múltunk neves könyvgyűjtői* [I collezionisti noti del nostro passato]. Budapest 1988, 151.

<sup>31</sup> Jakó Zsigmond: *A kolozsmonostori konvent jegyzőkönyvei* [I verbali del convento di Kolozsmonostor] (1289-1556). Bd. 1-2. Budapest 1990. Introduzione, pag. 7 e 22. Quel mondo chiuso in cui vivevano e la tutela della loro autonomia portarono alla particolarità eterna dei sassoni in Transilvania dal 1224 al 1876. Cfr. *Erdély története* 31988, 1614-1615.

<sup>32</sup> Teutsch 1984, 242. Citazione originale è: «wenn jemand für sein sächsisches Volk Opfer zu bringen bereit war».

<sup>33</sup> *Aufklärung. Schrifttum der Siebenbürger Sachsen und Banater Schwaben*. Hrsg. von Carl Göllner und Heinz Stănescu. Bukarest 1974, 258. Citazione originale: «ungeachtet der bestehenden Scheidewände in nationaler und religiöser Hinsicht».

<sup>34</sup> Cf. MacArthur, Marilyn: *Zum Identitätswandel der Siebenbürger Sachsen. Eine kultur- anthropologische Studie*. Hrsg. und eingeleitet von Georg weber. Köln-Wien 1990, 75-76.

### Riassunto

In questa conferenza, tramite l'esempio dei sassoni di Transilvania, ho tentato di presentare come un'etnia di scarsa densità di popolazione riuscì a diventare fattore determinante in un paese multiculturale dell'Europa centro-orientale per lunghi secoli. Una popolazione insomma, che si chiuse nelle proprie tradizioni (privilegi, autonomia politica e giuridica, religione, cultura libraria, coscienza «*transylvanus*», collezioni pubbliche nazionali), in base alle quali creò la sua particolare identità culturale e nazionale. Oltre a questi elementi, la formazione e il consolidamento di questa coscienza d'identità sono dovuti anche alla lingua, alla letteratura, alla pubblicistica intensa e al teatro<sup>35</sup>, fattori culturali non trattati durante la mia conferenza.

<sup>35</sup> I campi culturali menzionati sono presentati tramite ottimi saggi nel volume: Krieglender, Wynfried – Seidler, Andrea – Tancer, Jozef (ed.): *Deutsche Sprache und Kultur in Siebenbürgen. Studien zur Geschichte, Presse, Literatur und Theater, sprachlichen Verhältnissen, Wissenschafts-, Kultur- und Buchgeschichte; Kulturkontakten und Identitäten*. Bremen 2009. (Presse und Geschichte – Neue Beiträge; 41.). Un'altra antologia che si occupa della letteratura sassone: Wittstock, Joachim – Sienerth, Stefan: *Die deutsche Literatur Siebenbürgens*. Bd. 1-2. München 1997-1999.

## INDICE

<p>Introduzione   <i>Introduction</i> 5</p> <p><i>Frédéric Barbier</i> EN FRANCE: LE PRIVÉ ET LE PUBLIC, OU QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOTHÈQUE DES LUMIÈRES? 8</p> <p><i>Emmanuelle Chapron</i> CIRCULATION ET USAGES DES CATALOGUES DE BIBLIOTHÈQUES DANS L'EUROPE DU XVIIIÈ SIÈCLE 29</p> <p><i>Alfredo Serrai</i> MODIFICHE STRUTTURALI DELLE CLASSIFICAZIONI BIBLIOGRAFICHE NEL XVIII SECOLO 51</p> <p><i>Andrea De Pasquale</i> LE BIBLIOTECHE PUBBLICHE NELL'ITALIA NORD-OCCIDENTALE NEL XVIII SECOLO: SERVIZI E GESTIONE 59</p> <p><i>Maria Gioia Tavoni</i> JUAN ANDRÉS E FERNÁNDEZ DE MORATIN: DUE VIAGGIATORI A CONFRONTO IN VISITA ALLA BIBLIOTECA PALATINA DI PARMA 75</p> <p><i>Dorit Raines</i> LA CULTURA LIBRARIA DELLA REPUBBLICA DI VENEZIA NEL SETTECENTO 85</p> <p><i>Antonella Barzani</i> LA RETE DELLE BIBLIOTECHE ECCLESIASTICHE A VENEZIA E NELLO STATO VENETO 105</p>	<p><i>Jan-Andrea Bernhard</i> LA SITUATION EXCEPTIONNELLE DES BIBLIOTHÈQUES DU CANTON DES GRISONS SOUS L'ANCIEN RÉGIME 119</p> <p><i>Didier Travier</i> UNE GRANDE BIBLIOTHÈQUE PROVINCIALE AU XVIIIÈ SIÈCLE: L'ABBAYE SAINT-VINCENT DU MANS 135</p> <p><i>Sabine Juratic</i> LES LIBRAIRES PARISIENS ET LES BIBLIOTHÈQUES AU XVIIIÈ SIÈCLE 165</p> <p><i>Dominique Varry</i> DES BIBLIOTHÉCAIRES ENTRE ANCIEN RÉGIME ET RÉVOLUTION: PORTRAIT DE GROUPE... ET DESTINS INDIVIDUELS 181</p> <p><i>Raphaële Mouren</i> LA COLLECTION VETTORI DANS LA BIBLIOTHÈQUE DU PRINCE ÉLECTEUR DE BAVIÈRE, 1778-1806: L'ACHAT D'UNE BIBLIOTHÈQUE EXCEPTIONNELLE 193</p> <p><i>István Monok</i> IDENTITÉ CULTURELLE, IDENTITÉ NATIONALE: LES BIBLIOTHÈQUES INSTITUTIONNELLES EN HONGRIE ET EN TRANSYLVANIE AU XVIIIÈ SIÈCLE 209</p> <p><i>Attila Verók</i> LA COSCIENZA CULTURALE DEI SASSONI DI TRANSILVANIA E LA FONDAZIONE DELLA BIBLIOTECA BRUKENTHAL 229</p>
--	---

Finito di stampare nel mese di settembre 2012  
da Grafiche Step, Parma